



République Démocratique du Congo

Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école, 2012



Rapport d'analyse



Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université de Ouagadougou
Ouagadougou, Burkina Faso



Ce rapport présente les résultats de l'enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école en République Démocratique du Congo (EADE-RDC) de 2012 organisée par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et exécutée par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'Université de Ouagadougou (ISSP/UO). L'EADE-RDC a été réalisée avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et du Département britannique pour le Développement International (DFID).

Pour tous renseignements concernant l'EADE-RDC, contacter :
le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel,
Croisement des Avenues Batetela et des Cliniques
Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
Tel : (243) 998 33 6049 / (243) 998 47 2671
E-mail : ministereeps@eduquepsp.cd / ministereeps@yahoo.fr
Internet : <http://www.eduquepsp.cd>

ou

l'UNICEF/RDC

Concession IMMOTEX, 372 Ave. Col Mondjiba, Kintambo, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
Tél : (243) 99 605 0346
E-mail : cbaldehy@unicef.org
Internet : <http://www.unicef.org>

Concernant l'ISSP/UO, des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

ISSP

03 BP 7118 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 50 30 25 58/59

Fax : (226) 50 30 25 60

E-mail : directeur@issp.bf

Internet : <http://www.issp.bf>

Sigles et abréviations

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CNE	Comité National de l'Enfant
CMF	Conceptual and Methodological Framework (cadre conceptuel et méthodologique)
CNEN	Conseil National de l'Enfant
CRC	Children Rights Committee (Comité des droits de l'enfant)
CSP	Cycle Spécialisation Professionnelle
DFID	UK Department For International Development
DSCR	Document des Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EADE	Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole ou Enquête EADE
EADE	Enfants et adolescents en dehors de l'école
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENHAPS	Enquête Nationale sur l'Habitat
EPSP	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnelle
ESU	Enseignement Supérieur et Universitaire
FMI	Fonds Monétaire International
IDA	International Development Association (Association internationale de développement)
INS	Institut National de la Statistique
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
ISU (UIS)	Institut de Statistique de l'UNESCO (UNESCO Institute for Statistics)
MAS	Ministère des Affaires sociales
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
MINAS	Ministère des affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale
MONUC	Mission d'observation des Nations Unies au Congo
MONUSCO	Mission d'observation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo
ND	Non déclaré
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OIM-RDC	Organisation Internationale de la Migration en République Démocratique du Congo
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisations de la société civile
PIB	Produit Intérieur Brut
PNMLS	Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRONANUT	Programme National de Nutrition
PROVED	Province Educationnelle
RDC	République Démocratique du Congo
RESEN	Rapport sur l'Etat du Système Educatif National
SG	Secrétaire Général
UCW	Understanding Children's Work
UE	Union Européenne
UNDP	United Nations Development Programme
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	United States Dollar (dollar américain)

Avant propos

Remerciements

Sommaire

Sigles et abréviations.....	3
Avant propos	4
Remerciements	5
Sommaire.....	6
Liste des tableaux	8
Liste des graphiques	11
Résumé	12
I. Introduction	17
1.1 Contexte de la RDC.....	18
1.1.1 Situation socio-économique et politique	18
1.1.2 Contexte démographique.....	19
1.1.3 Le système éducatif congolais : politique et stratégies éducatives	20
1.2 Approche globale de l'analyse des enfants et adolescents en dehors de l'école : les cinq dimensions de l'exclusion	21
1.3 Méthodologie de l'enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école	22
1.3.1 Spécificités et apports de l'enquête EADE	22
1.3.2 Définition de quelques principaux concepts	23
1.3.3 Eléments sur l'échantillonnage	25
1.3.4 Méthodes d'analyse des données	31
1.3.5 Extrapolation des données.....	31
1.4 Chiffres globaux de la population enquêtée	32
1.5 Limites de l'étude.....	37
II. Profil des EADE.....	38
2.1 Statut scolaire des enfants	38
2.1.1 Distribution des enfants et adolescents par statut scolaire selon l'âge et le sexe.....	39
2.1.2 Distribution des enfants et adolescents par statut scolaire selon le milieu de résidence..	41
2.1.3 Statut scolaire des enfants et adolescents dans les structures et dans la rue	46
2.2 Profil des enfants en dehors de l'école d'âges du pré-primaire (Dimension 1).....	48
2.2.1 Sexe de l'enfant et répartition spatiale des enfants en dehors de l'école de 3-5 ans.....	48
2.2.2 Caractéristiques du chef de ménage	49
2.2.3 Revenu du ménage	50
2.3 Profil des EADE d'âges du primaire et du secondaire (Dimensions 2 et 3).....	51
2.3.1 Sexe de l'enfant et répartition spatiale des EADE de 6-11 ans et de 12-13 ans	51
2.3.2 Caractéristiques du chef de ménage	52
2.3.3 Revenu du ménage	53
2.3.4 Typologie des enfants et adolescents en dehors de l'école	53
2.4 Profil des enfants et adolescents à risque d'abandonner (Dimension 4 et 5).....	54
2.4.1 Estimation du risque d'abandonner à partir des taux d'abandon déjà réalisés.....	54
2.4.2 Risque d'abandonner au cours du cycle.....	56
2.4.3 Age d'entrée à l'école.....	56
2.4.4 Retard scolaire.....	57
2.4.5 Phénomène des absences au cours de l'année scolaire 2010-2011	58
2.4.6 Population à risque d'abandonner	61

III.	Barrières et goulots d'étranglement	66
3.1	Barrières à la scolarisation des enfants et adolescents	66
3.1.1	Barrières relevant de l'offre scolaire	66
3.1.2	Barrières relevant de la demande	66
3.2	Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et des adolescents en RDC	69
3.2.1	Déterminants socio-culturels de la demande et environnement familial	70
3.2.2	Le capital éducatif comme déterminant de la demande	77
3.2.3	Déterminants économiques de la demande scolaire.....	78
3.2.4	Enfants en dehors de l'école et impliqués dans le travail.....	89
3.2.5	Déterminants ou barrières relevant de l'offre.....	93
3.2.6	Déterminants au niveau politique, gouvernance et financement.....	102
IV.	Politiques et stratégies	109
4.1	Standards internationaux pour répondre aux 5 dimensions de l'exclusion	110
4.2	L'éducative inclusive dans les documents de politique en RDC	110
4.3	Politiques et stratégies du côté de la demande socio-culturelle	111
4.4	Politiques du côté de la demande économique.....	112
4.5	Politiques du côté de l'offre	112
4.6	Au niveau politique, de la gestion et de la gouvernance	113
4.7	Protection sociale	114
	Conclusion.....	118
	Bibliographie	122
	Annexe 1 : Les erreurs de sondage.....	126
	Annexe 2 : Formule de calcul de l'intervalle de confiance de la différence de deux proportions	132
	Annexe 3 : Notes sur la régression logistique et la hiérarchisation des déterminants de l'exclusion scolaire.....	133
	Annexe 4 : Les tableaux	135
	Annexe 5 : L'échantillonnage	165

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des entretiens qualitatifs réalisés	30
Tableau 2 : Effectif de ménages, nombre d'interviews individuelles et taux de réponse selon le milieu de résidence (Résultats non pondérés), RDC 2012	32
Tableau 3 : Taux de couverture (en %) des enquêtes MICS et EDS de quelques pays	32
Tableau 4 : Effectif de ménages et taux de réponse selon le milieu de résidence EDS-RDC 2007, MICS-RDC 2010 et EADE-RDC 2012	33
Tableau 5 : Récapitulatif des effectifs de personnes recensées dans la rue et dans les structures d'accueil par catégorie.	34
Tableau 6 : Répartition (en %) des personnes de 5-17 ans dans les structures d'accueil et vivant dans la rue, par province.....	34
Tableau 7 : Statut familial des enfants 5-17 ans dans les structures et dans la rue	35
Tableau 8 : Répartition (en %) des enfants 5-17 ans vivant dans la rue selon le lieu de résidence et le lieu de naissance.....	36
Tableau 9 : Comparaison de la répartition (en %) selon la situation familiale des enfants vivant dans la rue, dans les structures d'accueil et dans les ménages	36
Tableau 10 : Répartition (en %) de la population scolarisable par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence	38
Tableau 11 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par groupe d'âges et sexe (en %).	40
Tableau 12 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par groupe d'âges et milieu de résidence (en %)	42
Tableau 13 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans dans les structures d'accueil par groupe d'âges (en %).....	47
Tableau 14 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans de la rue par groupe d'âges (en %).....	48
Tableau 15 : Répartition (en %) des enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon le sexe de l'enfant, le milieu de résidence et la province.....	49
Tableau 16 : Répartition (en %) des enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon les caractéristiques du chef de ménage	50
Tableau 17 : Répartition (en %) des enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon le revenu mensuel du ménage	50
Tableau 18 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (6-11 ans et 12-13 ans) selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la province	51
Tableau 19 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (6-11 ans et 12-13 ans) selon certaines caractéristiques	52
Tableau 20 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (6-11 ans et 12-13 ans) selon le revenu mensuel du ménage.....	53
Tableau 21 : Taux d'abandon (en %) par classe du primaire et du secondaire 1 ^{er} cycle des enfants et adolescents	55
Tableau 22 : Proportions (en %) des enfants et adolescents scolarisés au primaire selon le retard scolaire par sexe et par milieu de résidence	58
Tableau 23 : Proportions (en %) des enfants et adolescents scolarisés au secondaire 1 ^{er} cycle selon le retard scolaire par sexe et par milieu de résidence.....	58
Tableau 24 : Proportions d'élèves absents (en %) par province, sexe et milieu de résidence, année scolaire 2010-2011	59
Tableau 25 : Proportions (en %) des absences selon le niveau et la classe.....	60
Tableau 26 : Durée moyenne d'absence en nombre de semaines par province selon le milieu	60
Tableau 27 : Profil de la population à risque d'abandonner (en %).....	62
Tableau 28 : Synthèse de l'ampleur des EADE selon les cinq dimensions	63
Tableau 29 : Structure (en %) des dépenses d'éducation par poste de dépenses (en USD) des ménages pour l'année 2010-2011, par province, milieu de résidence	84

Tableau 30 : Dépense moyenne d'éducation (en USD) des ménages pour l'année scolaire 2010-2011, par entité spatiale de résidence.....	86
Tableau 31 : Part des dépenses d'éducation dans le revenu annuel estimé des ménages (en USD) pour l'année 2010-2011, par milieu de résidence	87
Tableau 32 : Proportions (en %) des EADE d'âges du primaire et du secondaire en dehors de l'école impliqués dans le travail selon les caractéristiques de l'enfant et de leur ménage	90
Tableau 33 : Proportions (en %) d'enfants au travail d'âges du primaire et du secondaire impliqués statut scolaire, âge et sexe de l'enfant.....	91
Tableau 34 : Proportions (en %) d'enfants d'âges du primaire et du secondaire impliqués dans le travail par statut scolaire selon certaines caractéristiques du ménage	92
Tableau 35 : Répartition (en %) des écoles du pré-primaire, du primaire et du secondaire par province de 2006 à 2011	94
Tableau 36 : Ratio classe/écoles et ratio élèves/salles de classes du pré-primaire et du primaire par province de 2006 à 2011	94
Tableau 37 : Répartition (en %) des éducateurs, des enseignants du primaire et des enseignants du secondaire par province de 2006 à 2011	97
Tableau 38 : Répartition (en %) des enfants de 6-17 ans ayant un handicap selon le handicap	98
Tableau 39 : Répartition (en %) des enfants et des adolescents de 7-12 ans scolarisés au primaire en 2010-2011 selon la dotation en manuels scolaires par milieu de résidence et par sexe	100
Tableau 40 : Répartition (en %) des enfants et des adolescents de 7-12 ans scolarisés au primaire en 2010-2011 selon la dotation en manuels scolaires par province.....	101
Tableau 41 : Rapport entre les dépenses d'éducation des ménages et le budget de l'éducation (Montants en USD)	102
Tableau 42 : Principales politiques pour répondre aux défis des EADE	110
Tableau 43 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières socio-culturelles	111
Tableau 44 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières économiques.....	112
Tableau 45 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières liées à l'offre	113
Tableau 46 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières liées à la gestion et la gouvernance	114
Tableau 47 : Quelques stratégies ou actions visant les groupes vulnérables	115

Tableau A1 : Valeur r et répartition de l'échantillon EADE-RDC par strate.....	135
Tableau A2 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par âge (en %)	136
Tableau A3 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par âge et sexe (en %)	137
Tableau A4 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par âge et Milieu de résidence (en %).....	138
Tableau A5 : Distribution (en %) des enfants en âge scolaire selon le statut scolaire par province	139
Tableau A6 : Distribution (en %) des enfants et adolescents de 6-13 ans selon la typologie des EADE par sexe, milieu de résidence par dimension.....	140
Tableau A7 : Distribution (en %) des enfants de 5-17 ans en rupture familiale selon le statut scolaire par province.....	141
Tableau A8 : Répartition des effectifs d'enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques.....	142
Tableau A9 : Répartition des effectifs d'enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques.....	143
Tableau A10 : Statut scolaire (en %) des enfants de 5-17 ans par classe de revenu mensuel des ménages par milieu de résidence.....	144
Tableau A11 : Répartition (en %) des enfants et adolescents d'âge du primaire et du secondaire en dehors de l'école selon les classes de revenu mensuel des ménages par milieu de résidence.....	145
Tableau A12 : Répartition (en %) des enfants et adolescents d'âge du primaire et du secondaire en dehors de l'école selon le Statut familial de l'enfant par province.....	146
Tableau A13 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques	147
Tableau A14 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques	148
Tableau A15 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du secondaire (12-13 ans) en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques.....	149
Tableau A16 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du secondaire (12-13 ans) en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques.....	150
Tableau A17 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par sexe et par milieu de résidence	151
Tableau A18 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par province	151
Tableau A19 : Probabilités cumulées (en %) d'entrée à l'école par sexe et par milieu	152
Tableau A20 : Probabilités cumulées (en %) d'entrée à l'école par province.....	152
Tableau A21 : Répartition (en %) du statut scolaire des enfants et adolescents scolarisés au primaire selon le retard scolaire par classe du primaire par sexe et par milieu de résidence.....	153
Tableau A22 : Proportion (en %) des enfants et adolescents scolarisés au secondaire 1 ^{er} cycle selon le retard scolaire par classe du secondaire par sexe et par milieu de résidence	154
Tableau A23 : Répartition (en %) du statut scolaire des enfants et adolescents scolarisés au primaire par province et par sexe.....	155
Tableau A24 : Répartition (en %) de la population de 6-11 ans selon le statut d'exclusion par caractéristique	156
Tableau A25 : Répartition (en %) de la population de 12-17 ans selon le statut d'exclusion par caractéristiques.....	157
Tableau A26 : Modèles logistiques au niveau province (6-11 ans).....	158
Tableau A27 : Modèles logistiques au niveau province (12-17 ans).....	159
Tableau A28 : Hiérarchisation des variables selon le pouvoir explicatif du risque d'être en dehors de l'école au niveau des 6-11 ans et au niveau des 12-17 ans	160
Tableau A29 : Raisons d'arrêt ou d'abandon scolaire et raisons de non inscription à l'école des enfants de 6-11 ans et de 12-17 ans.....	161
Tableau A30 : Répartition (en %) des enfants âgés de 6-17 ans n'ayant jamais été à l'école et ceux déscolarisés selon les raisons de non inscription ou d'arrêt de scolarisation.....	162
Tableau A31 : Proportions (en %) des EADE d'âge du primaire et du secondaire en dehors de l'école impliqués dans le travail selon les caractéristiques de l'enfant et de leur ménage	163
Tableau A32 : Taux de couverture (en %) de l'EADE-RDC 2012 par province	164

Liste des graphiques

Graphique 1 : Illustration des cinq dimensions de l'exclusion (5DE)	22
Graphique 2 : Evolution de la proportion (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école selon la tranche d'âges	41
Graphique 3 : Carte des proportions (en %) et des effectifs des EADE de 5-17 ans par province, EADE-RDC 2012	43
Graphique 4 : Carte des proportions (en %) et des effectifs des EADE de 6-11 ans par province, EADE-RDC 2012	43
Graphique 5 : Evolution de la proportion (en %) des enfants de 5-17 ans en dehors de l'école par province	44
Graphique 6 : Proportion (en %) d'enfants de 5-17 ans en dehors de l'école par sexe et selon la province	45
Graphique 7 : Participation scolaire par âge et niveau d'études des enfants et adolescents de 5-17 ans en 2012 (en %).....	46
Graphique 8 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par sexe et par milieu de résidence.....	53
Graphique 9 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par sexe et par milieu de résidence.....	56
Graphique 10 : Probabilités cumulées (en %) d'entrée à l'école par sexe et par milieu de résidence..	57
Graphique 11 : Profil scolaire des enfants et adolescents de 5-17 ans en 2012 selon certaines caractéristiques (en %).....	63
Graphique 12 : Proportion (en %) d'EADE selon le statut d'orphelin et par groupe d'âge	72
Graphique 13 : Proportion (%) des EADE selon le niveau d'instruction du chef de ménage et par groupe d'âges des enfants.....	78
Graphique 14 : Distribution (en %) des classes de revenu par milieu de résidence.....	79
Graphique 15 : Distribution (en %) des classes de revenu par province.....	80
Graphique 16 : Proportions (en %) des enfants et des adolescents de 5-17 ans en dehors de l'école par revenu mensuel du ménage et par sexe.....	81
Graphique 17 : Proportions (en %) des enfants et des adolescents de 5-17 ans en dehors de l'école par revenu mensuel du ménage et par milieu de résidence.....	82
Graphique 18 : Profil scolaire et implication dans le travail des enfants et des adolescents de 6-13 ans en fonction de la définition du travail.....	88
Graphique 19 : Evolution de la proportion (en %) des salles de classe du primaire en bon état par province	95
Graphique 20 : Evolution de la proportion (en %) des salles de classe du secondaire en bon état par province	96
Graphique 21 : Proportion (en %) des enfants scolarisables (5-17 ans) en dehors de l'école selon la nature du handicap et par sexe.....	99
Graphique 22 : Proportion (en %) des enfants scolarisables (5-17 ans) en dehors de l'école selon la nature du handicap et par milieu de résidence.....	99
Graphique 23 : Proportion (en %) des EADE selon la distance à l'établissement le plus proche	101

Résumé

L'UNICEF et l'Institut de Statistique de l'UNESCO ont lancé en 2010 une initiative mondiale sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'École (EADE), en vue d'améliorer le système d'information statistique et d'analyser sur les EADE et examiner les facteurs d'exclusion de l'école. En RDC, cette étude sur les EADE a été réalisée en deux phases : la première phase a porté sur un état des lieux, ayant consisté en une revue documentaire des travaux existants sur l'éducation et l'analyse des sources de données secondaires (statistiques administratives et enquêtes auprès des ménages). Sur la base des enseignements tirés de cet état des lieux, la deuxième phase a consisté à la réalisation d'une enquête nationale spécifique sur la question des EADE. La recherche sur les EADE cherchait à répondre aux questions suivantes : « Combien sont les EADE ? » ; « Où sont-ils ? » ; « Qui sont-ils » ; « Pourquoi sont-ils en dehors de l'école ? » ; « Quels sont l'effectivité et l'impact des politiques et stratégies dans les secteurs de l'éducation et de la protection sociale ? » et « Quelles politiques et stratégies pour permettre la participation de tous les enfants et adolescents à l'école ? ».

Combien sont-ils ?

La proportion des 5-17 ans en dehors de l'école est estimée à 28,9 % par l'EADE 2012, soit en termes absolus, 7 375 875 enfants et adolescents. Parmi ces enfants en dehors de l'école, les filles représentent plus de la moitié soit 3 892 464 (52,7 %). C'est aussi chez les filles que l'ampleur du phénomène des enfants et adolescents en dehors de l'école est la plus forte : 31,7 % chez les filles contre 26,5 % chez les garçons. Cet effectif se décline ainsi qu'il suit en fonction des différents sous-groupes d'âges : 2 144 194 pour les 5 ans (78,8 % de la population de 5 ans) ; 3 509 252 pour les 6-11 ans (26,8 % de la population de 6-11 ans) ; 513 167 pour les 12-13 ans (représentant 13,1 % de la population de 12-13 ans) et 1 209 262 pour les 14-17 ans (représentant 21,2 % des 14-17 ans). C'est donc dans la tranche d'âge de la scolarisation obligatoire (6-11 ans) que l'effectif des EADE est le plus élevé, soit 47,6 % des EADE.

L'évolution de la proportion des enfants en dehors de l'école révèle que le phénomène est en baisse régulière depuis 2007, passant de 38,5 % en 2007 (EDS 2007), à 32,5 % en 2010 (MICS 2010) et 28,9 % en 2012 (EADE 2012). En cinq ans (2007-2012), la baisse relative de la proportion des EADE a été la plus importante dans la tranche d'âge des 12-13 ans (33,5 % de baisse), suivie de la tranche d'âges des 6-11 ans (31,5 %), de celle des 14-17 ans (27,6 %). Elle a été la plus faible chez les 5 ans (14,2 %).

Où sont-ils ?

La proportion d'EADE est plus forte en milieu rural (33,4 %) qu'en milieu urbain (20,0 %). En termes absolus, c'est aussi en milieu rural qu'on retrouve le plus grand nombre des EADE, soit 5 694 525 d'EADE en milieu rural contre 1 681 391 en milieu urbain.

L'analyse spatiale de l'ampleur du phénomène révèle que c'est au Nord Kivu qu'il y a proportionnellement plus d'enfants d'âges scolaires en dehors de l'école, soit 43,9 %, suivis du Katanga (34,8 %), du Kasaï occidental (32,4 %), de la province orientale (32,2 %), du Sud-Kivu (30,3 %) et du Kasaï oriental (29,3 %). En termes absolus, c'est le Katanga qui vient en tête avec 1 334 876 enfants de 5-17 ans en dehors de l'école, suivis de la Province orientale (1 039 858), du Nord Kivu (994 366) et de l'Equateur (726 194). C'est donc dans les provinces à forte production minière et celles où les conflits sont récurrents, que l'ampleur du phénomène est la plus forte.

Qui sont-ils ?

L'examen du profil des EADE montre :

- Que les enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école sont davantage dans les ménages à faible revenu (56,1 %).
- Que les EADE de 6-11 ans se retrouvent plus dans les ménages les plus pauvres (64,3 %) et dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (65,3 %).
- Les EADE de 12-13 ans sont davantage des filles (60,4 %), se retrouvent plus dans les ménages les plus pauvres (64,9 %) et dans les ménages dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction (46,5 %).
- Les EADE de 14-17 ans sont en majorité des filles (63,8 %), se retrouvent plus dans les ménages les plus pauvres (60,2 %) et dans les ménages dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction (50,8 %).

Par ailleurs, l'analyse du cumul des inégalités, révèle que pour les filles des ménages les plus pauvres, dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction et résidant en milieu rural, la proportion des EADE est 45,0 % contre 37,6 % pour les garçons dans la même situation. Ceci donne une idée de l'ampleur des efforts qu'il y aura à faire pour ramener tous les enfants et adolescents de la RDC à l'école.

Pourquoi sont-ils en dehors de l'école ?

Au niveau de la demande scolaire, les déterminants de l'exclusion scolaire sont d'ordres socio-culturels et économiques. En effet, les résultats des analyses révèlent des inégalités de genre dans l'éducation. Il ressort des analyses que si les efforts déployés par l'État et ses partenaires dans la scolarisation des enfants ces dernières années ont permis de réduire de façon significative les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles de nos jours, des inégalités de genre existent toujours au niveau secondaire, surtout en milieu rural en défaveur des filles. Les logiques matrimoniales familiales et les grossesses précoces expliquent en partie cette déperdition scolaire plus importante chez les filles aux âges du secondaire. Il ressort des résultats que la proportion de filles de 12-17 ans scolarisées et qui sont en union est de 0,08 %, alors que la proportion de filles de 12-17 en dehors de l'école qui sont en union au moment de l'enquête est de 9,0 %. Même si l'entrée en union peut intervenir après la sortie de l'école et peut ne pas être nécessairement la cause de l'abandon, cette forte proportion des filles EADE en union fait penser à un effet des mariages précoces comme cause de déperdition scolaire chez les filles. Par ailleurs, les chiffres sur les raisons d'abandon scolaire des filles révèlent que le mariage a été cité dans 6,3 % des cas et la grossesse citée dans 5,2 % des cas d'arrêt de scolarisation.

La survie des parents constitue aussi un des déterminants de la scolarisation des enfants. Quel que soit le milieu de résidence, le décès d'un parent ou des deux parents est un facteur d'exclusion scolaire. Ces résultats enregistrés dans les analyses quantitatives sont également confirmés dans les entretiens qualitatifs où certains acteurs soulignent la faible scolarisation des filles par rapport aux garçons au niveau secondaire et supérieur de l'enseignement, ainsi que les difficultés de scolarisation des orphelins.

Le confiage des enfants, une pratique courante en RDC, comme dans d'autres pays africains, est aussi un des déterminants de l'exclusion scolaire. Les enfants confiés (apparentés ou non au chef de ménage) ont un risque plus grand de se retrouver en dehors de l'école que les enfants biologiques du

chef de ménage. Les points de vue donnés par les acteurs (adultes, enfants et adolescents) sur la question, montrent que les enfants confiés sont souvent utilisés pour accomplir de multiples tâches dans leur ménage d'accueil, ce qui diminue leurs chances de scolarisation.

D'ailleurs, selon les propos des acteurs, le principe du respect de l'opinion de l'enfant est difficilement admis dans la société congolaise comme dans la plupart des sociétés africaines où seuls les adultes ont le droit de prendre des décisions. Cette perception des parents sur les droits des enfants constitue sans doute un facteur pouvant influencer sur la décision des parents à investir dans la scolarisation des enfants et donc accroître le risque d'exclusion scolaire.

Le capital éducatif des parents est aussi un des déterminants de la scolarisation des enfants. Les résultats des analyses quantitatives montrent que, quel que soit le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage est l'un des principaux déterminants de l'exclusion scolaire. Les enfants vivant dans les ménages où le chef a le niveau d'instruction secondaire ou plus, ont moins de risque de se retrouver en dehors de l'école que ceux dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction.

Sur le plan économique, le revenu du ménage détermine la fréquentation scolaire des enfants et des adolescents. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le faible revenu du ménage constitue une importante barrière à la scolarisation des enfants tant au niveau primaire que secondaire. La proportion d'EADE décroît de manière régulière et nette lorsque le revenu du ménage augmente : au niveau national, on passe d'une proportion d'EADE de 48,9 % dans les ménages à moins de 50 USD par mois, à 1,9 % dans les ménages à plus de 500 USD par mois. Les estimations faites par l'enquête EADE-RDC révèlent qu'un ménage en RDC a consacré en 2010-2011 plus du dixième (11,2 %) de son revenu annuel aux dépenses d'éducation des enfants. Cette barrière est la principale raison invoquée par les ménages pour justifier la non inscription à l'école ou l'abandon scolaire des enfants, elle est aussi confirmée par les propos des acteurs interviewés lors des entretiens qualitatifs.

La situation des groupes vulnérables restent encore préoccupante, puisqu'ils sont encore en grande majorité en dehors de l'école : 54,5 % des enfants et adolescents vivant avec un handicap ; 32,2 % des orphelins ; 36,6 % des enfants et adolescents dans les ménages les plus pauvres.

Au niveau de l'offre scolaire, bien qu'on note globalement une augmentation de l'offre scolaire ces dernières années à tous les niveaux de l'enseignement, il existe des disparités entre provinces et entre milieux urbain et rural quant à la disponibilité et à la répartition des infrastructures scolaires. Au niveau du pré-primaire, une grande part des écoles maternelles se trouve en milieu urbain principalement dans la ville province de Kinshasa. Au niveau du primaire et du secondaire, le nombre d'écoles a considérablement augmenté ces dernières années, mais les écoles primaires et surtout secondaires sont encore inégalement réparties entre les provinces. Pourtant les analyses montrent que la grande distance à l'école constitue un des principaux déterminants de l'exclusion scolaire en milieu rural. De plus, d'une manière générale, au niveau de l'ensemble du pays, à l'exception de quelques provinces, on note une dégradation de la qualité des infrastructures ces dernières années tant au niveau du primaire que du secondaire.

En ce qui concerne l'offre en personnel enseignant, la répartition des enseignants du primaire et du secondaire suit celle des écoles (c'est dans les provinces où il y a le plus d'écoles que l'on trouve le plus d'enseignants). Toutefois, cette offre scolaire est inadaptée aux besoins de certains groupes spécifiques tels que les enfants et adolescents vivant avec un handicap.

Au niveau politique, il s'agit notamment du faible financement de l'éducation par l'Etat, qui contraint les ménages à consacrer une part importante de leur revenu annuel aux dépenses d'éducation (14 % en milieu urbain et 7 % en milieu rural), et aussi de la faiblesse de la capacité institutionnelle et

humaine du secteur de l'éducation. Ce problème de capacité institutionnelle et humaine se pose au niveau du fonctionnement des comités de gestion des écoles, au niveau de la gestion des ressources humaines et au niveau de la coordination et du pilotage du système éducatif. Globalement les acteurs soulignent un dysfonctionnement des comités de gestion (faible capacité de gestion, manque de concertation et de transparence dans la gestion des fonds), et une faible communication entre les différents acteurs. Pourtant, la réussite des politiques et stratégies éducatives nécessite une bonne coordination des actions et une réelle concertation entre les différents acteurs du système éducatif.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines du secteur de l'éducation, les acteurs soulignent plusieurs difficultés. Il s'agit notamment de l'insuffisance et de l'irrégularité des salaires des enseignants, de l'absence d'un système de retraite pour les enseignants, du manque de formation de certains enseignants, du non renouvellement du personnel enseignant, etc. Ces difficultés ont certainement des effets néfastes sur la qualité de l'enseignement et contribuent à l'exclusion scolaire des enfants.

Quelles politiques et stratégies ?

A la suite des barrières et goulots d'étranglement identifiés, des politiques, et stratégies sont proposées en vue d'éliminer les barrières à la scolarisation des enfants et adolescents en dehors de l'école. Au niveau socio-culturel, un certain nombre de stratégies ou d'actions ont été proposées pour répondre aux problèmes des représentations sociales défavorables aux filles, aux mariages et grossesses précoces, aux perceptions sur les droits et la place de l'enfant dans la société congolaise, aux effets parfois néfastes du confiage des enfants et aux perceptions des communautés sur les potentialités économiques de leur environnement de vie. En ce qui concerne la scolarisation des filles, il est proposé d'intensifier les campagnes de sensibilisation, pour la scolarisation des filles, particulièrement au niveau du secondaire, de mettre en place des programmes d'octroi de bourses et envisager comme cela a été expérimenté ailleurs, des dotations incitatives aux ménages. Pour éliminer le phénomène des mariages précoces, il est suggéré de faire appliquer la législation en matière d'âge légal au mariage et pour les grossesses précoces, d'intensifier les cours d'éducation en santé sexuelle et reproductive.

En ce qui concerne le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation des parents et des perceptions sur les droits des enfants, il est suggéré de mettre en place des campagnes de sensibilisation orientées vers les chefs de ménage non instruits/non alphabétisés, et de renforcer les programmes d'alphabétisation, les capacités socio-économiques des jeunes et des adultes, et augmenter la connaissance des acteurs sur les lois relatives à la protection et au droit de l'enfant.

Pour ce qui est des effets néfastes du confiage, il est proposé de développer les programmes d'éducation parentale afin de rappeler aux parents leurs obligations envers leurs enfants. Enfin, pour accroître les capacités et les ressources des communautés, il est proposé de mettre en place des approches multisectorielles pour renforcer les capacités institutionnelles et communautaires d'autonomisation en matière de mobilisation de ressources financières pour amener les populations vulnérables à réaliser leurs potentialités économiques dans leur environnement immédiat.

Au niveau des barrières économiques, le rôle important joué par la pauvreté comme barrière à la scolarisation des enfants conduit à réaffirmer l'urgence qu'il y a d'accélérer et de rendre effective la réduction des frais scolaires. En ce qui concerne le travail des enfants, particulièrement le travail dangereux, il s'agira de renforcer les lois sur la protection et les droits des enfants et adolescents et renforcer les programmes d'éducation parentale.

Au niveau de l'offre, ressort la nécessité d'accroître substantiellement les infrastructures, d'accroître en nombre et en qualité le personnel enseignant (particulièrement la proportion des femmes

enseignantes pour accroître la rétention des filles à l'école), améliorer de manière substantielle la rémunération des enseignants tout en leur assurant un plan de carrière adéquat, mettre en place des approches pédagogiques spécifiques pour chaque catégorie d'enfant vivant avec un handicap, renforcer les initiatives tendant à rendre possible la scolarisation des enfants de la rue et renforcer les initiatives tendant à permettre la scolarisation des enfants dans les sites d'orpaillage.

Au plan politique et de la gouvernance, il est proposé d'accroître de manière substantielle les ressources de l'Etat allouées à l'éducation, de développer un partenariat Etat/privé, avec des fora annuels en vue de prévenir de l'exploitation économique des enfants et des jeunes, d'instituer un « fonds de compensation communautaire » dans les zones à forte production industrielle, d'étudier les options possibles pour une augmentation progressive de la participation à l'enseignement secondaire pour les filles et les garçons, d'améliorer le système de pilotage (communication entre acteurs au niveau central mais aussi entre niveau central et niveau local), de mettre en place des mécanismes au niveau provincial en vue d'une sensibilisation et d'information sur les potentialités économiques et intellectuelles des provinces.

I. Introduction

Les rapports sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de ces dernières années révèlent que l'un des objectifs pour lesquels des progrès notables ont été observés dans les pays en développement et notamment en Afrique est l'objectif 2, celui de la réalisation de l'éducation primaire universelle. Toutefois, malgré ces progrès, plusieurs enfants et adolescents, notamment des couches sociales les plus vulnérables et des zones rurales demeurent encore en dehors du système éducatif. Or, au fur et à mesure que les pays s'acheminent vers l'atteinte des objectifs de l'EPT, plus les efforts à déployer pour atteindre les exclus du système éducatif seront importants.

Le rapport mondial de suivi de l'EPT de 2012 révèle, sur la base de l'Indice de Développement de l'Éducation (indice composite des progrès de l'EPT), que sur les 20 pays qui sont à la traîne (IDE < 0,80), 12 sont situés en Afrique subsaharienne (UNESCO, 2012). Au-delà de cette situation d'ensemble du continent africain, les niveaux de scolarisation révèlent des disparités non seulement d'un pays à un autre, mais aussi à l'intérieur d'un même pays, entre zones géographiques, d'une part et entre différentes catégories sociales, d'autre part. L'objectif 2 du Cadre d'action du Forum de Dakar met en exergue la nécessité d'accorder un intérêt croissant aux groupes vulnérables ou marginalisés, notamment de " faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme " (UNESCO, 2000, p. 15). En vue de répondre à ces défis et réaliser le droit à l'éducation pour tous les enfants, l'UNICEF et l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), ont lancé en début 2010 une initiative mondiale sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'École (EADE), dans laquelle 26 pays sont engagés. L'objectif de cette initiative est d'améliorer le système d'information statistique et d'analyse sur les EADE et examiner les facteurs d'exclusion de l'école ainsi que les politiques d'amélioration de la participation scolaire.

En RDC, l'étude sur les EADE est menée sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (Min-EPSP), avec le soutien financier de DFID et de l'UNICEF, l'appui technique de l'ISU/UNESCO et de l'UNICEF, et l'exécution technique de l'ISSP/Université de Ouagadougou. L'étude s'est réalisée en deux phases : la première phase a porté sur l'état des lieux (MEPSP-UNICEF-ISSP, 2011) qui a consisté en une revue documentaire des travaux existants sur la question et l'analyse des sources de données secondaires (statistiques administratives et enquêtes auprès des ménages), et qui a abouti à la production d'un rapport en juillet 2011. Tirant les leçons de cet état des lieux, la deuxième phase a consisté à la réalisation d'une enquête nationale spécifique sur la question des EADE.

Le présent rapport final de recherche sur les EADE en RDC présente les résultats de l'enquête nationale spécifique sur les EADE, tout en répondant aux questions de recherche suivantes : « Combien sont les EADE ? » ; « Où sont-ils ? » ; « Qui sont-ils » ; « Pourquoi sont-ils en dehors de l'école ? » ; « Quels sont l'effectivité et l'impact des politiques et stratégies dans les secteurs de l'éducation et de la protection sociale ? ».

S'articulant autour de ces questions de recherche, le rapport est structuré en cinq (5) chapitres :

- Chapitre 1 (Introduction) : présente successivement le contexte du pays, le système éducatif et les aspects méthodologiques de l'étude;
- Chapitre 2 (Profil des enfants et adolescents en dehors de l'école) : rappelle tout d'abord quelques chiffres globaux sur la population enquêtée, présente ensuite le profil scolaire des enfants et adolescents et fait ensuite une description des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des EADE par rapport aux cinq (5) dimensions de l'exclusion;

- Chapitre 3 (Barrières et goulots d'étranglement) : présente les principaux facteurs, tant du côté de l'offre que de la demande, qui contribuent à exclure les enfants du système éducatif, ainsi que tous les apports de l'enquête qualitative quant aux opinions et perceptions sur les inégalités en matière d'éducation ainsi que les causes de non scolarisation des enfants ;
- Chapitre 4 (Politiques et stratégies) : présente quelques éléments de réflexion en termes d'implications politiques pour surmonter les obstacles à la scolarisation de tous les enfants et adolescents;
- Chapitre 5 (Conclusion) : reprends les principaux résultats de la recherche ainsi que ses implications politiques.

1.1 Contexte de la RDC

1.1.1 *Situation socio-économique et politique*

Depuis la fin des années 70, l'économie de la RDC connaît une crise multiforme qui s'est amplifiée au début des années 90 avec l'instabilité politique du pays. Par exemple, entre 1990 et 2000, le PIB a enregistré une baisse cumulée de plus de 43%. Cette situation a entraîné une baisse de près de 60% du revenu national moyen par tête. Malgré les importantes ressources naturelles dont dispose le pays, l'incidence de la pauvreté reste énorme, comme l'indiquent les analyses effectuées dans le cadre du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) publié en 2006 et dans d'autres travaux recourant notamment aux données de l'enquête 1-2-3 de 2004-2005 (Banque Mondiale, 2006 ; Moumimi, 2010) : l'incidence de la pauvreté (proportion de personnes en dessous du seuil de pauvreté) en 2005 est estimée à 69,2 % au niveau national, et est plus forte en milieu rural (71,7 %) qu'en milieu urbain (58,3 %) (Moumimi, 2010, p. 12).

La RDC se classe ainsi parmi les pays les plus pauvres du monde avec un PIB par tête d'environ 120 dollars USD, soit six fois inférieur à la moyenne africaine (RDC, 2009). Cette situation est aggravée par le poids de la dette extérieure, qui en dépit de l'assistance obtenue dans le cadre de l'initiative PPTE, reste un fardeau pour les finances publiques ainsi que pour la balance des paiements. Par exemple, en 2007, l'encours de la dette extérieure était évalué à plus de 10 millions de dollars USD et son service représentait 6,9 % des exportations et 12,9 % des recettes fiscales, soit 480 millions de dollars USD. Au cours de la période 2002-08, la croissance et l'inflation ont augmenté respectivement de 6 % et de 15,9 % par an (RDC, 2010).

Toutefois, la reprise de la coopération avec l'appui des partenaires extérieurs (FMI, BM, UE, BAD) et les efforts mis en œuvre par le gouvernement en vue d'instaurer la démocratie et la paix dans le pays, ont permis une reprise de l'économie. Mais, bien qu'importants, les résultats restent insuffisants et précaires au regard des défis énormes qui se posent et en raison des potentialités en ressources nationales dont dispose la RDC.

La situation économique du pays a, de toute évidence, des effets négatifs sur le développement du système éducatif en général. Cela a entraîné notamment la stagnation, voire l'amenuisement des ressources allouées à l'éducation pourtant indispensables pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques pour le développement du secteur éducatif de la RDC. On peut toutefois noter un signe positif en termes de mobilisation de ressources qui devrait profiter aux secteurs sociaux, notamment l'éducation : en effet, les progrès économiques récents (croissance du PIB de plus de 7 % en 2010 et du taux d'inflation en dessous des 10 %), et l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur

des pays pauvres très endettés (PPTE) ont eu pour résultat un allègement de la dette du pays de 12,3 milliards de dollars par les conseils d'administration du FMI et de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale à la mi-2010¹.

1.1.2 Contexte démographique

a) Les sources de données sur la population

Les sources de données classiques sur la population sont les recensements généraux de la population, les enquêtes socio-démographiques et l'état civil. Le recensement général de la population est une source exhaustive d'information sur la population, permettant de produire des indicateurs socio-démographiques et économiques à des niveaux géographiques très fins. Toutefois, contrairement à plusieurs pays africains qui comptent de nos jours plusieurs recensements généraux de la population, la RDC n'en a réalisé qu'un seul datant de 1984. Les résultats de projections utilisés dans la planification des besoins sociaux, notamment celles des Nations Unies et de l'Institut National de la Statistique (INS) partent des données du recensement de 1984. Bien que très utiles, elles sont aussi sujettes à caution dans la mesure où toute projection est basée sur des hypothèses qu'il faut d'ailleurs réviser périodiquement à la lueur des résultats des enquêtes démographiques.

L'état civil n'est pas non plus de nos jours une source de données fiable, contrairement à la période coloniale. A cette époque, l'état civil et le registre de population fonctionnaient assez bien et étaient mis à jour (Ngondo, 2001 ; Metela, 2010). Comme dans beaucoup de pays africains, l'état civil reste peu développé et sa couverture se limite essentiellement au milieu urbain.

Ce sont surtout les enquêtes auprès des ménages qui fournissent régulièrement des données sur la population. On peut citer, entre autres, les enquêtes MICS (1995, 2001 et 2010), l'EDS (2007) et l'enquête 1-2-3 (2004-2005). Toutefois, ces sources d'informations ne permettent pas souvent de calculer des indicateurs au niveau des petites entités administratives, afin de mettre en évidence leurs spécificités. En revanche, diverses enquêtes sociodémographiques très localisées (monographies) sont réalisées, mais leur portée étant limitée, elles ne peuvent être généralisées à l'ensemble du pays.

Enfin, la diversité des sources de données sur la population explique la multiplicité et la discordance des indicateurs socio-démographiques se référant à une même période.

b) Caractéristiques de la population congolaise

Le manque de données de recensement récent, rend difficile l'estimation de la population congolaise. Aussi, l'estimation de la population varie selon les sources entre 64 et 68 millions d'habitants pour les années 2009 et 2010 : 67 millions d'habitants en 2009 selon le Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida de la RDC (PNMLS, 2009) ; 64,420 millions d'habitants en 2010 d'après le Ministère de la Santé Publique et 67,827 millions d'habitants en 2010 d'après OIM-RDC. La population serait passée de 13,5 millions en 1958 à 30,7 millions d'habitants en 1984. En 2007, l'Institut National de la Statistique (INS) cité par EDS-RDC de 2007 l'estimait à 65,8 millions d'habitants, avec près de 8 millions dans la seule ville de Kinshasa, la capitale du pays. Quant au taux d'accroissement naturel de la population, il est estimé à 3,5 % pour la période 2005-2010 (UNDP, 2009).

Si l'on s'en tient à l'hypothèse moyenne des projections des Nations Unies, qui est l'une des sources les plus utilisées, la population congolaise est estimée à 69 781 411 d'habitants en 2012 avec un taux d'accroissement annuel de la population de 2,7 % entre 2009 et 2010. Cette forte dynamique

¹ Cf. dossier spécial sur la RDC dans Afrique magazine (AM) de juillet 2011 (p. 90-91).

démographique si elle restait constante, entraînerait un doublement de la population congolaise tous les 26 ans.

1.1.3 Le système éducatif congolais : politique et stratégies éducatives

a) Structuration actuelle du système éducatif

En RDC, le système éducatif est administré par trois ministères : le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) et le Ministère des Affaires Sociales (MAS). Toutefois, d'autres ministères tels que les ministères de la Recherche scientifique, de l'emploi et de prévoyance sociale, de la santé et de la jeunesse et des sports sont également impliqués dans le système éducatif à travers certaines activités.

Au niveau central chaque ministère est géré par un ministre nommé par le Président de la République et au niveau provincial, par un ministre provincial nommé par le Gouverneur. L'ensemble des services administratifs et pédagogiques est sous la direction d'un Secrétariat Général (SG) qui exécute la politique du Gouvernement en matière d'éducation (Banque Mondiale, 2005).

Le ministère de l'EPSP est divisé en 30 provinces éducationnelles. Le ministère est représenté dans les provinces par des divisions provinciales (PROVED) et sous-provinciales (Sous-PROVED). Au niveau provincial, le Ministre de l'EPSP est donc représenté par le chef de division provinciale qui est lui aussi représenté par les chefs de sous-division au niveau sous-provincial. L'EPSP comporte trois niveaux d'enseignement : pré-primaire (CITE 0²), primaire (CITE 1) et secondaire (CITE 2 et 3). Le pré-primaire, organisé en un cycle de trois ans, est facultatif. Il est géré en grande partie par le secteur privé et accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans. Le niveau d'enseignement primaire dure 6 ans et concerne les enfants âgés de 6 à 11 ans. Le niveau d'enseignement secondaire comprend 4 cycles : (i) le cycle long (humanités) d'une durée de 6 ans qui donne accès aux études supérieures et universitaires, est subdivisé en deux sous-cycles, un premier cycle de 2 ans pour les enfants de 12-13 ans (CITE 2) et le second cycle concerne les enfants de 14-17 ans (CITE 3); (ii) le cycle Spécialisation Professionnelle (CSP) qui dure 1 ou 2 ans ; (iii) le cycle des Arts et Métiers d'une durée de 1 à 3 ans et (iv) le cycle Professionnel d'une durée de 4 à 5 ans (RDC, 2010).

L'enseignement supérieur comporte un premier cycle de trois ans (CITE 5) et un second de deux à trois ans selon les filières (CITE 6). Trois types d'enseignement supérieur sont offerts : l'enseignement supérieur universitaire, l'enseignement supérieur pédagogique et l'enseignement supérieur technique.

Le Ministère des Affaires Sociales (MAS) est chargé de l'éducation non-formelle, notamment le rattrapage scolaire, l'alphabétisation des jeunes et des adultes, l'apprentissage professionnel et l'éducation permanente des adultes.

D'autres acteurs, notamment les parents, interviennent également dans le système éducatif congolais. En effet, les parents constituent un des acteurs majeurs de l'administration du système scolaire congolais. Ils sont représentés par des comités de parents dans les écoles et les coordinations. Ces associations ont pour rôle d'inciter les parents à scolariser leurs enfants et à coopérer à la gestion des écoles.

² Des détails peuvent être obtenus sur la correspondance des cycles en RDC avec la classification internationale type de l'éducation sur le site de l'UIS :

<http://www.uis.unesco.org/Education/ISCEDMappings/Pages/defaultFR.aspx?SPSLanguage=FR>.

Sur le plan organisationnel, on dénombre quatre catégories d'écoles en RDC : (i) Les écoles directement sous le contrôle de l'État; (ii) Les écoles des réseaux, généralement confessionnels, en convention avec l'État, dites conventionnées; (iii) les écoles privées agréées par l'État; et (iv) les écoles privées non agréées par l'État. Les deux premiers types d'écoles sont qualifiés d'écoles publiques et les autres d'écoles privées (RDC, 2010).

b) Politique actuelle

Une stratégie pour le développement du sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel a été adoptée par le Gouvernement en mars 2010. Dans l'attente de la finalisation de la stratégie globale du secteur de l'éducation³, le MEPSP a élaboré un Plan intérimaire de l'Education (PIE) pour la période 2012-2014. Celui-ci a pour objectifs :

- l'accroissement de l'accès et de l'accessibilité à l'enseignement primaire ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des apprentissages scolaires ;
- le renforcement de la gouvernance ;

Pour atteindre ces objectifs, le PIE est structuré en dix (10) programmes dont :

- trois (3) programmes visant l'accroissement et l'amélioration de l'offre et de la demande d'éducation (faciliter l'accès au préscolaire, alléger la charge financière des ménages par la prise en charge des frais scolaires par l'Etat, construire et réhabiliter les établissements scolaires) ;
- quatre (4) visent l'amélioration de la qualité des apprentissages et de la pertinence de l'enseignement (à travers, entre autres, la refondation de la formation initiale et continue des enseignants, la dotation des écoles en supports et matériels pédagogiques...);
- trois (3) programmes visent le renforcement des capacités et acteurs du système éducatif.

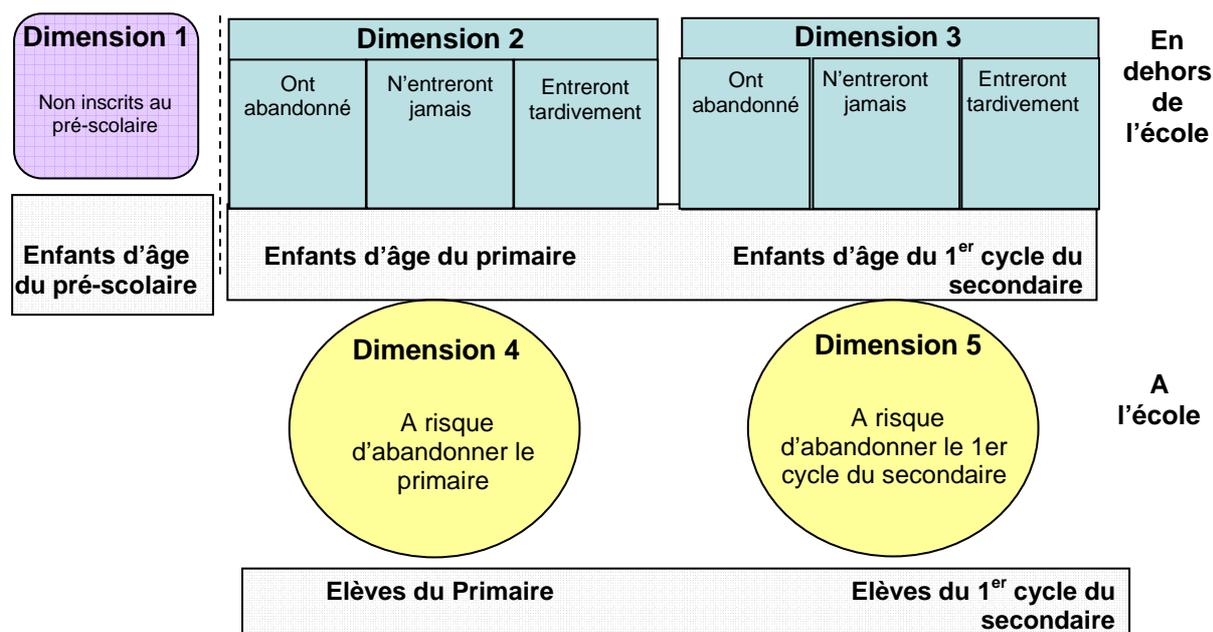
1.2 Approche globale de l'analyse des enfants et adolescents en dehors de l'école : les cinq dimensions de l'exclusion

Sur la base de la définition des EADE (UNICEF et UIS, 2010), la recherche se fait autour des cinq dimensions de l'exclusion qui comprend deux grands groupes d'enfants (graphique 1). Les enfants d'âge scolaire en dehors de l'école (dimensions 1, 2 et 3) et les enfants à l'école mais présentant un grand risque d'abandonner (dimensions 4 et 5). Ces différentes dimensions sont définies ainsi qu'il suit :

- Dimension 1 : les enfants d'âge scolaire pré-primaire qui ne sont pas scolarisés en pré primaire ou primaire;
- Dimension 2 : les enfants d'âge scolaire primaire qui ne sont pas scolarisés ni au primaire ni à un degré supérieur;
- Dimension 3 : les enfants d'âge scolaire du 1^{er} cycle du secondaire qui ne sont pas scolarisés ni au primaire, ni au secondaire, ni à un degré supérieur
- Dimension 4 : les enfants scolarisés au primaire mais qui risquent d'abandonner;
- Dimension 5 : les enfants scolarisés au 1^{er} cycle du secondaire et qui risquent d'abandonner.

³ Les deux autres ministères intervenant dans le secteur de l'éducation, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU) et le Ministère des Affaires Sociales (MAS) poursuivent le processus de finalisation de leurs stratégies sous-sectorielles.

Graphique 1 : Illustration des cinq dimensions de l'exclusion (5DE)



Source : UNICEF et UIS (2011)

L'étude sur les enfants et adolescents a voulu aller au-delà des tranches conventionnelles du Cadre conceptuel et méthodologique (CMF), comme convenu à l'atelier national méthodologique. Étant donné que la tranche d'âge officiel pour le pré-primaire est de 3-5 ans en RDC, tout en sortant les résultats pour les 5 ans (comme dans le CMF), l'étude EADE-RDC donne également les chiffres de l'exclusion pour les 3-5 ans. Par ailleurs, l'EADE-RDC donne en plus des résultats de la dimension 3 (1^{er} cycle du secondaire), des résultats de l'exclusion scolaire pour les enfants d'âge du second cycle du secondaire (14-17 ans).

1.3 Méthodologie de l'enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école

1.3.1 Spécificités et apports de l'enquête EADE

Tirant les enseignements de l'état des lieux, notamment l'exploitation des enquêtes auprès des ménages et des autres rapports et études, l'étude EADE a réalisé des collectes de données spécifiques tout en prenant en compte des questions très peu ou pas du tout abordées dans les sources de données existantes. Dans le volet quantitatif, trois collectes ont été réalisées : une enquête auprès des ménages, un recensement des enfants de la rue et un recensement des structures d'accueil des enfants et adolescents.

a) Enquête auprès des ménages

Le questionnaire « ménage » a permis d'enregistrer tous les membres du ménage avec certaines de leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques : lien de parenté avec le chef de ménage, sexe, âge, situation de résidence, niveau d'instruction, activité économique, etc. Le but premier du questionnaire ménage était de fournir les informations permettant de déterminer les populations de référence pour le calcul des taux dans le domaine éducatif (scolarisation, fréquentation scolaire, etc.), et d'identifier les enfants de 3-5 ans et de 6-17 ans éligibles pour les interviews individuelles.

Le questionnaire ménage contenait également des informations relatives aux conditions de vie du ménage, notamment les caractéristiques de l'habitat, la possession de biens durables et non durables, la production agricole, le revenu du ménage, les dépenses d'éducation et la situation des enfants du ménage vivant ailleurs.

Les questionnaires « enfant de 3-5 ans » et « enfant de 6-17 ans » ont été utilisés pour enregistrer les informations concernant chaque catégorie d'enfants. Ils comprenaient, chacun, les trois sections suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques de l'enfant ;
- Éducation ;
- Travail des enfants.

Le questionnaire des 3-5 ans était adressé à un des parents de l'enfant ou une personne de référence, tandis que celui des 6-17 ans était administré à l'enfant ou l'adolescent lui-même.

b) Recensement des enfants dans les structures d'accueil

Une « fiche structure » a été élaborée en vue du recensement des institutions d'accueil des enfants et adolescents. Elle comprenait en plus des informations sur l'identification de la structure, la liste exhaustive des personnes qui résident dans la structure avec leurs caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge et lieu de naissance), l'information sur leur statut scolaire et sur la survie des parents ainsi que l'existence ou pas de contacts avec les parents biologiques (s'ils sont en vie) ou d'autres parents.

c) Recensement des enfants de la rue

Pour les enfants ou adolescents vivant dans la rue, une « fiche enfant de la rue » a été élaborée. Elle comprenait les informations sur la localisation géographique du site, les caractéristiques socio-démographiques des enfants recensés sur le site (sexe, âge et lieu de naissance), sur leur statut scolaire et sur la survie des parents ainsi que l'existence ou pas de contacts avec les parents biologiques (s'ils sont en vie) ou d'autres parents, et s'il leur arrive de fréquenter une structure d'accueil tout en étant dans la rue.

1.3.2 Définition de quelques principaux concepts

a) Travail des enfants

La définition du travail des enfants est généralement complexe. Cette complexité est en rapport avec les fondements mêmes du travail des enfants qui sont de natures diverses : fondements culturels (Erny, 1972 ; Schlemmer, 1996, Salazar, 1998) mais aussi fondements économiques en rapport avec le mode de production (Kamuzora, 1984 ; Meillassoux, 1992) ou en rapport avec la pauvreté (Brisset, 2000 ; Unicef, 1997). Mais entre le travail *socialisateur* et le travail économique de l'enfant, la frontière n'est pas toujours distincte, comme entre le travail économique et les pires formes du travail des enfants.

Deux définitions du travail seront considérées ici pour mettre en évidence comment le choix d'une définition donnée influe sur l'ampleur de la participation des EADE au travail :

- la première définition est celle d'une acception générale du travail des enfants, au sens d'« activité économique », c'est-à-dire l'ensemble des activités productives menées par les

enfants que celles-ci soient marchandes ou non (Diallo, 2006) ;

- la deuxième définition est celle de UCW (Understanding Children's Work) utilisée dans le cadre de la méthodologie de l'Initiative mondiale sur les EADE (ISU-UNESCO et UNICEF, 2010) qui définit le travail des enfants en termes de nombre d'heures de travail économique effectué par l'enfant au cours de la période de référence. Cette définition est une opérationnalisation de la définition adoptée lors de la 18^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail en 2008 (ILO, 2009).

b) Ménage et Chef de ménage

Un *ménage* (ordinaire) est un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de ménage". Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou dans la même concession. Elles prennent le plus souvent leurs repas ensemble et partagent les dépenses courantes du ménage.

Le *chef de ménage* est la personne responsable de l'entretien ou de la prise en charge du ménage.

c) Enfant du ménage et enfant vivant ailleurs

L'importance des réseaux de solidarités familiales en Afrique implique généralement que l'investissement des parents et des familles dans l'éducation va au-delà des propres enfants biologiques du couple et s'étend bien souvent à d'autres enfants et adolescents de la parentèle. Aussi, se limiter aux seuls enfants résidant dans le ménage que ce soit en termes de niveau de scolarisation ou en termes d'investissement économique peut biaiser l'estimation de l'ampleur de la contribution des ménages à la scolarisation des enfants.

Par *enfant du ménage* nous entendons deux catégories d'enfants : (i) les enfants résidant dans le ménage au moment de l'enquête, incluant les propres enfants biologiques du chef de ménage et de son (ou ses) conjoint(s) et les autres enfants (apparentés ou non) ; (ii) les enfants biologiques du chef de ménage et de son (ou ses) conjoint(s) vivant ailleurs.

Par *enfant vivant ailleurs*, nous entendons deux groupes d'enfants : (i) les enfants biologiques du chef de ménage et de son (ou ses) conjoint(s) vivant ailleurs (qui sont aussi des enfants du ménage) et (ii) les autres enfants autres que les enfants biologiques du chef de ménage et de son (ou ses) conjoint(s) vivant ailleurs et dont le ménage contribue au financement de la scolarisation.

d) Pauvreté

La pauvreté est une « privation prononcée de bien-être » (“pronounced deprivation in well-being”) (World Bank, 2001, p. 15). La *privation* pouvant relever de divers aspects de la vie humaine (revenu, alimentation, logement, santé, éducation, etc.), la pauvreté est un phénomène résolument *multidimensionnel*, recouvrant aussi bien la *privation matérielle* ou *pauvreté monétaire* (income poverty) que la pauvreté non monétaire, notamment les *besoins essentiels non satisfaits* (approche B.E.N.S) et la question des capacités (“capabilities”) introduite par Amartya Sen (1992).

Quelle que soit leur diversité, toutes les définitions de la pauvreté peuvent être regroupées (Hagenaars et De Vos, 1988, p. 212), en trois catégories : i) la *pauvreté absolue* (la pauvreté c'est avoir en deçà d'un minimum absolu défini ; ii) la *pauvreté relative* (la pauvreté c'est avoir moins que les autres dans la société), et iii) la *pauvreté subjective* (la pauvreté c'est estimer qu'on n'a pas assez pour survivre).

L'un des objectifs de la recherche EADE est d'examiner l'effet du revenu sur les risques d'exclusion des enfants et adolescents du système éducatif. Par conséquent, c'est l'effet de la pauvreté monétaire que nous cherchons à capter. Compte tenu de la difficulté de collecter des informations sur les dépenses de consommation dans une enquête comme celle-là ayant plusieurs autres objectifs (pour des raisons de temps et de dispositifs) ou sur le revenu exact du ménage (réticence à donner son revenu exact), l'enquête EADE a demandé aux ménages de se situer par rapport à des classes de revenu mensuel déjà prédéfinies (« moins de 50 USD », « 50 à 100 USD », « 101 à 200 USD », « 201 à 500 USD », « 501 à 1000 USD » et « Plus de 1000 USD »).

1.3.3 Eléments sur l'échantillonnage

a) L'échantillonnage des données quantitatives

- Enquête sur les enfants et adolescents vivant dans les ménages :

La procédure d'échantillonnage suivie dans l'enquête EADE-RDC 2012, suit celle adoptée par les autres enquêtes nationales passées, notamment l'EDS 2007 et le MICS 2010.

Plan de sondage

Le processus d'échantillonnage mis en œuvre est présenté suivant les éléments suivants : la nature de l'enquête, le champ d'investigation, les niveaux de stratification, les unités de sondage, la base de sondage, le mode de tirage, le calcul de la taille de l'échantillon. Ce plan de sondage concerne l'échantillon des enfants vivant dans les ménages.

Nature d'enquête et champ

C'est un sondage par grappe stratifiée et à plusieurs degrés. Elle couvre toutes les 11 provinces du pays. Tous les ménages ordinaires résidant sur l'ensemble du territoire national sont concernés à l'exception des ménages collectifs et ceux du corps diplomatique.

La stratification

Chacune des 10 provinces a été découpée en trois strates qui sont le milieu rural, les villes statutaires et les cités. La ville-province de Kinshasa a été découpée en 4 strates correspondant aux 4 anciens districts. On aboutit ainsi à un total de 34 strates. Le tirage des unités de sondage s'est fait de façon indépendante dans chaque strate.

Les unités de sondages

Les unités de sondages sont définies comme suit :

- a) Dans la strate des villes statutaires :
 - Au 1er degré (unité primaire) = le quartier
 - Au 2è degré (unité secondaire) = le ménage
- b) Dans la strate des cités :
 - Au 1er degré (unité primaire) = la cité
 - Au 2è degré (unité secondaire) = le quartier
 - Au 3è degré (unité tertiaire) = le ménage
- c) Dans la strate rurale :
 - Au 1^{er} degré (unité primaire) = le secteur/la chefferie
 - Au 2è degré (unité secondaire) = le village
 - Au 3è degré (unité tertiaire) = le ménage

La base de sondage

Les recensements sont en général utilisés en Afrique comme base de sondage pour atteindre les ménages et les individus dans les ZD (zone de dénombrement) ou SE (Secteur d'énumération). En RDC, les unités les plus fines dont on dispose d'une base de sondage sont les chefferies/secteurs en milieu rural, et les quartiers/cités en milieu urbain. Ces unités ont constitué notre base de sondage. Cette liste (base de sondage) a été mise à jour en 2010 pour les besoins du MICS 2010.

Mode de tirage

Les unités (quartiers ou cités ou secteurs/chefferies, segments), sont tirées avec des probabilités proportionnelles à la taille (effectifs de population) tandis que les ménages ont été sélectionnés par un tirage systématique à probabilités égales. Quand un village ou un quartier est tiré, on procède à un dénombrement des ménages. Si le nombre de ménages compté est inférieur ou égal à 500, on tire les 30 ménages. Par contre, si le nombre de ménages comptés est supérieur à 500 on procède à la segmentation qui est un découpage en des segments d'environ 300 ménages. On tire ensuite un segment et dans ce segment on tire les 30 ménages. Pour plus de détails sur le mode de tirage, voir l'annexe 5 sur l'échantillonnage.

Taille d'échantillon et précision

La taille de l'échantillon a été estimée de telle sorte qu'elle puisse permettre d'assurer une représentativité de l'indicateur clef (proportion des enfants et adolescents en dehors de l'école) au niveau de la catégorie d'âge ayant la plus faible importance en termes d'effectif, donc les 12-13 ans. Aussi en assurant la représentativité au niveau de ce groupe d'âge, la représentativité est alors assurée au niveau des autres groupes d'âges plus importants en effectif à savoir : les 3-5 ans ; les 6-11 ans ; les 14-17 ans. Cette représentativité est aussi assurée au niveau de l'urbain et du rural de chaque province pour les 6-11 ans et les 14-17 ans. Pour les groupes d'âges 3-5 ans et 12-13 ans, la représentativité n'est assurée qu'au niveau province. L'urbain/rural n'est assuré qu'au niveau national. La distinction entre villes statutaires et cités au niveau des indicateurs n'est assurée avec une bonne précision qu'au niveau national. La formule utilisée pour le calcul de la taille de l'échantillon est la suivante :

$$n = \frac{z^2 r(1-r) * deff * (1+t)}{\epsilon^2 * (p * n_h)}$$

Avec :

n = Taille de l'échantillon (en termes de nombres de ménages) ;

z^2 = Constante issue de la loi normale pour un seuil de confiance donnée ;

r = proportion de l'estimateur clef recherché ;

$deff$ = effet du plan de sondage (ou effet de grappe) ;

t = taux de non réponse ;

ϵ^2 = Marge d'erreur ;

p = est la proportion du sous-groupe dans la population totale ;

n_h = est la taille moyenne du ménage ;

L'estimation de la taille de l'échantillon a été faite pour chacune des 34 strates à partir des informations issues du MICS 2010 de la RDC. Les valeurs standards retenues pour l'estimation de la taille sont : une précision de 0,05 soit $z^2=3,84$; un effet de grappe de 1,5 ; un taux de non réponse de 10% et une erreur $\epsilon = 0,05$. Les valeurs de la proportion des EADE dans le groupe d'âge 12-13 ans pour chacune des 34 strates sont données en annexe. On obtient alors en appliquant la formule précédente dans chaque strate, à un échantillon total de 13 611 ménages et une estimation attendue 30 869 enfants de 3-17 ans. Le tableau A1 en annexe sur l'échantillonnage donne la répartition de l'échantillon par strate.

- Recensement des enfants vivant dans les institutions et dans la rue :

L'un des apports de l'enquête EADE-RDC 2012 est la collecte des données sur les enfants en situation de rupture familiale, c'est-à-dire les enfants dans les institutions d'accueil et les enfants vivant dans la rue.

Pour les enfants dans les structures d'accueil, nous avons dans un premier temps récupéré la liste des structures d'accueil au niveau central auprès du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité. Ces listes ont été ensuite complétées sur la base des entretiens réalisés au niveau local dans toutes les onze provinces, avec les organisations travaillant dans le domaine de l'enfance. Les structures ont été toutes visitées à l'aide d'une « Fiche structure » conçue à cet effet et collectant un certain nombre d'informations sur la structure et établissant la liste exhaustive de toutes les personnes accueillies dans la structure.

Au total, 232 structures ont été recensées dans les 11 provinces avec un effectif total de 13 499 personnes accueillies. Parmi elles, les enfants et adolescents de 5-17 ans sont au nombre de 11 301 individus, soit 83,9 %.

- Recensement des enfants vivant dans la rue :

En ce qui concerne les enfants vivant dans la rue, la démarche a consisté dans un premier temps à s'entretenir avec les organisations de la société civile intervenant dans le domaine afin d'avoir quelques premiers éléments de connaissance générale sur le phénomène et la démarche la mieux indiquée pour dénombrer ces enfants et adolescents vivant dans la rue. Cette collecte a porté sur l'ensemble des grandes agglomérations des onze provinces du pays.

Les informations obtenues au niveau central sur le phénomène et les organisations de la société civile intervenant au niveau local auprès des enfants et adolescents vivant dans la rue, ont été ensuite actualisées sur le terrain avec les acteurs locaux. Ensuite, avec l'aide d'informateurs, les espaces de vie de ces enfants et adolescents ont été identifiés et une « fiche enfant vivant dans la rue » a été utilisée pour recueillir un ensemble d'informations sur les personnes dénombrées. L'identification et le dénombrement ont été faits le soir afin de ne retenir que les enfants qui dorment dans la rue.

Les enfants et adolescents vivant dans la rue sont ceux qui y vivent et qui y dorment. Ils se composent exclusivement des enfants et adolescents n'ayant d'espace de vie que la rue. Ceux qui vivent dans la rue et qui n'y dorment pas ne sont donc pas concernés et par conséquent n'ont pas été pris en compte dans le recensement. Les enfants et adolescents vivant dans la rue sont une catégorie de population très spécifique qui vit par petit groupe et dans des espaces bien déterminés. Dans la journée, ces populations se dispersent dans la ville à la recherche de quoi survivre dans les espaces publics (services, abords de boutiques, banques, marchés, les coins de rue, axes routiers, restaurants, etc.). Elles se mêlent de ce fait donc à une autre catégorie de la population qui ne résident pas forcément dans la rue mais qui est contrainte de fréquenter aussi ces milieux pour des raisons de survie. Leur recensement c'est fait dans la nuit. Pour atteindre cette catégorie d'enfants et adolescents ayant élu domicile dans la rue, l'approche suivante a été adoptée par l'EADE-RDC de 2012 :

Répertoire des espaces de vie et identification des informateurs clés

Les agents de terrain dans les centres urbains, avec l'aide de la population, des autorités administratives, coutumières et religieuses ainsi que des leaders d'opinion, ont répertorié les espaces où dorment chaque groupe d'enfants et adolescents. Chaque groupe a son "protecteur" qui est un adulte et sur qui les enquêteurs EADE-RDC se sont appuyés pour pouvoir approcher les membres du groupe.

Moments des interviews

Dans la journée, il a été quasiment impossible de rencontrer les enfants et adolescents sur le site où ils passent la nuit. Il a donc fallu avec l'informateur clé (le protecteur du groupe) faire des arrangements pour les recenser la nuit.

Durée de la collecte

Le recensement des enfants vivant dans la rue a duré toute la période de l'enquête EADE-RDC de 2012, soit un mois et demi, ceci dans le souci de permettre aux agents de collecte d'effectuer plusieurs visites de rappel en vue de trouver les enfants et pouvoir les recenser.

Au total, 212 espaces de vie ont été recensés, regroupant un effectif de 5 915 personnes, dont 4 365 (73,8 %) sont des enfants et adolescents de 5-17 ans.

Situation d'autres approches sur les enfants et adolescents vivant dans la rue

Le Réseau des Éducateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER) a conduit en 2006 un recensement des enfants de la rue dans la ville province de Kinshasa. Cette opération, initialement prévue, pour être conduite la nuit a finalement été menée dans la journée pour des raisons de sécurité. L'opération qui s'est déroulée en 2 jours (les 6 et 7 octobre 2006⁴) a mobilisé 720 agents recenseurs.

Comparaison des approches

Pour la ville province de Kinshasa, l'EADE-RDC de 2012 a dénombré au total 2 446 personnes dont 1 578 de 0-17 ans qui vivent effectivement dans la rue. Le REEJER lors du recensement de 2006, a dénombré pour la ville province de Kinshasa, un effectif de 18 098 (14 906 en milieu ouvert et 3 192 en milieu fermé). Le milieu ouvert (ou site ouvert) s'entend "*la rue au sens large du terme, c'est-à-dire comprenant places publiques, marchés, terrains vagues, bâtiments abandonnés etc. devenue la demeure habituelle de l'enfant sans protection ni encadrement*". Le milieu fermé a été défini par "*centre d'hébergement ou de transit des enfants de la rue*" (REEJER, 2006).

Les différences observées entre les chiffres de l'EADE-RDC de 2012 et ceux du recensement du REEJER de 2006 proviennent sans nul doute des approches méthodologiques suivies et probablement de l'évolution positive du contexte qui s'est caractérisée par une stabilité des institutions qui se serait accompagnée d'une plus grande attention accordée à la situation des enfants en difficulté. De plus, la collecte des données de l'étude REJEER a été menée dans la journée pour des raisons de sécurité. On peut donc bien comprendre qu'elle a pris en compte des enfants et adolescents qui passaient la journée dans la rue sans forcément y passer la nuit. En effet, certains enfants passent la journée à faire diverses activités et retournent le soir à la maison ou en institution. Ce qui explique l'écart avec les chiffres du recensement des enfants de la rue réalisé en 2006 par le REEJER.

b) L'échantillonnage des données qualitatives

La recherche qualitative vise à fournir des informations sur les profils des enfants et adolescents en situation d'exclusion du système scolaire, examiner les raisons de leur non scolarisation et identifier les obstacles et goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre des politiques éducatives.

Quatre provinces ont été sélectionnées pour la réalisation des entretiens qualitatifs auprès de divers acteurs de l'éducation. Tenant compte de la diversité de ces acteurs, plusieurs guides d'entretiens ont été élaborés pour la réalisation des entretiens. Ce sont :

- Trois guides d'entretiens individuels :

⁴ Il convient de noter, en passant qu'Octobre 2006 correspondait au second tour des élections présidentielles en RDC.

- 1- Guide d'entretien avec les parents, le personnel du système éducatif et les leaders communautaires ;
 - 2- Guide d'entretien avec les partenaires techniques et financiers
 - 3- Guide d'entretien avec les représentants des institutions et ONG travaillant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse
- Deux guides d'entretiens de groupes
 - 1- Guide d'entretien avec les groupes d'enfants et adolescents vivant dans les ménages
 - 2- Guide d'entretien avec les groupes d'enfants et adolescents sans attache familiale

De plus, des canevas de guides d'entretiens ont été élaborés pour la réalisation des études de cas. Au total 156 entretiens individuels, 80 entretiens de groupes et 13 études de cas ont été réalisés sur des thématiques d'intérêt spécifique constatées lors des entretiens dans les quatre provinces échantillonnées ainsi qu'au Katanga, Bas-Congo et Bandundu. Les entretiens individuels ont concerné les différents acteurs du système éducatif sans distinction de sexe (tableau 1). En revanche, pour les entretiens de groupes, dans chaque groupe cible, un nombre identique de groupes de garçons et de filles ont été interviewés. En plus du genre, les discussions de groupes ont aussi tenu compte de la diversité selon l'âge (enfants, adolescents), le milieu de résidence (urbain/rural), et le statut familial (membre d'un ménage/sans attache familiale).

Tableau 1 : Liste des entretiens qualitatifs réalisés

Niveau de collecte	Informateurs	Entretiens individuels	Entretiens ind / sexe		Entretiens de groupe	
			Hommes	Femmes		
National	décideurs politiques, ministères, inspections et directions de l'EPSP, PTF, coordination nationale des écoles conventionnées	20	17	3	NC	
Province (4/11) 1-Kinshasa 2-Equateur (Ouest) 3-Nord Kivu (Est) 4-Kasaï oriental (Centre sud)	Gouvernorat	4	4	0		
	PROVED	4	4	0		
	Sous-PROVED	16	16	0		
	Inspection principale provinciale	8	5	3		
	Institutions de prise en charge des enfants	8	5	3		
	Directeurs d'écoles	8	7	1		
	Enseignants	16	13	3		
	Encadreurs	8	1	7		
	Comité de parents d'élèves	16	14	2		
	COGES	16	16	0		
	Parents d'enfants	24	20	4		
	Leaders Religieux	4	4	0		
	Chef de quartier ou chef de village	4	4	0		
		Ado. vivant dans ménages				24 (12 Garçons & 12 Filles)
		Ado. en rupture familiale				16 (8 Garçons & 8 Filles)
	Enfants vivant dans ménages				24 (12 Garçons & 12 Filles)	
	Enfants en rupture familiale				16 (8 Garçons & 8 Filles)	
Sous total province		136	113	23	80 (40 Garçons & 40 Filles)	
Total		156	130	26	80	

Source : Données de l'enquête qualitative, EADE-RDC 2012

Au niveau national, 20 entretiens individuels ont été effectués auprès de décideurs politiques, des ministères, des partenaires techniques et financiers, coordination nationale des écoles conventionnées, inspections et directions du ministère de l'enseignement. Au niveau des provinces, 34 entretiens individuels et 20 focus groupes ont été réalisés dans chacune des quatre provinces. Le tableau ci-dessous présente la répartition des entretiens selon le profil des acteurs. Sur les 156 entretiens individuels réalisés, 26 femmes ont été interviewées contre 130 hommes, soit 16,7% de l'échantillon. Cette faible participation des femmes s'explique par leur faible représentation dans les structures et institutions rencontrées et aussi par leur manque de disponibilité à répondre aux agents de terrain.

1.3.4 Méthodes d'analyse des données

Pour l'exploitation des données de l'enquête EADE-RDC 2012, nous avons recours à plusieurs méthodes d'analyse.

a) Analyse des données quantitatives

En termes de méthodes quantitatives d'analyse, il a été fait recours à plusieurs méthodes. Plusieurs analyses descriptives, notamment des analyses bivariées ont été réalisées pour examiner la relation entre différentes variables et le fait d'être en dehors de l'école. Allant au-delà de ces analyses bivariées pour mieux apprécier l'effet net des différentes variables, des méthodes d'analyse multivariées explicatives ont été utilisées, notamment la régression logistique, compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante, à savoir que l'enfant ou l'adolescent est en dehors de l'école ou pas au moment de l'enquête (voir annexe 3 sur la régression logistique pour plus de détails sur la méthode)⁵.

b) Analyse des données qualitatives

Les entretiens individuels et de groupe réalisés ont été enregistrés, traduits pour ceux réalisés en langues locales, transcrits, puis saisis sous forme de texte dans Microsoft Word par les agents de collecte. Ensuite, une dizaine d'agents de codification ont procédé à la codification des données. Les textes des entretiens qualitatifs ont été codifiés à l'aide du logiciel de traitement des données qualitatives NVivo. Les données ont été ensuite analysées à l'aide de la méthode d'analyse de contenu.

1.3.5 Extrapolation des données

Pour la réalisation de l'enquête EADE en RDC, un plan de sondage a été élaboré. Ce plan se fonde sur une base de sondage de l'INS mise à jour en vue de la réalisation de certaines enquêtes nationales comme l'Enquête 1-2-3. Cette base fournit les populations des différentes entités géographiques (jusqu'au niveau village et secteur) de la RDC. C'est cette base de sondage qui a été utilisée pour le tirage de l'échantillon. A partir des probabilités de tirage des différentes unités de sondage (secteur ou village), les coefficients de pondération (inverses des probabilités de tirage) ont été calculés. L'objectif de calculer les coefficients de pondération est d'extrapoler les résultats observés au niveau de l'échantillon à l'échelle de l'ensemble de la population, ce qui permet d'avoir également les chiffres absolus estimés dans l'ensemble de la RDC. D'autres paramètres ont été pris en compte dans le calcul de ces coefficients de pondération, à savoir les données de projections des Nations Unies pour la RDC en 2012 (pour caler, comme dans l'état des lieux, le chiffre global de la population sur la base de l'hypothèse moyenne des projections des Nations Unies) et les tendances observées dans la distribution de la population par province entre les enquêtes EDS-RDC 2007 et MICS-RDC 2010.

⁵ Pour plus de détails sur l'ensemble de la méthodologie EADE, se référer au site web de l'étude EADE-RDC : <http://eade.sulga.net/>

1.4 Chiffres globaux de la population enquêtée

1.4.1 Enquête auprès des ménages

Les 454 grappes sélectionnées pour l'échantillon de l'EADE-RDC de 2012 ont été couvertes. Au total, 13 620 ménages ont été sélectionnés et, parmi eux, 13 614 ménages ont été identifiés sur le terrain au moment de l'enquête. Parmi ces 13 614 ménages identifiés, 13 519 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 99,3 % (tableau 2). Avec une population estimée à 70 255 072 individus en 2012 selon les projections des Nations Unies, on estime à environ 13 010 199 le nombre de ménages en RDC pour une taille moyenne des ménages de 5,4 personnes. L'échantillon de l'EADE représente un peu plus du 1 000^{ème} des ménages (1,05 ‰) et de la population (1,04 ‰).

Tableau 2 : Effectif de ménages, nombre d'interviews individuelles et taux de réponse selon le milieu de résidence (Résultats non pondérés), RDC 2012

Interviews	Sexe		Milieu		Ensemble
	Garçons	Filles	urbain	Rural	
Interview des ménages					
Ménages sélectionnés	na	na	5 324	8 296	13 620
Ménages identifiés	na	na	5 320	8 294	13 614
Ménages interviewés	na	na	5 275	8 244	13 519
<i>Taux de couverture des ménages</i>	na	na	99,1	99,4	99,3
Interview des enfants de 3-5 ans					
Effectifs d'enfants 3-5 ans éligibles	4 016	3 856	3 244	4 628	7 872
Effectifs d'enfants 3-5 ans éligibles interviewés	3 987	3 828	3 215	4 600	7 815
<i>Taux de réponse des enfants de 3-5 ans</i>	99,3	99,3	99,1	99,4	99,3
Interview des enfants de 6-17 ans					
Effectifs d'enfants 6-17 ans éligibles	10 927	10 534	9 655	11 806	21 461
Effectifs d'enfants 6-17 ans éligibles interviewés	10 839	10 448	9 585	11 702	21 287
<i>Taux de réponse des enfants de 6-17 ans</i>	99,2	99,2	99,3	99,1	99,2

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Dans les 13 519 ménages enquêtés, 7 826 enfants âgés de 3-5 ans ont été identifiés comme étant éligibles pour l'enquête individuelle, et pour 7 817 d'entre eux, l'interview a été menée avec succès, soit un taux de réponse de 99,9 %. Pour les enfants de 6-17 ans, 21 315 éligibles ont été identifiés et 21 120 ont été interviewés (taux de réponse de 99,1 %). Au total, ce sont 28 937 enfants de 3-17 ans qui ont été enquêtés sur 29 141 identifiés (soit un taux de réponse global de 99,3 %).

Tableau 3 : Taux de couverture (en %) des enquêtes MICS et EDS de quelques pays

Pays/année	Ménages MICS		Taux de couverture	Pays/année	Ménages EDS		Taux de couverture
	Sélectionnés	Enquêtés			Sélectionnés	Enquêtés	
Cameroun 2006	9 856	9 848	99,9	Cameroun 2011	14 354	14 214	99,0
RCA 2006	11 940	11 723	98,2	Congo Brazzaville 2005	5 926	5 879	99,2
Nigeria 2007	28 341	26 735	94,3	Rwanda 2010	12 570	12 540	99,8
Ghana 2006	6 264	5 939	94,8	Tchad 2004	5 399	5 369	99,4
Burkina Faso 2006	6 034	5 954	98,7	Burkina Faso 2010	14 536	14 424	99,2
RCI 2006	7 600	7 600	100,0	Sénégal 2010-11	8 029	7 902	98,4
Togo 2006	6 562	6 492	98,9				

Source : <http://measuredhs.com/> pour les EDS et www.unicef.org/french/statistics/index_24302.html pour les MICS

Il apparaît ainsi que les différents taux de couverture sont très élevés et s'inscrivent dans ce qui est observés ailleurs dans d'autres enquêtes de même envergure en Afrique (tableau 3). Pour ce qui est de l'EADE-RDC 2012, il y a eu des campagnes de sensibilisation pour une participation des populations à l'enquête. Ces campagnes ont été menées par les radios et les télévisions publics et privés au niveau national et dans chacune des provinces. De plus, il y a eu la mobilisation communautaire par les responsables de quartier et village, ainsi que de l'administration publique. Ce sont autant d'arguments qui justifient ces taux de couverture élevés.

1.4.2 Comparaison des échantillons et des taux couvertures avec les enquêtes EDS (2007) et MICS (2010)

Les trois dernières enquêtes d'envergure nationale, conduites en République Démocratique du Congo sur une méthodologie similaire, montrent que la taille des échantillons a progressivement augmenté d'une enquête à l'autre (tableau 4) de 27,8 % et 18,3 % : 9 000 ménages en 2007 (EDS-RDC) ; environ 11 500 ménages en 2010 (MICS-RDC) et 13 600 en 2012 (EADE-RDC). Du point de vue de la couverture, les taux montrent qu'elle a été bonne dans toutes les opérations avec des niveaux pratiquement identiques (99 %).

Tableau 4 : Effectif de ménages et taux de réponse selon le milieu de résidence EDS-RDC 2007, MICS-RDC 2010 et EADE-RDC 2012

Enquête	Interviews	Milieu		Ensemble
		urbain	Rural	
EADE	Ménages sélectionnés	5 324	8 296	13 620
	Ménages identifiés	5 320	8 294	13 614
	Ménages interviewés	5 275	8 244	13 519
	Taux de couverture des ménages	99,1	99,4	99,3
MICS	Ménages sélectionnés	4 410	7 080	11 490
	Ménages identifiés	4 410	7 079	11 489
	Ménages interviewés	4 379	7 014	11 393
	Taux de couverture des ménages	99,3	99,1	99,2
EDS	Ménages sélectionnés	3 752	5 250	9 002
	Ménages identifiés	3 726	5 219	8 945
	Ménages interviewés	3 697	5 189	8 886
	Taux de couverture des ménages	99,2	99,4	99,3

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012, MICS-RDC 2010, EDS-RDC 2007

1.4.3 Enfants et adolescents en situation de rupture familiale

Les personnes en situation de rupture familiale sont celles vivant dans la rue, mais aussi une partie de celles accueillies par les structures. Dans les structures on distingue les personnes qui vivent et qui dorment dans les structures. Celles là sont en rupture familiale. Mais il y a aussi celles qui sont prises en charge par la structure, mais qui retournent dormir chez elles le soir (tableau 5). Ces dernières ne sont donc pas en situation de rupture familiale.

Tableau 5 : Récapitulatif des effectifs de personnes recensées dans la rue et dans les structures d'accueil par catégorie.

Catégories d'âges au moment de l'enquête	Personnes encadrées			Personnes de la rue	Personnes en situation de rupture familiale (de la rue et des structures)
	Dans une Structure	En famille	Total		
0-4	556	214	770	63	619
5-17	5045	6256	11301	4365	9410
18 &+	449	923	1372	1474	1923
ND	14	42	56	13	27
Ensemble	6064	7435	13499	5915	11979

Source : Données du recensement auprès des structures d'accueil des enfants et du recensement des enfants de la rue, EADE-RDC 2012

a) Structures d'accueil

L'enquête a dénombré 132 structures qui accueillent les enfants, et de façon plus générale, les personnes en situation difficile. C'est Kinshasa qui abrite la majorité des structures (38,4 %) suivi du Sud-Kivu (14,2 %). Le nombre important de structures à Kinshasa s'explique du fait que c'est la capitale où il y aurait plus d'opportunités. Quant au Sud-Kivu, c'est probablement dû à la situation de conflit armé dans cette partie du pays. On verra plus loin d'ailleurs que les enfants qui vivent dans ces structures au Sud-Kivu, viennent essentiellement du milieu rural, donc très probablement fuyant la guerre.

La taille moyenne d'une structure est de 102 personnes accueillies. Mais il y a une très forte disparité entre elles. On en trouve qui n'accueillent que seulement 4 personnes et il y en a de très grosses, surtout dans le Sud-Kivu.

Tableau 6 : Répartition (en %) des personnes de 5-17 ans dans les structures d'accueil et vivant dans la rue, par province

Province	5-17 ans accueillies dans les structures d'accueil	5-17 ans de la rue
Kinshasa	18,8	35,7
Bas-Congo	1,5	3,0
Bandundu	6,0	0,7
Equateur	1,8	0,9
Province Orientale	3,2	7,7
Nord-Kivu	33,4	9,4
Maniema	1,9	0,3
Sud-Kivu	22,2	24,3
Katanga	4,1	3,6
Kasaï Oriental	4,7	8,2
Kasaï Occidental	2,4	6,2
Total	100,0	100,0
Effectifs	11 301	4 365

Source : Données du recensement auprès des structures d'accueil des enfants et du recensement des enfants de la rue, EADE-RDC 2012

Nous avons dénombré dans les structures 13 499 personnes dont 11 301 enfants et adolescents de 5-17 ans (83,7 %). C'est le Nord-Kivu qui vient en tête avec 33,4 % des enfants accueillis, suivi du Sud-Kivu avec 22,2 % et de Kinshasa avec 18,8 % (Tableau 6). Le nombre élevé des enfants

accueillis dans les deux Kivu s'explique sans doute par la situation de conflit armée dans ces provinces.

Une forte proportion des enfants et adolescents dénombrés dans les structures d'accueil sont des orphelins (46,5 %). Près de 40 % des enfants et adolescents dénombrés dans les structures d'accueil ont leurs deux parents biologiques en vie (tableau 7). Près d'un pensionnaire sur 5 est un orphelin complet.

Tableau 7 : Statut familial des enfants 5-17 ans dans les structures et dans la rue

Statut de l'enfant	5-17 ans accueillis dans les structures d'accueil	5-17 ans dans la rue
Mère et père en vie	39,6	35,4
Orphelin complet	17,2	13,9
Orphelin de mère	9,9	14,3
Orphelin de père	16,5	13,9
Mère vivante situation du père inconnue	4,1	4,6
Père vivant situation mère inconnue	0,9	1,8
Père DCD Situation mère inconnue	0,6	1,6
Mère DCD situation père inconnue	3,2	7,4
Situation père et mère inconnue	8,1	7,1
Total	100,0	100,0
Effectifs	11 301	4 365

Source : Données du recensement auprès des structures d'accueil des enfants et du recensement des enfants de la rue, EADE-RDC 2012

b) Enfants et adolescents vivant dans la rue

Dans l'ensemble du pays, l'étude EADE-RDC a recensé au total 5 915 personnes vivant dans la rue. Parmi ces personnes, 73,8 % sont d'âge scolaire (5-17 ans). Les adultes de la rue représentent 24,9 % soit le quart des effectifs. Il y a cinq provinces où le phénomène des personnes vivant dans la rue est le plus important. Il s'agit par ordre d'importance de Kinshasa, du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, du Kasai oriental, de la Province Orientale (tableau 8). Mais c'est à Kinshasa que le phénomène est le plus important avec plus de 41% des effectifs des personnes vivant dans la rue. Le Sud-Kivu qui arrive en deuxième position est de loin derrière. Le nombre important d'enfants vivant dans la rue dans les provinces du Kivu une fois encore est sans doute en lien avec les conflits dans cette province.

Même si le phénomène touche essentiellement les garçons, il est important de souligner la présence de filles vivant dans la rue. Elles représentent 18,2 % de l'effectif des enfants en âge scolaire dans la rue. Quel que soit le sexe, les enfants vivant dans la rue ont dans leur grande majorité un âge compris entre 10 et 14 ans.

D'où viennent les enfants vivant dans la rue ? Près de 20 % des enfants et adolescents vivant dans la rue sont nés en milieu rural. C'est dans les deux Kivu que les natifs du milieu rural sont proportionnellement les plus nombreux (tableau 8). Au Sud-Kivu, 50,5 % des enfants et adolescents vivant dans la rue proviennent du milieu rural. Cette proportion est de 34,9 % dans le Nord Kivu. Une proportion non négligeable des enfants vivant dans la rue de la province de l'Equateur (23,8 %) provient aussi du milieu rural. Mais globalement, toutes les provinces confondues, ce sont les villes qui « produisent » les enfants vivant dans la rue et le milieu rural y contribue pour 20 % environ. Les enfants vivant dans la rue à Kinshasa proviennent principalement de Kinshasa (66,4 %) et des capitales provinciales (20,5 %).

Tableau 8 : Répartition (en %) des enfants 5-17 ans vivant dans la rue selon le lieu de résidence et le lieu de naissance

Province de résidence	Lieu de naissance						Total	Effectifs
	Kinshasa	Capitale provinciale	Autre ville	Cité	Rural	N.D		
Kinshasa	65,6	21,0	6,2	2,4	4,8	0,0	100,0	1 534
Bas-Congo	18,6	17,8	39,5	13,2	10,9	0,0	100,0	129
Bandundu	23,3	6,7	56,7	6,7	6,7	0,0	100,0	30
Equateur	-	19,0	16,7	40,5	23,8	0,0	100,0	42
Province Orientale	0,3	6,0	53,0	36,0	4,5	0,3	100,0	336
Nord-Kivu	1,2	32,9	26,0	5,0	34,9	0,0	100,0	416
Maniema	-	53,3	40,0	6,7	-	0,0	100,0	15
Sud-Kivu	0,1	36,2	7,7	5,3	50,7	0,4	100,0	1 073
Katanga	1,3	31,4	42,1	11,3	13,8	0,0	100,0	159
Kasaï Oriental	1,4	72,3	12,7	7,1	5,4	1,1	100,0	354
Kasaï Occidental	3,3	35,4	36,9	12,2	12,2	0,0	100,0	271
Total RDC	24,3	30,1	17,4	8,0	20,1	0,1	100,0	4 359

Source : Données du recensement des enfants de la rue, EADE-RDC 2012

Dans la conception populaire, la présence dans la rue est associée à l'absence de famille, de lien familial. La structure familiale étant le lieu de vie et d'évolution normale d'un enfant, la présence d'enfants vivant dans la rue amène à se questionner sur la famille d'origine de l'enfant, la survie de ses parents.

Parmi les personnes vivant dans la rue, on trouve 35,0 % qui ont les deux parents en vie, 49,2 % ont perdu un parent et 14,8 % sont des orphelins de père et de mère (Tableau 9). Pour les enfants en âge scolaire (5-17 ans), ces chiffres sont respectivement de 35,4 % ; 50,5 % et 13,9 %. Certains enfants ont déclaré ne pas connaître la situation de leurs parents (7,1 %).

Tableau 9 : Comparaison de la répartition (en %) selon la situation familiale des enfants vivant dans la rue, dans les structures d'accueil et dans les ménages

Catégorie d'enfants	Non	Orphelin	Orphelin	Total
	orphelin	d'un parent	complet	
Enfants vivant dans la rue	35,4	50,7	13,9	100,0
Enfants dans les structures	17,2	43,2	17,2	100,0
Enfants dans les ménages	87,9	10,2	1,9	100,0

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, du recensement auprès des structures d'accueil des enfants et du recensement des enfants de la rue, EADE-RDC 2012

Le premier constat est qu'il y a proportionnellement plus d'orphelins parmi les enfants et adolescents vivant dans les structures d'accueil et dans la rue que les enfants vivant dans les ménages (Tableau 9). Le deuxième constat est que les enfants dans la rue ne sont pas nécessairement tous orphelins : plus d'un enfant ou adolescent dans la rue sur trois n'est pas orphelin. Dans de nombreux cas, ce n'est donc pas l'absence d'une famille qui est la cause du recours à la rue comme espace de vie. Des facteurs socio-économiques sont à la base de l'errance des enfants dans la rue. Parmi ceux-ci, on peut citer les divorces, les familles recomposées qui acceptent mal les enfants des unions précédentes, la perception même du bonheur par les enfants qui préfèrent quitter leurs parents qui sont trop pauvres, la fuite de responsabilité de certains parents, la pauvreté. Dans les structures d'accueil, il est rapporté que c'est souvent un parent qui vient confier l'enfant. Dans les discussions de groupe, les enfants ont avancé cinq types de raison à savoir :

- Le divorce ou la séparation des parents (rupture de l'union) ; « *Mes parents ont divorcé et mon papa a pris une autre femme et ma maman a pris un autre homme. Je ne suis pas bien accepté dans cette nouvelle famille c'est pourquoi je suis parti.* »
- Le décès du parent ;
- L'absence de prise en charge illustrée par ceci : « *quand mon papa est décédé ma maman s'est mis dans le commerce et elle ne s'occupait plus de moi. Alors je suis parti.* »
- La pauvreté des parents qui n'arrivaient plus à s'occuper des enfants.
- La stigmatisation ou le bannissement : « *Quand mon père/mère est décédé on m'a traité d'enfant sorcier.* »

1.5 Limites de l'étude

Comme toute étude, l'enquête sur les EADE en RDC comporte des limites qu'il convient de mentionner.

Au niveau de l'enquête quantitative :

- Il convient de souligner que comme dans toutes les autres enquêtes auprès des ménages, la question posée est la fréquentation scolaire ou non à un moment donné au cours de l'année scolaire de référence. La réponse est déclarative et ne dit rien sur la période totale de participation scolaire au cours de cette année de référence. Toutefois, il convient de mentionner que les résultats des enquêtes auprès des ménages donnent des ordres de grandeur de la participation scolaire assez proches des statistiques scolaires⁶.
- Au niveau de la mesure de l'absentéisme, le choix de deux semaines minimum comme durée d'absence répondait au souci de limiter le biais de mémoire pour les enquêtés de se rappeler toutes les absences, même celles de très courtes durée (moins d'une semaine). Mais finalement, les résultats suggèrent que les absences au cours de l'année scolaire de quatre semaines au moins sont rares. On peut donc supposer qu'une mesure plus fine de l'absence, peut-être au minimum deux semaines ou une semaine de durée d'absence, aurait permis de capter davantage les absences pour motif de non paiement de frais scolaires.

Au niveau de l'enquête qualitative :

- L'enquête qualitative n'a pas porté sur l'ensemble des 11 provinces pour des raisons de ressources limitées. La décision faite a donc été de choisir 4 provinces ayant des profils socio-économiques diversifiés par rapport à la problématique des EADE afin de voir s'il y a convergence ou divergence des discours sur ce phénomène des EADE. Avec plus de ressources, on aurait pu élargir les entretiens aux autres provinces, mais les résultats du qualitatif ne révèlent pas une différence entre les 4 provinces en termes de discours.
- L'un des objectifs de l'enquête qualitative était d'avoir le point de vue des différents acteurs du système éducatif. En ce qui concerne la structure par sexe du personnel enseignant et responsables du système éducatif, les statistiques scolaires révèlent qu'on a 30 % de femmes et 70 % des hommes. Dans la démarche de la collecte des données qualitatives, le respect scrupuleux de cette structure par sexe n'a pas été un critère pour sélectionner la cible des responsables du système éducatif. Par ailleurs, le nombre de femmes parents interviewés est

⁶ Si le dénominateur (les effectifs de population scolarisable) utilisé dans les statistiques scolaires est actualisé et relativement proche des données de l'enquête ménage. Les enquêtes ménages ont en fait l'avantage de donner aussi bien le numérateur que le dénominateur à partir de la même source.

nettement inférieur à celui des hommes parents, en raison de la structure sociale qui fait que c'est l'homme qui est presque toujours interpellé sur les questions du ménage ou de la famille. De plus, il n'y a pas eu au départ une répartition des parents à interviewer en termes de sexe. Mais le discours de celles qui ont pu être interviewées ne diffèrent pas fondamentalement de celui des hommes parents.

II. Profil des EADE

2.1 Statut scolaire des enfants

Avant de présenter les résultats, il convient de faire un commentaire sur la question des groupes d'âge à considérer. En effet, comme le mentionne le Cadre conceptuel et méthodologique (CMF), l'âge des enfants à considérer dépend du moment de la collecte des données. Lorsque le moment de la collecte dépasse largement six (6) mois par rapport au début de la rentrée scolaire, les enfants et adolescents qui sont enquêtés au moment de l'enquête étaient en réalité jeunes d'un an en moyenne au moment de la rentrée scolaire. Il peut être alors nécessaire dans ce cas d'ajouter un an de plus à l'âge des enfants pour ne pas surestimer l'ampleur de l'exclusion scolaire. Dans le cadre de l'EADE-RDC, l'enquête a eu lieu du 8 mars au 31 mai 2012, alors que la rentrée scolaire a eu lieu en septembre 2011, ce qui fait une durée après la rentrée allant de 6 mois (pour ceux enquêtés en mars) à 8 mois (pour ceux enquêtés en mai). Rigoureusement, en suivant la directive du CMF, pour ceux enquêtés en avril et mai, il aurait fallu considérer les tranches d'âge scolaires, majorées d'une année pour apprécier leur niveau d'exclusion de l'école. Toutefois, en procédant ainsi, nous obtenons une proportion d'EADE de 24,5 % (pour les 6-18 ans) ce qui comparé au MICS 2010 (32,5 % d'EADE), donnerait un écart de 8 points sur une période de deux ans (2010-2012). Un tel écart semble difficilement soutenable compte tenu des tendances entre 2007 et 2010 (38,5 % à l'EADE 2007). Par conséquent, dans toute la suite, les tranches d'âge sont maintenues telles que dans le CMF

La structure de la population scolarisable (5-17 ans) montre que pour l'ensemble du pays, plus de la moitié de la population scolarisable estimée à 25 455 279, est âgée de 6-11 ans (13 117 697), soit 51,5 %. Les enfants âgés de 14-17 ans viennent en deuxième position avec un effectif absolu de 5 701 982 (22,4 %). Viennent ensuite les 12-13 ans avec un effectif absolu de 3 919 945 (soit 14,4 %) et enfin la population de 5 ans avec un effectif de 2 720 081 (soit 10,7 %). Cette structure est quasiment la même selon le milieu de résidence et le sexe (tableau 10).

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population scolarisable par groupes d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
5 ans	8,5	9,7	9,1	11,4	11,6	11,5	10,5	10,9	10,7
6-11 ans	50,3	49,8	50,0	52,2	52,3	52,3	51,6	51,4	51,5
12-13 ans	16,0	13,6	14,8	15,3	16,0	15,7	15,6	15,2	15,4
14-17 ans	25,2	26,9	26,1	21,0	20,1	20,6	22,4	22,4	22,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	4 193 295	4 205 790	8 399 085	8 965 230	8 090 964	17 056 194	13 158 525	12 296 754	25 455 279

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

A la différence des autres enquêtes qui nécessitent le rapprochement de plusieurs informations pour élaborer le profil scolaire, l'enquête EADE le saisit directement. Il permet une distinction nette du statut scolaire et couvre une gamme plus large des tranches d'âges à savoir les 3-17 ans. Cependant, pour les besoins de comparaisons, le profil scolaire sera décrit pour les 5-17 ans tout comme dans l'état des lieux. Trois catégories d'enfants sont distinguées dans le statut scolaire :

- les enfants qui fréquentent l'école au moment de l'enquête (ou enfants scolarisés) ;
- les enfants qui ont déjà fréquenté l'école et ne fréquentant pas l'école au moment de l'enquête (ou enfants déscolarisés ou encore les abandons) ;
- les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école au moment de l'enquête.

2.1.1 Distribution des enfants et adolescents par statut scolaire selon l'âge et le sexe

L'EADE 2012 révèle que 71,1 % des enfants de 5-17 ans fréquentaient l'école en 2011-2012 (tableau 11). Ce pourcentage est le plus élevé chez les 12-13 ans (86,9 %), suivi des 14-17 ans (78,8 %), des 6-11 ans (73,2 %) et des 5 ans (21,2 %).

La proportion des 5-17 ans en dehors de l'école est estimée à 28,9 % par l'EADE 2012, soit en termes absolus, 7 375 875 enfants et adolescents⁷ (tableau 11). Parmi ces enfants en dehors de l'école, les filles représentent plus de la moitié soit 3 892 464 (52,7 %). C'est aussi chez les filles que l'ampleur du phénomène des enfants et adolescents en dehors de l'école est la plus forte : 31,7 % chez les filles contre 26,5 % chez les garçons.

C'est chez les 5 ans que la proportion des enfants en dehors de l'école est la plus élevée (78,8 %), suivi des 6-11 ans avec une proportion d'EADE de 26,7 %, des 14-17 ans avec une proportion de 21,2 % d'EADE et enfin les 12-13 ans avec une proportion d'EADE de 13,1 % (pour les données par année d'âge, cf. tableaux A2, A3 et A4 en annexe).

L'examen des données du tableau 11, fait ressortir une différence assez notable entre sexes. En effet, 73,5 % des garçons sont à l'école contre 68,3 % de filles. Les filles accèdent moins à l'école (23,5 % d'entre elles n'ont jamais fréquenté l'école) que les garçons (20,9%). En outre, il y a plus d'abandons chez les filles (8,0 % contre 5,6 % chez les garçons).

⁷ L'état des lieux sur la base du MICS 2010 donnait un effectif de 7 655 592 (une différence de 279 717 avec EADE 2012).

Tableau 11 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par groupe d'âges et sexe (en %)

Caractéristiques	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Garçons							
5 ans	20,7	0,6	78,7	100,0	1 376 624	79,3	1 091 943
6-11 ans	74,2	4,0	21,7	100,0	6 791 505	25,7	1 749 792
12-13 ans	90,1	5,9	4,1	100,0	2 047 336	10,0	203 408
14-17 ans	85,1	11,3	3,6	100,0	2 943 062	14,9	438 269
Total	73,5	5,6	20,9	100,0	13 158 527	26,5	3 483 411
Filles							
5 ans	21,7	,4	77,9	100,0	1 343 459	78,3	1 052 252
6-11 ans	72,2	4,4	23,4	100,0	6 326 091	27,8	1 759 459
12-13 ans	83,4	8,3	8,2	100,0	1 870 610	16,5	309 760
14-17 ans	72,0	20,3	7,6	100,0	2 756 594	27,9	770 993
Total	68,3	8,2	23,5	100,0	12 296 754	31,7	3 892 465
Ensemble							
5 ans	21,2	,5	78,3	100,0	2 720 083	78,8	2 144 195
6-11 ans	73,2	4,2	22,5	100,0	13 117 596	26,7	3 509 251
12-13 ans	86,9	7,0	6,1	100,0	3 917 946	13,1	513 168
14-17 ans	78,8	15,7	5,5	100,0	5 699 656	21,2	1 209 262
Total	71,0	6,8	22,1	100,0	25 455 281	28,9	7 375 876

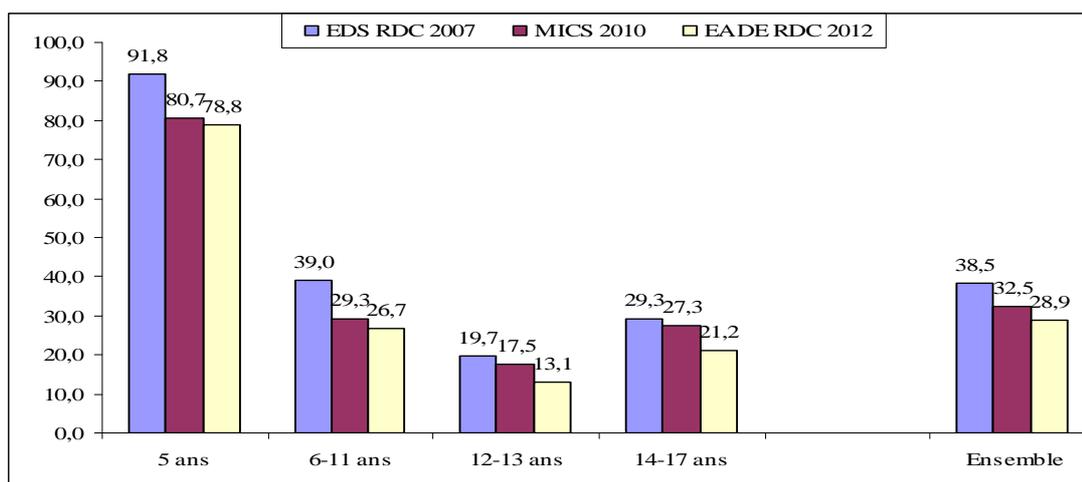
Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

La parité entre sexes (taux des filles/taux des garçons) en matière de fréquentation scolaire des 5-17 ans est de 0,93 à travers l'enquête EADE 2012. Cette parité entre sexes est encore plus proche de un (1) au niveau de la tranche d'âge du primaire : en effet, 72,2 % des filles de 6-11 ans sont à l'école en RDC en 2011-2012 contre 74,3 % des garçons, soit un indice de parité de 0,97. Ce chiffre est en nette amélioration par rapport à ce qui a été observé à travers les enquêtes passées (EDS 2007 et MICS 2010) : en effet, pour les 6-11 ans en 2007, les taux de fréquentation scolaire étaient respectivement de 59,3 % et de 62,6 % pour les filles et les garçons, soit un indice de parité de 0,94. En 2010, les taux de fréquentation scolaire à 6-11 ans étaient respectivement de 68,3 % et de 73,2 % pour les filles et les garçons, soit un indice de parité de 0,93⁸. Cette réduction importante des écarts entre sexes en RDC, notamment au niveau du primaire, est, comme cela ressort des entretiens qualitatifs avec les acteurs du système éducatif, des actions de sensibilisation menées ainsi que le processus de pacification et de reprise économique après le conflit des années 2006. Nous y revenons plus loin dans l'analyse des opinions des acteurs du système éducatif sur l'appréciation des inégalités scolaires. La tendance des écarts entre sexes en RDC est aussi conforme à ce qui est observé au niveau mondial et notamment en Afrique. En effet, comme il ressort du rapport mondial de suivi de l'EPT de 2012, « *la réduction de l'écart entre sexes en matière de scolarisation dans l'enseignement primaire est l'un des plus grands succès de l'EPT* » (UNESCO, 2012, p. 7). Alors que 33 pays (sur 167 disposant de données) dont 17 en Afrique subsaharienne, avaient un indice de parité des sexes au primaire inférieur à 0,90 en 1999, en 2010, ce groupe ne compte plus que 17 pays dont 12 en Afrique subsaharienne (UNESCO, 2012).

⁸ L'annuaire statistique 2010-2011 de la DEP-EPSP (le plus récent) ne donne pas les taux nets de scolarisation, mais plutôt des taux bruts de scolarisation au primaire, ce qui rend la comparaison difficile avec un taux de fréquentation scolaire des 6-11 ans dans les enquêtes auprès des ménages. Mais on peut mentionner que, l'un indice de parité pour le taux de brut de scolarisation au primaire selon l'annuaire 2010-2011 est de 0,86 (TBS fille de 85,8 % et TBS garçon de 99,6 %).

L'évolution de la proportion des enfants et adolescents en dehors de l'école (graphique 2) montre une baisse régulière depuis 2007, passant de 38,5 % en 2007 (EDS 2007), à 32,5 % en 2010 (MICS 2010) et 28,9 % en 2012 (EADE 2012)⁹. En cinq ans (2007-2012), la baisse relative¹⁰ de la proportion des EADE a été la plus importante dans la tranche d'âge des 12-13 ans (33,5 % de baisse), suivie de la tranche d'âges des 6-11 ans (31,5 %), de celle des 14-17 ans (27,6 %). Elle a été la plus faible chez les 5 ans (14,2 %).

Graphique 2 : Evolution de la proportion (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école selon la tranche d'âges



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012, MICS-RDC 2010, EDS-RDC 2007

2.1.2 Distribution des enfants et adolescents par statut scolaire selon le milieu de résidence

a) Urbain versus rural

Le phénomène des enfants en dehors de l'école est plus prépondérant en milieu rural (33,4 %) qu'en milieu urbain (20,0 %). En termes absolus, ce sont 5 694 525 EADE en milieu rural contre 1 681 391 en milieu urbain (tableau 12). C'est au niveau de l'accès que les écarts sont importants entre la ville et la campagne : en effet, 27,1 % des enfants n'ont jamais fréquenté en milieu rural contre seulement 12,1 % en milieu urbain. Les déscolarisés sont proportionnellement plus importants à la campagne (7,9 %) qu'en ville (6,3 %). C'est au niveau de la structure par âge des déscolarisés que les différences sont nettes. A la campagne, les déscolarisés sont particulièrement en nombre important aux âges 12-13 ans et 14-17 ans. Le travail des enfants, beaucoup plus précoce et plus important en milieu rural pourrait être à l'origine de ces écarts.

⁹ Le calcul de l'intervalle de confiance à 95 % de la différence entre les proportions des EADE des années successives (Annexe 2), révèle que les écarts observés entre 2007, 2010 et 2012 sont statistiquement significatifs.

¹⁰ La baisse relative est égale à la baisse absolue (différence entre la proportion des EADE en 2007 et la proportion des EADE en 2012) rapportée à la proportion des EADE en 2007. Cet indicateur permet de mieux rendre compte des progrès par rapport au niveau initial (en 2007), notamment dans une perspective comparative.

Tableau 12 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par groupe d'âges et milieu de résidence (en %)

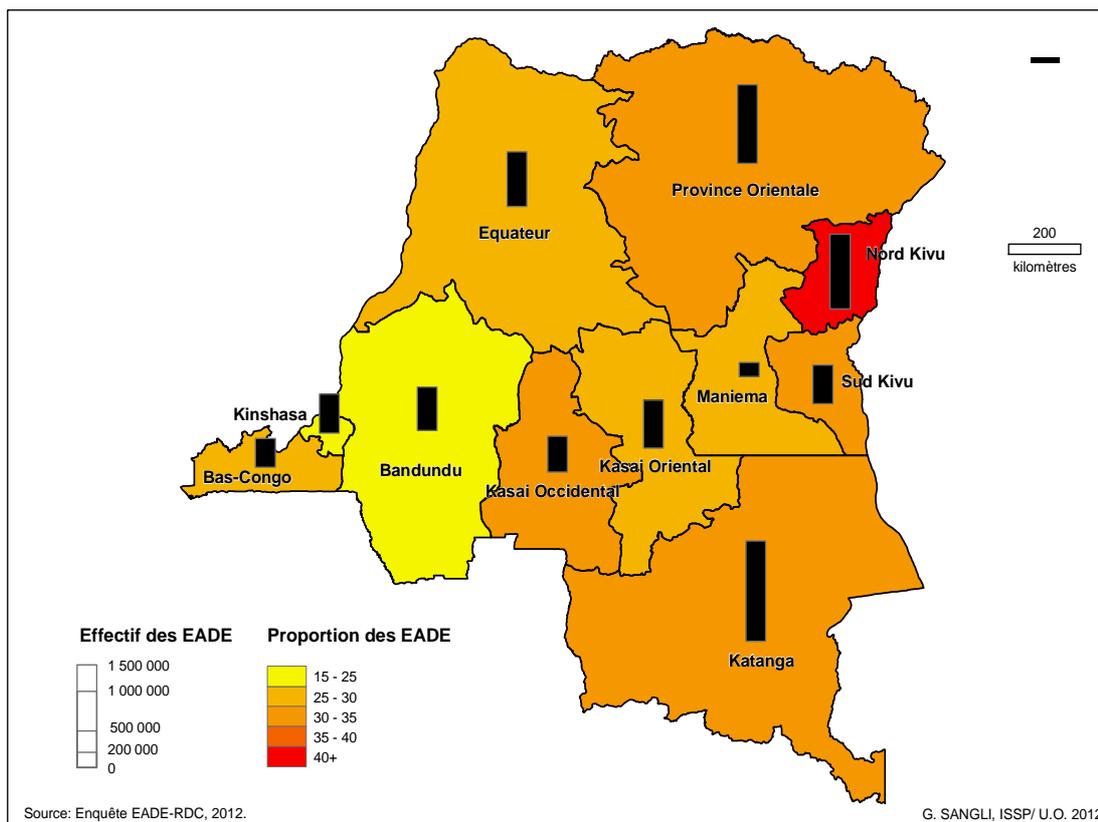
Caractéristiques	Statut scolaire					EADE	
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Urbain							
5 ans	40,4	1,3	58,3	100,0	762 974	59,6	454 494
6-11 ans	81,9	5,8	12,2	100,0	4 202 049	18,0	760 389
12-13 ans	90,5	6,9	2,7	100,0	1 245 718	9,6	118 960
14-17 ans	84,1	14,6	1,2	100,0	2 188 346	15,8	347 508
Total	80,0	7,9	12,1	100,0	8 399 087	20,0	1 681 351
Rural							
5 ans	13,7	0,2	86,1	100,0	1 957 109	86,3	1 689 701
6-11 ans	69,2	3,5	27,4	100,0	8 915 547	30,9	2 748 862
12-13 ans	85,2	7,1	7,6	100,0	2 672 228	14,7	394 208
14-17 ans	75,5	16,3	8,2	100,0	3 511 310	24,5	861 754
Total	66,6	6,3	27,1	100,0	17 056 194	33,4	5 694 525
Ensemble							
5 ans	21,2	0,5	78,3	100,0	2 720 083	78,8	2 144 195
6-11 ans	73,2	4,2	22,5	100,0	13 117 596	26,7	3 509 251
12-13 ans	86,9	7,0	6,1	100,0	3 917 946	13,1	513 168
14-17 ans	78,8	15,7	5,5	100,0	5 699 656	21,2	1 209 262
Total	71,0	6,8	22,1	100,0	25 455 281	28,9	7 375 876

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

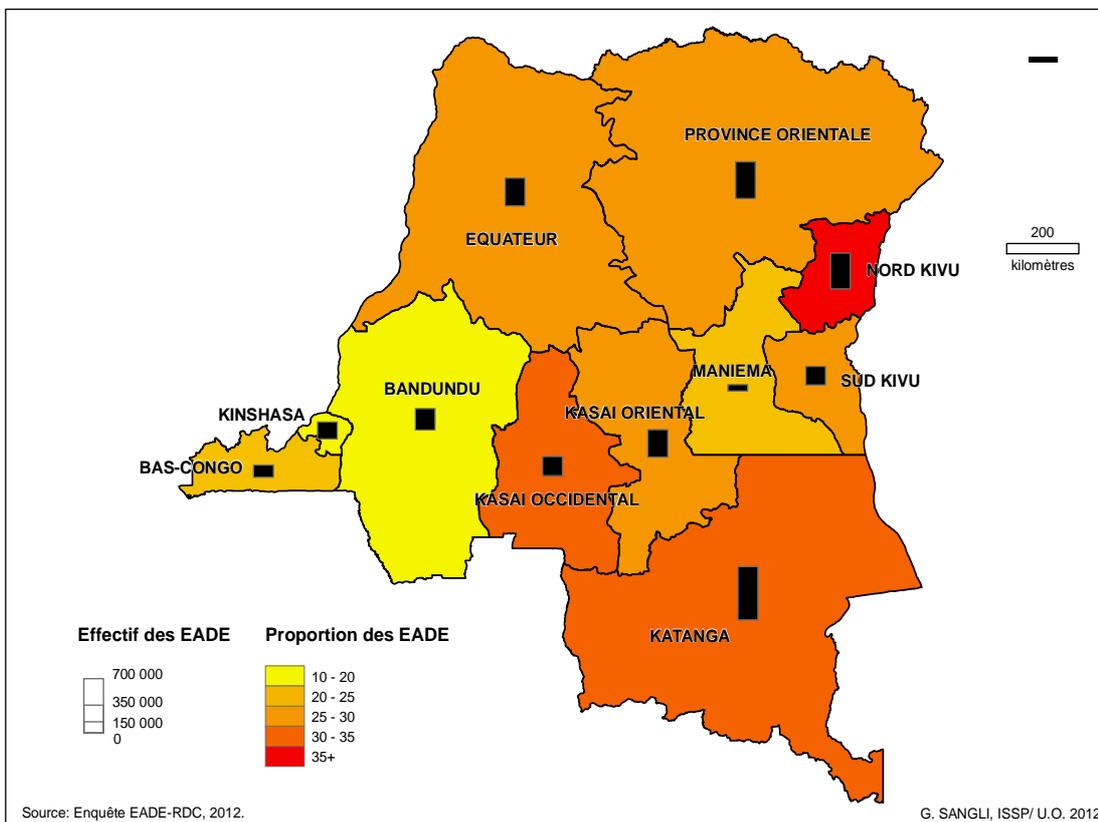
b) Comparaison des provinces

Les graphiques 3 et 4 nous donnent visuellement la situation géographique de l'ampleur (en termes aussi bien relatifs qu'absolus) du phénomène des EADE des 5-17 ans et des 6-11 ans. En considérant les 5-17 ans, il ressort que c'est au Nord Kivu qu'il y a proportionnellement plus d'enfants d'âges scolaires en dehors de l'école, soit 43,9 % (tableau A5 en annexe). Cinq autres provinces ont des proportions d'enfants en dehors de l'école supérieures à la moyenne nationale qui est de 28,9 %. Il s'agit du Katanga (34,8 %), du Kasaï occidental (32,4 %), de la province orientale (32,2 %), du Sud-Kivu (30,3 %) et du Kasaï oriental (29,3 %). En termes absolus, c'est le Katanga qui vient en tête avec 1 334 876 enfants en dehors de l'école (graphique 3), suivi de la Province orientale (1 039 858), du Nord Kivu (994 366) et de l'Equateur (726 194). Les mêmes variations provinciales observées au niveau des 5-17 ans se maintiennent au niveau des 6-11 ans. On peut toutefois noter l'importance de la distinction qu'il y a à faire entre l'ampleur en termes relatifs et celle en termes absolus : en effet, la province de Kinshasa et celle du Bandundu sont celles où le phénomène a une ampleur relative faible, mais en termes absolus, il y a plus d'EADE à Kinshasa et dans le Bandundu comparativement au Maniema.

Graphique 3 : Carte des proportions (en %) et des effectifs des EADE de 5-17 ans par province, EADE-RDC 2012



Graphique 4 : Carte des proportions (en %) et des effectifs des EADE de 6-11 ans par province, EADE-RDC 2012

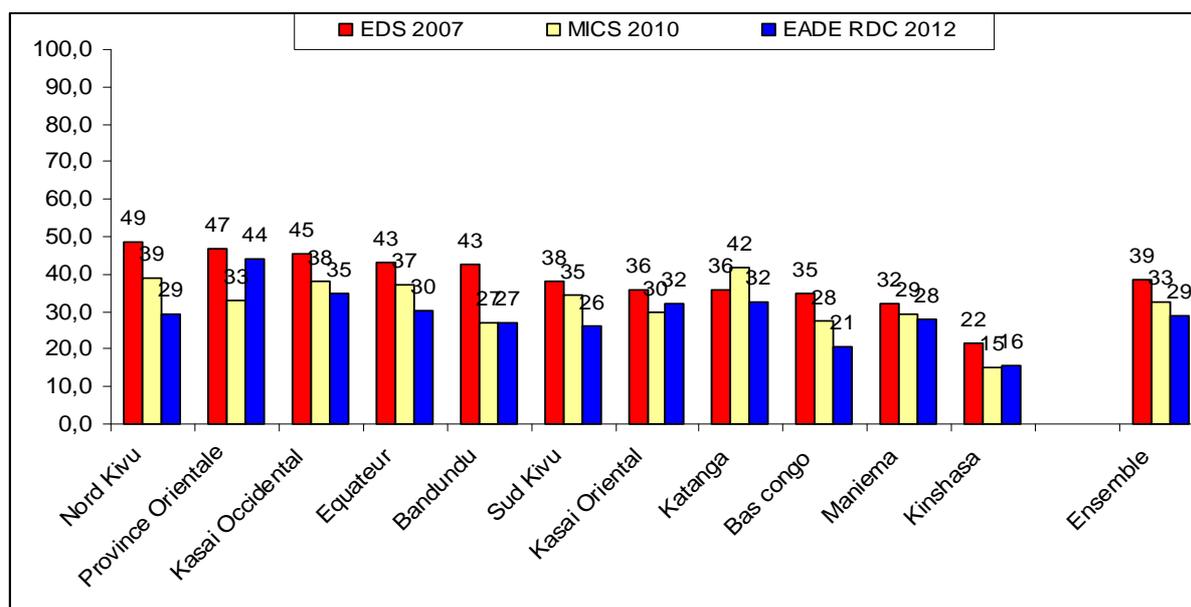


Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Quant au phénomène de la déscolarisation, c'est au Nord Kivu qu'il est le plus important (9,7 %) suivi de la province orientale (9,0 %), de Kinshasa (8,6 %), du Katanga (7,8 %), du Kasai Oriental (7,5 %) et du Sud-Kivu (7,2 %) (tableau A5 en annexe).

L'examen de l'évolution par province (Graphique 5) révèle que c'est dans la province du Bas Congo que la baisse de la proportion des EADE en termes relatifs a été plus importante (40,9 % de baisse), suivie de Kinshasa (39,6 %) et du Bandundu (36,5 %). A l'opposé, le Katanga qui a connu une hausse du phénomène en 2010, connaît une baisse relativement faible sur la période des cinq ans (9,0 %). Cependant, la baisse relative la plus faible est observée dans la Province orientale (6,2 %).

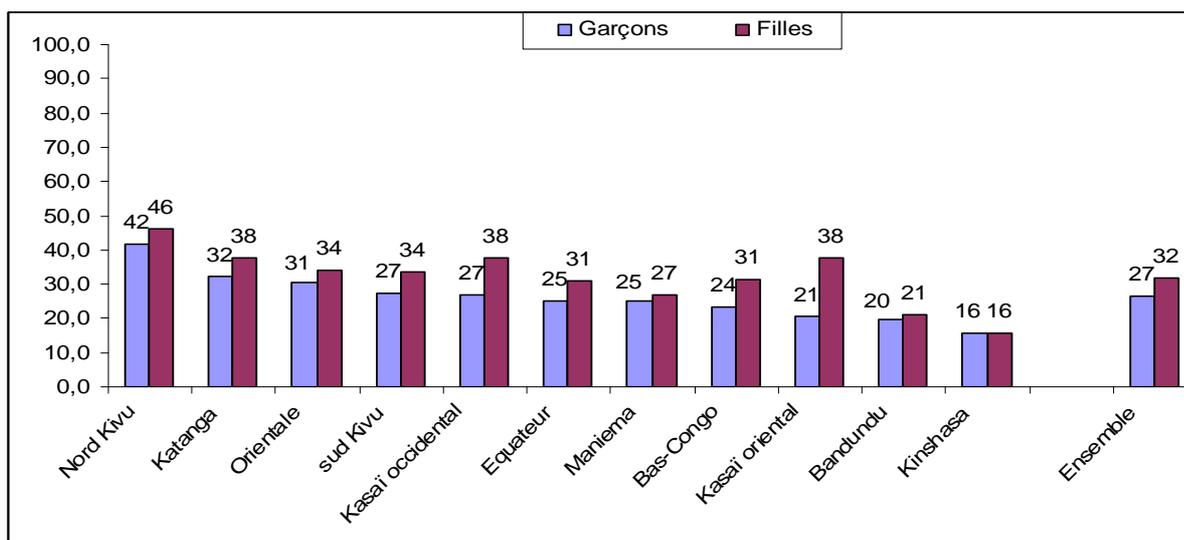
Graphique 5 : Evolution de la proportion (en %) des enfants de 5-17 ans en dehors de l'école par province



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012, MICS-RDC 2010, EDS-RDC 2007

Exceptée la ville province de Kinshasa (où il n'y a pas de différence entre garçons et filles), dans toutes les autres provinces, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à être en dehors de l'école comparées aux garçons (graphique 6). C'est dans le Kasai Oriental et le Kasai Occidental que l'écart entre garçons et filles est la plus forte. Les écarts entre sexes sont par contre faibles dans le Bandundu, le Maniema et la Province Orientale.

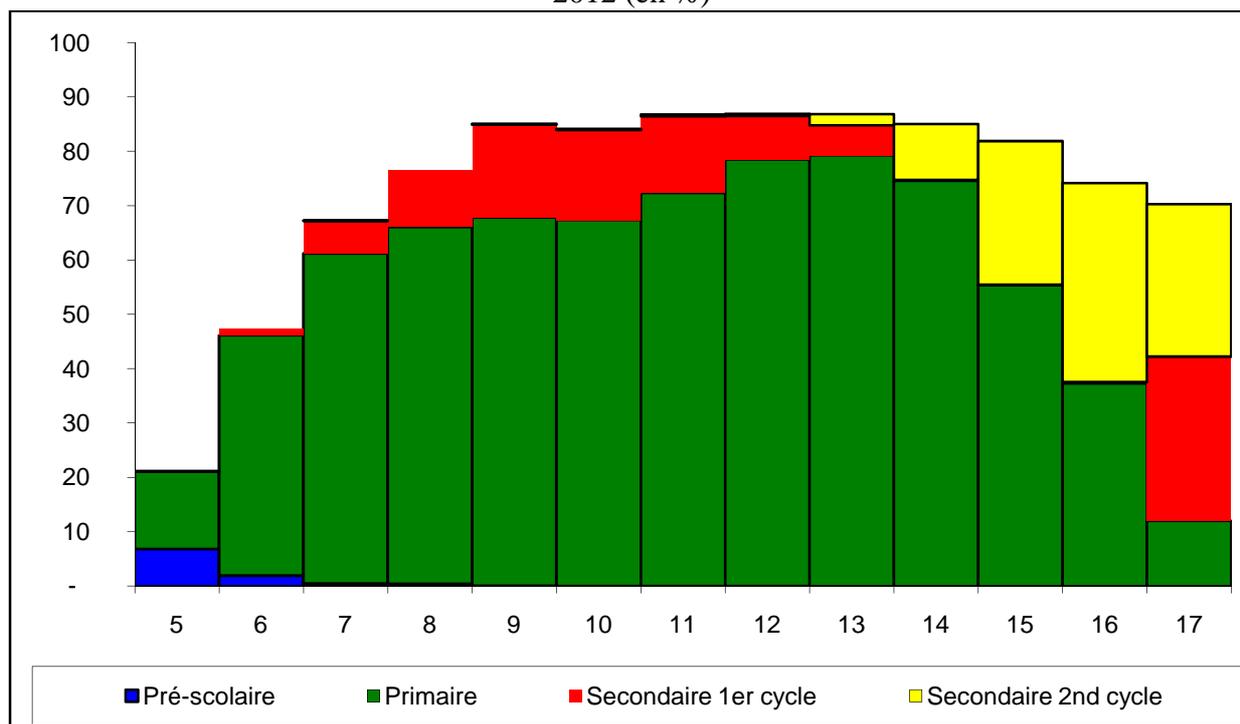
Graphique 6 : Proportion (en %) d'enfants de 5-17 ans en dehors de l'école par sexe et selon la province



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Le graphique 7 montre la participation scolaire des 5-17 ans pour chaque niveau d'enseignement (pré-primaire, primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire). Il ressort, comme mentionné plus haut, que la participation au pré-primaire est très faible et qu'une petite proportion d'enfants de 6 ans (et même de 7 ans) fréquente le pré-primaire (aire de couleur bleue). La participation scolaire est plus élevée au primaire (aire de couleur verte). Mais bien que la tranche d'âges officiel soit 6-11 pour le primaire, on note qu'une bonne proportion d'enfants d'âges du supérieur (jusqu'à 17 ans) fréquentent toujours le primaire, ce qui reflète assez bien le phénomène des retards scolaires sur lesquels nous reviendrons. Près de 13 % d'enfants de 5 ans fréquentent le primaire. Le phénomène du retard scolaire s'observe également lorsqu'on examine les autres niveaux d'enseignement.

Graphique 7 : Participation scolaire par âge¹¹ et niveau d'études des enfants et adolescents de 5-17 ans en 2012 (en %)



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.1.3 Statut scolaire des enfants et adolescents dans les structures et dans la rue

a) Enfants et adolescents dans les structures d'accueil

Les enfants et adolescents qui sont dans les structures d'accueil fréquentent dans leur grande majorité (83,8 %) (Tableau 13).

¹¹ Pour les enfants de 13 ans au primaire et au secondaire, un ajustement par les données des âges adjacents a été opéré pour corriger l'allure du graphique.

Tableau 13 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans dans les structures d'accueil par groupe d'âges (en %)

Caractéristiques	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Garçons							
5 ans	65,4	2,3	32,3	100,0	130	34,6	45
6-11 ans	87,4	5,5	7,1	100,0	2 334	12,6	294
12-13 ans	84,9	10,8	4,3	100,0	1 450	15,1	219
14-17 ans	78,1	16,4	5,4	100,0	2 131	21,9	466
Ens G	83,1	10,6	6,4	100,0	6 045	16,9	1 024
Filles							
5 ans	68,2	0,7	31,1	100,0	148	31,8	47
6-11 ans	90,7	3,7	5,6	100,0	2 069	9,3	192
12-13 ans	90,4	6,6	3,0	100,0	1 133	9,6	109
14-17 ans	76,3	17,9	5,9	100,0	1 863	23,7	442
Ens F	84,8	9,3	5,8	100,0	5 213	15,2	790
G+F							
5 ans	66,9	1,4	31,7	100,0	278	33,1	92
6-11 ans	89,0	4,7	6,4	100,0	4 403	11,0	486
12-13 ans	87,3	8,9	3,8	100,0	2 583	12,7	328
14-17 ans	77,3	17,1	5,6	100,0	3 994	22,7	908
Ens G+F	83,9	10,0	6,1	100,0	11 258	16,1	1 814

Source : Données du recensement auprès des structures d'accueil des enfants, EADE-RDC 2012

b) Enfants vivant dans la rue

La plupart des enfants vivant dans la rue sont des déscolarisés¹² (tableau 14). On note tout de même que 4,6 % des enfants vivant dans la rue sont scolarisés. Il n'y a pas de différence entre filles et garçons en matière de scolarisation des enfants vivant dans la rue.

¹² Les abandons scolaires des enfants vivant dans la rue se font principalement au primaire.

Tableau 14 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans de la rue par groupe d'âges (en %)

Caractéristiques	Statut scolaire					EADE	
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Garçons							
5 ans	0,0	0,0	100,0	100,0	36	100,0	36
6-11 ans	3,8	37,9	58,3	100,0	900	96,2	866
12-13 ans	6,7	60,5	32,8	100,0	780	93,3	728
14-17 ans	3,7	69,7	26,7	100,0	1 846	96,3	1 778
Ens G	4,3	58,9	36,7	100,0	3 562	95,7	3 408
Filles							
5 ans	0,0	0,0	100,0	100,0	7	100,0	7
6-11 ans	6,3	40,0	53,8	100,0	240	93,8	225
12-13 ans	6,8	58,4	34,7	100,0	190	93,2	177
14-17 ans	5,1	72,6	22,2	100,0	351	94,9	333
Ens F	5,8	58,6	35,5	100,0	788	94,2	742
G+F							
5 ans	0,0	0,0	100,0	100,0	43	100,0	43
6-11 ans	4,3	38,3	57,4	100,0	1 140	95,7	1 091
12-13 ans	6,7	60,1	33,2	100,0	970	93,3	905
14-17 ans	3,9	70,1	25,9	100,0	2 197	96,1	2 111
Ens G+F	4,6	58,9	36,5	100,0	4 350	95,4	4 150

Source : Données de l'enquête auprès des enfants de la rue, EADE-RDC 2012

2.2 Profil des enfants en dehors de l'école d'âges du pré-primaire (Dimension 1)

Si dans les enquêtes auprès des ménages (MICS et EDS), la question sur la fréquentation scolaire des enfants d'âges du pré-primaire n'est posée qu'à ceux âgés de 5 ans, l'enquête EADE RDC de 2012 a investigué la fréquentation scolaire des enfants âgés de 3 à 5 ans. Les proportions calculées portent donc sur ces enfants d'âges du pré-primaire, avec toutefois un focus sur les enfants de 5 ans pour des perspectives de comparaison internationale. L'objectif de cette section est de donner le profil des EADE, c'est-à-dire de décrire leurs caractéristiques socio-démographiques et montrer dans quels types de ménage ils se retrouvent davantage. Il ne s'agit pas ici d'expliquer pourquoi ils sont EADE, cet exercice interviendra dans le chapitre 3 sur l'analyse des barrières et déterminants de l'exclusion scolaire.

2.2.1 Sexe de l'enfant et répartition spatiale des enfants en dehors de l'école de 3-5 ans

Les enfants en dehors de l'école âgés de 3-5 ans représentent un effectif de 6 699 099 individus. Ceux âgés de 5 ans sont au nombre de 2 144 194 individus soit 32,0 % de la population d'âges du pré-primaire.

Parmi les enfants en dehors de l'école de 3-5 ans, il y a 51,6 % de garçons et 48,4 % de filles. La répartition par sexe des enfants de 3-5 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école reste à l'avantage des filles car elles ne représentent que 48,5 % (Tableau 15). La tendance est presque la même pour les déscolarisés, mais il y a plus de garçons déscolarisés (58,0 %) que de filles (42,0 %). Ainsi, même si les garçons sont plus scolarisés que les filles, c'est parmi eux que l'on retrouve proportionnellement le plus de déscolarisés.

Tableau 15 : Répartition (en %) des enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon le sexe de l'enfant, le milieu de résidence et la province

Caractéristiques	Enfants de 3-5 ans			Enfants de 5 ans		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens.	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens.
Sexe de l'enfant						
Garçons	58,0	51,5	51,6	59,3	50,9	50,9
Filles	42,0	48,5	48,4	40,7	49,1	49,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	64,3	25,3	25,5	72,9	20,9	21,2
Rural	35,7	74,7	74,5	27,1	79,1	78,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Provinces						
Kinshasa	25,6	8,2	8,2	32,2	6,0	6,2
Bas-Congo	9,9	6,4	6,4	13,2	6,3	6,3
Bandundu	1,3	11,7	11,7	-	11,0	10,9
Equateur	13,9	11,3	11,3	18,8	11,7	11,7
Orientale	12,6	10,0	10,0	-	13,7	13,6
Nord Kivu	1,3	11,0	11,0	1,7	12,7	12,6
Maniema	3,6	3,0	3,0	3,3	3,6	3,6
sud Kivu	5,1	7,7	7,6	-	6,8	6,7
Katanga	14,8	16,9	16,8	23,8	14,8	14,8
Kasaï oriental	5,6	7,4	7,4	7,1	6,7	6,7
Kasaï occidental	6,4	6,5	6,5	-	6,9	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	22 176	6 676 920	6 699 096	13 793	2 130 402	2 144 195

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

On trouve plus d'enfants de 3-5 ans en dehors de l'école en milieu rural (tableau 15). Par contre, il y a plus de déscolarisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour les enfants n'ayant jamais fréquenté, c'est plus en milieu rural qu'ils se retrouvent. La répartition des enfants en dehors de l'école de 3-5 ans par province reste presque calquée sur celle de la population. On relève cependant qu'en termes de déscolarisés et de ceux n'ayant jamais fréquenté l'école, la répartition est tout autre et serait plus liée à l'accès aux structures du pré-primaire. Ce qui implique que la déscolarisation soit un phénomène urbain. Elle est très nette pour les enfants de 5 ans à Kinshasa (tableau 15).

2.2.2 Caractéristiques du chef de ménage

Le tableau 16 présente la répartition des enfants de 3-5 ans en dehors de l'école selon certaines caractéristiques du chef de ménage. Il en ressort que trois enfants sur cinq, soit 59,1 % vivent dans des ménages dirigés par des hommes et deux enfants sur cinq, soit 40,9 % sont dans des ménages dirigés par une femme. Pour les déscolarisés et les jamais scolarisés, ils sont toujours proportionnellement plus nombreux dans les ménages dirigés par un homme. En termes absolus, l'essentiel des enfants en dehors de l'école de 3-5 ans n'ont jamais été à l'école (6 677 920) et résident également avec des chefs de ménage qui eux aussi n'ont pas été à l'école (69,5 %).

Tableau 16 : Répartition (en %) des enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon les caractéristiques du chef de ménage

Caractéristiques	Enfants de 3-5 ans			Enfants de 5 ans		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens.	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens.
Sexe du chef de ménage						
Hommes	54,2	59,1	59,1	60,5	59,2	59,3
Femmes	45,8	40,9	40,9	39,5	40,8	40,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction du CM						
Aucun	73,1	69,4	69,5	70,0	71,4	71,4
Primaire	10,2	8,6	8,6	16,4	8,5	8,6
Secondaire+	16,7	22,0	22,0	13,6	20,1	20,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	22 176	6 676 920	6 699 096	13 793	2 130 402	2 144 195

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.2.3 Revenu du ménage

Les enfants en dehors de l'école d'âges du pré-primaire sont issus pour plus de la moitié des ménages à faible revenu mensuel. Sur les 6 699 099 enfants de 3-5 ans, il y a 56,1 % qui sont issus des ménages à revenu mensuel inférieur à 50 USD. On trouve seulement 5,8 % des enfants en dehors de l'école d'âges du pré-primaire qui sont issus des ménages à revenu mensuel supérieur à 200 USD (tableau 17). Parmi les enfants d'âges du pré-primaire qui sont déscolarisés il y a une répartition presque uniforme de ceux-ci dans les différentes classes de revenu mensuel des ménages. Chez les enfants de 3-5 ans jamais scolarisés, plus de la moitié sont dans des ménages avec un revenu mensuel de moins de 50 USD. Il en est de même des enfants en dehors de l'école de 5 ans.

Tableau 17 : Répartition (en %) des enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon le revenu mensuel du ménage

Revenu mensuel du ménage	Enfants de 3-5 ans			Enfants de 5 ans		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens.	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens.
Moins de 50 USD	24,4	56,2	56,1	16,4	58,4	58,1
50 à 100 USD	22,6	27,3	27,3	22,6	27,3	27,3
101 à 200 USD	28,7	10,7	10,8	30,9	10,4	10,5
Plus de 200 USD	24,3	5,8	5,8	30,1	4,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	22 176	6 676 920	6 699 096	13 793	2 130 402	2 144 195

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.3 Profil des EADE d'âges du primaire et du secondaire (Dimensions 2 et 3)

Les enfants et adolescents en dehors de l'école d'âges du primaire sont ceux du groupe d'âges 6-11 ans (dimension 2) et ceux d'âges du secondaire (classes inférieures du secondaire premier cycle) sont du groupe d'âges 12-13 ans (dimension 3).

2.3.1 Sexe de l'enfant et répartition spatiale des EADE de 6-11 ans et de 12-13 ans

a) Enfants d'âges du primaire en dehors de l'école

L'enquête EADE de 2012 a estimé les enfants en dehors de l'école de la dimension 2 (6-11 ans) à 3 509 253 individus. Parmi eux, il y a presque autant de filles en dehors de l'école que de garçons (tableau 18). Les déscolarisés y représentent 15,8 % des EADE (555 511).

Tableau 18 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (6-11 ans et 12-13 ans) selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la province

Caractéristiques	Dimension 2 (6-11 ans)			Dimension 3 (12-13 ans)		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Sexe						
Garçons	49,5	49,9	49,9	43,5	35,1	39,6
Filles	50,5	50,1	50,1	56,5	64,9	60,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu						
Urbain	44,2	17,4	21,7	31,1	14,0	23,2
Rural	55,8	82,6	78,3	68,9	86,0	76,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Provinces						
Kinshasa	20,7	3,3	6,1	11,6	1,0	6,7
Bas-Congo	2,4	4,9	4,5	6,6	4,4	5,6
Bandundu	3,8	8,6	7,8	2,5	4,9	3,6
Equateur	5,7	10,8	10,0	6,5	13,0	9,5
Orientale	17,1	12,8	13,5	18,3	14,3	16,4
Nord Kivu	10,1	13,6	13,1	15,1	18,8	16,8
Maniema	1,0	2,5	2,2	1,2	2,0	1,5
sud Kivu	6,7	6,7	6,7	7,0	6,9	7,0
Katanga	18,7	19,4	19,3	18,1	23,6	20,7
Kasaï oriental	9,0	10,1	9,9	7,2	8,3	7,7
Kasaï occidental	4,8	7,4	6,9	5,9	2,8	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	555 511	2 953 742	3 509 253	275 901	237 267	513 168

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

En milieu rural, il y a proportionnellement plus de déscolarisés d'âges du primaire (55,8 %) qu'en milieu urbain (44,2 %). Cette différence est encore plus accentuée avec les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école (tableau 18). En termes de distribution par province, la province du Katanga à elle seule regroupe près d'un EADE d'âges du primaire sur cinq (19,4 %). Elle est suivie du Nord Kivu

(13,6 %) et de la province orientale (12,8 %). Mais en termes de déscolarisés, ce sont Kinshasa (20,7 %), le Katanga (18,7 %) et la Province Orientale (17,1 %) qui ont les proportions les plus élevées.

b) Adolescents d'âge du secondaire premier cycle qui sont en dehors de l'école

On dénombre 513 168 enfants d'âges du premier cycle du secondaire (12-13 ans) qui sont en dehors de l'école, dont 237 267 n'ayant jamais fréquenté l'école et 275 901 ayant abandonné (tableau 18). La proportion des déscolarisés est nettement plus importante que ce qu'on observe au niveau du primaire (plus on avance dans le système plus les abandons sont importants).

Il y a proportionnellement 2 fois plus de déscolarisés (31,1 %) que ceux n'ayant jamais fréquenté en milieu urbain (14,0 %). La distribution par province des EADE d'âges du premier cycle du secondaire montre encore que la province du Katanga est en tête (20,7 %), suivie de la province du Nord Kivu (16,8 %) et de la province orientale (16,4 %).

2.3.2 Caractéristiques du chef de ménage

La répartition des enfants d'âges du primaire qui sont en dehors de l'école selon le niveau d'instruction du chef de ménage montre que dans l'ensemble, près de 6 EADE sur 10 sont dans des ménages où le chef de ménage n'a pas été à l'école, alors que seulement 16,2 % des EADE vivent dans des ménages où le chef de ménage est de niveau d'instruction primaire. Il ressort du tableau 18 que six enfants sur dix, soit 60,2 % vivent dans des ménages dirigés par des hommes et quatre enfants sur dix, soit 39,8 % sont dans des ménages dirigés par une femme (tableau 19).

Tableau 19 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (6-11 ans et 12-13 ans) selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Dimension 2 (6-11 ans)			Dimension 3 (12-13 ans)		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Sexe du chef de ménage						
Hommes	58,7	60,4	60,2	65,1	69,4	67,1
Femmes	41,3	39,6	39,8	34,9	30,6	32,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction du CM						
Aucun	60,0	66,3	65,3	43,7	49,8	46,5
Primaire	18,2	15,8	16,2	26,2	27,0	26,6
Secondaire+	21,9	17,9	18,6	30,1	23,2	26,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	555 511	2 953 742	3 509 253	275 901	237 267	513 168

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Pour les enfants d'âges du secondaire les mêmes tendances sont observées, mais avec des niveaux différents. En effet, moins de la moitié (46,5 %) des EADE de 12-13 ans sont dans des ménages où le chef n'a pas été à l'école.

2.3.3 Revenu du ménage

Les EADE dans l'ensemble se retrouvent davantage dans les ménages les plus démunis (tableau 20). En effet, 64,3 % des enfants et adolescents d'âges du primaire en dehors de l'école et autant pour les enfants et adolescents d'âges du secondaire en dehors de l'école (64,9 %) sont issus des ménages les plus pauvres (moins de 50 \$ par mois), alors que respectivement 2,9 % et 5,2 % de ces enfants viennent des ménages nantis (plus de 200 USD par mois).

Tableau 20 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors de l'école par statut scolaire et âges de scolarisation (6-11 ans et 12-13 ans) selon le revenu mensuel du ménage.

Revenu mensuel du ménage	Dimension 2 (6-11 ans)			Dimension 3 (12-13 ans)		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Moins de 50 USD	51,2	66,8	64,3	57,9	73,0	64,9
50 à 100 USD	27,2	24,2	24,7	21,7	16,7	19,4
101 à 200 USD	15,0	6,8	8,1	15,0	5,3	10,5
Plus de 200 USD	6,6	2,2	2,9	5,4	4,9	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	555 511	2 953 742	3 509 253	275 901	237 267	513 168

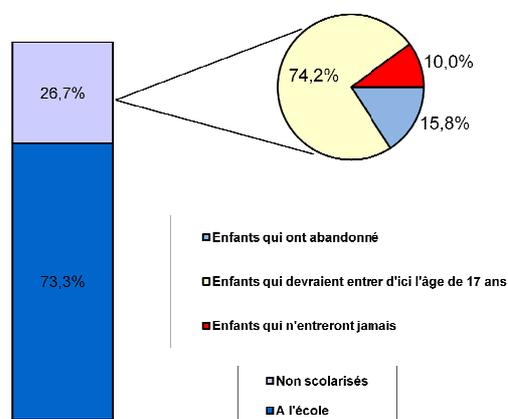
Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.3.4 Typologie des enfants et adolescents en dehors de l'école

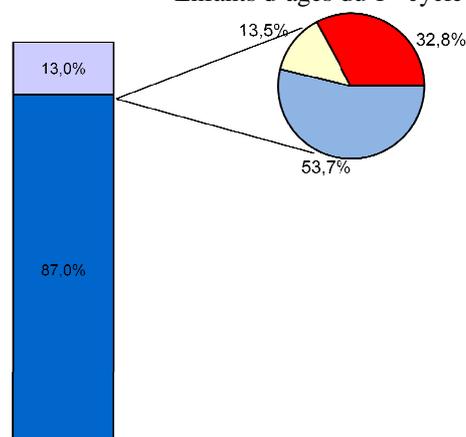
En référence au cadre conceptuel et méthodologique (CMF), une analyse de la typologie des EADE a été faite. Elle a permis de préciser pour ce qui est des EADE, ceux qui ont abandonné, ceux qui entreront plus tard à l'école avant 17 ans et ceux qui n'entreront jamais. Il ressort que pour les enfants d'âges du primaire en dehors de l'école (26,7 % des 6-11 ans), ceux qui entreront à l'école d'ici leur 17^{ème} anniversaire représentent 74,2 %, ceux qui vont abandonner représentent 15,8 % et ceux qui n'entreront jamais à l'école représentent 10,0 % (graphique 8). Les effectifs correspondant à chaque catégorie sont donnés au tableau A6 en annexe.

Graphique 8 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par sexe et par milieu de résidence

Enfants d'âges du primaire



Enfants d'âges du 1^{er} cycle du secondaire



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Pour les enfants d'âges du 1^{er} cycle du secondaire en dehors de l'école (13,0 % des 12-13 ans), ceux qui abandonnent dépassent plus de la moitié des EADE (53,7 %). Très peu (13,4 %) entreront avant 17 ans et le tiers n'entrera jamais à l'école (graphique 8).

2.4 Profil des enfants et adolescents à risque d'abandonner (Dimension 4 et 5)

Les dimensions 4 et 5 traitent principalement des enfants qui courent le plus grand risque d'abandonner. Il existe plusieurs indicateurs permettant de caractériser la population des enfants à risque. Par exemple, la scolarisation au préscolaire est apparue dans la littérature comme pouvant réduire la probabilité de déperdition scolaire plus tard dans le parcours scolaire (Hammond *et al.*, 2007). Ainsi, le taux de nouveaux inscrits au niveau primaire sans aucune expérience d'éducation préscolaire (ECCE¹³) constitue un indicateur du risque d'abandon. Le retard scolaire, le travail des enfants, ainsi que certaines caractéristiques familiales sont des facteurs de risque d'abandon.

L'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) dans la note méthodologique de juin 2011 sur l'analyse des dimensions 4 et 5 arrive à la conclusion que la meilleure approche pour mesurer l'effectif des élèves du primaire et du premier cycle du secondaire à risque d'abandonner est de recourir aux taux d'abandons de ceux qui ont déjà quitté le système scolaire. On peut également présenter les statistiques sur le retard scolaire, mais dans ce cas, il convient de s'en tenir aux enfants ayant deux années de retard scolaire par rapport à leur classe, pour éviter de surestimer le nombre d'enfants à risque d'abandonner.

2.4.1 Estimation du risque d'abandonner à partir des taux d'abandon déjà réalisés

En recourant aux taux d'abandons récents observés (entre deux années scolaires successives) comme étant la meilleure mesure du pourcentage des enfants à risque d'abandonner, on voit bien (tableau 21) que les niveaux obtenus sont très différents de la proportion des enfants ayant au moins deux années de retard scolaire. Au niveau du primaire, le taux d'abandon est de 2,5 %. Le taux d'abandon pour le premier cycle du secondaire n'est pas très différent (2,4 %). Ces taux sont également très faibles car portant uniquement sur l'abandon entre deux années scolaires. Ils ne donnent donc pas une bonne mesure du risque d'abandonner sur l'ensemble du cycle pour un enfant scolarisé.

¹³ ECCE : Early Childhood Care and Education

Tableau 21 : Taux d'abandon (en %) par classe du primaire et du secondaire 1^{er} cycle des enfants et adolescents

Caractéristiques	Primaire						Secondaire			
	1	2	3	4	5	6	Ens.	7	8	Ens.
Sexe										
Garçons	2,9	2,7	2,8	2,9	2,4	2,3	2,6	2,2	2,4	2,3
Filles	3,5	2,5	2,9	2,1	1,5	1,7	2,4	2,1	2,9	2,5
Milieu										
Urbain	4,3	3,9	4,5	2,9	2,9	2,0	3,4	2,4	2,4	2,4
Rural	2,8	2,1	2,2	2,3	1,5	2,0	2,2	2,0	2,8	2,4
Provinces										
Kinshasa	4,3	4,5	4,7	4,3	3,2	2,1	3,8	1,3	2,7	2,1
Bas-Congo	3,5	1,8	1,3	2,8	1,6	1,7	2,1	2,0	1,6	1,8
Bandundu	1,3	0,9	0,4	0,9	0,8	0,1	0,7	1,3	3,6	2,5
Equateur	4,3	1,5	2,9	0,3	1,1	2,8	2,2	3,0	5,0	4,0
Orientale	1,9	2,4	2,6	4,1	1,9	1,1	2,3	1,9	0,5	1,2
Nord Kivu	4,5	3,7	4,1	4,8	3,0	2,9	3,8	3,2	5,8	4,6
Maniema	2,8	0,5	1,8	0,8	1,0	2,1	1,6	1,1	3,0	2,2
sud Kivu	3,3	1,6	1,5	3,1	1,6	3,2	2,4	3,5	1,3	2,3
Katanga	5,1	4,0	3,9	2,6	2,5	2,9	3,5	2,8	2,3	2,5
Kasaï oriental	1,0	3,3	4,2	1,8	2,2	1,7	2,3	0,7	0,9	0,8
Kasaï occidental	3,5	1,6	1,6	0,3	1,3	2,3	1,8	4,2	2,5	3,3
Classes de revenu mensuel										
Moins de 50 dollars	3,4	2,5	2,9	2,6	1,3	2,1	2,5	2,7	2,6	2,7
50-100 dollars	2,8	2,1	2,4	2,2	2,6	1,7	2,3	1,6	2,9	2,3
101-200 dollars	4,3	4,4	3,1	3,4	2,3	1,9	3,2	2,2	2,5	2,4
Plus de 200 dollars	1,5	2,9	3,7	1,2	3,1	2,5	2,5	1,1	2,3	1,8
Sexe CM										
Homme	3,2	2,4	2,4	2,5	1,6	2,4	2,4	2,2	2,5	2,4
Femmes	3,2	2,8	3,6	2,4	2,4	1,4	2,7	2,0	2,8	2,4
Niveau d'instruction CM										
Aucun	3,6	2,5	3,1	2,6	2,1	1,7	2,6	2,0	2,2	2,1
Primaire	3,1	3,6	3,3	2,8	2,2	2,3	2,9	0,0	0,0	0,0
Secondaire+	2,6	2,0	2,2	2,1	1,5	2,3	2,1	2,3	3,1	2,7
Ensemble RDC										
	3,2	2,6	2,8	2,5	1,9	2,0	2,5	2,1	2,7	2,4

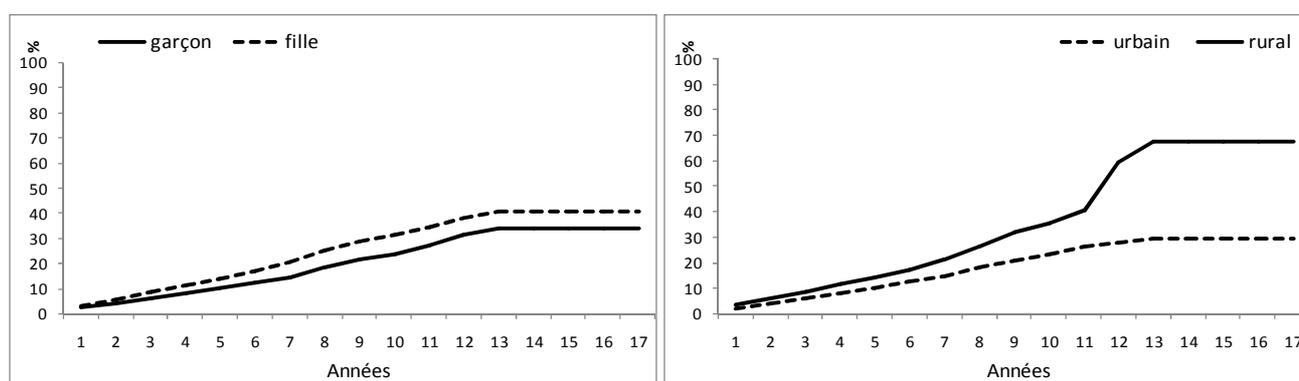
Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

La mesure du risque d'abandonner après l'entrée à l'école comme mesuré dans l'EADE permet de mieux apprécier le risque d'abandonner sur l'ensemble du cycle. En effet, un des apports de l'enquête EADE-RDC 2012 est l'analyse du parcours scolaire des enfants et adolescents, notamment en termes d'entrée à l'école, de redoublement, d'interruption, d'absence scolaire et d'abandon. L'un des défis importants de cette collecte de données sur les parcours scolaires est celui de la bonne datation des événements collectés en vue d'une description de leur occurrence dans le temps.

2.4.2 Risque d'abandonner au cours du cycle

L'examen des probabilités cumulées d'abandonner après l'entrée à l'école montre que durant tout le cursus scolaire, les filles présentent des risques plus élevés d'abandonner que les garçons (graphique 9). Cette différence entre filles et garçons se renforce tout le long du cursus scolaire : ainsi, 6 années après l'entrée à l'école (ce qui correspond à la fin du primaire pour un parcours sans redoublement), 16,6 % des filles ont déjà abandonné contre 12,1 % des garçons. Cette probabilité cumulée d'abandonner après 6 années pourrait être aussi une mesure des taux d'abandon pour les élèves de la dimension 4. A 12 ans après l'entrée à l'école (ce qui correspond à la fin du secondaire pour un parcours sans faute), 38,8 % des filles ont déjà quitté le système scolaire contre 30,7 % pour les garçons (tableau A17 en annexe).

Graphique 9 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par sexe et par milieu de résidence



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural en termes de risque d'abandon scolaire est encore plus important : 12 ans après l'entrée à l'école 27,4 % des enfants en milieu urbain ont déjà abandonné l'école, alors que cette proportion est de 45,6 % en milieu rural (un écart absolu de 18 points). Il apparaît également des variations provinciales énormes en ce qui concerne les probabilités d'abandonner. Le Bandundu se caractérise par des risques d'abandons très faibles au cours du cycle comparativement aux autres provinces, résultat qui mérite un examen plus approfondi des données et du contexte, car la différence avec les autres provinces est énorme. Les pourcentages les plus élevés se situent au Nord Kivu (39,8 %), au Kasai Occidental (38,5 %), au Sud Kivu (36,9 %), dans la Province Orientale (35,9 %) (tableau A18 en annexe).

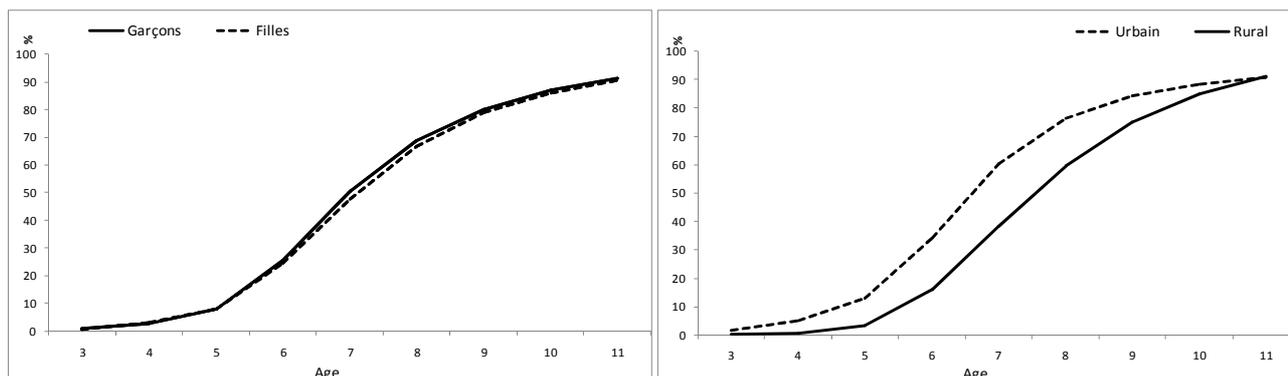
2.4.3 Age d'entrée à l'école

L'entrée tardive à l'école est aussi un élément qui pourrait entraîner un retard scolaire. Le graphique 10 donne les probabilités cumulées d'entrée à l'école respectivement par sexe, par milieu de résidence et par province. On note qu'il n'y a pas de différence significative entre garçons et filles en termes d'entrée à l'école : en effet, à 6 ans, un garçon sur cinq (20,9) et une fille sur quatre (20,3) sont déjà entrés à l'école. A 9 ans, 73,1 % des garçons et 69,8 % des filles sont déjà entrés à l'école (tableau A19 en annexe).

S'il n'y a pas de différence énorme entre garçons et filles en termes de chances d'entrée à l'école, en ce qui concerne le milieu de résidence par contre, la différence entre les courbes d'entrée à l'école est statistiquement significative : A 6 ans, plus d'un enfant sur trois en ville est déjà entré à l'école (34,5 %) alors qu'à la campagne, seulement un peu plus d'un enfant sur dix (13,5 %) est déjà à l'école à cet âge. De même, à 9 ans, on note que les enfants du milieu urbain sont à 79,1 % déjà entrés à l'école, proportion qui se situe à 67,6 % en milieu rural (tableau A19 en annexe).

Il existe également une variation entre provinces en termes de probabilités d'entrée à l'école. On note tout d'abord un phénomène quasi-général d'entrée tardive des enfants à l'école dans toutes les provinces : dans aucune des onze provinces, la proportion d'enfants qui sont déjà à l'école à 6 ans n'atteint 50 %. A 7 ans, 65,0 % des enfants sont déjà entrés à l'école à Kinshasa et dans les autres provinces, ce n'est qu'à 8 ans que plus de la moitié des enfants sont déjà à l'école ; le Bas-Congo et le Sud Kivu venant après Kinshasa (73,9 %) avec respectivement 63,3 % et 61,6 % (tableau A20 en annexe).

Graphique 10 : Probabilités cumulées (en %) d'entrée à l'école par sexe et par milieu de résidence



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.4.4 Retard scolaire

A partir des informations sur l'âge, le niveau et la classe fréquentée, on peut déterminer la situation actuelle des enfants en termes de retard (ou de précocité) par rapport à la classe fréquentée.

a) Le primaire

Il ressort du tableau 22 que 77,2 % des élèves du primaire sont en retard d'au moins un an par rapport à leur classe. Considérer une année de retard scolaire comme un facteur de risque d'abandon surestime énormément la réalité car il est difficile de penser que plus de 3 élèves du primaire sur 4 abandonneront probablement. Même en considérant deux années de retard scolaire, on a plus de la moitié des élèves du primaire (55,3 %) qui seraient à risque d'abandonner. Il n'y a pas de différence majeure entre filles et garçons, les premières étant 56,0 % à connaître au moins deux années de retard et les derniers 54,8 %. Il n'y a presque pas de différence entre le milieu rural (63,8 % des élèves du primaire ont au moins deux années de retard) et le milieu urbain (63,3 %).

Tableau 22 : Proportions (en %) des enfants et adolescents scolarisés au primaire selon le retard scolaire par sexe et par milieu de résidence

Situation scolaire	Garçons	Filles	Urbain	Rural	Ensemble
Précoce	6,2	6,4	10,5	4,3	6,3
Normal	16,7	16,2	26,3	12,0	16,5
Tardif 1 an	77,2	77,4	63,3	83,7	77,2
Tardif 2 ans	54,8	56,0	37,0	63,8	55,3
Tardif 3 ans +	37,7	37,8	22,0	45,0	37,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	8 126 073	7 100 617	4 794 165	10 432 523	15 226 690

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

b) Le secondaire

Les schémas observés au niveau du primaire se maintiennent au niveau du premier cycle du secondaire, sauf que les proportions d'élèves en retard scolaire sont encore plus importantes. Il ressort (tableau 23) que 70,4 % des élèves du premier cycle du secondaire sont en retard scolaire d'au moins deux années. Cette proportion est plus forte chez les garçons que chez les filles (respectivement 71,8 % et 68,3 %) et plus élevée en milieu rural (82,4 %) qu'en milieu urbain (57,1 %).

Tableau 23 : Proportions (en %) des enfants et adolescents scolarisés au secondaire 1^{er} cycle selon le retard scolaire par sexe et par milieu de résidence

Situation scolaire	Garçons	Filles	Urbain	Rural	Ensemble
Précoce	4,0	3,5	5,6	2,2	3,8
Normal	8,8	10,5	15,8	3,8	9,5
Tardif 1 an	87,2	85,9	78,7	93,9	86,7
Tardif 2 ans	71,8	68,3	57,1	82,4	70,4
Tardif 3 ans +	54,2	50,7	37,5	66,6	52,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1 336 267	985 808	1 043 362	1 278 719	2 322 075

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.4.5 Phénomène des absences au cours de l'année scolaire 2010-2011

a) Fréquences

L'absence scolaire peut être un facteur d'échec car si l'absence est assez longue et répétitive, l'élève ne bénéficiera pas d'une formation complète. Il est donc intéressant d'analyser les absences pour apprécier leur incidence dans l'échec des enfants. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, on observe 3,4 absents pour 100 élèves. Ce taux d'absence est légèrement moins élevé chez les filles (3,3 absentes pour 100 filles contre 3,5 chez les garçons).

Tableau 24 : Proportions d'élèves absents (en %) par province, sexe et milieu de résidence, année scolaire 2010-2011

Province	Garçon	Fille	Urbain	Rural	Ensemble
Kinshasa	5,4	3,1	4,2		4,2
Bas-Congo	0,8	2,8	1,6	1,8	1,7
Bandundu	2,0	0,7	2,5	1,1	1,4
Equateur	0,8	2,7	1,0	1,9	1,8
Province orientale	4,9	4,3	4,4	4,6	4,6
Nord-Kivu	2,5	2,6	1,5	3,0	2,6
Maniema	2,2	2,2	2,8	2,0	2,2
Sud-Kivu	4,0	4,0	1,8	4,6	4,0
Katanga	1,8	1,7	2,2	1,4	1,7
Kasaï oriental	9,7	10,9	5,5	14,9	10,3
Kasaï occidental	4,0	4,3	3,5	4,2	4,1
Ensemble	3,5	3,4	3,4	3,4	3,4

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Ces absences paraissent faibles contrairement à l'idée qu'on se faisait du phénomène. Mais cela peut être dû à la définition de l'absence adoptée par l'enquête EADE. En effet, la durée d'absence minimale prise en compte dans le questionnaire est de 4 semaines. Or les absences scolaires les plus fréquentes sont de très courtes durées ne dépassant pas généralement une à deux semaines.

Entre le milieu urbain et le milieu rural globalement à l'échelle du pays il n'y a pratiquement pas de différence. Mais un examen par province fait ressortir des écarts importants entre milieu rural et urbain. Ainsi au Kasaï oriental en milieu rural la proportion des absents est de 14,9 % contre 5,5 % en milieu urbain, au Sud-Kivu (4,6 % contre 1,8 %), au Nord-Kivu (3,0 % contre 1,5 %), à l'Equateur (1,9 % contre 1,0 %). Dans d'autres provinces telles qu'au Katanga, dans le Bandundu, c'est en ville que les proportions d'absents sont les plus élevées (tableau 24). Les cinq provinces où les proportions d'absents sont les plus élevées sont par ordre d'importance, le Kasaï oriental, la Province orientale, Kinshasa, le Kasaï Occidental et le Sud-Kivu.

b) Classes fréquentées et absences

Au niveau du pré-primaire des absences sont observées en première et troisième année. Au niveau du primaire, c'est durant les trois premières années qu'on observe le plus d'absences et plus particulièrement à la première année. Au secondaire c'est aux dernières années de chaque cycle qu'il y a le plus d'absences et particulièrement à la sixième année (tableau 25).

Tableau 25 : Proportions (en %) des absences selon le niveau et la classe

Classe	Niveau au moment de l'absence		
	Pré-primaire	Primaire	Secondaire
1	6,3	3,0	2,4
2	0,0	2,8	3,8
3	0,5	3,0	2,0
4	NA	2,6	2,1
5	NA	2,8	9,0
6	NA	2,5	37,1
Ensemble	1,4	2,8	3,0

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

NA : Non applicable

c) Durée moyenne des absences

Selon l'enquête EADE, les durées moyennes d'absence varient entre 4 et 7,3 semaines. Les durées moyennes d'absence sont plus longues dans les villes (5,6 semaines en moyenne) comparativement au milieu rural (4,8 semaines). Cette situation est assez générale sauf au Bandundu et dans une moindre mesure dans les deux Kasai (tableau 26). C'est dans les provinces du Bandundu, du Maniema, et de Kinshasa que les durées d'absence sont les plus longues.

Tableau 26 : Durée moyenne d'absence en nombre de semaines par province selon le milieu

Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Kinshasa	6,0	-	6,0
Bas-Congo	5,4	5,5	5,5
Bandundu	5,7	7,3	6,7
Equateur	5,3	4,4	4,5
Province orientale	5,7	4,8	5,0
Nord-Kivu	5,5	3,8	4,1
Maniema	8,4	5,4	6,2
Sud-Kivu	5,3	4,6	4,7
Katanga	5,6	4,5	5,1
Kasai oriental	4,3	4,8	4,6
Kasai occidental	4,8	5,2	5,1
Ensemble	5,6	4,8	5,1

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

2.4.6 Population à risque d'abandonner

Comme mentionné précédemment, il existe plusieurs facteurs qui contribuent à accroître le risque d'abandonner pour un enfant ou un adolescent scolarisé. Pour estimer la population à risque d'abandonner, nous avons considéré les élèves qui répondaient à l'un ou l'autre des critères suivants (certains pouvant en combiner plusieurs à la fois) :

- un retard scolaire de 2 ans et plus ;
- une entrée tardive à l'école (au-delà de 7 ans) ;
- être au travail selon la définition de UCW ;
- connaître des périodes d'absences au cours de l'année scolaire 2010-2011 ;
- être entré au primaire sans avoir fait la maternelle (ECCE)

Sur cette base nous avons estimé à 2 667 319 les élèves de la dimension 4 (6-11 ans) à risque d'abandonner, ce qui correspond à 27,8 % des élèves de cette tranche d'âge scolarisés en 2011-2012. Ces chiffres par sexe sont de 1 397 435 (27,7 %) pour les garçons et 1 269 884 (27,9 %) pour les filles. Au niveau de la population à risque d'abandonner de la dimension 5 (12-13 ans), on a une estimation de 2 182 412, soit 64,1 % des 12-13 ans scolarisés en 2011-2012. Des différences existent à ce niveau entre filles et garçons : les premières sont 66,0 % (1 029 472) à être à risque contre 62,5 % (1 152 940) pour les derniers.

Il apparaît que quelle que soit la dimension (4 ou 5), les élèves à risque d'abandonner sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural (78,6 %). Lorsqu'on répartit par province la population à risque d'abandonner, on observe que plus de 50 % se retrouvent dans quatre provinces : la Province orientale (15,2 %), le Katanga (14,7 %), le Bandundu (13,1 %) et l'Equateur (10,1 %). C'est au Maniema (3,1 %) qu'il y a le plus faible pourcentage de population à risque d'abandonner. Cette répartition se maintient quels que soient la dimension et le sexe (tableau 27).

C'est dans les ménages avec moins de 50 USD de revenu mensuel que l'on trouve plus de la moitié des enfants à risque d'abandonner (55,1 %). On trouve plus d'enfants à risque d'abandonner appartenant à des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Environ deux enfants sur cinq appartiennent à un ménage dirigé par une femme. Les enfants à risque d'abandonner sont relativement plus nombreux dans les ménages ayant 3-4 enfants de 6-17 ans.

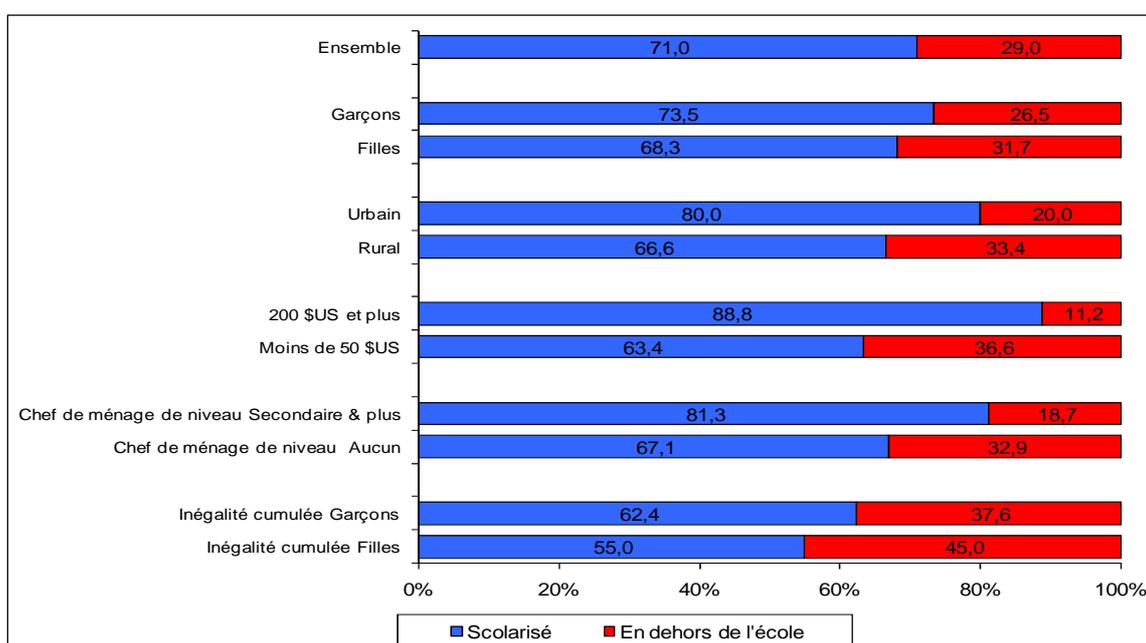
Tableau 27 : Profil de la population à risque d'abandonner (en %)

Caractéristiques	6-11 ans			12-13 ans			6-13 ans		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Milieu de résidence									
Urbain	22,8	19,5	21,2	22,5	20,5	21,6	22,7	20,0	21,4
Rural	77,2	80,5	78,8	77,5	79,5	78,4	77,3	80,0	78,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Provinces									
Kinshasa	7,9	6,0	7,0	6,0	3,7	4,9	7,1	5,0	6,0
Bas-Congo	8,6	7,6	8,1	6,9	7,3	7,1	7,8	7,4	7,6
Bandundu	13,3	13,4	13,4	13,3	12,4	12,9	13,3	13,0	13,1
Equateur	8,3	9,5	8,9	10,0	13,3	11,6	9,0	11,2	10,1
Orientale	14,1	17,4	15,7	16,3	13,0	14,7	15,0	15,5	15,2
Nord Kivu	8,0	7,9	8,0	6,9	8,8	7,8	7,5	8,3	7,9
Maniema	2,9	3,3	3,1	3,3	2,8	3,1	3,1	3,1	3,1
sud Kivu	8,2	8,1	8,1	6,7	7,6	7,1	7,5	7,9	7,7
Katanga	15,4	12,9	14,2	15,4	15,4	15,4	15,4	14,0	14,7
Kasaï oriental	7,4	8,0	7,7	9,7	8,3	9,0	8,4	8,1	8,3
Kasaï occidental	6,0	6,0	6,0	5,6	7,5	6,5	5,8	6,7	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu mensuel du ménage									
Moins de 50 USD	54,1	56,8	55,4	55,6	53,9	54,8	54,7	55,5	55,1
50 à 100 USD	27,3	26,9	27,1	27,3	31,8	29,4	27,3	29,0	28,1
101 à 200 USD	11,8	10,7	11,3	11,8	9,8	10,9	11,8	10,3	11,1
Plus de 200 USD	6,8	5,6	6,2	5,3	4,5	4,9	6,2	5,1	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut familial									
Enfant du CM	81,2	79,4	80,3	80,0	78,5	79,3	80,7	79,0	79,9
Autre parent	18,8	20,5	19,6	19,8	21,0	20,4	19,2	20,8	20,0
Sans parenté	-	0,1	-	0,2	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
statut d'orphelin									
Non orphelin	89,1	88,8	88,9	84,9	86,4	85,6	87,2	87,8	87,5
Orphelin de mère	2,2	2,9	2,5	3,1	4,0	3,6	2,6	3,4	3,0
Orphelin de père	6,6	6,7	6,6	10,2	7,4	8,9	8,2	7,0	7,6
Orphelin complet	2,2	1,6	1,9	1,8	2,1	1,9	2,0	1,8	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction du CM									
Aucun	56,9	60,3	58,5	53,4	50,2	51,8	55,4	55,9	55,6
Primaire	15,6	14,1	14,9	16,1	17,2	16,6	15,8	15,4	15,6
Secondaire+	27,5	25,6	26,6	30,5	32,7	31,6	28,8	28,7	28,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Hommes	60,9	58,8	59,8	64,8	62,8	63,8	62,6	60,5	61,6
Femmes	39,1	41,2	40,2	35,2	37,2	36,2	37,4	39,5	38,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
nombre d'enfants de 6-17ans									
1-2	41,7	43,6	42,6	34,7	36,8	35,7	38,6	40,7	39,6
3-4	46,7	44,2	45,5	48,3	48,3	48,3	47,4	46,0	46,7
5 et plus	11,6	12,1	11,9	17,0	14,8	16,0	14,0	13,3	13,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Le graphique 11 donne une vue synthétique des différents profils des EADE. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses (31,8 %) que les garçons (26,6 %) à être en dehors de l'école ; les enfants du milieu rural sont proportionnellement plus nombreux (33,4 %) que ceux résidant en milieu urbain (20,0 %). Par ailleurs, les inégalités en termes de participation scolaire sont importantes entre les enfants des catégories les plus pauvres (36,6 % d'EADE) et ceux des catégories les plus nanties (11,2 % d'EADE), d'une part ; et entre les enfants dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction (32,9 % d'EADE) et ceux dont de chef de ménage a le niveau secondaire ou plus (18,7 % d'EADE), d'autre part. Mais ce qui est important à retenir, c'est que le cumul de ces inégalités montre combien les efforts à faire sont énormes : en effet, pour les filles des ménages ayant moins de 50 USD par mois, dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction et résidant en milieu rural, la proportion des EADE est de 45,0 % contre 37,6 % pour les garçons dans la même situation.

Graphique 11 : Profil scolaire des enfants et adolescents de 5-17 ans en 2012 selon certaines caractéristiques (en %)



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Le tableau 28 résume l'ampleur du phénomène des EADE, dans une perspective de comparaison internationale sur la base des trois tranches d'âge des cinq dimensions de l'exclusion.

Tableau 28 : Synthèse de l'ampleur des EADE selon les cinq dimensions

Age de scolarisation	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
	Population scolarisable			Population des EADE			Rapport		
5 ans	1 376 623	1 343 458	2 720 081	1 091 942	1 052 252	2 144 194	79,3	78,3	78,8
6-11 ans	6 791 505	6 326 092	13 117 597	1 749 792	1 759 460	3 509 252	25,8	27,8	26,8
12-13 ans	2 047 336	1 870 609	3 917 945	203 408	309 759	513 167	9,9	16,6	13,1
Total	10 215 464	9 540 159	19 755 623	3 045 142	3 121 471	6 166 613	29,8	32,7	31,2
	Population scolarisée			Population à risque d'abandonner			Rapport		
6-11 ans	5 041 713	4 566 633	9 608 346	1 397 435	1 269 884	2 667 319	27,7	27,8	27,8
12-13 ans	1 843 928	1 560 850	3 404 778	1 152 940	1 029 472	2 182 412	62,5	66,0	64,1
Total	6 885 641	6 127 483	13 013 124	2 080 692	1 890 781	3 971 473	30,2	30,9	30,5

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Résumé analytique :

L'objectif de ce premier chapitre était de répondre aux trois premières questions de l'étude sur les EADE: combien sont-ils ?, où sont-ils ?, et qui sont-ils ?

Combien sont-ils ?

La proportion des 5-17 ans en dehors de l'école est estimée à 28,9 % par l'EADE 2012, soit en termes absolus, 7 375 875 enfants et adolescents. Parmi ces enfants en dehors de l'école, les filles représentent plus de la moitié soit 3 892 464 (52,7 %). C'est aussi chez les filles que l'ampleur du phénomène des enfants et adolescents en dehors de l'école est la plus forte : 31,7 % chez les filles contre 26,5 % chez les garçons. Cet effectif se décline ainsi qu'il suit en fonction des différents sous-groupes d'âges : 2 144 194 pour les 5 ans (78,8 % de la population de 5 ans) ; 3 509 252 pour les 6-11 ans (26,8 % de la population de 6-11 ans) ; 513 167 pour les 12-13 ans (représentant 13,1 % de la population de 12-13 ans) et 1 209 262 pour les 14-17 ans (représentant 21,2 % des 14-17 ans). C'est donc dans la tranche d'âge de la scolarisation obligatoire (6-11 ans) que l'effectif des EADE est le plus élevé, soit 47,6 % des EADE.

L'évolution de la proportion des enfants en dehors de l'école révèle que le phénomène est en baisse régulière depuis 2007, passant de 38,5 % en 2007 (EDS 2007), à 32,5 % en 2010 (MICS 2010) et 28,9 % en 2012 (EADE 2012). En cinq ans (2007-2012), la baisse relative de la proportion des EADE a été la plus importante dans la tranche d'âges des 12-13 ans (33,5 % de baisse), suivie de la tranche d'âges des 6-11 ans (31,5 %), de celle des 14-17 ans (27,6 %). Elle a été la plus faible chez les 5 ans (14,2 %).

Où sont-ils ?

La proportion d'EADE est plus forte en milieu rural (33,4 %) qu'en milieu urbain (20,0 %). En termes absolus, c'est aussi en milieu rural qu'on retrouve le plus grand nombre des EADE, soit 5 694 525 d'EADE en milieu rural contre 1 681 391 en milieu urbain.

L'analyse spatiale de l'ampleur du phénomène révèle que c'est au Nord Kivu qu'il y a proportionnellement plus d'enfants d'âges scolaires en dehors de l'école, soit 43,9 %, suivis du Katanga (34,8 %), du Kasaï occidental (32,4 %), de la province orientale (32,2 %), du Sud-Kivu (30,3 %) et du Kasaï oriental (29,3 %). En termes absolus, c'est le Katanga qui vient en tête avec 1 334 876 enfants de 5-17 ans en dehors de l'école, suivis de la Province orientale (1 039 858), du Nord Kivu (994 366) et de l'Equateur (726 194). C'est donc dans les provinces à forte production minière et celles où les conflits sont récurrents, que l'ampleur du phénomène est la plus forte.

Qui sont-ils ?

L'examen du profil des EADE montre :

- Que les enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école sont davantage dans les ménages à faible revenu (56,1 %).
- Que les EADE de 6-11 ans se retrouvent plus dans les ménages les plus pauvres (64,3 %) et dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (65,3 %).

- Les EADE de 12-13 ans sont davantage des filles (60,4 %), se retrouvent plus dans les ménages les plus pauvres (64,9 %) et dans les ménages dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction (46,5 %).
- Les EADE de 14-17 ans sont en majorité des filles (63,8 %), se retrouvent plus dans les ménages les plus pauvres (60,2 %) et dans les ménages dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction (50,8 %).

Par ailleurs, l'analyse du cumul des inégalités, révèle que pour les filles des ménages les plus pauvres, dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction et résidant en milieu rural, la proportion des EADE est de 45,0 % contre 37,6 % pour les garçons dans la même situation. Ceci donne une idée de l'ampleur des efforts qu'il y aura à faire pour ramener tous les enfants et adolescents de la RDC à l'école.

Malgré les progrès réalisés dans la scolarisation des enfants et des adolescents en RDC, il reste encore un bon bout de chemin à parcourir en vue de la scolarisation primaire universelle. Ceux qui sont exclus du système sont ceux dans les zones les plus reculées, n'ayant pas les ressources financières nécessaires et n'étant pas dans l'environnement familial propice pour augmenter leurs chances de scolarisation. Par ailleurs, les progrès au niveau du primaire, pose de plus en plus un goulot d'étranglement au niveau des cycles suivants et donc la nécessité de pouvoir investir davantage dans l'offre (à tous points de vue) afin de répondre à la demande croissante.

III. Barrières et goulots d'étranglement

La revue de la littérature révèle de nombreuses barrières tant au niveau de l'offre que de la demande qui limitent la scolarisation des enfants et des adolescents. Nous commençons ce chapitre par énumérer quelles sont ces barrières généralement citées, ensuite dans le cas de la RDC et à partir des données collectées dans le cadre de l'étude EADE, nous présentons celles qui apparaissent les plus déterminantes dans l'explication de l'exclusion des enfants et des adolescents du système scolaire.

3.1 Barrières à la scolarisation des enfants et adolescents

3.1.1 Barrières relevant de l'offre scolaire

La disponibilité et la proximité des infrastructures éducatives, leurs équipements, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant, les contenus des enseignements et leur adaptabilité, etc. sont autant de facteurs qui ressortent des études antérieures comme pouvant influencer la propension des familles ou des parents à envoyer les enfants à l'école ou leur choix du type l'école.

La question de la distance à l'école intervient souvent dans l'explication des inégalités sexuelles d'accès à l'école. Les parents évitent souvent d'envoyer les filles dans des écoles distantes du lieu d'habitation de crainte de les exposer à des agressions physiques ou morales: « In Egypt, Morocco, and Tunisia parents are reluctant to send their daughters to distant schools because they fear exposing them to moral or physical peril. Even in relatively more open societies of Malaysia and the Philippines distance to school is a greater deterrent to girls' enrollment than to boys' » (Hill et King, 1993, p. 33). Une étude menée au Burkina Faso révèle que la distance à l'école est le premier déterminant de la scolarisation des enfants en milieu rural et cet effet de la distance est plus important pour les filles que pour les garçons (Kobiané, 2006).

Alderman *et al.* (1996) mettent également en évidence, dans le contexte du milieu rural pakistanais, que la disponibilité des infrastructures scolaires est l'un des facteurs déterminants de l'accès et des performances des filles à l'école. La disponibilité de certains équipements à l'école est aussi un facteur qui peut limiter les chances de scolarisation des filles : « In Bangladesh parents have withdrawn girls but not boys from schools without latrines » (Hill et King, 1993, p. 33).

La qualité de l'école et les coûts de la scolarisation sont aussi des déterminants de la décision des familles les plus pauvres à envoyer leurs enfants à l'école ou à choisir entre institutions scolaires publiques et privées : « ... schooling choices of poor households are sensitive to government and private school fees, distance to school, and school quality. In particular, lowering private school fees or distance will increase private school enrollment of poor children » (Alderman *et al.* 2001, p. 306).

3.1.2 Barrières relevant de la demande

En plus de la disponibilité et de la qualité de l'offre, il existe de nombreux autres facteurs de l'environnement familial qui influent sur les chances de scolarisation des enfants (Chernichovsky, 1985 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 ; Lloyd et Blanc, 1996 ; Buchmann, 2000 ; Buchmann et Hannum, 2001 ; Kobiané, 2001 et 2006.).

a) Barrière liée aux rapports de genre

Plusieurs éléments d'ordre socio-culturel interviennent dans l'explication des inégalités entre garçons et filles en matière d'investissement scolaire. Parmi ceux-ci, la conception traditionnelle affectant la

femme aux activités domestiques, la précocité du mariage pour les jeunes filles, le statut « d'étrangère » de la fille, etc. (King et Hill, 1993 ; Lange, 1998 ; Kobiané, 2007). Amenée à quitter sa famille pour aller se marier, la fille est généralement considérée dans les sociétés africaines, pour la plupart à résidence patrilocale, comme une perpétuelle « étrangère », en qui il n'est pas « utile d'investir » dans la mesure où cet investissement (notamment scolaire) profitera davantage à sa future belle-famille (Kinda, 1995 ; Roth, 1996 ; Zougrana *et al.*, 1998).

b) Statut d'orphelin

De nombreux travaux montrent que la perte des parents est généralement préjudiciable à la scolarisation des enfants (Marcoux *et al.*, 2005 ; Wakam, 2002 ; Ainsworth et Filmer, 2002 ; Case *et al.*, 2004 ; Kobiané *et al.*, 2005). Toutefois, d'autres travaux révèlent que les orphelins ne sont pas toujours nécessairement moins scolarisés que les non orphelins et arrivent à la conclusion que les orphelins ont parfois des niveaux de scolarisation aussi élevés et même parfois plus élevés que les non orphelins (Nyangara, 2004 ; Foster *et al.*, 1995 ; Urassa *et al.*, 1997). Ce dernier résultat pouvant s'expliquer dans le contexte africain, par le soutien aux orphelins à l'intérieur de la famille étendue.

c) Le confiage

Dans la plupart des sociétés africaines, les enfants sont confiés pour plusieurs raisons. Isiugo-Ibanihe (1985) distingue cinq types de confiage : (i) le confiage à l'intérieur de la parentèle (envoi des enfants chez des membres de la famille en vue de renforcer les liens de solidarités familiales), (ii) le confiage de crise (à la suite d'une dissolution de la famille du fait d'un décès, un divorce ou une séparation), (iii) le confiage d'alliance ou d'apprentissage (enfants envoyés chez des non apparentés de statut social élevé comme aides ou apprentis, en vue de renforcer des liens sociaux, politiques ou économiques), (iv) le confiage domestique (envoi des enfants comme aides familiaux) et (v) le confiage scolaire (motif de scolarisation). Cette diversité des motivations à la base du confiage fait que la nature de la relation entre le lien de parenté avec le chef de ménage et les chances de scolarisation est ambivalente (Pilon, 2005). La relation peut se révéler positive, c'est-à-dire que le confiage offre aux enfants et adolescents une plus grande chance de scolarisation ou au contraire, par le détournement des enfants vers d'autres activités, le confiage peut réduire les chances de scolarisation.

d) Niveau d'instruction des parents

Un résultat classique qui ressort des travaux sur les déterminants de la demande scolaire est le lien positif entre le niveau d'instruction des parents et la scolarisation de leurs enfants. Plus les parents sont instruits, plus ils valorisent l'école formelle et plus ils accordent une importance particulière à l'éducation des enfants quel qu'en soit le sexe (Hill et King, 1993).

e) Sexe du chef de ménage

Contrairement aux résultats observés dans d'autres régions en développement, notamment en Amérique latine (Barros *et al.*, 1997 ; Buvinic et Gupta, 1997), les travaux portant sur l'Afrique subsaharienne arrivent généralement à la conclusion que les femmes chefs de ménage scolarisent plus les enfants que les hommes chefs de ménage (Lloyd et Blanc, 1996 ; Pilon et Clévenot, 1996 ; Wakam, 2002 et 2003, Kobiané, 2003 et 2006). La raison la plus invoquée dans la littérature est que les femmes seraient garantes d'une meilleure allocation des ressources au sein du ménage (De Vreyer, 1993 ; Pilon et Clévenot, 1996 ; Lloyd et Blanc, 1996).

f) Revenu du ménage

Plusieurs travaux, que ce soit en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions en développement, montrent qu'il y a une relation positive entre le niveau de vie du ménage et la scolarisation des enfants (Marcoux, 1994a ; Shapiro et Tamashe, 1996, 1999, 2000 ; Filmer et Pritchett, 1999). Autrement dit, plus le ménage est aisé, moins les enfants seront en dehors de l'école. Ce qui veut dire que la pauvreté est une barrière à la participation scolaire des enfants et des adolescents.

g) Nombre d'enfants d'âge scolaire

La relation négative entre la taille de la famille ou du ménage et la scolarisation des enfants a été corroborée par les faits dans certaines régions en développement, notamment dans les pays d'Asie du Sud-Est (Knodel et Wongsith, 1991 ; Sathar et Lloyd, 1993 ; Degraff *et al.*, 1996 ; Anh *et al.*, 1998). Les travaux sur l'Afrique sub-saharienne en revanche, aboutissent à un tout autre résultat : la relation entre la taille de la famille ou du ménage et la scolarisation des enfants est plutôt inexistante, voire positive (Gomes, 1984 ; Chernichovski, 1985 ; Marcoux, 1994 ; Lloyd et Blanc 1996, Shapiro 1999). Cette différenciation entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique sub-saharienne quant à la nature de la relation entre la taille du ménage et le niveau de scolarisation des enfants est généralement expliquée par des différences dans les systèmes familiaux. L'existence de réseaux de solidarités familiales en Afrique sub-saharienne, qui permettent bien souvent l'accueil de personnes extérieures au ménage (enfants comme adultes) ou l'envoi de certains membres du ménage vers d'autres unités résidentielles, aurait pour effet de réduire la pression du nombre d'enfants sur les ressources disponibles.

h) Nombre de malades de longue durée dans le ménage

Les études portant sur l'effet de la mortalité des adultes sur le bien-être des enfants, notamment dans les zones de forte prévalence de certaines maladies telles que le VIH/SIDA, révèlent que lorsqu'il y a des cas de malades de longue durée, cela peut compromettre la participation scolaire des enfants et des adolescents (particulièrement des filles), et cela à travers deux mécanismes possibles : le coût d'opportunité (ou coût indirect) de la scolarisation des enfants, qui amènerait les ménages à retirer les enfants (et notamment des filles) de l'école pour qu'ils prennent soins de ces malades ; ou alors du fait de la compétition sur les ressources, il y aurait davantage une réallocation des revenus vers les soins de santé, ce qui compromettrait la scolarisation des enfants (Steinberg *et al.*, 2002 ; Yamano et Takashi, 2004). C'est la raison pour laquelle dans le cadre de l'étude EADE-RDC, nous avons tenté de mesurer l'effet du nombre de malades de longue durée¹⁴ au cours des 12 derniers mois sur l'exclusion scolaire.

Sur la base de ces éléments qui ressortent de la littérature sur les obstacles et les goulots d'étranglement dans la scolarisation, analysons à présent ce qu'il en est en RDC.

¹⁴ Rappelons qu'il s'agit de malades de longue durée (maladie ayant durée au moins 3 mois au cours des 12 derniers mois).

3.2 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et des adolescents en RDC

Nous avons dans un premier temps examiné la relation entre chaque barrière potentielle (variable indépendante) et l'exclusion scolaire, donc réalisé des analyses bivariées. Les résultats de ces analyses bivariées avec les mesures d'association associées¹⁵ sont présentés dans les tableaux A24 et A25 en annexe.

Mais comme évoqué plus haut dans la section sur les méthodes d'analyse, pour mieux appréhender les déterminants de l'exclusion scolaire, une analyse multivariée s'impose. Elle a l'avantage de permettre la prise en compte simultanée de l'ensemble des facteurs possibles et de donner leur poids respectif dans la prédiction du risque d'être en dehors de l'école.

Sur la base des résultats de la littérature sur les barrières de la demande d'éducation, les variables suivantes ont été prises en compte dans l'analyse multivariée :

- le sexe de l'enfant ;
- le statut d'orphelin ;
- le lien de parenté avec le chef de ménage ;
- le niveau d'instruction du chef de ménage ;
- le sexe du chef de ménage ;
- le revenu du ménage ;
- le nombre d'enfants d'âge scolaire (6-17 ans) dans le ménage ;
- le nombre de malades de longue durée dans le ménage au cours des 12 derniers mois ;
- la distance à l'école.

Etant donné que les déterminants de l'exclusion scolaire peuvent varier d'un groupe d'âge scolaire à un autre mais aussi d'un milieu de résidence à un autre, la régression logistique a été réalisée à plusieurs niveaux :

- un modèle pour les enfants d'âge scolaire du primaire (6-11 ans) et un autre pour les enfants d'âge scolaire du secondaire (12-17 ans) ;
- un modèle pour l'ensemble de la RDC, mais aussi un modèle pour le milieu urbain et un autre pour le milieu rural ;
- un modèle pour chaque province.

Nous n'avons pas réalisé d'analyse multivariée pour la population âgée de 5 ans compte tenu du très faible niveau de participation scolaire à cet âge mais aussi parce que la participation au pré-primaire est essentiellement l'apanage des zones urbaines et des catégories sociales les plus aisées. Toutefois, dans la synthèse, nous reviendrons sur un résumé des barrières au niveau de la population de 5 ans. Par ailleurs, nous n'avons pas distingué les 12-13 ans des 14-17 ans, pour avoir des effectifs suffisants pour les analyses multivariées (par province), mais aussi parce qu'on peut supposer que les déterminants de l'exclusion scolaire ne sont très différents lorsqu'on compare les 12-13 ans aux 14-17 ans.

Les coefficients des modèles de régression logistique ou rapports de chances sont présentés dans les tableaux A26 et A27 en annexe. En plus de ces coefficients qui permettent d'examiner les écarts entre catégories des différentes variables, la hiérarchisation des variables selon leur pouvoir explicatif permet d'identifier quels sont les déterminants de l'exclusion scolaire au niveau national et dans

¹⁵ Les mesures ou coefficients d'association sont des statistiques permettant de tester l'existence d'une relation entre deux variables, son intensité et éventuellement (pour des variables de niveau de mesure au minimum ordinal), la direction de la relation. Sur la base de la littérature et des avantages et limites des mesures d'association, nous avons opté pour le V de Cramer pour des variables de niveau de mesure nominal et le D de Somers pour des variables de niveau de mesure ordinal. Nous avons considéré le fait d'être en dehors de l'école ou pas (bien que dichotomique) comme une variable ordinale. Pour plus de détails sur les mesures d'association, voir notamment W. Fox (1999) ou A. Gilles (1994).

chaque milieu de résidence¹⁶. Le tableau A28 donne cette hiérarchisation des variables explicatives du risque d'être en dehors de l'école, aussi bien au niveau de l'ensemble du pays que du milieu de résidence (urbain/rural et provinces) et cela tant pour les 6-11 ans que pour 12-17 ans. Les variables ont été ordonnées tout d'abord au niveau de l'ensemble du pays et ensuite leur positionnement au niveau de l'ensemble est examiné en milieu urbain, en milieu rural et dans chacune des provinces. Pour faciliter l'interprétation des résultats nous avons mis en exergue dans chaque milieu les trois premières variables les plus déterminantes (couleur rouge) et les trois variables les moins déterminantes (couleur bleue).

3.2.1 Déterminants socio-culturels de la demande et environnement familial

a) Les inégalités sexuelles

La hiérarchisation des variables (tableau A28 en annexe) révèle que c'est aux âges de scolarisation du secondaire (12-17 ans) et particulièrement en milieu rural que le sexe apparaît comme un déterminant de l'exclusion scolaire. La variable sexe occupe la troisième place au niveau national et le premier rang en milieu rural. Elle est particulièrement déterminante dans le Kasaï occidental (où elle occupe le premier rang) et dans le Bas Congo et le Nord Kivu (où elle occupe le 3^{ème} rang). L'examen des rapports de chances (tableau A27 en annexe) montre qu'une fille de 12-17 ans en milieu urbain a 1,49 fois de chances de se retrouver en dehors de l'école comparée à un garçon en milieu urbain et 2,28 fois en milieu rural.

Les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires dans la scolarisation des enfants ces dernières années a permis de réduire considérablement les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles, notamment au primaire. Grâce aux campagnes de sensibilisation menées sur l'ensemble du territoire, beaucoup de parents ont compris l'intérêt de scolariser aussi bien les garçons que les filles.

« L'accès des filles et des garçons ? Ces derniers temps les filles s'adonnent aux études, plus que même les garçons, elles s'adonnent beaucoup, vous voyez dans le temps passé on disait qu'elles vont finir par se marier, mais maintenant c'est le contraire, vous voyez des femmes qui sont des autorités, si moi je n'avais pas étudié je n'allais pas travailler, je suis chez moi dans mon foyer mais je travaille, parce que si je n'avais pas un peu étudié, je n'allais pas travailler voilà pourquoi vous voyez que beaucoup de filles s'adonnent aux études, comme chez nous ici à l'école, l'effectif qui dépasse chez nous, c'est des filles ; il y a plus de filles que de garçons, vous voyez que les écoles de filles sont devenues nombreuses, il y a que des filles, que des filles, beaucoup de parents se sont donnés à inscrire aussi les filles au lieu d'inscrire que des garçons c'est comme ça, les filles se donnent maintenant beaucoup aux études » (Femme, parente, Equateur, EI 31).

Toutefois, l'inégalité entre filles et garçons augmente au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif et se pose donc plus au niveau du secondaire et du supérieur.

« Je sais que dans le temps, il y avait une très grande disparité entre la fréquentation des garçons dans les écoles et celle des filles. Mais depuis quelques années, à peu près cinq ou six ans, il y a eu une campagne, très grande campagne pour la scolarisation des filles. Le mot d'ordre a été suivi, beaucoup de filles vont à l'école et même la tendance a été inversée... Au niveau du primaire beaucoup de filles sont à l'école et quand vous comptez le nombre des filles dans les classes, il dépasse celui des garçons. Mais malheureusement cet élan s'estompe à la fin de l'école primaire.

¹⁶ Cette hiérarchisation des variables (déterminants) dans les différents modèles d'analyse peut se faire à partir du calcul de la contribution de chacune des variables à l'explication du phénomène des enfants et adolescents en dehors de l'école, mesurée par la statistique du Khi-2 du modèle (voir annexe 3 de la note sur la régression logistique et tableau de la statistique du Khi-2).

Quand on commence l'école secondaire, on trouve que la tendance commence à s'inverser de nouveau, que ce sont les garçons qui continuent aux études secondaires de plus en plus, les filles commencent à abandonner. Et quand on arrive en sixième secondaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux ». (Homme, cadre du système éducatif, Kasai Oriental, EI 48).

Cette importance de la variable sexe au niveau des 12-17 ans reflète assez bien la réalité socio-culturelle, notamment les rapports de genre discriminatoires, qui font qu'à ces âges, les logiques matrimoniales, les grossesses précoces et, d'une manière générale, la place accordée à la fille dans l'organisation familiale, amènent nombre de jeunes filles à quitter l'école. La proportion de filles de 12-17 ans scolarisées et qui sont en union est de 0,08 %. Par contre, la proportion de filles de 12-17 en dehors de l'école qui sont en union au moment de l'enquête est de 9,0 %. Même si l'entrée en union peut intervenir après la sortie de l'école et peut ne pas être nécessairement la cause de l'abandon, cette forte proportion des filles EADE en union fait penser à un effet des mariages précoces comme cause de déperdition scolaire chez les filles. Par ailleurs, le tableau A29 en annexe qui donne les causes d'abandon scolaire montre qu'au niveau de l'ensemble du pays, le mariage a été cité dans 3,3 % des cas, et ce chiffre atteint 10,2 % dans le Maniema, 8,0 % dans le Kasai occidental et 7,6 % dans le Kasai oriental. De même, la grossesse a été citée dans 3,9 % des cas au niveau de l'ensemble du pays, chiffre qui est de 11,7 % dans le Bandundu, 11,6 % dans le Maniema et 7,0 % dans la Province orientale. Lorsqu'on analyse ces chiffres uniquement pour les filles, ils sont encore plus importants : le mariage est cité dans 6,3 % des cas et la grossesse est citée dans 5,2 % des cas comme raisons d'arrêt de scolarisation pour les filles (tableau A30 en annexe).

Les propos suivants qui ressortent des entretiens qualitatifs, illustrent assez bien le rôle important des logiques familiales :

« Il y a beaucoup de parents qui disent... comme on dit en Lingala « Aza na ye mwana mwasi ako finir naye na libala... ». C'est-à-dire : « étant que fille, elle finira toujours par le mariage ». Alors, ils préfèrent mieux scolariser les garçons pour que demain ou après-demain qu'ils viennent aussi prendre leurs charges [prendre la famille en charge]. » (Femme, parent d'enfant, Kinshasa, EI 100).

b) La survie des parents

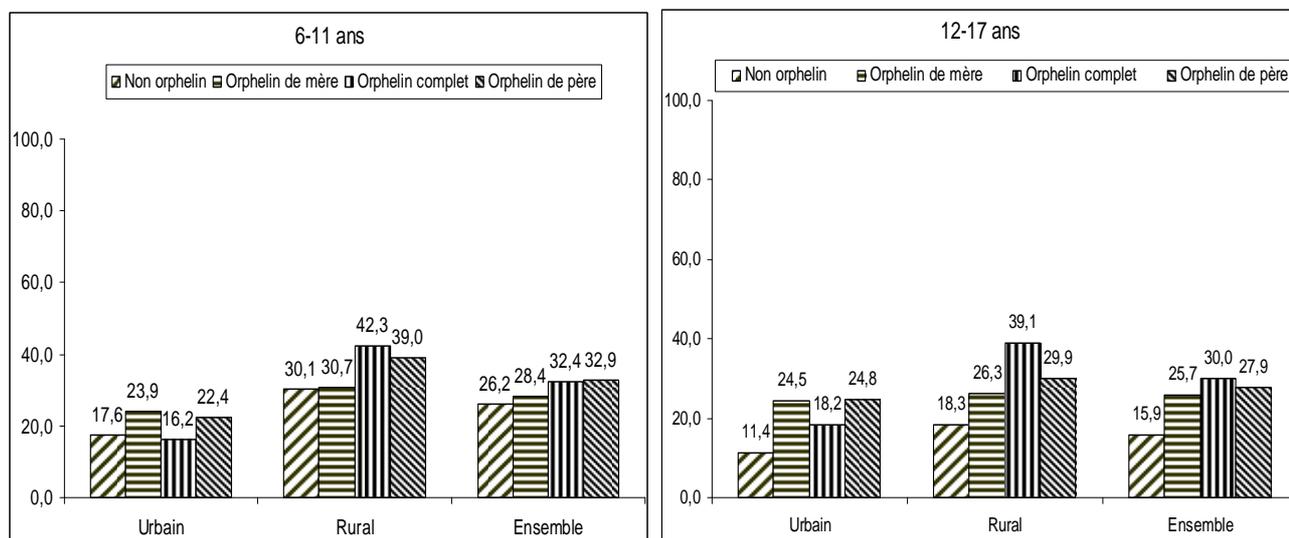
La perte des parents est une barrière à la scolarisation des enfants et des adolescents, particulièrement en milieu urbain au niveau des 12-17 ans. La hiérarchisation des variables révèle que le statut d'orphelin est le deuxième déterminant de l'exclusion scolaire en milieu urbain chez les 12-17 ans (6^{ème} déterminant en milieu rural). A Kinshasa, le statut d'orphelin occupe le 1^{er} rang chez les 12-17 ans et le 3^{ème} rang chez les 6-11 ans. Dans trois autres provinces, Bas Congo, Equateur et Maniema, il est déterminant (2^{ème} rang au Bas Congo et à l'Equateur, et 3^{ème} rang au Maniema).

Les rapports de chances au niveau des 12-17 ans (tableau A27 en annexe) montrent que les orphelins de mère présentent des risques plus élevés d'être en dehors de l'école que les non orphelins, quel que soit le milieu de résidence, avec des écarts encore plus importants que ceux observés chez les 6-11 ans (rapport de chances de 1,96 en milieu urbain contre 1,88 en milieu rural). Par ailleurs, être orphelin des deux parents en milieu rural est un facteur important d'un plus grand risque d'être en dehors de l'école comparativement à un non orphelin (rapport de chances de 1,86).

Le graphique 12 donne la proportion des EADE au sein des 12-17 ans et des 6-11 ans en fonction du statut d'orphelin. Les différences ne sont pas très nettes au niveau national entre les différentes catégories d'orphelin, excepté au niveau des 12-17 ans. L'analyse par milieu de résidence montre toutefois des résultats différents notamment en ce qui concerne la scolarisation des différentes catégories d'orphelin. On retient tout d'abord, que ce soit au niveau des 6-11 ans ou au niveau des

12-17 ans, que c'est chez les non orphelins que la proportion des EADE est la plus faible (pour les 6-11 ans, 17,6 % en milieu urbain et 30,1 % en milieu rural ; pour les 12-17 ans, 11,4 % en milieu urbain et 18,3 % en milieu rural). Par contre, en milieu urbain, ce sont les orphelins de mère et les orphelins de père qui présentent les plus fortes proportions des EADE comparativement aux orphelins des deux parents (orphelins complets) ; alors qu'en milieu rural, ce sont les orphelins des deux parents qui présentent la plus forte proportion des EADE.

Graphique 12 : Proportion (en %) d'EADE selon le statut d'orphelin et par groupe d'âge



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Les propos suivants issues de l'enquête qualitative montrent bien les difficultés de scolarisation auxquelles font face les orphelins :

« Je parlerai, je vous répondrai en tant que veuve moi-même. Moi, je suis veuve, je travaille c'est grâce à mon travail que j'ai scolarisé mes enfants mais, il m'arrive souvent de me poser la question de savoir comment les autres veuves se débrouillent, celles qui n'ont pas de travail ; celles qui n'ont aucune occupation, comment elles se débrouillent pour faire scolariser les enfants et c'est ainsi que vous voyez que la plupart des enfants orphelins sont hors du circuit scolaire à cause de manque de soutien financier (Femme, cadre du système éducatif, Kinshasa, EI 111). »

« Les enfants orphelins n'ont pas la chance. Vous savez notre société était caractérisée par la solidarité clanique, mais avec le modernisme, la solidarité s'est affaiblie. Mais aussi avec le problème spécifique de notre pays où il y a la misère, c'est difficile de pratiquer la solidarité dans la misère. Alors les enfants orphelins n'ont pas la facilité d'étudier. Dans le cas spécifique de notre école, il y a certaines ONG qui passent prendre la liste des enfants orphelins, il y a certains quand même qui ont la chance, on paie pour eux, comme ceux-là qui sont orphelins du SIDA on essaie de les supporter, mais pas tous. Ce sont ceux-là qui plus ou moins ont trouvé l'occasion de se présenter à l'école. Mais il y a beaucoup d'autres qui sont chez eux à la maison ou même qui se retranchent dans la rue, qui deviennent des enfants en situation de rupture familiale parce que tout simplement ils n'ont pas des parents capables de pouvoir les supporter » (Homme, Enseignant, Nord Kivu, EI 139).

« Non, non... les enfants orphelins n'ont pas l'accès à l'éducation facile, parce qu'ils n'ont pas d'abord les parents qui peuvent les encourager d'aller étudier et puis les moyens, comment ils peuvent aller étudier, c'est ça ! Au moins les enfants qui sont dans des institutions comme dans des centres d'hébergement, comme dans des orphelinats-là, ils étudient » (Femme, institution de prise en

charge des enfants, Kasai oriental, EI 57). Ceux qui ont la chance d'être récupérés dans les institutions ont des chances de pouvoir accéder à l'école ou poursuivre leur scolarité.

c) *Le confiage*

Le confiage est mesuré ici à travers le lien de parenté avec le chef de ménage¹⁷. Le lien de parenté est apparu comme un déterminant de la participation scolaire, notamment en milieu urbain où il occupe le 3^{ème} rang pour les 6-11 ans et le 4^{ème} rang pour les 12-17 ans. Toujours au niveau des 12-17 ans, cette variable occupe le 1^{er} rang dans le Maniema et le Kasai occidental et le 3^{ème} rang dans le Bandundu et l'Equateur (tableau A28 en annexe).

L'examen des rapports des chances (tableau A27 en annexe) révèle que plus l'enfant est distant du chef de ménage en termes de parenté, plus il coure le risque de se retrouver en dehors de l'école. Ce résultat s'observe aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, mais est nettement plus important dans ce dernier : un enfant ou un adolescent de 12-17 ans « autre parent » du chef de ménage a 1,67 fois les chances (risque) d'être en dehors de l'école comparé à un enfant biologique du chef de ménage, et ce risque est cinq fois plus élevé lorsqu'il s'agit d'un enfant non apparenté au chef de ménage.

Ce résultat sur l'effet du lien de parenté avec le chef de ménage montre bien que le confiage des enfants ne contribue pas nécessairement à l'amélioration des chances de scolarisation. Même si parmi les motifs d'envoi, la scolarisation est l'une des raisons généralement évoquée, dans les faits, l'activité que l'enfant peut être amené à faire dans son ménage d'accueil peut être autre que chose que la scolarisation. Les informations collectées lors de l'enquête EADE sur les enfants du ménage vivant ailleurs, montrent que l'envoi des enfants dans d'autres unités résidentielles est un phénomène relativement important : en effet, il ressort de l'enquête que les enfants et adolescents de 5-17 ans vivant en dehors du ménage de leurs parents biologiques représentaient 13,5 % des enfants et adolescents résidant avec leurs parents. Les raisons pour lesquelles les enfants et les adolescents sont envoyés ailleurs sont par ordre d'importance décroissante, pour « fréquenter l'école » (72,7 %), à cause de la « pauvreté » (16,5 %), pour « fréquenter et être aide familial » (7,4 %), pour « autres raisons » (2,1 %), pour « être aide familial » (1,3 %).

Les points de vue donnés lors de l'enquête qualitative sur la question de la scolarisation des enfants confiés permettent d'apprécier davantage pourquoi les chances de scolarisation des enfants diminuent lorsqu'ils ne sont plus sous le toit familial :

« Vous savez un enfant est bien éduqué quand il est sous le toit parental, quand il vit avec ses parents. Je veux vous dire que tous ces enfants quand bien même qu'ils peuvent étudier, ils étudient dans quelles conditions ? Aujourd'hui, la ville de Goma connaît une difficulté en eau potable, il y a un problème d'eau. Ces enfants doivent se réveiller très tôt le matin, à quatre heures du matin pour parcourir de très longs kilomètres aller chercher de l'eau, l'enfant revient très fatigué, après cela il va se rendre à l'école. Ce sont des enfants qui, dans beaucoup de ménages, sont traités comme des domestiques de la maison et vous devez vous imaginer que les conditions des études deviennent aussi très difficiles (Homme, enseignant, Nord Kivu, EI 144).

« Pour l'éducation de ces enfants [enfants confiés], il y a un peu de problème parce que certains des enfants en dehors de l'école, ce sont des enfants qui vivent hors [loin] de leurs parents à cause de la pauvreté. Certains membres de famille se déchargent des enfants de leurs proches et de leur famille élargie pour favoriser leurs propres enfants (Femme, personnel ONG national, EI 87).

¹⁷ Mais il convient de souligner qu'il s'agit d'une mesure indirecte du confiage, car un enfant peut résider dans un ménage qui n'est pas celui de ses parents, sans être confié (par exemple, l'enfant qui est présent dans un ménage avec sa mère).

« Confiés, mais c'est comme je l'ai dit tantôt. Lorsqu'un enfant est confié à un autre, et si le type auprès de qui on a confié cet enfant n'a pas suffisamment des moyens, s'il a ses propres enfants en âge scolaire, il doit commencer par scolariser n'est-ce pas ses propres enfants. Donc, les enfants qui ont été confiés, courent déjà le risque de se retrouver en dehors du système. A moins qu'ils aient été confiés chez un parent ayant au moins des moyens, et la bonne volonté de pouvoir également les prendre en charge, à côté de ses propres enfants » (Homme, Chargé de la planification et du suivi, EI 83).

On note également à travers les discussions de groupe avec les enfants et les adolescents, plusieurs propos qui attestent que les enfants confiés ont peu de chances d'être scolarisés par rapport aux autres enfants vivant avec leurs parents biologiques. Les propos suivants relevés lors d'une discussion avec un groupe d'adolescents vivant dans des ménages dans la province du Nord Kivu (FG 36) traduisent l'opinion de beaucoup d'enfants sur les chances de scolarisation des enfants confiés.

(i) « Il [enfant confié] n'a pas la même chance que les enfants qu'il va trouver dans cette maison parce que ceux-là qui sont de la maison leur parents vont les aider plus que lui ». (ii) « Pour moi, ils ne sont pas égaux. On va scolariser les autres, mais celui qu'on a confié, on ne va pas le scolariser ». (iii) « Ils ne peuvent pas avoir la même chance. Parce que les parents auront la volonté de scolariser leurs enfants et n'auront pas la volonté de scolariser l'enfant confié. » (iv) « L'enfant confié, on ne va pas le traiter de la même façon que les autres parce que cette maman cherchera que ses enfants en rentrant de l'école, leurs habits soient lavés par l'enfant confié. On va le faire travailler et il n'aura pas le temps d'aller à l'école. »

Le témoignage ci-dessous d'une adolescente illustre également la situation défavorisée des enfants confiés quant à la réussite scolaire. « Parce que vous voyez, comme certains, moi aussi j'habite chez mon ainée je devais faire l'examen sélectif mais je n'ai pas d'argent pour passer cet examen » (Fille, 13 ans, élève, Équateur, FG 3).

d) Perceptions et attitudes des parents sur les droits des enfants

Perceptions du statut d'enfant

Les perceptions culturelles de la société dans laquelle vivent les enfants ont un impact sur la formulation de leurs besoins et par conséquent de leurs droits. Elles sont déterminantes aussi bien des attitudes des adultes vis-à-vis des enfants que de leurs pratiques par rapport aux droits des enfants. Pour ce faire, lors des entretiens qualitatifs, les adultes ont été invités à fournir les critères qu'ils utilisent pour différencier l'enfant de l'adulte, leur opinion sur l'idée que les enfants ont des droits, l'égalité des filles et garçons et la nécessité de recueillir l'opinion de l'enfant pour les décisions le concernant.

Les critères de différenciation de l'enfant et de l'adulte relevés par les adultes sont divers. Les critères les plus utilisés sont l'âge, l'irresponsabilité sociale, la dépendance, l'incapacité à prendre et à défendre ses décisions. Ces critères sont soulignés dans les propos suivants. (i) « L'enfant ..., c'est de 0 à 18 ans. L'enfant diffère de l'adulte parce que l'enfant ne se prend pas en charge. Il n'a pas encore de moyens de se prendre en charge, il est un être en devenir, il est sous l'autorité de quelqu'un, il est sous la responsabilité de quelqu'un, c'est quelqu'un qui le sécurise...Mais, l'adulte se prend en charge, il peut poser des actes responsables (Homme, cadre du système éducatif, Kinshasa, EI 150). (ii) Un adulte peut prendre des décisions de lui-même et de même peut peser les pour et les contres. Mais l'enfant ne peut pas prendre une décision qui lui sera propre. Et peut-être aussi, il ne saura pas défendre sa décision (Femme, éducatrice, Kinshasa, EI 103).

Ces discours montrent que l'enfant est perçu d'une part, comme un être humain en devenir, essentiellement dépendant, car ne pouvant se prendre en charge lui-même et d'autre part comme un être humain à qui on doit transmettre une éducation. La fréquence de ces critères, très spécifiques à l'enfant, permet de prime abord de conclure que la société congolaise a une perception favorable à la promotion des droits de l'enfant.

Toutefois, certains propos précisent que seules les personnes de très bas âge (moins de 12 ans) sont considérées comme enfants. Les personnes âgées de 12 et 18 ans, qualifiées d'adolescents, ne sont plus considérées comme des enfants par certains adultes tel qu'exprimé dans les propos ci-dessous :

« *L'enfant je crois de 0, d'une année à 10 ans ; ça c'est un enfant... Un adulte ... quand on parle l'âge de puberté de 15 ans à 20 ans, je crois ça c'est l'âge d'un adolescent je dirai quand nous prenons de 12 ans à 18 ans c'est déjà un adolescent ... je crois quand vous prenez la catégorie de 12 ans à 18 ans c'est un adolescent. Ce n'est pas un enfant ; celui-là quand c'est une femme on peut l'engrosser, on ne peut pas engrosser un enfant. Moins de 10 ans, ce n'est pas facile, donc celui-là reste enfant* » (Homme, cadre du système éducatif, Équateur, EI 28).

Une telle perception de l'enfant présente un danger. Le fait de considérer les adolescents comme des adultes et de les soumettre à des traitements d'adulte peut être à l'origine de pratiques préjudiciables à l'enfant comme les mariages précoces, les pires formes de travail des enfants, la prostitution des enfants, les violences sexuelles et l'exploitation économique des enfants. Il est donc nécessaire que des actions d'information lèvent toute équivoque quant à l'âge de l'enfant et la nécessité de le protéger jusqu'à l'âge adulte.

Les adultes identifient aussi l'ignorance comme étant un des critères de différenciation entre l'enfant et l'adulte. Pour eux, l'enfant, c'est celui qui ne peut pas bien réfléchir, celui qui ne sait rien. *L'adulte raisonne, connaît le bien et le mal tandis que l'enfant est encore ignorant de beaucoup de choses* (Homme, agent communal, Kinshasa, EI 108). Cependant, la référence à l'intelligence pour définir un enfant n'est pas pertinent dans la mesure où il peut arriver que l'adulte se situe au même niveau mental que l'enfant. D'ailleurs, une personne interviewée souligne que : « *l'enfant raisonne, ça dépend de son âge, il raisonne à la limite de rayon où il se trouve* » (Homme, cadre dans l'administration, Kasai Oriental, EI 39). Au demeurant, celui qui pense que l'enfant est moins intelligent que l'adulte, ne sera pas prompt à le consulter et à lui demander son avis sur les questions le concernant. Ce qui constitue une violation de ses droits au regard de la CDE et de la loi portant protection de l'enfant. Les actions de sensibilisation devront insister sur les critères spécifiques et pertinents permettant de caractériser l'enfant et combattre les préjugés tendant à dénier de l'intelligence à un enfant.

L'enfant est aussi perçu comme celui qui va assurer la relève, une assurance vieillesse pour les parents comme exprimé dans le discours suivant : « *Moi je trouve que l'enfant c'est mon champ... l'enfant c'est le champ, ... je dois le faire étudier ... je paye les études pour lui. Un jour, quand l'enfant va terminer ses études, l'université, ...il va trouver un bon emploi, au moment où j'ai vieilli, ...cet enfant va penser à moi. Il m'appelle papa, prend ceci ou cela, il m'achète un pantalon, il envoie une pièce de pagne à maman...il pensera à moi quand je serai vieux* » (Homme, Leader religieux, Équateur, EI 22).

L'attitude des adultes vis-à-vis des principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)

L'opinion des personnes enquêtées a été recueillie concernant deux des quatre principes directeurs de la CDE que sont : le principe de non-discrimination et le principe de la participation des enfants. En ce qui concerne l'égalité de droits entre fille et garçon, une forte proportion de répondants estime que les filles et les garçons sont égaux parce que tous les deux sont des personnes à part entière et

qu'aucun d'eux n'a demandé à naitre fille ou garçon. Ils doivent donc bénéficier de la même protection que ce soit en famille ou dans la société et être traités de la même manière sans discrimination. Toutefois, comme souligné dans les propos ci-dessous, ils soulignent que la discrimination fondée sur le sexe est présente dans la société congolaise surtout dans les rapports familiaux.

« Les filles sont défavorisées par rapport aux garçons, elles sont vraiment défavorisées. Surtout en matière des travaux domestiques, les travaux domestiques pèsent sur elles. Vous trouvez qu'une fillette-là de 14 ou 15 ans...est devenue comme la mère de famille en lieu et place de sa mère qui doit passer ses journées au marché ou qui doit aller à des kilomètres et des kilomètres amener des marchandises. Sur ce point, les filles vraiment sont défavorisées par rapport aux garçons. Il y a des garçons qui sont utilisés en matières économiques, mais ce n'est pas trop. Mais les filles elles, inmanquablement dans les travaux domestiques elles sont utilisées. Bien sûr, il y a celles-là qui glissent dans l'immoralité, permettre à la fille de faire la prostitution pour avoir un peu d'argent pour se prendre en charge, ça aussi » (Homme, enseignant, Nord Kivu, EI 139).

Le principe de la participation de l'enfant ou encore le respect de l'opinion de l'enfant est difficilement admis dans la société congolaise comme dans la plupart des sociétés africaines où seuls les adultes ont le droit de prendre des décisions et de participer au développement de leur communauté. La question sur la nécessité de demander à l'enfant son avis sur toutes les questions le concernant a divisé profondément les personnes interviewées. Il y a ceux qui estiment qu'il faut recueillir l'avis de l'enfant sur toutes les questions le concernant comme le souligne une enseignante : *« il faut demander l'avis à l'enfant et l'écouter aussi. Ce qui sort de son intérieur est reçu, mais tamisé par les parents en vue d'une éventuelle orientation pour l'avenir. Ne pas toujours s'imposer. »* (Femme, enseignante, Kasai Oriental, EI 37). Ils précisent que c'est un droit reconnu à l'enfant qui constitue en même temps un apprentissage de la démocratie. Pour eux, c'est le moyen de mieux connaître ses besoins, ses difficultés et le meilleur moyen d'obtenir l'adhésion de l'enfant aux décisions des parents. Du reste, il faut discuter de tout sujet qui l'intéresse :

« C'est très important, pourquoi ? Il faut donner des réponses à toutes les questions posées par l'enfant, pourquoi ? Parce que si l'enfant vous pose la question, si vous voyez que la question va donner une réponse scandaleuse, peut-être vous pouvez avoir honte de répondre. Avec la réponse que vous cachez à l'enfant, l'enfant peut aller ailleurs pour aller découvrir ça ou dans la télé ou soit par des mauvais amis, l'enfant va se rebeller quoi. C'est pourquoi il faut donner des réponses à toutes questions posées par l'enfant, c'est très bien. Il y a des choses qu'on peut faire à l'enfant sans pour autant demander son avis parce qu'il est enfant, de toutes les façons il est enfant. Mais il y a des choses que vous pouvez demander à l'enfant. » (Femme, éducatrice, Nord Kivu, EI 137).

Par contre, certains ne sont pas favorables à la participation des enfants par crainte de ne pas pouvoir satisfaire les exigences de l'enfant et aussi de perdre leur autorité sur l'enfant. Pourtant, le droit à la participation, tel que défini dans la CDE, ne place pas l'enfant au-dessus de l'autorité ou de la responsabilité parentale. Par ailleurs, la participation dans la prise de décision est progressive, selon l'âge, la capacité et la maturité de l'enfant. Le principe de la participation de l'enfant met en exergue le fait que les enfants sont des personnes jouissant de droits fondamentaux et ayant des opinions et des sentiments qui leur sont propres. Son importance tient au fait qu'il tend à faire de l'enfant un acteur de son propre développement. Les efforts déployés en leur faveur n'aboutissent pas si les intéressés ne sont perçus que comme des personnes à nourrir, à vacciner ou à loger au lieu de personnes à traiter en tant que membres à part entière de leur communauté.

L'attitude des adultes vis-à-vis des droits de l'enfant en général

La Constitution congolaise met à la charge des parents la responsabilité de prendre soin de leurs enfants, de les éduquer et d'assurer leur protection contre tout acte de violence tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur du foyer. Les parents, donc les adultes, contribuent aux côtés de l'État à l'effectivité des droits de l'enfant. Leur attitude par rapport aux droits de l'enfant est importante. Aussi, est-il intéressant de vérifier si les adultes congolais partagent l'idée que l'enfant, comme tout être humain a des droits et qu'ils admettent que l'enfant a une opinion dont il faut tenir compte. Les résultats montrent que les adultes du milieu rural et urbain s'accordent pour reconnaître presque à l'unanimité le principe selon lequel les enfants ont des droits, donc sont sujets de droits. En témoignent ces quelques propos ci-dessous :

« Les enfants ont des droits parce qu'un enfant, c'est une personne à part entière. Les enfants ont des droits mais il faut seulement aussi prendre le temps de leur apprendre leurs droits. Là on rentre encore dans l'histoire de scolarisation, s'ils ne sont pas instruits comment ils connaîtront leurs droits, comment ils connaîtront leurs devoirs parce que quand on parle des droits, il faut toujours penser aux devoirs » (Homme, formateur, Nord Kivu, EI 127)...

« Eh oui, les enfants, comme personnes humaines, ont des droits de la même manière que les adultes et d'autres catégories des personnes. Cette idée est géniale, elle est bonne parce que c'est à partir du moment où il y a existence des droits de l'enfant, à partir du moment où ses droits sont connus par tous, par l'enfant lui-même, par l'adulte et par son entourage, que ses droits sont respectés (Homme, personnel d'une institution de prise en charge des enfants, Nord Kivu, EI 128).

Toutefois, il y a quelques personnes qui désapprouvent les droits de l'enfant, notamment parmi les religieux et aussi les éducateurs.

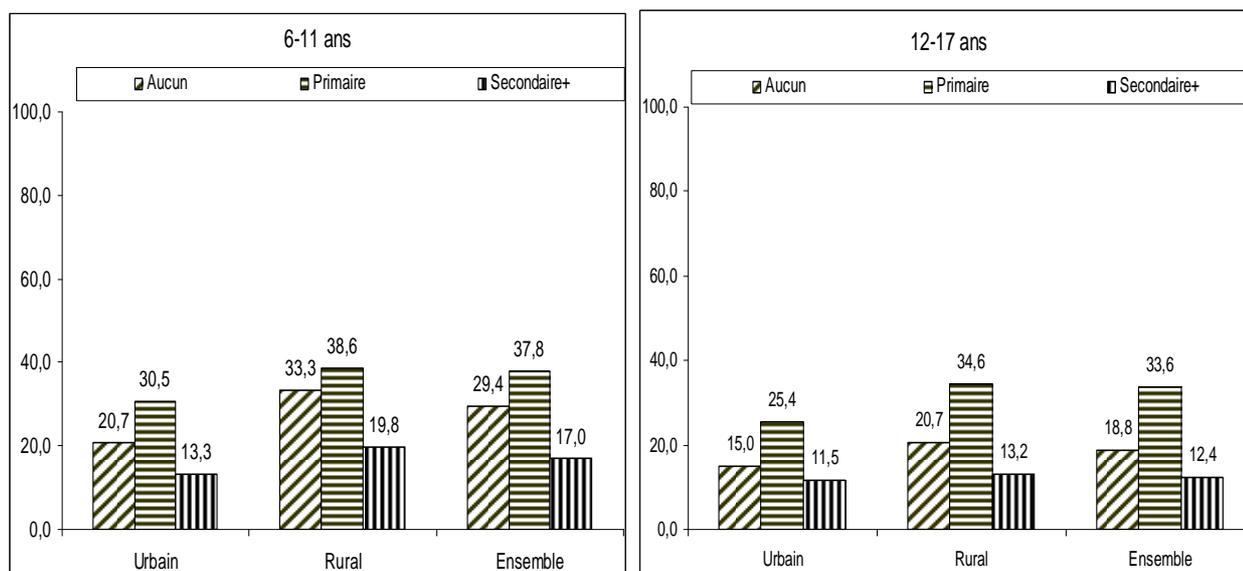
« Moi, personnellement ça me choque, je me dis ça doit être d'abord contre la Bible, un enfant qui va accuser les grandes personnes là-bas aux droits des enfants ici à Goma. Moi, j'ai vu ça, ce sont les choses qu'on a imité chez les blancs... Maintenant il y a des droits qui disent qu'il ne faut pas toucher sur un enfant, vous touchez... un enfant, il va vous accuser là-bas, est ce que ça, c'est normal ? Les blancs, ils mettent au monde un enfant ou deux mais nous ici, nous avons 10, 12, 13 et maintenant on dit les droits des enfants, si vous essayez de tirer la joue de l'enfant, il va vous accuser là-bas, vous essayez de faire quoi, il va vous accuser, on dit que ça c'est les droits des enfants, les droits des enfants. Ce n'est pas une bonne idée, c'est à cause de ça, les enfants sont devenus des impolis, sont devenus je ne sais pas quoi, c'est à cause de cela il y a peut-être même les enfants qui circulent dans la rue chaque jour parce qu'ils ne veulent pas qu'on tonne sur eux [qu'on les gronde], il y a maintenant beaucoup de délinquants à cause de ça » (Femme, éducatrice, Nord Kivu, EI148).

3.2.2 Le capital éducatif comme déterminant de la demande

Le fait que le chef de ménage n'est pas instruit ou ait un faible niveau d'instruction, constitue une barrière importante à la scolarisation des enfants et des adolescents. Toutefois, on n'observe pas une relation régulière dans le cas de l'EADE 2012 : c'est plutôt chez les chefs de ménage de niveau d'instruction primaire que la proportion des EADE est la plus élevée, suivis des chefs de ménage sans aucun niveau d'instruction. C'est chez les chefs de ménage de niveau d'instruction du secondaire ou plus que la proportion des EADE est la plus faible (graphique 13).

Le fait que la proportion des EADE soit plus élevée chez les chefs de ménage de niveau d'instruction primaire comparé à ceux sans aucun niveau d'instruction pose question et mériterait plus d'investigation.

Graphique 13 : Proportion (%) des EADE selon le niveau d’instruction du chef de ménage et par groupe d’âges des enfants



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Les résultats des analyses multivariées montrent que le niveau d’instruction du chef de ménage est l’un des principaux déterminants de l’exclusion scolaire, puisqu’il vient en 3^{ème} position dans la hiérarchisation des variables au niveau des 6-11 ans et en 1^{ère} position chez les 12-17 ans. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le niveau d’instruction du chef de ménage est un déterminant majeur des chances de participation scolaire des enfants et adolescents. Ce résultat est aussi confirmé par les propos suivants provenant des entretiens qualitatifs :

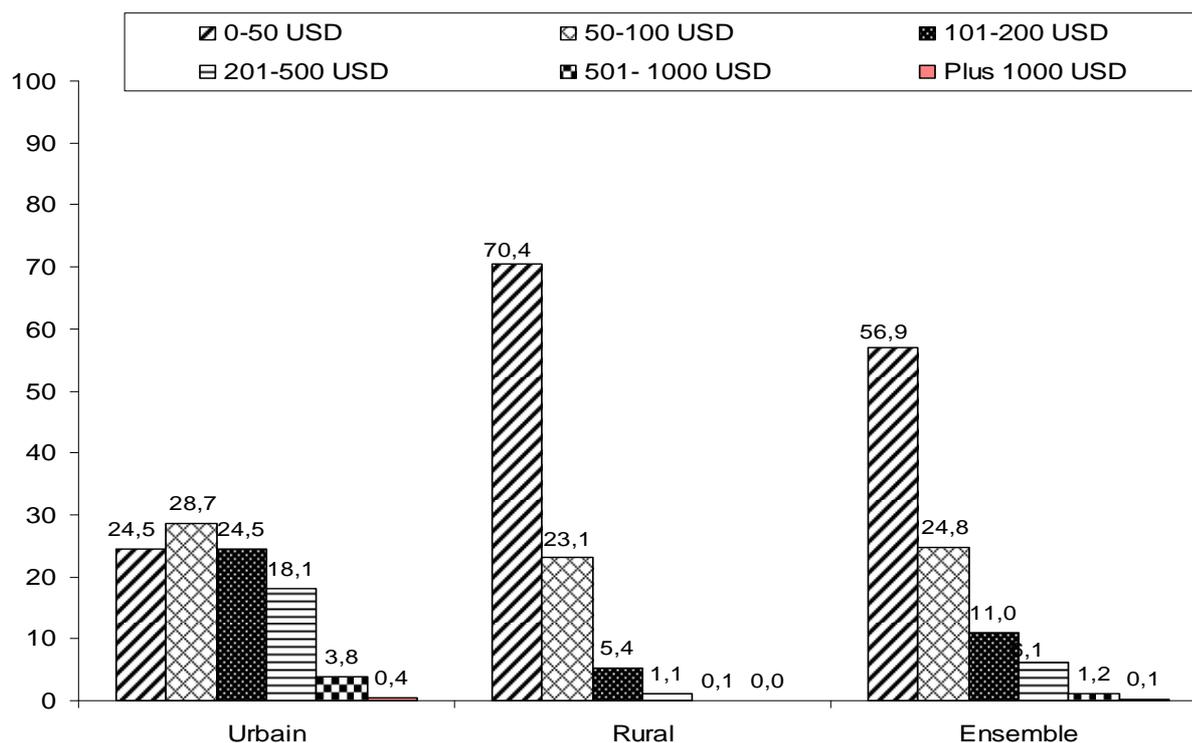
« Il y a les parents qui préfèrent par exemple utiliser leur argent à autres choses que payer par exemple les frais pour leurs enfants, ça c’est dans des milieux ruraux. Mais en ville, là on voit les parents qui sont intellectuels, qui ont étudié et tout. Et disent [veulent] que leurs enfants puissent suivre leurs pas. » (Femme, éducatrice, Kinshasa).

3.2.3 Déterminants économiques de la demande scolaire

a) Revenu du ménage/coût de la scolarisation pour les ménages

Nous commençons d’abord par donner quelques informations sur la distribution de la variable revenu du ménage. Le graphique 14 montre qu’au niveau national, plus de la moitié des ménages congolais (56,9 %) ont un revenu de moins de 50 USD par mois et un ménage sur cinq (24,8 %) a un revenu mensuel compris entre 50 et 100 USD. La différence entre villes et campagnes en termes de distribution des revenus est très nette. En milieu rural, 70,4 % des ménages ont moins de 50 USD par mois contre 24,2 % en milieu urbain. C’est par ailleurs en ville qu’on retrouve davantage les ménages de gros revenus, puisque près d’un ménage sur cinq (18,1 %) en milieu urbain a un revenu mensuel compris entre 201 et 500 USD et près de 4 % ont un revenu entre 501 et 1000 USD.

Graphique 14 : Distribution (en %) des classes de revenu par milieu de résidence

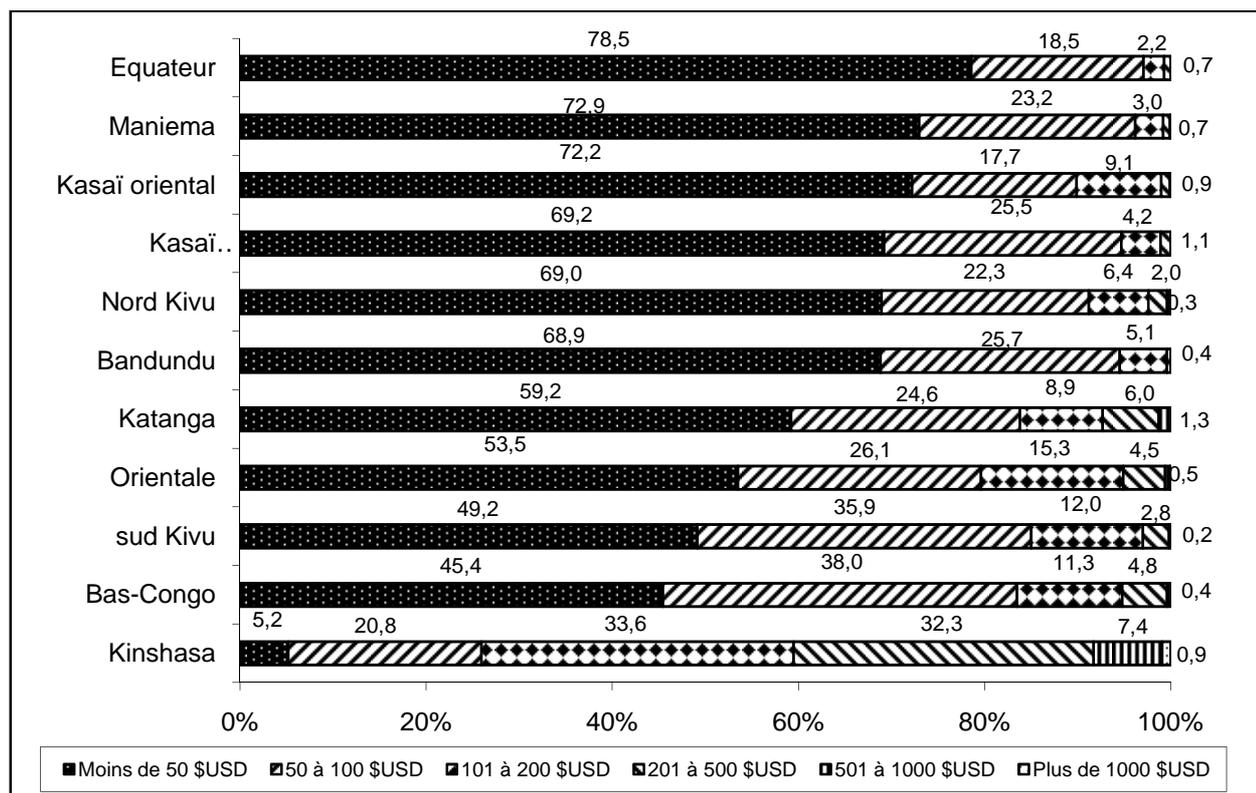


Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

La comparaison des provinces en termes de distribution des classes de revenu (Graphique 15) révèle que c'est dans les provinces de l'Equateur, du Maniema et du Kasai Oriental où il y a plus de 70 % des ménages avec un revenu mensuel inférieur à 50 \$ US (respectivement, 78,5 % ; 72,9 % et 72,2 %). A l'opposé, Kinshasa (avec 5,2 %), le Bas-Congo (avec 45,4 %) et le Sud-Kivu (avec 49,2 %) sont les provinces où la proportion des ménages à très bas revenu est relativement faible (moins de 50 %). Il y a une cohérence entre la classification des provinces sur la base des catégories de revenu issue de l'enquête EADE et les résultats de l'étude sur le profil de pauvreté réalisé à partir des données de l'enquête 1-2-3 de 2005 (Moumami, 2010) : en effet, l'étude du profil de pauvreté basée sur les données de l'enquête 1-2-3 donnait la province de l'Equateur comme celle où l'incidence de la pauvreté monétaire est la plus forte et Kinshasa, celle où elle est la plus faible¹⁸.

¹⁸ A deux rangs près, cinq (5) provinces sur les onze (11) ont le même classement sur les deux variables : profil de pauvreté (Moumami, 2010) et classe de revenu mensuel (EADE 2012).

Graphique 15 : Distribution (en %) des classes de revenu par province



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

En considérant le pays dans son ensemble, il ressort que le revenu du ménage est l'une des barrières importantes à la participation scolaire des enfants et des adolescents. En effet, le revenu occupe le premier rang au niveau des 6-11 ans et le deuxième rang au niveau des 12-17 ans (tableau A28 en annexe).

Cette importance du revenu comme barrière à la scolarisation des enfants est confirmée que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural: au niveau des 6-11 ans, le revenu occupe ainsi le premier rang en milieu urbain et vient en troisième position en milieu rural. Au niveau des 12-17 ans, le revenu occupe toujours le premier rang en milieu urbain, mais par contre vient en cinquième position en milieu rural (tableau A28 en annexe).

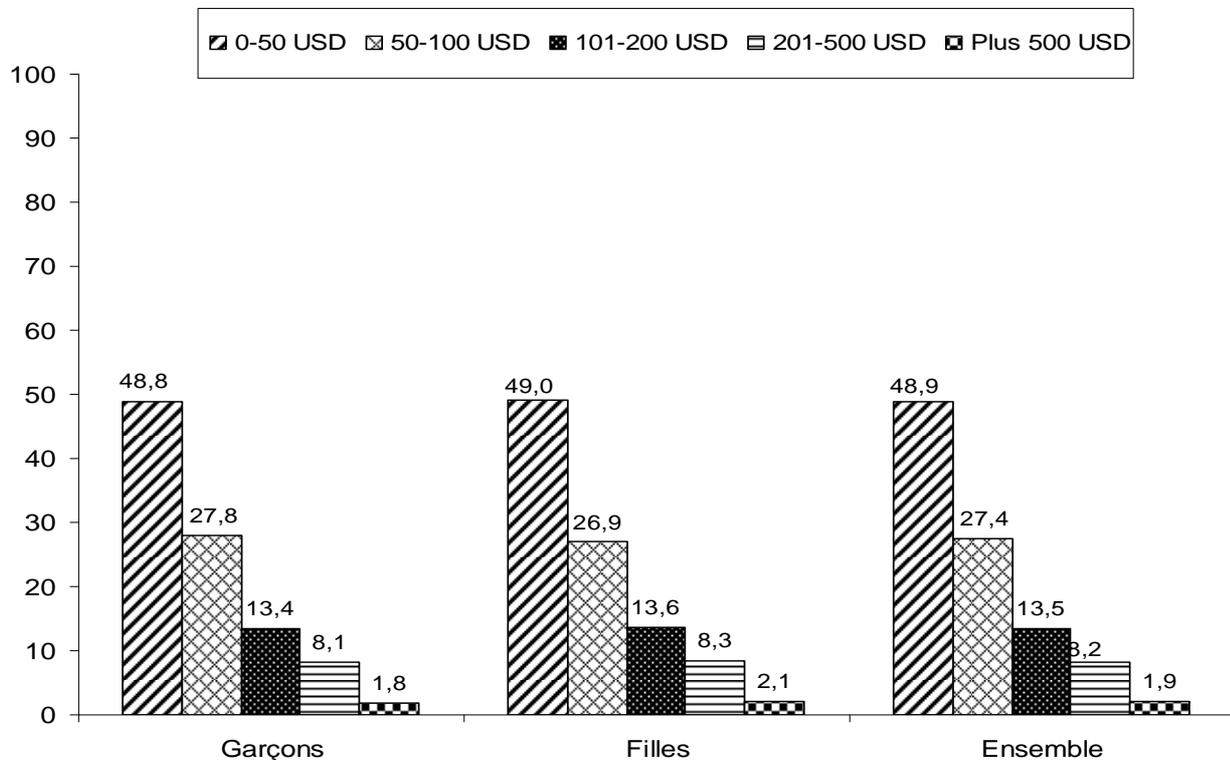
L'examen du rôle du revenu suivant la province, montre au niveau des 6-11 ans, qu'exceptés dans la Province orientale (où le revenu vient en 7^{ème} position) et le Maniema (où il vient en 5^{ème} position), dans toutes les neuf autres provinces, le revenu du ménage est le premier ou le deuxième facteur le plus déterminant du risque de se retrouver en dehors de l'école. En considérant les 12-17 ans, le revenu du ménage fait partie des trois premières variables les plus déterminantes dans sept provinces sur les onze (Kinshasa, Bandundu, Province orientale, Nord Kivu, Sud Kivu, Katanga et Kasai oriental).

L'examen des rapports de chances (tableau A26 en annexe) donne une idée de grandeur des écarts entre les catégories de revenu. Après contrôle du niveau d'instruction du chef de ménage et de l'ensemble des autres variables, la variable la plus discriminante en termes de risque d'être en dehors de l'école est le revenu du ménage : en effet, les rapports de chances associés aux risque d'être en dehors de l'école diminuent de manière très nette lorsqu'on passe de la deuxième classe de revenu à la quatrième classe de revenu : au niveau des 6-11 ans, un enfant dont le ménage a un revenu mensuel compris entre 50 et 100 USD a 33 % moins de risque (rapport de chances de 0,67) d'être en dehors de l'école comparé à un enfant dont le ménage a un revenu mensuel inférieur à 50 USD.

Lorsque le ménage a un revenu mensuel entre 101 et 200 USD, l'enfant ou l'adolescent a 60 % moins de risque d'être en dehors de l'école (rapport de chances de 0,40). Et lorsque le revenu mensuel du ménage est supérieur à 200 USD, l'enfant ou l'adolescent a 80 % moins de risque d'être en dehors de l'école que celui dont le ménage a moins de 50 \$ US par mois. Quel que soit le milieu de résidence, cet effet du revenu est net, mais plus encore en milieu urbain. Comme au niveau des 6-11 ans, le revenu du ménage est l'une des variables les plus discriminantes au niveau des 12-17 ans, que ce soit en milieu urbain comme en milieu rural¹⁹ (tableau A28 en annexe).

Le graphique 16 montre bien comment la proportion d'EADE décroît de manière régulièrement et nette lorsque le revenu du ménage augmente : au niveau national, on passe d'une proportion d'EADE de 48,9 % dans les ménages à moins de 50 USD par mois, à 1,9 % dans les ménages à plus de 500 USD par mois. La même tendance s'observe aussi bien chez les filles que chez les garçons, avec des niveaux de proportions d'EADE plus élevées chez les filles que chez les garçons.

Graphique 16 : Proportions (en %) des enfants et des adolescents de 5-17 ans en dehors de l'école par revenu mensuel du ménage et par sexe

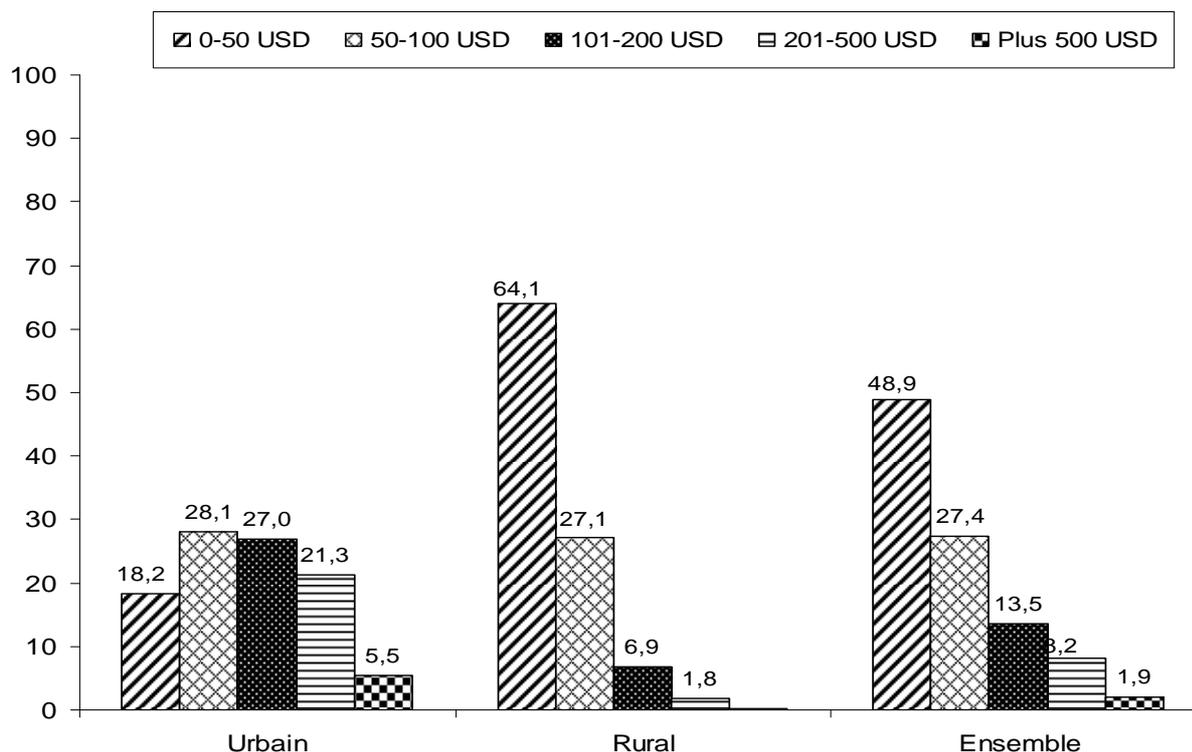


Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

On peut noter également que les écarts entre ménages en fonction de la classe de revenu sont plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural (Graphique 17).

¹⁹ Les rapports de chances pour les classes de revenu supérieures en milieu rural ne sont pas statistiquement significatifs pour des raisons de faibles effectifs d'enfants dans ces catégories.

Graphique 17 : Proportions (en %) des enfants et des adolescents de 5-17 ans en dehors de l'école par revenu mensuel du ménage et par milieu de résidence



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Cette importance de la question financière comme principale barrière à la scolarisation des enfants et des adolescents, est bien confirmée par les raisons invoquées par les ménages pour justifier la non inscription à l'école ou l'abandon scolaire. En effet, en se référant au tableau A29 en annexe, on note que quelle que soit la province, le manque d'argent vient largement en tête comme la raison la plus citée : au niveau de l'ensemble du pays, dans 69,8 % des cas, elle est citée comme raison de non inscription à l'école et dans 71,0 % des cas comme raison d'arrêt de l'école.

Les propos suivants issus des entretiens qualitatifs vont dans le même sens que les résultats quantitatifs et illustrent bien l'importance de la barrière financière :

« Il y a plusieurs raisons. D'abord, les raisons pécuniaires : la plupart des parents congolais sont pauvres, même ceux-là qui travaillent on est très mal payé et ce salaire vient quand l'employeur veut vous le donner, on ne sait pas s'organiser ; avec ce salaire vous payez le loyer, vous payez la scolarité, la maladie, le transport tout ça ; le parent dit : moi je ne peux plus supporter, choisir un ou deux enfants, les autres attendent » (Homme, cadre du système éducatif, EI 74).

« [Les enfants qui ont moins de chances d'aller à l'école], ce sont les enfants qui sont nés dans des familles pauvres, c'est ça le mot clé. Quand on est pauvre, finalement on ne sait pas s'organiser à partir de la petite chose que vous avez, certainement les enfants n'auront pas la chance d'aller à l'école » (Femme, éducatrice, Nord Kivu, EI 137).

« Comme nous l'avons peut-être souligné d'une manière ou d'une autre, il y a un problème de pauvreté. Il manque l'argent pour payer les frais scolaires, ce que nous avons appelé prime ici. Nombreux ne vont pas à l'école à cause de cette raison. Alors il y a ce problème de pauvreté-là ». (Homme, enseignant, Nord Kivu, EI 139).

Après avoir examiné l'effet du revenu sur l'exclusion scolaire, il convient à présent d'examiner ce que représentent les dépenses d'éducation des ménages congolais. L'enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école a recueilli des informations sur les dépenses d'éducation effectuées par les ménages au cours de l'année scolaire 2010-2011. La collecte des données s'étant déroulée en 2012, le choix de l'année scolaire précédente (2010-2011) comme année de référence présentait l'avantage de pouvoir obtenir des informations plus complètes sur une année scolaire. Les enfants concernés sont ceux âgés de 3-17 ans et ayant été scolarisés en 2010-2011. Les informations ont été collectées pour 3 groupes distincts d'enfants répondant aux critères définis et présentant les profils suivants :

- résident dans le ménage enquêté ;
- enfants biologiques du chef de ménage ou de sa conjointe (ou de son conjoint) vivant ailleurs ;
- des enfants qui ne résident pas dans le ménage, ne sont pas des enfants biologiques du chef de ménage ou de sa conjointe (ou de son conjoint) mais dont le ménage enquêté a contribué à la scolarisation en 2010-2011.

Des études ont été réalisées auparavant sur la question des frais scolaires. On peut citer à ce titre l'étude intitulée « Politique et pratique des frais scolaires en RDC : frais de fonctionnement ou fonds de famille? » (Verhaghe, 2007). L'étude apporte un certain nombre d'éclairages à la compréhension de la pratique des frais scolaires. Mais comme de nombreuses autres études l'échantillon d'étude reste relativement limité. L'enquête EADE est la première opération d'envergure à tenter d'estimer auprès des ménages, leurs dépenses d'éducation. En effet, comme le souligne le Document de stratégie de développement de l'EPSP 2010/2011-2015/2016 (RDC/MEPSP, 2010, p. 29), « *il est également capital de mesurer correctement l'impact réel des contributions des parents sur le fonctionnement du système éducatif. Tout changement radical sans alternative durable pourrait avoir des conséquences néfastes.* »

Les dépenses d'éducation considérées sont catégorisées en sept postes qui ont été proposées et adoptées par les participants à l'atelier de validation des outils de collecte²⁰ :

- les frais de scolarité et de cotisation ;
- les frais d'acquisition des fournitures scolaires ;
- les frais d'acquisition de l'uniforme ;
- les frais engagés pour l'achat de la nourriture (à l'école) ;
- l'argent de poche ;
- les frais ponctuels d'intervention ;
- les autres dépenses.

Pour l'ensemble du pays, 39,2 % de la dépense totale d'éducation sont affectés aux frais de scolarité et de cotisation (tableau 29). Le poste de dépenses relative à la nourriture de l'enfant scolarisé vient en deuxième position avec 14,8 %. Les postes fournitures, frais ponctuels d'intervention et uniforme ont quasiment le même poids dans les dépenses d'éducation (respectivement 10,9 %, 10,9 % et 10,8 %).

²⁰ L'atelier de validation des outils de collecte qui a regroupé l'ensemble des parties prenantes a eu lieu du 11 au 12 août 2011. Pour la collecte des données, en plus de la formation des enquêteurs et de la présence d'un représentant de la DEP sur les frais scolaires, une note d'instruction a été élaborée à l'attention des enquêteurs pour aider à bien différencier les différents postes de dépenses liées à l'éducation.

Tableau 29 : Structure (en %) des dépenses d'éducation par poste de dépenses (en USD) des ménages pour l'année 2010-2011, par province, milieu de résidence

Entités spatiales	Frais scolarité et cotisation	Fournitures	Transport	Uniforme	Nourriture	Argent de poche	Frais ponctuels d'intervention	Autres dépenses	Total	Somme des dépenses totales pour la scolarisation en 2010-2011
Provinces										
Kinshasa	45,8	7,9	8,0	5,7	13,9	9,6	8,0	1,1	100,0	628 101 541,8
Bas-Congo	37,3	14,5	5,4	13,0	13,4	11,4	3,2	1,8	100,0	62 440 669,5
Bandundu	28,0	18,0	1,9	24,0	9,5	10,1	6,8	1,6	100,0	53 288 246,5
Equateur	34,3	19,0	0,9	18,2	8,0	5,7	13,0	0,9	100,0	51 083 272,2
Orientale	30,0	11,4	0,6	16,2	27,6	4,1	6,7	3,3	100,0	122 801 350,4
Nord Kivu	29,3	10,3	1,5	15,9	12,5	0,4	29,7	0,5	100,0	71 277 865,9
Maniema	46,1	23,5	2,1	19,4	0,7	2,3	5,7	0,3	100,0	12 251 242,4
sud Kivu	53,4	16,7	1,0	18,3	2,0	1,5	6,2	1,0	100,0	44 164 426,0
Katanga	33,6	10,7	4,2	9,6	19,2	4,7	17,4	0,8	100,0	233 050 420,1
Kasaï oriental	21,4	16,7	0,7	20,5	12,1	4,6	22,7	1,4	100,0	39 726 135,4
Kasaï occidental	38,8	22,5	0,3	28,7	2,0	2,5	4,1	1,0	100,0	26 217 848,9
Milieu de résidence										
Urbain	42,0	9,2	6,7	7,7	14,8	8,3	10,3	1,0	100,0	996 227 627,1
Rural	31,3	15,9	0,4	19,8	14,8	3,6	12,3	1,9	100,0	348 175 391,8
Ensemble RDC										
	39,2	10,9	5,0	10,8	14,8	7,1	10,9	1,3	100,0	1 344 403 018,9

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Quel que soit le milieu de résidence, le poste de dépenses prépondérant est celui des frais de scolarité et de cotisation. Il représente 42,0 % des dépenses d'éducation en milieu urbain et 31,3 % en milieu rural. Il convient de mentionner que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, que les dépenses de nourriture (en lien avec la scolarisation) et les frais ponctuels occupent une place importante dans les dépenses d'éducation des ménages (respectivement 14,8 % et 14,8 % pour les dépenses de nourriture, et 10,3 % et 12,3 % pour les frais ponctuels d'intervention). Trois éléments de différences apparaissent toutefois entre villes et campagnes quant à la structure des dépenses d'éducation des ménages : Les fournitures et les frais de transport représentent une part plus importante des dépenses d'éducation en milieu urbain (respectivement 15,9 % et 6,7 %) qu'en milieu rural (respectivement 9,2 % et 0,4 %), alors que l'uniforme pèse plus dans les dépenses d'éducation en milieu rural (19,8 %) qu'en milieu urbain (7,7 %).

L'analyse selon la province révèle que le poste frais de scolarité et cotisation est le plus important dans huit des onze provinces (Sud Kivu, Kinshasa, Maniema, Kasai occidental, Bas Congo, Equateur, Katanga et Province orientale). Dans les provinces du Nord-Kivu et du Kasai Oriental, ce sont les frais ponctuels d'intervention qui représentent le poste plus important, avec respectivement 29,7 % et 22,7 % du total des dépenses d'éducation. L'uniforme vient en deuxième position dans les dépenses totales d'éducation des ménages au Kasai Occidental (28,7 %), au Kasai Oriental (20,5 %) et au Bandundu (24,0 %). Plus du quart (27,6 %) des dépenses totales d'éducation en 2010-2011 des ménages de la Province Orientale a été consacré à l'alimentation des enfants scolarisés.

En s'intéressant aux dépenses moyennes de scolarisation des enfants en 2010-2011, il ressort du tableau 30 qu'un ménage en RD Congo a dépensé en moyenne 201,3 dollars américains pour la scolarisation de ses enfants (tableau 30). Cette dépense moyenne était plus importante en milieu urbain (430,3 USD) qu'en milieu rural (79,8 USD). Elle était également plus importante dans les trois provinces abritant les trois principales villes du pays, notamment à Kinshasa (677,9 USD), au Katanga (228,1 USD) et dans la Province Orientale (172,9 USD). Elle était par contre plus faible au Kasai Occidental (63,0 USD), dans le Bandundu (63,8 %), au Kasai Oriental (71,2 USD), dans le Maniema (74,2 USD) et à l'Equateur (73,6 USD).

Un intérêt de l'analyse des dépenses d'éducation est de voir ce que celles-ci représentent dans le revenu des ménages. Pour estimer ce revenu annuel, nous avons considéré comme revenu mensuel du ménage le centre de classe du revenu mensuel. Ainsi pour les ménages dont le revenu est inférieur à 50 USD, il leur a été affecté 25 USD, pour la classe de revenu 50 – 100 USD, la valeur 75, pour la classe 101 – 200 USD, la valeur 150 USD, pour la classe 201 – 500 USD, la valeur 350 USD, pour la classe 501 – 1 000 USD, la valeur 750 et enfin pour les ménages ayant plus de 1 000 USD, la valeur 1 250 (en supposant que la borne supérieure de cette classe de revenu est de 1 500 USD). Ensuite, pour avoir un revenu annuel pour chaque ménage, cette valeur mensuelle a été multipliée par 12.

Tableau 30 : Dépense moyenne d'éducation (en USD) des ménages pour l'année scolaire 2010-2011, par entité spatiale de résidence

Entités spatiales	Dépenses moyennes de scolarisation en 2010-2011				Dépenses totales pour la scolarisation en 2010-2011	
	Enfants du ménage		Autres enfants à la charge du ménage	Tous les enfants scolarisés	Somme	Ecart-type
	Dans le ménage	En dehors du ménage				
Provinces						
Kinshasa	637,5	25,9	14,4	677,9	628 101 541,8	707,7
Bas-Congo	124,1	13,6	2,7	140,5	62 440 669,5	225,4
Bandundu	53,4	6,7	3,7	63,8	53 288 246,5	105,0
Equateur	67,1	4,3	2,3	73,6	51 083 272,2	92,5
Orientale	145,6	16,9	10,4	172,9	122 801 350,4	278,0
Nord Kivu	135,2	5,4	9,0	149,6	71 277 865,9	199,5
Maniema	65,5	3,6	5,2	74,2	12 251 242,4	93,3
sud Kivu	87,4	8,9	6,4	102,7	44 164 426,0	128,7
Katanga	214,0	9,1	4,9	228,1	233 050 420,1	387,3
Kasaï oriental	62,6	5,4	3,3	71,2	39 726 135,4	106,7
Kasaï occidental	50,3	7,1	5,6	63,0	26 217 848,9	76,7
Milieu de résidence						
Urbain	402,2	16,9	11,2	430,3	996 227 627,1	574,0
Rural	68,0	7,7	4,1	79,8	348 175 391,8	120,8
Ensemble RDC	183,8	10,9	6,5	201,3	1 344 403 018,9	389,3

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Un ménage en RD Congo a consacré en 2010-2011 plus du dixième (11,2 %) de son revenu annuel aux dépenses d'éducation des enfants. Les ménages des provinces de Kinshasa (15,5 %), du Katanga (11,7 %) et du Nord-Kivu (11,9 %) sont ceux qui ont consacré une part relativement importante de leur revenu annuel aux dépenses d'éducation (tableau 31). La part du revenu annuel consacrée aux dépenses d'éducation des enfants en 2010-2011 en milieu urbain (14,1 %) était le double de celle observée en milieu rural (7,0 %). En plus de ceux de Kinshasa, les ménages urbains du Nord-Kivu (20,8 %) et du Katanga (15,0 %) sont ceux qui ont une part relativement importante des dépenses d'éducation dans le revenu annuel.

En mettant cette fois-ci les dépenses d'éducation des ménages de chaque catégorie sociale avec une estimation de leur revenu moyen annuel, il ressort que la part des dépenses d'éducation dans le revenu annuel estimé des différentes catégories sociales est quasiment constante d'une classe à l'autre : cette part est de 11,3 % pour les ménages de moins de 50 USD par mois, de 9,7 % pour les ménages ayant entre 50 et 100 USD, de 11,7 % pour les ménages dont le revenu mensuel va de 101 USD à 200 USD et de 11,6 % pour les ménages de revenu supérieur à 200 USD par mois.

Tableau 31 : Part des dépenses d'éducation dans le revenu annuel estimé des ménages (en USD) pour l'année 2010-2011, par milieu de résidence

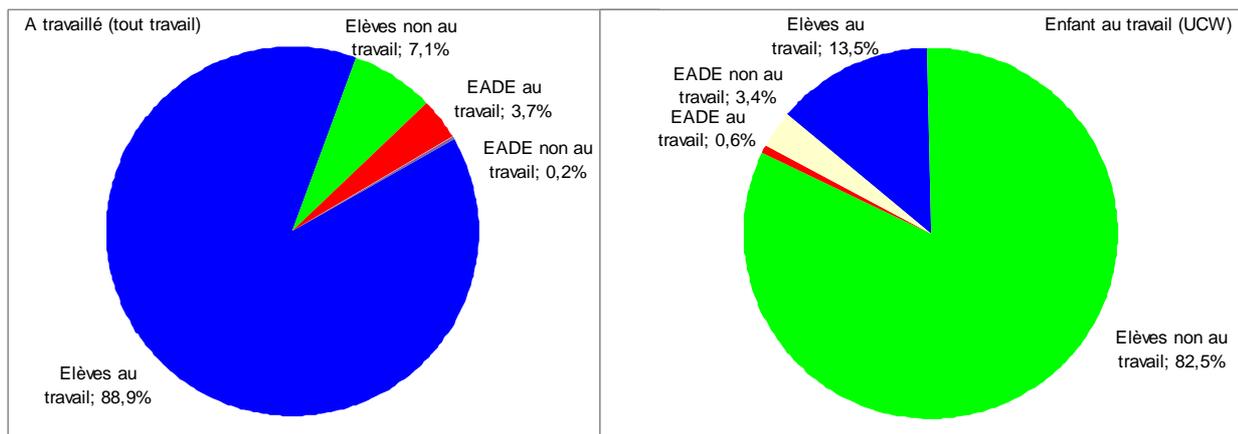
Provinces	Urbain			Rural			Ensemble RDC		
	Dépenses totales des ménages pour l'éducation en 2010-2011	Revenu annuel moyen des ménages	Part des dépenses d'éducation	Dépenses totales des ménages pour l'éducation en 2010-2011	Revenu annuel moyen des ménages	Part des dépenses d'éducation	Dépenses totales des ménages pour l'éducation en 2010-2011	Revenu annuel moyen des ménages	Part des dépenses d'éducation
Kinshasa	628 101 541,8	4 058 579 885,5	15,5	-	-	-	628 101 541,8	4 058 579 885,5	15,5
Bas-Congo	29 079 526,0	294 853 628,5	9,9	33 361 143,4	470 262 679,0	7,1	62 440 669,5	765 116 307,5	8,2
Bandundu	16 135 687,7	167 881 716,8	9,6	37 152 558,8	580 752 861,1	6,4	53 288 246,5	748 634 577,9	7,1
Equateur	17 371 543,9	156 196 005,1	11,1	33 711 728,3	488 546 083,7	6,9	51 083 272,2	644 742 088,8	7,9
Orientale	37 413 357,8	376 000 678,6	10,0	85 387 992,6	988 142 634,3	8,6	122 801 350,4	1 364 143 312,8	9,0
Nord Kivu	43 546 660,9	209 820 731,3	20,8	27 731 205,0	389 866 551,6	7,1	71 277 865,9	599 687 282,9	11,9
Maniema	5 222 416,8	51 985 199,8	10,0	7 028 825,6	119 659 707,5	5,9	12 251 242,4	171 644 907,3	7,1
sud Kivu	14 224 455,0	187 412 312,1	7,6	29 939 971,0	496 186 513,8	6,0	44 164 426,0	683 598 825,9	6,5
Katanga	178 558 845,6	1 192 808 146,5	15,0	54 491 574,4	798 955 875,4	6,8	233 050 420,1	1 991 764 021,9	11,7
Kasaï oriental	22 058 529,0	326 110 063,1	6,8	17 667 606,4	269 567 411,4	6,6	39 726 135,4	595 677 474,5	6,7
Kasaï occidental	4 515 062,6	59 523 616,3	7,6	21 702 786,4	366 061 831,5	5,9	26 217 848,9	425 585 447,8	6,2
Total	996 227 627,1	7 081 171 983,6	14,1	348 175 391,8	4 968 002 149,2	7,0	1 344 403 018,9	12 049 174 132,8	11,2

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

b) Travail des enfants

L'effet du travail des enfants sur leur participation à l'école n'est pas aisé à mettre en évidence, dans la mesure où ces deux activités de l'enfant ne sont pas nécessairement indépendantes. Une manière de procéder est d'examiner d'une part la proportion des EADE qui travaillent et d'autre part, examiner la proportion des enfants au travail qui sont EADE. Mais l'ampleur de cette double facette de l'interaction entre participation au travail et participation à l'école dépend énormément de la définition du travail. Est-ce le travail considéré au sens large (aussi bien travail économique que travail non économique) ou le travail au sens économique et au sens de l'UCW, prenant en compte le nombre d'heures de travail ? Le graphique 18 illustre assez bien cela : en considérant le travail au sens large, on note que les EADE au travail représentent 3,7 % des enfants de 6-13 ans²¹ et les EADE non au travail 0,2 %. Les élèves de 6-13 ans au travail représentent 88,9 % tandis que les élèves non au travail représentent 7,1 % des 6-13 ans. Autre lecture à travers ce graphique : au sein des EADE qui représentent 4,0 % des 6-13 ans, 92,5 % sont au travail, tandis que parmi les enfants de 6-13 ans au travail (représentant 92,6 % des 6-13 ans), 4,0 % sont des EADE. En d'autres termes plusieurs enfants d'âges scolaires combinent participation scolaire et exercice d'un travail, alors qu'une large partie des enfants en dehors de l'école sont davantage impliqués dans le travail.

Graphique 18 : Profil scolaire et implication dans le travail des enfants et des adolescents de 6-13 ans en fonction de la définition du travail



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Lorsqu'on considère la définition du travail au sens UCW, les résultats changent considérablement (graphique 18). Dans la suite de nos analyses et pour tenir compte des recommandations internationales, c'est le travail au sens UCW qui sera privilégié.

²¹ Ce groupe d'âge est celui proposé dans le méthodologie de UCW.

3.2.4 Enfants en dehors de l'école et impliqués dans le travail

En considérant la définition du travail au sens UCW, il ressort pour l'ensemble de la RDC que 14,4 % des EADE de 6-13 ans travaillaient au moment de l'enquête en 2012 (tableau 32). Cette participation des EADE au travail croît rapidement avec l'âge. La participation des filles EADE au travail est plus forte que celles des garçons EADE à certains âges. La participation au travail des EADE est très variable selon le milieu avec des différences significatives entre filles EADE du milieu urbain (17,7 %) et celles du milieu rural (3,1 %). A l'inverse, les filles du milieu rural participent au travail plus que les garçons du milieu rural (respectivement 28,3 % et 13,4 %).

Quelle que soit la province, on trouve des EADE impliqués dans le travail. Les provinces du Bandundu, du Katanga et du Bas-Congo se distinguent par une proportion nettement plus importante d'EADE exerçant un travail (plus de un EADE sur cinq).

Tableau 32 : Proportions (en %) des EADE d'âges du primaire et du secondaire en dehors de l'école impliqués dans le travail selon les caractéristiques de l'enfant et de leur ménage

Caractéristiques	Proportions			Effectifs de travailleurs		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Age						
6	22,8	-	6,6	1 366	-	1 366
7	4,1	6,4	5,0	1 310	1 414	2 724
8	10,4	7,5	8,9	2 927	2 108	5 035
9	7,4	11,3	9,7	1 697	3 673	5 370
10	17,0	18,4	17,7	6 409	6 597	13 006
11	18,3	12,1	14,2	2 979	3 746	6 725
12	22,7	16,6	19,4	7 012	6 014	13 026
13	24,8	32,2	27,9	7 171	6 840	14 011
Milieu de résidence						
Urbain	17,7	3,1	9,6	15 171	3 413	18 584
Rural	13,4	23,8	18,5	15 700	26 979	42 679
Province						
Kinshasa	14,2	-	6,3	4 668	-	4 668
Bas-Congo	18,4	24,3	22,5	1 015	2 931	3 946
Bandundu	39,9	36,4	37,5	1 933	3 721	5 654
Equateur	0,0	19,6	10,7	-	4 517	4 517
Orientale	12,2	7,7	10,7	4 323	1 414	5 737
Nord Kivu	10,2	22,8	14,8	2 537	3 250	5 787
Maniema	0,0	24,5	12,0	-	893	893
sud Kivu	12,9	23,2	18,2	1 618	3 072	4 690
Katanga	33,9	19,7	26,8	14 778	8 645	23 423
Kasaï oriental	-	1,8	1,2	-	484	484
Kasaï occidental	-	10,2	6,4	-	1 464	1 464
Revenu mensuel						
Moins de 50 dollars	11,4	18,4	15,1	10 891	20 832	31 723
50-100 dollars	19,7	11,5	16,0	11 457	5 547	17 004
101-200 dollars	20,6	4,7	11,9	6 955	1 945	8 900
Plus de 200 dollars	100,0	11,4	10,7	1 569	2 067	3 636
Sexe du chef de ménage						
Hommes	17,0	16,3	16,7	21 725	21 311	43 036
Femmes	12,2	9,9	10,9	9 147	9 080	18 227
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	17,5	14,0	15,7	21 143	18 321	39 464
Primaire	15,7	22,2	18,6	6 093	7 103	13 196
Secondaire et plus	8,4	8,4	8,4	3 636	4 967	8 603
Ensemble RDC	15,2	13,7	14,4	30 872	30 391	61 263

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Lorsqu'on tient compte du niveau de revenu des ménages, c'est dans les ménages à revenu inférieur à 50 USD que les garçons EADE sont plus impliqués au travail. Les filles EADE le sont aussi, mais dans une moindre mesure. Avec les chefs de ménages hommes, l'implication au travail des garçons et des filles EADE est presque dans les mêmes proportions (tableau 32). Avec les chefs de ménages femmes, l'implication au travail des EADE est plus important pour les garçons. On relève aussi que plus d'une fille EADE sur cinq est impliquée dans le travail chez les chefs de ménage de niveau d'instruction primaire.

En regardant cette fois-ci la situation des enfants au travail en termes de participation scolaire (tableau 33), il ressort pour l'ensemble du pays, que parmi les 6-13 ans au travail au sens UCW, 4,0 % sont en dehors de l'école. Un résultat à souligner est le fait que la proportion d'enfants au travail et qui sont à l'école, se maintient tout au long de la scolarité montrant ainsi le fait que les élèves combinent travail et scolarisation.

La proportion d'enfants au travail en dehors de l'école n'est pas très différente chez les filles et les garçons (respectivement 4,4 % et 3,8 %). Mais cette différence est assez variable selon l'âge des enfants.

Tableau 33 : Proportions (en %) d'enfants au travail d'âges du primaire et du secondaire impliqués statut scolaire, âge et sexe de l'enfant

Statut scolaire	Age								Ensemble
	6	7	8	9	10	11	12	13	
Garçons									
Scolarisé	91,5	96,9	95,5	98,1	94,6	97,6	96,7	95,1	96,2
EADE	8,5	3,1	4,5	1,9	5,4	2,4	3,3	4,9	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	16 016	41 778	64 666	87 146	119 128	125 594	213 158	145 473	812 959
Filles									
Scolarisé	100,0	93,8	96,9	94,4	94,4	97,0	95,8	95,1	95,6
EADE	0,0	6,2	3,1	5,6	5,6	3,0	4,2	4,9	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	8 106	22 960	68 687	65 339	117 047	126 715	143 293	138 805	690 952
Ensemble									
Scolarisé	94,3	95,8	96,2	96,5	94,5	97,3	96,3	95,1	95,9
Déscolarisé	5,7	4,2	3,8	3,5	5,5	2,7	3,6	4,9	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	24 122	64 738	133 353	152 485	236 175	252 309	356 451	284 278	1 503 911

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Toujours sur le registre de la situation des enfants au travail en termes de participation scolaire (tableau 34), la participation au travail des EADE est proportionnellement plus importante en milieu urbain. Dans toutes les provinces, les enfants impliqués dans le travail sont en majorité des élèves. Il en est de même lorsqu'on examine la situation des enfants au travail en termes de participation scolaire suivant le revenu mensuel du ménage, le sexe du chef de ménage et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Tableau 34 : Proportions (en %) d'enfants d'âges du primaire et du secondaire impliqués dans le travail par statut scolaire selon certaines caractéristiques du ménage

Caractéristiques	Statut scolaire			Total	Effectifs
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté		
Milieu					
Urbain	93,9	5,5	0,6	100,0	303 796
Rural	96,4	3,6	0,0	100,0	1 200 117
Provinces					
Kinshasa	93,6	4,4	2,0	100,0	73 151
Bas-Congo	97,6	2,4	0,0	100,0	166 499
Bandundu	97,5	2,5	0,0	100,0	229 391
Equateur	96,4	3,6	0,0	100,0	127 152
Orientale	96,9	3,1	0,0	100,0	186 691
Nord Kivu	91,4	8,6	0,0	100,0	67 407
Maniema	98,6	0,7	0,7	100,0	65 840
sud Kivu	96,9	3,1	0,0	100,0	151 999
Katanga	90,6	9,4	0,0	100,0	248 569
Kasaï oriental	99,4	0,6	0,0	100,0	87 881
Kasaï occidental	98,5	1,5	0,0	100,0	99 333
Revenu mensuel					
Moins de 50 dollars	95,9	4,1	-	100,0	777 757
50-100 dollars	96,2	3,8	-	100,0	453 283
101-200 dollars	94,9	4,2	0,8	100,0	175 705
Plus de 200 dollars	96,3	3,3	0,4	100,0	97 168
Sexe du CM					
Hommes	95,2	4,7	-	100,0	905 336
Femmes	97,0	2,8	0,2	100,0	598 576
Niveau d'instruction du CM					
Aucun	95,3	4,5	0,2	100,0	840 833
Primaire	93,4	6,6	-	100,0	199 068
Secondaire et plus	98,1	1,9	-	100,0	464 031
Ensemble RDC	95,9	3,9	0,1	100,0	1 503 914

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Si l'effet du travail sur l'exclusion scolaire n'est pas aisé à mettre en évidence du point de vue statistique (à travers les analyses multivariées réalisées), les résultats des entretiens qualitatifs mettent bien en évidence les conséquences de cette implication des enfants dans le travail sur leur participation scolaire :

« D'une manière générale, ils [les enfants travailleurs] n'ont pas cette chance là parce que c'est difficile de combiner les activités scolaires et le travail. Bien sûr, il y a certains enfants qui se débrouillent, qui étudient, ils font le petit commerce, vendre le pétrole à la maison, il y a d'autres qui sont photographes, il y a d'autres qui travaillent dans des salons de coiffure. Un peu après ils trouvent l'argent. Pour ceux-là qui se débrouillent, cela leur permet de payer les frais scolaires par rapport aux autres. Mais du point de vue réussite, il y a ceux-là aussi qui, en travaillant n'arrivent pas à étudier leurs leçons, ils n'ont pas de temps de pouvoir étudier leurs leçons. Ils viennent juste pour accomplir la formalité de se présenter à l'école mais ils ne réussissent pas (Homme, enseignant, Nord Kivu, EI 139).

« Leur accès à l'éducation pour ces enfants [enfants travailleurs], ce n'est pas tellement bien... Parce que vous savez, quant l'enfant n'a pas le temps de réviser ses notes de cours, ni de faire ses devoirs... vous voyez qu'il est d'abord quelque part occupé [au travail], s'époumoner pour l'école... vraiment c'est très différent de l'enfant qui est chez lui, qui n'est pas travailleur. Donc, celui-là a au moins ses notes, à tout moment il a quand même le temps de revoir ces notes. Mais un travailleur, il peut être fatigué, il vient du travail, tout fatigué ... il ne saura pas suivre les cours comme il faut. Vous voyez que ça crée toujours les anomalies. » (Femme, parent d'enfant, Kinshasa, EI 108).

3.2.5 Déterminants ou barrières relevant de l'offre

a) Disponibilité et répartition des infrastructures

L'offre scolaire s'entend ici les infrastructures scolaires, les équipements et le personnel enseignant aux trois niveaux d'enseignement. L'infrastructure scolaire est analysée de façon globale. Il s'agit d'apprécier la « normalité » de l'école en termes de nombre de classes dont elle dispose.

Le pré-primaire

Le nombre d'écoles maternelles est passé de 2 428 en 2006-2007 à 3 396 en 2010-2011, soit une augmentation de 39,9 % au cours des cinq années (968 en termes absolus). Cette forte augmentation de l'offre en infrastructures du pré-primaire a été surtout nette dans la ville province de Kinshasa (tableau 35). Sur l'ensemble des 3 396 écoles maternelles en 2011, une grande part (35,1 %) se trouve dans la ville province de Kinshasa, ce qui montre bien que le pré-primaire reste encore une réalité essentiellement urbaine. Après Kinshasa, viennent les provinces du Katanga (avec 13,7 % des infrastructures), le Kasai oriental (10,1 %) et le Bandundu (10,0 %). Le Maniema, le Sud Kivu, le Nord Kivu et le Kasai occidental, sont moins bien lotis en écoles maternelles.

On trouve en général des écoles à trois classes (ratio classes/écoles de 3). Le nombre moyen d'élèves par classe est de 25. Dans certaines provinces telles que le Sud-Kivu, le Katanga, le Nord-Kivu et le Kasai oriental, le ratio élèves par classe est plus de 25 (respectivement 30, 29, 28 et 28).

Le primaire

Si en termes relatifs, l'accroissement du nombre d'écoles primaires (28,3 %) a été plus faible que celui des maternelles (39,9 %), en termes absolus cependant, c'est là qu'on observe la plus forte croissance de l'offre éducative : le nombre d'écoles primaires est passé de 29 420 en 2006-2007 à 37 749 en 2010-2011, soit 8 329 écoles de plus en cinq ans (tableau 35). Sur l'ensemble des écoles primaires de la RDC en 2011, cinq provinces en concentrent plus de la moitié (61,3 %) : il s'agit du Bandundu et du Kasai occidental (12,8 % chacun), de l'Equateur (12,6), de la Province orientale (11,4 %), et du Katanga (11,7 %).

Il y a en moyenne 39 élèves par classe. On note cependant que dans certaines provinces les classes sont moins chargées que dans d'autres. C'est le cas de la province du Bandundu avec une moyenne par classe de 31 élèves, alors que la province du Katanga domine avec 44 élèves par classe en moyenne (tableau 36).

Tableau 35 : Répartition (en %) des écoles du pré-primaire, du primaire et du secondaire par province de 2006 à 2011

Provinces	Ecoles pré-primaires					Ecoles primaires					Ecoles secondaires				
	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Kinshasa	36,6	39,1	45,5	35,8	35,1	8,1	8,2	7,6	7,9	8,1	10,0	13,8	13,9	9,7	10,0
Bas-Congo	5,0	5,3	5,2	4,3	4,4	5,7	5,4	5,0	4,9	4,8	6,4	6,7	7,0	5,5	5,2
Bandundu	5,6	9,9	6,6	10,4	10,0	15,5	16,2	15,5	16,0	12,8	20,6	22,6	24,3	18,9	18,8
Equateur	8,5	9,7	7,3	8,2	8,8	10,9	12,0	12,0	11,9	12,6	11,1	8,7	10,2	12,2	12,2
Province Orientale	5,5	6,1	4,6	6,2	5,8	11,7	11,4	12,0	11,7	11,4	8,1	6,8	7,2	9,4	9,9
Nord-Kivu	3,5	3,3	4,0	3,6	2,8	7,7	7,7	7,5	7,3	5,9	6,6	6,3	6,9	6,6	6,4
Sud-Kivu	4,4	3,9	3,5	3,2	4,1	7,2	7,1	6,8	7,0	7,0	5,6	5,2	5,4	6,0	6,5
Maniema	1,2	1,2	1,4	1,2	0,9	2,9	3,1	3,3	3,3	2,9	2,4	2,0	2,2	3,2	4,6
Kasai-Oriental	7,5	7,3	8,2	10,6	10,1	10,2	9,6	9,6	9,2	12,8	9,0	9,2	7,5	8,0	7,5
Kasai-Occidental	10,5	3,4	3,1	4,9	4,3	8,8	8,0	9,0	9,2	9,9	9,5	8,2	6,2	9,3	9,5
Katanga	11,7	10,7	10,5	11,7	13,7	11,2	11,3	11,7	11,8	11,7	10,8	10,5	9,2	11,3	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	2 428	2 600	3 311	3 048	3 396	29420	31938	34512	35 890	37 749	14 163	15 231	16 927	17 381	19 708

Source : Données des annuaires statistiques DEP/EPSP, RDC 2006-07, 2007-08, 2008-09, 2009-10 et 2010-11

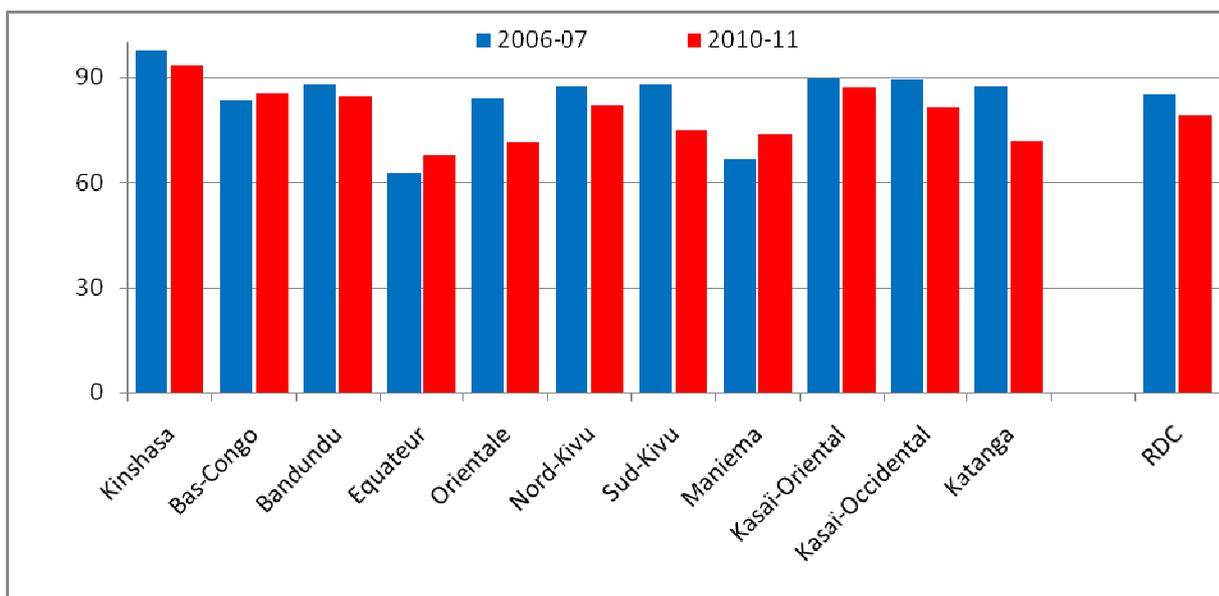
Tableau 36 : Ratio classe/écoles et ratio élèves/salles de classes du pré-primaire et du primaire par province de 2006 à 2011

Provinces	Pré-primaire										Primaire									
	Ratio classe/écoles					Ratio élèves/salles de classes					Ratio classe/écoles					Ratio élèves/salles de classes				
	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Kinshasa	3	3	3	3	3	23	24	24	23	22	9	9	9	9	8	37	40	39	38	37
Bas-Congo	3	3	3	3	3	19	21	22	22	21	9	9	8	8	9	33	37	37	37	39
Bandundu	3	3	3	3	3	24	27	27	27	26	8	8	8	7	9	28	31	31	30	31
Equateur	3	3	3	3	3	29	29	27	26	26	8	7	7	7	7	36	37	35	36	38
Province Orientale	3	3	3	3	3	25	25	24	25	24	8	8	8	8	8	40	41	39	39	41
Nord-Kivu	3	3	3	3	3	27	27	31	28	28	8	9	8	9	9	43	44	43	44	44
Sud-Kivu	2	2	3	2	2	30	32	32	31	30	8	8	8	8	8	44	46	43	42	41
Maniema	3	3	3	3	3	25	26	25	23	26	8	7	7	7	7	37	38	35	34	36
Kasai-Oriental	2	3	2	3	3	28	28	27	27	28	7	7	7	7	6	43	43	40	41	40
Kasai-Occidental	3	3	3	3	3	25	30	25	23	22	7	7	7	7	7	40	39	38	37	38
Katanga	3	3	3	3	3	34	34	36	29	29	8	8	8	8	8	41	46	44	43	44
Total	3	3	3	3	3	26	27	26	25	25	8	8	8	8	8	38	40	38	38	39

Source : Données des annuaires statistiques DEP/EPSP, RDC 2006-07, 2007-08, 2008-09, 2009-10 et 2010-11

L'appréciation de la qualité des salles de classe révèle que globalement leur état s'est plutôt dégradé au fil du temps, passant de 85 % de salles de classe en bon état en 2006-2007 à 79,0 % en 2010-2011 (graphique 19). La dégradation des salles de classe est très marquée dans le Sud-Kivu, résultat sans doute en lien avec les conflits et l'instabilité qu'a connus cette partie du territoire. D'une manière générale, au niveau de l'ensemble du pays et dans la plupart des provinces, on note une dégradation de la qualité des infrastructures.

Graphique 19 : Evolution de la proportion (en %) des salles de classe du primaire en bon état par province



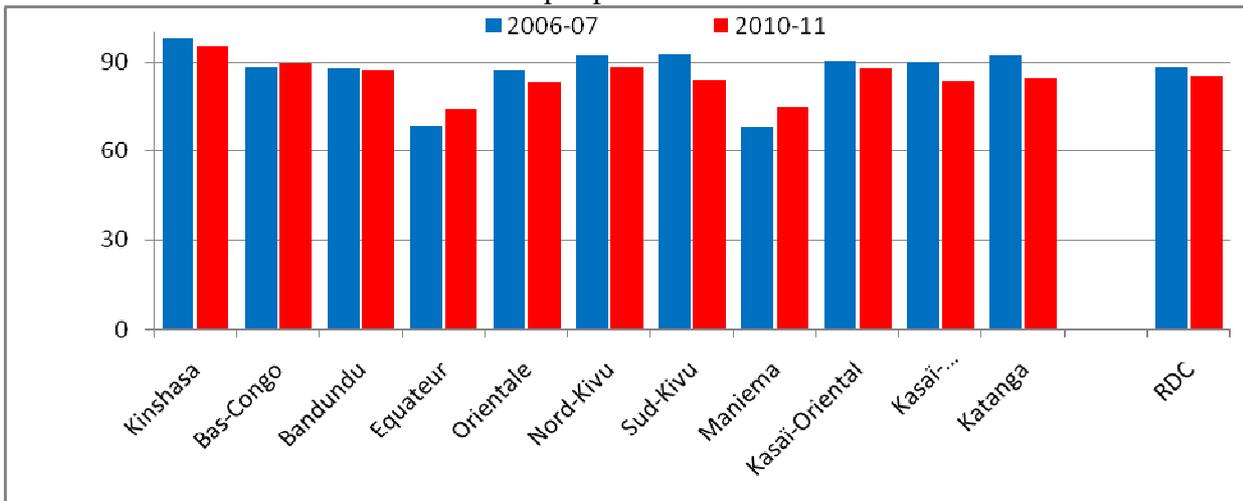
Source : Données des annuaires statistiques DEP/EPSP, RDC 2006-07 et 2010-11

Le secondaire

Le nombre d'établissements secondaires est passé de 14 163 à 19 708 au cours des cinq années (2006-2011), soit un accroissement absolu de 5 545 établissements (39,2 %). Les établissements secondaires sont encore plus inégalement répartis entre les provinces (tableau 35). La province du Bandundu concentre à elle seule près d'un établissement sur cinq (18,8 %), suivie de Kinshasa (10,0 %) et de l'Equateur (12,2 %).

Comme pour les écoles primaires, la dégradation des infrastructures au cours des cinq ans est aussi notable avec le même schéma observé précédemment (graphique 20). La dégradation est encore très nette dans la province du Sud-Kivu.

Graphique 20 : Evolution de la proportion (en %) des salles de classe du secondaire en bon état par province



Source : Données des annuaires statistiques DEP/EPSP, RDC 2006-07 et 2010-11

On note toutefois une amélioration dans trois provinces (Maniema, Equateur et Bas Congo) aussi bien au primaire qu'au secondaire.

b) Appréciation de l'offre en personnel

Le pré-primaire

Le nombre d'éducateurs est passé de 6 744 en 2006-2007 à 9 775 en 2010-2011, soit une augmentation de 44,9 % au cours des cinq années (3 031 en termes absolus). Cette forte augmentation du nombre d'éducateurs du pré-primaire a été au bénéfice de la ville province de Kinshasa (tableau 37). Les provinces avec de grands centres urbains sont les mieux dotées en personnel.

Le primaire

La répartition des enseignants du primaire est presque analogue à celle des écoles. C'est dans les provinces où il y a le plus d'écoles que l'on trouve le plus d'enseignants. L'évolution du nombre d'enseignants en termes relatifs, est restée presque stable pour les provinces. Le Bandundu est encore la province où il y a le plus d'enseignants. A l'opposé, le Kasai oriental, qui a connu une baisse très importante de ses effectifs d'enseignants, est la province où il y a moins d'enseignants.

Le secondaire

La répartition des enseignants du secondaire par province n'est guère différente de celle des enseignants du primaire. On note cependant que les provinces du Bandundu et de l'Equateur disposent du plus grand nombre d'enseignants du secondaire.

Tableau 37 : Répartition (en %) des éducateurs, des enseignants du primaire et des enseignants du secondaire par province de 2006 à 2011

Provinces	Educateurs					Enseignants du primaire					Enseignants du secondaire				
	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Kinshasa	33,7	36,8	42,1	33,7	32,6	9,0	9,0	8,8	8,9	9,5	11,7	10,9	9,0	12,6	12,4
Bas-Congo	4,6	4,9	4,5	4,1	4,2	6,1	5,9	5,4	5,3	5,4	6,2	6,2	5,6	6,3	5,8
Bandundu	6,1	11,0	9,5	13,0	11,6	15,1	15,8	15,0	15,5	14,6	21,8	21,2	19,4	21,0	21,5
Equateur	10,1	10,4	8,4	9,3	9,6	10,6	11,4	11,4	11,3	12,2	10,7	12,9	12,6	9,9	10,3
Province Orientale	5,9	6,3	4,6	6,0	5,7	11,7	11,3	11,9	11,8	11,9	8,5	8,7	9,4	8,5	9,0
Nord-Kivu	5,1	4,7	4,6	3,7	3,5	8,3	8,5	8,3	8,4	7,0	6,5	6,7	6,5	7,2	6,9
Sud-Kivu	3,6	3,6	3,1	3,2	3,4	7,1	7,1	6,8	7,0	7,0	5,8	5,7	6,1	5,7	6,1
Maniema	1,2	1,1	1,4	1,4	0,9	2,6	2,7	2,9	3,0	2,7	2,9	2,8	3,3	2,9	4,2
Kasai-Oriental	6,4	6,6	7,0	9,2	9,0	9,6	8,9	0,9	8,3	8,5	7,9	7,3	8,2	7,5	7,1
Kasai-Occidental	10,4	3,3	2,4	4,2	3,8	8,2	7,4	8,3	8,4	9,1	7,5	7,5	8,7	8,0	8,0
Katanga	13,0	11,3	12,3	12,1	15,8	11,7	12,0	12,2	12,1	12,1	10,5	10,0	11,3	10,6	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	6 744	7 241	10 139	8 585	9 775	230 834	255 594	274 453	285 620	296 554	179 635	188 808	212 273	218 320	248 591

Source : Données des annuaires statistiques DEP/EPSP, RDC 2006-07, 2007-08, 2008-09, 2009-10 et 2010-11

c) Inadéquation des infrastructures et des contenus à certains groupes d'enfants vulnérables

La faible participation scolaire des enfants vivant avec un handicap est le reflet d'une inadéquation de l'offre scolaire (infrastructures et contenu pédagogique) aux besoins de ce groupe d'enfants. Les résultats de l'EADE 2012 révèlent que 1,3 % des enfants de 5-17 ans, soit un effectif absolu de 299 998 enfants, vivent avec un handicap. Parmi les enfants vivants avec un handicap, les handicapés des membres inférieurs représentent la grande part (34,2 %). Les enfants atteints de déficience mentale représentent 30,9 %. Il existe quelques légères variations selon le sexe et le milieu de résidence quant à la nature du handicap (tableau 38).

Tableau 38 : Répartition (en %) des enfants de 6-17 ans ayant un handicap selon le handicap

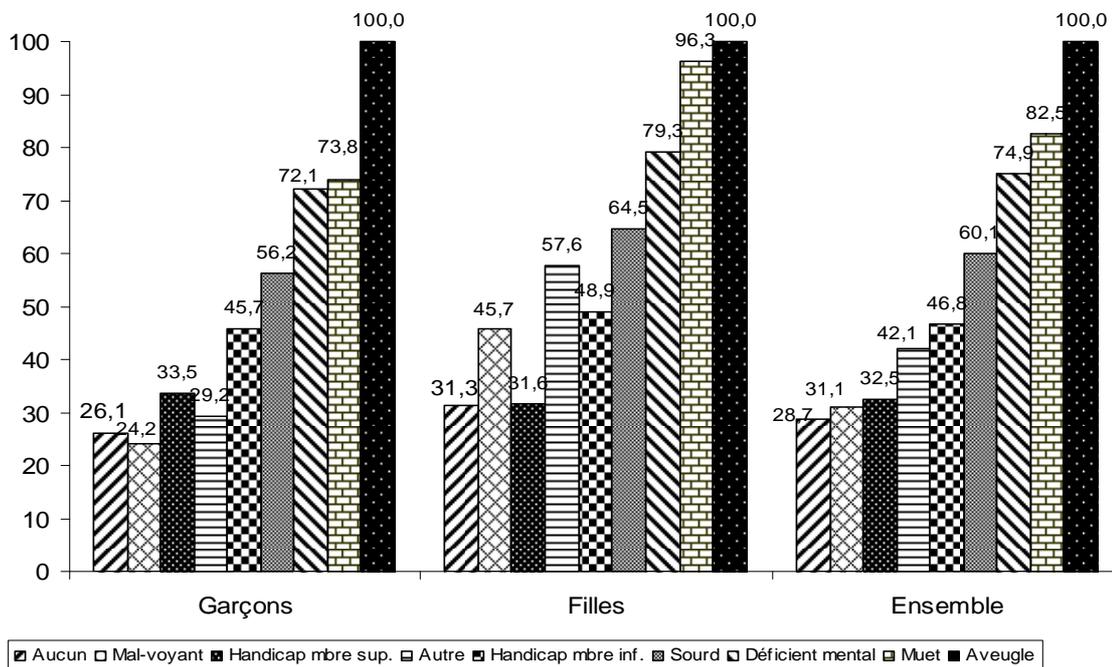
Principal handicap	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Ens RDC
Sourd	12,3	11,4	8,4	15,3	23,7
Muet	11,4	7,2	4,5	14,1	18,7
Mal-voyant	7,1	3,6	6,1	4,6	10,7
Aveugle	1,4	2,4	-	3,7	3,7
Handicap mbre sup.	13,3	14,1	11,7	15,7	27,4
Handicap mbre inf.	22,7	11,5	11,0	23,2	34,2
Déficient mental	18,4	12,4	8,5	22,3	30,9
Autre	13,3	10,6	13,5	10,4	23,9
Total	100,0	73,2	63,9	109,3	173,2
Effectif	173 176	126 820	110 650	189 348	299 998
% parmi 5-17 ans	1,5	1,2	1,4	1,3	1,3
% parmi handicapés	28,0	21,8	30,3	22,7	25,0

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

En examinant le phénomène de l'exclusion scolaire selon le handicap (graphique 21), on note, comme on pouvait s'y attendre, que les enfants n'ayant aucun handicap, sont ceux qui sont le moins exclus du système éducatif (28,7 % d'EADE au niveau de l'ensemble du pays). A l'autre extrémité, les enfants atteints de cécité sont plus en dehors de l'école. Après les enfants aveugles viennent les enfants muets avec la plus grande proportion d'EADE (82,5 %), suivis des enfants atteints de déficience mentale (74,9 % d'EADE), ceux atteints de surdité (60,1 %), ayant un handicap des membres inférieurs (46,8 %), ayant un handicap des membres supérieurs (32,5 %) et les enfants mal-voyants (31,1 %). Cette hiérarchisation du niveau d'exclusion des enfants en fonction de la nature du handicap présente des différences entre filles et garçons d'une part (graphique 21) et entre milieu urbain et milieu rural d'autre part (graphique 22). Ainsi, la proportion des filles en dehors de l'école dans la catégorie « autre handicap »²² est nettement plus élevée (57,6 %) que ce qu'elle est chez les garçons (29,2 %). En outre, la proportion de filles mal-voyantes en dehors de l'école est de 45,7 % contre 24,2 % chez les garçons mal-voyants. Par ailleurs, la proportion d'enfants mal-voyants en dehors de l'école en milieu rural (46,5 %) est largement supérieure à celle observée chez les mal-voyants en milieu urbain (18,2 %).

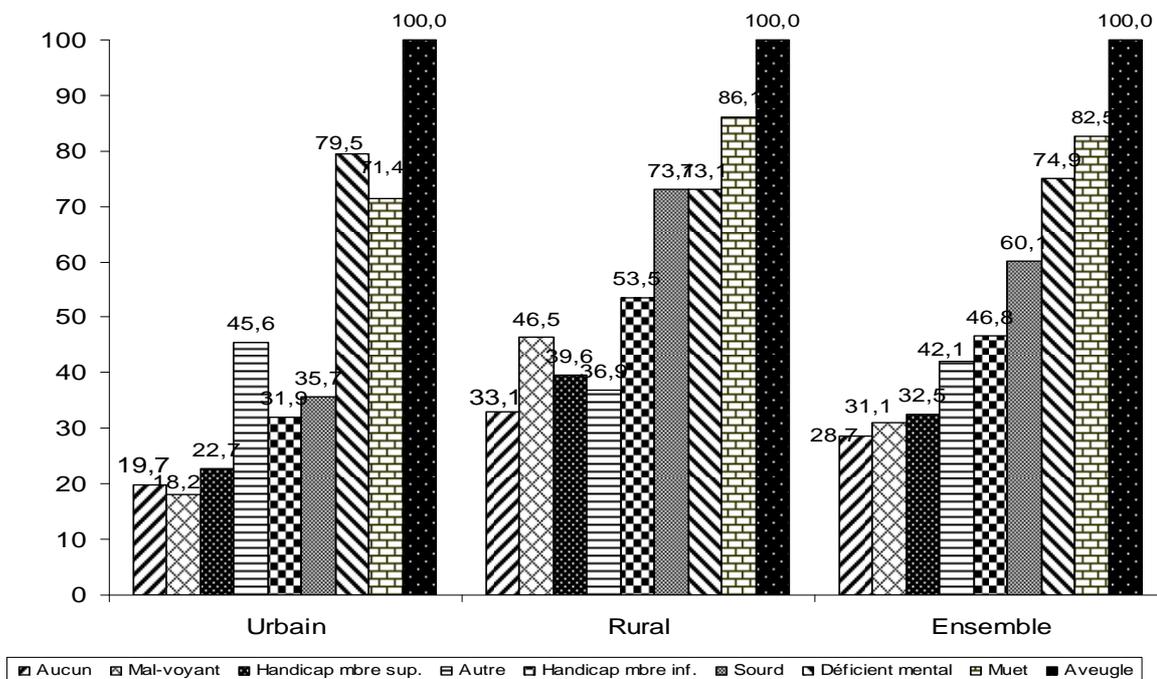
²² Cette catégorie « autre handicap » qui représente 14,4 % des handicaps n'a pas été précisée lors de la collecte.

Graphique 21 : Proportion (en %) des enfants scolarisables (5-17 ans) en dehors de l'école selon la nature du handicap et par sexe



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Graphique 22 : Proportion (en %) des enfants scolarisables (5-17 ans) en dehors de l'école selon la nature du handicap et par milieu de résidence



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

e) *Dotation en manuels scolaires*

Le diagnostic du sous-programme fourniture de supports pédagogiques du Plan intérimaire de l'éducation 2012/2014 reconnaît que malgré l'absence de politique nationale dans le domaine de manuels scolaires, des efforts sont entrepris au plan national et ce, depuis 2004 pour doter les établissements. L'objectif poursuivi étant d'améliorer, entre autres, les conditions d'apprentissage par la fourniture de matériels et de supports pédagogiques.

L'enquête sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école a permis de recueillir des informations sur la dotation des élèves en manuels scolaires²³. Le tableau 39 indique qu'au plan national, environ 1 enfant sur 5 (22,3 %) a déclaré que l'école donnait des manuels scolaires dont 21,7 % auraient reçu une dotation partielle et 0,6 % une dotation complète (tous les manuels).

Tableau 39 : Répartition (en %) des enfants et des adolescents de 7-12 ans scolarisés au primaire en 2010-2011 selon la dotation en manuels scolaires par milieu de résidence et par sexe

Dotation en manuels	Garçons			Filles			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Aucun	79,5	77,0	77,9	80,8	75,5	77,5	80,1	76,3	77,7
Une partie	19,7	22,6	21,5	18,4	24,0	21,8	19,0	23,2	21,7
Tous	0,9	0,4	0,6	0,8	0,6	0,7	0,8	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1 622 996	2 912 283	4 535 279	1 612 289	2 557 830	4 170 119	3 235 285	5 470 113	8 705 399

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Selon le milieu de résidence, il ressort que 0,8 % aurait reçu tous les manuels en ville contre seulement 0,5 % en milieu rural. À l'opposé, la dotation partielle est une pratique plus répandue en milieu rural (23,2 %) comparativement au milieu urbain (19,0 %).

La province Orientale et celle de Kinshasa présentent les pourcentages les plus élevés d'enfants ayant déclaré avoir reçu tous les manuels avec respectivement 2,7 % et 1,6 % (tableau 40). La dotation partielle est plus courante au Kasai Occidental (43,8 %), au Bandundu (34,2 %), au Sud-Kivu (32,7 %) et dans une moindre mesure au Nord-Kivu, dans la Province Orientale, à l'Equateur et à Kinshasa avec des proportions variant entre 17,0 % (Kinshasa) et 26,1 % (Nord-Kivu). C'est au Maniema (93,4 %), au Kasai Oriental (90,7 %), au Bas-Congo (89,7 %) et au Katanga (90,7 %) qu'on observe les fortes proportions d'enfants ayant déclaré n'avoir pas reçu de manuels scolaires. La comparaison des pourcentages par province d'enfants ayant reçu tous les manuels scolaires donne un maximum de 1,6 % (Kinshasa).

²³ Il convient de souligner que la question a été posée dans le sens de donner les manuels aux enfants, ce qui permet leur utilisation à domicile. Mais il semble que l'objectif de la politique était de rendre les manuels disponibles à l'école pour les élèves et non pas les leur donner. Cet aspect n'a pas été bien clarifié par les acteurs du système lors de l'atelier de validation des outils de collecte. On aurait pu alors poser une autre question sur la « disponibilité des manuels à l'école ».

Tableau 40 : Répartition (en %) des enfants et des adolescents de 7-12 ans scolarisés au primaire en 2010-2011 selon la dotation en manuels scolaires par province

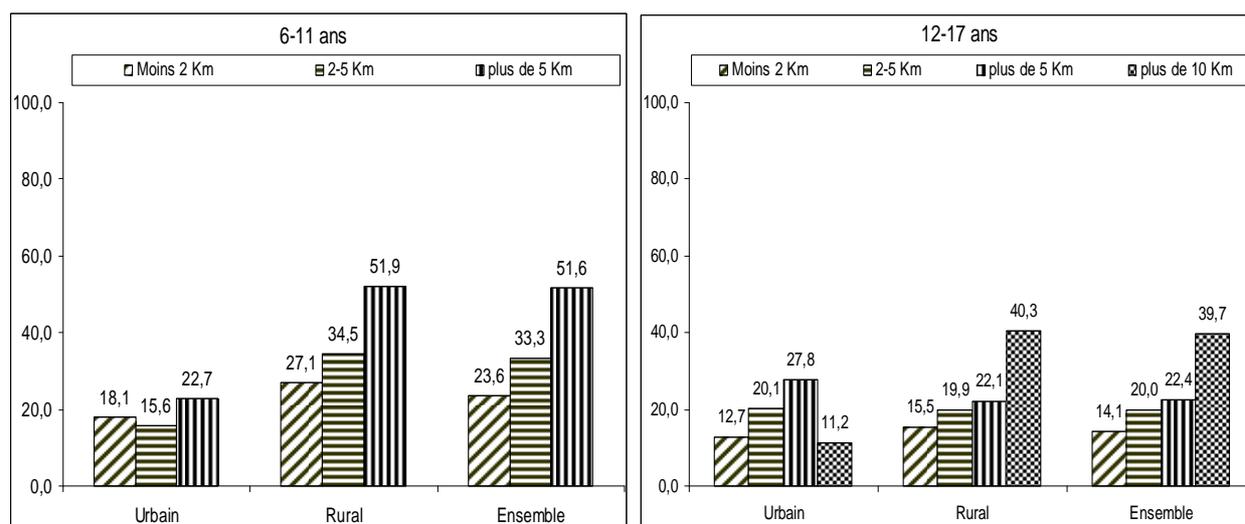
Provinces	Pourcentages				Effectifs			
	Aucun	Une partie	Tous	Total	Aucun	Une partie	Tous	Total
Kinshasa	81,4	17,0	1,6	100,0	1 064 259	222 720	20 314	1 307 293
Bas-Congo	89,7	10,0	0,3	100,0	449 088	50 069	1 498	500 655
Bandundu	65,7	34,2	0,1	100,0	683 131	356 173	1 093	1 040 397
Equateur	75,7	24,2	0,0	100,0	709 561	226 955	336	936 852
Orientale	71,0	26,3	2,7	100,0	715 442	264 726	27 098	1 007 266
Nord Kivu	73,7	26,1	0,2	100,0	455 212	161 238	1 083	617 533
Maniema	93,4	6,4	0,2	100,0	239 976	16 577	476	257 029
sud Kivu	67,2	32,7	0,0	100,0	405 913	197 465	218	603 596
Katanga	90,2	9,8	-	100,0	1 107 067	120 068	-	1 227 135
Kasaï oriental	90,7	9,3	-	100,0	678 473	69 397	-	747 870
Kasaï occidental	56,0	43,8	0,2	100,0	257 538	201 503	732	459 773
Total	77,7	21,7	0,6	100,0	6 765 660	1 886 891	52 848	8 705 399

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

f) Distance à l'école

La question a été posée au ménage de savoir quelle est la distance (en kms) pour se rendre à l'école la plus proche (en distinguant pour chaque type d'école : pré-scolaire, primaire et secondaire). Un regroupement des distances en classes significatives a été ensuite faite. Comme le montre le graphique 23, excepté en milieu urbain chez les 12-17 ans²⁴, d'une manière générale (et surtout en milieu rural), plus la distance à l'école est élevée, plus la proportion des EADE est élevée.

Graphique 23 : Proportion (en %) des EADE selon la distance à l'établissement le plus proche



Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

²⁴ Le fait que la proportion des EADE soit si faible en milieu urbain pour les 12-17 ans pour la classe « 10 km et plus » peut être dû à un problème de faible effectif.

Les résultats des analyses multivariées confirment cette importance de la question de la distance (et donc de la disponibilité des infrastructures), comme un des déterminants de la participation scolaire des enfants et des adolescents en milieu rural. En effet, la distance à l'école primaire occupe le premier rang comme déterminant en milieu rural. Elle est déterminante dans 8 provinces sur les 11 : Bandundu, Province orientale, Maniema et Kasai occidental (1^{er} rang), Nord Kivu et Katanga (2^{ème} rang), Equateur et Sud Kivu (3^{ème} rang). En ce qui concerne le secondaire, la distance à l'établissement occupe le 3^{ème} rang en milieu rural. Elle occupe le premier rang dans le Bandundu, l'Equateur et la Province orientale et le 3^{ème} rang dans le Katanga (tableau A28 en annexe).

La raison la plus citée après la barrière financière pour justifier la non scolarisation des enfants est la distance ou l'absence de l'école, évoquée dans 21,0 % des cas (tableau A29 en annexe). Les discours recueillis lors des entretiens qualitatifs vont dans ce sens :

« Les raisons sont multiples, il y a la pauvreté, il y a la mauvaise foi de certains parents. Il y a aussi la distraction des enfants eux-mêmes. Et parfois le manque des infrastructures aussi : vous vous retrouvez dans un milieu où il n'y a pas d'écoles. Pour que les enfants accèdent à l'école, ils doivent parcourir une distance de 15 à 20 km. Et la conséquence, les petits enfants de 5 à 6 enfants n'étudient pas. Pour étudier, il faut avoir un ménage d'un ami, d'un frère pour les confier, un ménage qui est dans ce milieu là. Ce sont les raisons qui font que les enfants ne puissent pas étudier » (homme, parlementaire, EI 73).

3.2.6 Déterminants au niveau politique, gouvernance et financement

a) Faible financement du secteur de l'éducation/Effectivité partielle de la gratuité scolaire

Le poids énorme des dépenses scolaires pour les ménages congolais est en grande partie dû à la faiblesse des financements publics dans le secteur de l'éducation. En mettant en lien les dépenses totales d'éducation des ménages en 2010-2011 avec le budget de l'EPSP (tableau 41), il ressort que les ménages dépensent près de trois (3) fois plus que l'Etat dans l'éducation (rapport de 2,7). La part du budget de l'Etat consacré au secteur de l'EPSP demeure faible (6,7 %) et lorsque qu'on met en rapport la contribution financière des ménages à l'éducation des enfants de 3-17 ans, on note que cette contribution représente 17,9 % du budget 2011 de l'Etat. Une fois encore ces résultats montrent combien la contribution des ménages congolais à l'éducation des enfants est énorme au regard du financement de l'Etat.

Tableau 41 : Rapport entre les dépenses d'éducation des ménages et le budget de l'éducation (Montants en USD)

Rubriques	Montant
Budget EPSP 2011	504 362 222
Budget national 2011	7 495 555 556
Dépenses d'éducation des ménages en 2010-2011 (EADE)	1 344 403 019
Part du budget de l'EPSP dans le budget national	6,7 %
Ce que représentent les dépenses d'éducation des ménages par rapport au budget national	17,9 %
Rapport entre dépenses d'éducation des ménages et budget EPSP	2,7

Note : Source données sur le budget : Plan intérimaire de l'éducation 2012/2014. Conversion des montants en dollars US par les auteurs (1 USD=900 Francs Congolais)

Par ailleurs, la gratuité de l'éducation primaire (notamment pour les quatre premières années du primaire) est loin d'être totalement effective. Par ailleurs, les acteurs rencontrés souhaitent la généralisation de cette mesure à tout le cycle primaire et sur l'ensemble du pays.

« La politique de la gratuité, c'était une bonne politique puisque ça permet d'atteindre les objectifs du millénaire puisqu'on a dit que tous les enfants soient à l'école d'ici 2015. Mais les mesures d'encadrement n'ont pas suivi. Imaginez avec les parents ici un enseignant peut facilement avoir ici au Nord Kivu 150\$, avec le salaire de l'État, vous demandez à cet enseignant là de redescendre à 50\$... Donc les gens vont partir chercher mieux ailleurs. Et ce sont les enfants qui vont souffrir. Il faut que l'État prenne ses responsabilités en main pour donner un salaire qui convient à l'enseignant et là les objectifs seront atteints. Puisqu'à l'intérieur, là où les parents sont démunis si les écoles sont payées, on n'a pas besoin de prime des parents, là on accepte tous les enfants. » (Homme, cadre du système éducatif, Nord Kivu, EI 146).

b) Faible capacité institutionnelle et humaine

Ce problème de capacité institutionnelle et humaine se pose à plusieurs niveaux : au niveau des comités de gestion mis en place dans les écoles, au niveau de la gestion des ressources humaines et au niveau de la coordination et du pilotage du système éducatif.

Au niveau des comités de gestion

Dans presque toutes les provinces visitées, les acteurs soulignent des dysfonctionnements dans la gestion des frais de fonctionnement des écoles. Sont notamment soulignés la faible capacité de gestion des comités de gestion mis en place dans les écoles, le manque de concertation et de transparence dans la gestion des fonds.

« Là il faut renforcer la capacité des gestionnaires des écoles. Très peu d'écoles ont cette culture de fonctionner avec la provision budgétaire, même pas élaboré... Pourtant, vous voyez même le Préfet élabore le budget lui-même, il est lui-même élaborateur, l'ordonnateur, ça ne peut pas se faire comme ça. Le budget doit être la carte visualisée de l'école, il faut impliquer le comité des parents... Le préfet doit respecter le besoin budgétaire, l'école c'est une entreprise qui doit avoir une comptabilité et aussi un suivi et un contrôle » (Homme, cadre du système éducatif, EI 150).

Les propos suivants d'un enseignant montrent que toutes les composantes du comité de gestion ne participent pas à la gestion des écoles comme prévu : *« Bon ! Le fonctionnement des frais des écoles, moi en tant qu'enseignant, ce sont des chefs d'établissement qui gèrent. Nous, nous sommes de simples observateurs. Les chefs d'établissement qui gèrent cet argent qui sont contrôlés et qui ont des détails, qu'est ce qu'ils font avec cet argent ? Mais, je connais bien qu'il y a certains chefs d'établissement qui gèrent très bien cet argent, il y a ceux qui ne gèrent même pas cet argent et ils pensent que c'est leur argent. Or, c'est pour faire fonctionner l'établissement public de l'État pour que l'établissement puisse avancer. C'est un problème d'homme. Il y a ceux qui gèrent très bien, ils sont minoritaires, mais les autres cherchent à s'en accaparer, c'est leur propre argent »* (Homme, enseignant, Kinshasa, EI 112).

Au niveau de la gestion des ressources humaines

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines du secteur de l'éducation, en plus du problème des salaires des enseignants déjà mentionné, on souligne plusieurs autres difficultés. Il s'agit notamment du manque de formation de certains enseignants, du non renouvellement

du personnel enseignant, de l'absence d'un système de retraite pour les enseignants, etc. On souligne aussi la dévalorisation de la fonction d'enseignant et le manque de motivation des enseignants actuels avec pour conséquences les fréquentes absences des enseignants dans les écoles et l'abandon de la profession par plusieurs enseignants. Ces difficultés, mentionnées dans les propos ci-dessous, ont des effets négatifs sur la qualité de l'enseignement et la réussite scolaire.

« Bon ! La gestion de ressources humaines pose problème, la gestion de ressources humaines, parce qu'aujourd'hui nous avons des gens fatigués, qui attendent la pension et ceux qui meurent, 6 mois après, il n'y a rien ! Pas de service de rente survie, donc, la gestion de ressources humaines pose problème. Il y a des agents, depuis deux ans, ils sont impayés, alors qu'est ce qu'on va demander aux gens qui viennent une fois par semaine... Il y en a qui viennent de très loin pour travailler ici, ils doivent payer le transport ? Et avec quel salaire, donc, tout ça a un impact négatif sur le rendement des agents... Voyez ! Il faudra améliorer les conditions de travail pour que les ressources humaines puissent donner le meilleur d'elles-mêmes, qu'ils soient un peu bien rémunérés pour ne pas dire très bien rémunérés » (homme, cadre du système éducatif, Kinshasa, EI 151).

« La gestion des ressources humaines, il y a bien sûr des failles. En matière de recrutement dans les écoles publiques, je souhaiterai qu'on fasse des concours, d'ailleurs c'est ce qui est prévu dans le statut des agents de carrière afin que l'on puisse prendre ceux-là qui méritent réellement. Le concours ne se fait pas, ça c'est une faiblesse, c'est vraiment une faiblesse... La gestion des ressources humaines aussi en termes de salaire, parfois on ne donne pas un salaire suffisant aux enseignants, l'État ne donne pas ce qui est suffisant. Ce que les parents donnent parfois ce n'est pas aussi bien réparti, ce n'est pas équitablement réparti... Quand un enseignant tombe malade il doit se débrouiller... Il n'y a pas de sécurités sociales, en termes de vieillesse il n'y a pas de sécurité sociale, l'enseignant est un laissé pour compte... En matière de formation aussi, évidemment il y a les activités de SERNAFOR (service de formation des enseignants) qui permettent aux enseignants de pouvoir s'auto former, on essaie de gérer ça comme il faut... Mais quelque part, c'est un peu désuet, dépassé, parce que c'est comme une formalité qui n'a pas de raison d'être, parce que souvent il n'y a pas d'outil de formation... Cela n'a pas vraiment un impact très visible » (Homme, enseignant, Nord Kivu, EI 139).

Au niveau de la coordination et du pilotage du système éducatif

La réussite des politiques et stratégies éducatives nécessite une bonne coordination des actions et une réelle concertation entre les différents acteurs du système éducatif. Cependant, globalement, on souligne une insuffisance de la communication entre les différents acteurs du niveau central et ceux du niveau provincial comme l'indiquent les propos suivant d'un responsable provincial de l'éducation. *« Peut-être au niveau national, il y a quand même une collaboration, tandis que chez nous, au niveau provincial comme local, il n'y a pas une collaboration entre ces différents systèmes de pilotage* (homme, cadre du système éducatif, Nord Kivu, EI 132). Ces propos traduisent le manque de concertation d'une part entre les acteurs du niveau central et ceux du niveau déconcentré, et entre les acteurs au niveau provincial d'autre part. Cette situation explique le faible engagement de certains acteurs quant à la mise en œuvre des politiques éducatives. Pour remédier à cette situation, et favoriser la circulation de l'information à tous les niveaux, certains acteurs proposent la mise en place d'un mécanisme de communication au niveau du ministère de l'éducation avec des représentations au niveau provincial.

Par ailleurs, le système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE), mis en place ces dernières années pour traiter et publier les données scolaires, constitue un moyen essentiel pour la diffusion des statistiques scolaires et leurs prises en compte dans les programmes de l'éducation. Cependant, on constate que le SIGE est méconnu même des principaux acteurs du système éducatif. De plus, les acteurs relèvent plusieurs faiblesses dans le fonctionnement du SIGE. Certains acteurs du niveau central et déconcentré soulignent la faible distribution des annuaires statistiques. Ils soulignent aussi l'insuffisance des moyens logistiques (ordinateurs, moyens de déplacement, etc.) pour la collecte de l'information au niveau provincial. Cette situation explique sans doute en partie le retard constaté dans la production des annuaires. Les propos suivants illustrent la faible diffusion des annuaires scolaires.

« On nous demande de faire les statistiques, nous les envoyons à la division, souvent un annuaire pour la division, pour la province éducationnelle, mais le document qui centralise pour tout le pays, ça ne nous revient pas, ça n'arrive pas, moi, je n'ai jamais vu ça. Moi, l'annuaire que j'ai, c'est l'annuaire de la division provinciale pour la province éducationnelle mais le ministère édite un document dans ce sens là, je ne l'ai jamais vu » (Homme, cadre du système éducatif, Nord Kivu, EI 131).

Du point de vue des PTF interviewés, il existe un bon système de concertation au sein des PTF qui interviennent dans le secteur de l'éducation. *« Jusqu'à preuve du contraire le pilotage se fait bien. D'ailleurs, il y a des initiatives afin de pouvoir cibler tous les partenaires qui interviennent dans le secteur de l'éducation, pour qu'il y ait cette coordination efficace de toutes les interventions des partenaires dans le secteur »* (Homme, personnel de PTF, EI 83). Cependant, ce système est peu connu des autres acteurs surtout au niveau déconcentré, qui pensent que les PTF agissent sans concertation entre eux et sans implication réelle des acteurs locaux. *« Le système de pilotage, je crois qu'il y a certaines choses qu'il faut essayer de cadrer, ce système doit aussi obéir à la politique de la décentralisation. Il y a comme une sorte d'écart, il y a des programmes qui sont conçus au niveau national, mais qui doivent aussi s'appliquer au niveau des provinces. Sinon il y aura une cassure. A Kinshasa, avec la proximité il n'y a pas de problème, mais au niveau des provinces, il faut travailler avec les autorités provinciales selon l'orientation du programme »* (Homme, cadre du système éducatif, EI 150).

c) Faible application des lois de protection des droits des enfants et du suivi

L'état des lieux de la législation de la RDC en matière de droits de l'enfant, largement analysé dans le rapport sur l'état des lieux de juillet 2011, permet de faire le constat suivant : le pays dispose d'un arsenal juridique fourni. De même, des avancées ont été enregistrées dans la mise en œuvre de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant en République Démocratique du Congo. En effet, le décret n°11/01 du 05 janvier 2011 fixe les sièges ordinaires et ressorts des tribunaux pour enfants. De même les arrêtés ministériels n°001/CAB/MIN/Y&DH/2011 du 05 janvier 2011 portant création des sièges secondaires, des tribunaux pour enfants et fixation de leurs ressorts, et n°002/CAB/MIN/Y&DH/2011 du 05 janvier 2011 portant regroupement des ressorts des tribunaux pour enfants pour l'exécution des mesures de garde, d'éducation et de réservation ont été adoptés. Il s'agit aussi de l'arrêté inter-ministériel n°490/CAB/MIN Y& DH/2011 et n°011/CAB/MIN GEFAG du 25 décembre 2010 portant composition, organisation et fonctionnement du comité de médiation en matière de Justice pour mineurs ainsi que de l'arrêté ministériel n°0248/GC/CAB MIN/AFF SAHSN/09 du 19 novembre 2009 portant réglementation du placement social des enfants en situation difficile.

Mais des difficultés se posent dans l'application des lois. Comme le souligne le Comité sur les droits de l'enfant, en dehors des textes d'application suscités, les lois promulguées ne font pas toujours l'objet de décrets d'application. Ainsi, la plupart des organes de protection sociale ne sont pas fonctionnels et dans le cas où ils le sont, c'est sous l'emprise d'un ancien texte pas toujours favorable à un fonctionnement efficace de la structure. Enfin, les activités entreprises pour faire connaître ces lois sont insuffisantes et par conséquent, ces lois méconnues ne sont pas effectivement appliquées.

d) Distribution inégale des ressources/faible autonomisation des communautés

L'un des paradoxes congolais évoqué dans la plupart des diagnostics récents dans le domaine du développement, et rappelé dans le Plan intérimaire de l'éducation 2012/2014 (MEPSP, 2012), est le fait que le pays regorge de ressources minières, forestières et agricoles énormes, alors qu'une bonne partie de la population vit dans la pauvreté. Les maux à la base de ce paradoxe sont divers et se résument à une mauvaise et inégale répartition des ressources. A cela s'ajoute une faible capacité des communautés à percevoir et transformer l'ensemble de ces opportunités qui se présentent dans leur environnement. La question a été justement posée aux différents acteurs lors de l'enquête qualitative, de savoir quelles étaient les opportunités de leur territoire en termes de ressources matérielles, financières et institutionnelles qui pourraient aider à relever les défis dans le domaine de l'éducation. De façon générale, il ressort des entretiens que les personnes interviewées ne perçoivent pas les opportunités qu'offre leur environnement. « *Notre territoire n'a aucune opportunité pour améliorer notre enseignement, parce que notre territoire n'a pas des sociétés* » (Homme, cultivateur, Équateur, EI 14). Ces propos d'un parent d'élève traduit l'opinion de beaucoup d'acteurs rencontrés. Les opportunités ne sont perçues qu'en termes de sociétés industrielles.

Toutefois, certains acteurs soulignent quelques opportunités de leur environnement. Les ressources forestières, l'agriculture et l'élevage sont citées comme des opportunités dans les provinces du Nord Kivu et de l'Équateur. Au Nord Kivu on cite en plus les ressources du sous-sol telles que les ressources minières, la pêche et les sites touristiques. Dans cette dernière province, la paix et la construction de routes sont mentionnées comme des conditions préalables pour l'utilisation des opportunités de la province.

« Vous avez parlé des ressources naturelles. Ajoutez ressources financières ; nous, nous avons notre forêt qui peut être exploité en encadrant par exemple les parents à... donc disons appuyer les initiatives locales. Les ressources naturelles ne manquent pas. La forêt nous fournit du bois, la forêt nous fournit encore les produits agricoles. Puisque nous sommes un territoire à vocation agricole, si on peut encadrer les parents dans ce sens là par des micros crédits, par les projets allant dans le sens des AGR (activités génératrices de revenus) en vendant leurs produits ils peuvent acquérir de l'argent qui peuvent les aider facilement à supporter les frais de scolarisation de leurs enfants » (Homme, cadre du système éducatif, Équateur, EI 27).

« L'impression que j'ai, c'est que la province du Nord Kivu est une province qui pouvait vivre bien. La grosse difficulté qu'on a ici c'est au niveau de la sécurité... Les possibilités existent parce qu'il y a la richesse minière, il y a une richesse touristique énorme. Moi je suis toujours émerveillé par les sites que je rencontre dans les quelques rares déplacements à l'intérieur. Il y a des endroits très beaux qui pourraient attirer des touristes en masse s'il y avait un minimum de sécurité, de développement. Les possibilités agricoles immenses parce que le terrain ici est fertile, nous sommes à l'équateur, il y a de la pluie et du soleil tous les jours pendant toute l'année, donc il y a des possibilités de pêche, il y a des possibilités d'élevage,

donc les possibilités sont énormes. Le Kivu pourrait être une région très riche. S'il ne l'est pas, c'est parce qu'il y a eu ces dernières années la guerre, je crois aussi que l'administration était obligée de faire face à des problèmes urgents et elle a oublié le reste » (Homme, personnel d'une institution, Nord Kivu, EI 141).

Les propos ci-dessus révèlent les potentialités qui existent dans les provinces qui ont été choisies dans le cadre de l'enquête qualitative. Mais l'ensemble des autres provinces du pays ont également leurs potentialités. Mais encore faut-il que les populations prennent conscience de ces potentialités et qu'elles les exploitent pour améliorer leurs conditions de vie et relever les défis de l'éducation. Une sensibilisation et un accompagnement est sans doute nécessaire dans ce sens.

e) Faiblesse du système de protection sociale

L'analyse secondaire des données d'enquêtes auprès des ménages, faite dans l'état des lieux montre que le niveau de protection sociale des enfants et de leurs ménages est très faible, révélant ainsi le fossé qui existe entre l'existence des textes et des cadres juridiques et leur effectivité. En effet, seulement un enfant de moins de 5 ans sur cinq (20,7%) possédait un acte de naissance en 2010. Par ailleurs, il ressort qu'au cours des douze derniers mois précédant l'enquête MICS 2010, la proportion d'enfants de 0 à 17 ans qui avaient reçu des soutiens était très faible: 3,1 % pour le soutien médical, 1,0 % pour le soutien social, 5,5 % pour le soutien scolaire, 1,8 % pour le soutien matériel et 7,3 % pour le soutien émotionnel. L'étude diagnostique sur la « protection sociale adaptée aux besoins des enfants en RDC » réalisée en 2011 par Overseas Development Institute (ODI), nous donne une bonne synthèse de la situation et des défis de la mise en place d'un système de protection sociale performante en RDC (Bailey *et al.*, 2011). Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de la RDC pour la période 2006-2008 souligne l'absence d'une politique nationale claire en matière de protection sociale. Il mentionne également le fait qu'il y a de nombreuses interventions provenant de plusieurs intervenants (Etat, ONG, communautés de base, Eglises), mais qui malheureusement ne sont pas coordonnées et donc ne sont pas stratégiques. Par ailleurs, ces actions ont des portées limitées puisque ne touchant qu'une faible frange de la population. Devant cette absence de mécanismes étatiques formels de protection sociale, les populations s'appuient donc sur une série de réseaux informels de filets de sécurité sociale, pas toujours efficaces (Bailey *et al.*, 2011).

Résumé analytique

L'objectif de ce chapitre était de dégager les barrières et goulots d'étranglement de l'éducation. Autrement dit, il s'agissait de répondre à la question « pourquoi sont-ils en dehors de l'école ? » Les données des enquêtes quantitative et qualitative de l'étude EADE révèlent plusieurs barrières à l'éducation des enfants en RDC. Ces barrières se situent aussi bien au niveau de la demande, de l'offre scolaire que des politiques.

Au niveau de la demande scolaire, les déterminants de l'exclusion scolaire sont d'ordres socio-culturels et économiques. En effet, les résultats des analyses révèlent des inégalités de genre dans l'éducation. Il ressort des analyses que si les efforts déployés par l'État et ses partenaires dans la scolarisation des enfants ces dernières années ont permis de réduire de façon significative les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles de nos jours, des inégalités de genre existent toujours au niveau secondaire, surtout en milieu rural en défaveur des filles. La survie des parents constitue aussi un des déterminants de la scolarisation des enfants. Quel que soit le milieu de résidence, le décès d'un parent ou des deux parents est un facteur

d'exclusion scolaire. Ces résultats enregistrés dans les analyses quantitatives sont également confirmés dans les entretiens qualitatifs où certains acteurs soulignent la faible scolarisation des filles par rapport aux garçons au niveau secondaire et supérieur de l'enseignement, ainsi que les difficultés de scolarisation des orphelins.

Le confiage des enfants, une pratique courante en RDC, comme dans d'autres pays africains, est aussi un des déterminants de l'exclusion scolaire. Les enfants confiés (apparentés ou non au chef de ménage) ont un risque plus grand de se retrouver en dehors de l'école que les enfants biologiques du chef de ménage. Les points de vue donnés par les acteurs (adultes, enfants et adolescents) sur la question, montrent que les enfants confiés sont souvent utilisés pour accomplir de multiples tâches dans leur ménage d'accueil, ce qui diminue leurs chances de scolarisation.

Par ailleurs, selon les propos des acteurs, le principe du respect de l'opinion de l'enfant est difficilement admis dans la société congolaise comme dans la plupart des sociétés africaines où seuls les adultes ont le droit de prendre des décisions. Cette perception des parents sur les droits des enfants constitue sans doute un facteur pouvant influencer sur la décision des parents à investir dans la scolarisation des enfants et donc accroître le risque d'exclusion scolaire.

Le capital éducatif des parents est aussi un des déterminants de la scolarisation des enfants. Les résultats des analyses quantitatives montrent que, quel que soit le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage est l'un des principaux déterminants de l'exclusion scolaire. Les enfants vivant dans les ménages où le chef a le niveau d'instruction secondaire ou plus, ont moins de risque de se retrouver en dehors de l'école que ceux dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction.

Sur le plan économique, le revenu du ménage détermine la fréquentation scolaire des enfants et des adolescents. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le faible revenu du ménage constitue une importante barrière à la scolarisation des enfants tant au niveau primaire que secondaire. Cette barrière est la principale raison invoquée par les ménages pour justifier la non inscription à l'école ou l'abandon scolaire des enfants, elle est aussi confirmée par les propos des acteurs interviewés lors des entretiens qualitatifs.

D'autres déterminants de la scolarisation des enfants relèvent de l'offre scolaire. Il s'agit notamment des infrastructures scolaires, de l'équipement et du personnel enseignant aux trois niveaux de l'enseignement. Bien qu'on note globalement une augmentation de l'offre scolaire ces dernières années à tous les niveaux de l'enseignement, il existe des disparités entre provinces et entre milieux urbain et rural quant à la disponibilité et à la répartition des infrastructures scolaires.

Au niveau du pré-primaire, une grande part des écoles maternelles se trouve en milieu urbain principalement dans la ville province de Kinshasa (35,1 %). Au niveau du primaire et du secondaire, le nombre d'écoles a considérablement augmenté ces dernières années, mais les écoles primaires et surtout secondaires sont encore inégalement réparties entre les provinces. Pourtant les analyses montrent que la grande distance à l'école constitue un des principaux déterminants de l'exclusion scolaire en milieu rural. De plus, d'une manière générale, au niveau de l'ensemble du pays, à l'exception de quelques provinces, on note une dégradation de la qualité des infrastructures ces dernières années tant au niveau du primaire que du secondaire.

En ce qui concerne l'offre en personnel enseignant, la répartition des enseignants du primaire et du secondaire suit celle des écoles (c'est dans les provinces où il y a le plus d'écoles que l'on trouve le plus d'enseignants). Toutefois, cette offre scolaire est inadaptée aux besoins de certains groupes spécifiques tels que les enfants et adolescents vivant avec un handicap.

Plusieurs facteurs de l'exclusion scolaire sont liés aux politiques et stratégies éducatives du pays. Il s'agit notamment du faible financement de l'éducation par l'Etat, qui contraint les ménages à consacrer une part importante de leur revenu annuel aux dépenses d'éducation (14% en milieu urbain et 7% en milieu rural), et aussi de la faiblesse de la capacité institutionnelle et humaine du secteur de l'éducation. Ce problème de capacité institutionnelle et humaine se pose au niveau du fonctionnement des comités de gestion des écoles, au niveau de la gestion des ressources humaines et au niveau de la coordination et du pilotage du système éducatif. Globalement les acteurs soulignent un dysfonctionnement des comités de gestion (faible capacité de gestion, manque de concertation et de transparence dans la gestion des fonds), et une faible communication entre les différents acteurs. Pourtant, la réussite des politiques et stratégies éducatives nécessite une bonne coordination des actions et une réelle concertation entre les différents acteurs du système éducatif.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines du secteur de l'éducation, les acteurs soulignent plusieurs difficultés. Il s'agit notamment de l'insuffisance et de l'irrégularité des salaires des enseignants, de l'absence d'un système de retraite pour les enseignants, du manque de formation de certains enseignants, du non renouvellement du personnel enseignant, etc. Ces difficultés ont certainement des effets néfastes sur la qualité de l'enseignement et contribuent à l'exclusion scolaire des enfants.

IV. Politiques et stratégies

Ce dernier chapitre se propose, à la lueur des résultats obtenus à travers l'état des lieux, mais aussi des enseignements de l'enquête nationale sur les EADE (volet quantitatif comme volet qualitatif), notamment les conclusions du chapitre sur les barrières et les goulots d'étranglement, de faire quelques suggestions en termes de politiques ou de stratégies qui pourront guider les décideurs en vue d'actions ciblées pour ramener tous les enfants et adolescents à l'école. Les propositions d'actions qui sont faites s'inspirent également des comptes rendus des missions de présentation de la première version du rapport aux acteurs au niveau provincial.

L'examen des documents de politique récents, notamment le Plan intérimaire de l'éducation 2012/2014, la Politique nationale sur les orphelins et enfants vulnérables, le document de diagnostic réalisé par Overseas Development Institute (ODI) sur la protection sociale des enfants en RDC, présentent déjà un certain nombre d'axes stratégiques en vue d'améliorer l'accès et le maintien à l'école des enfants et adolescents en RDC. L'étude EADE-RDC vient donner les éclairages chiffrés et les discours issus des entretiens qualitatifs, qui renforcent les orientations stratégiques opérées. Le rapport fait en outre des suggestions sur la base des expériences passées ou expérimentées dans d'autres contextes.

4.1 Standards internationaux pour répondre aux 5 dimensions de l'exclusion

Avant de présenter les politiques et stratégies propres au contexte de la RDC, il convient d'avoir une vue d'ensemble de ce qui apparaît selon les expériences au niveau international, comme les principales politiques permettant de résoudre le problème des enfants et adolescents en dehors de l'école. Selon le Rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous 2010, « *Il n'y a pas de formule miracle pour surmonter la marginalisation dans l'éducation. Il faut que les politiques s'attaquent aux causes profondes telles que l'inégalité sociale, les disparités entre les sexes, les désavantages ethniques et linguistiques et les écarts entre les zones géographiques. Dans chacun de ces domaines, l'égalisation des chances exige que l'on remédie à des rapports de pouvoir inégaux. Les inégalités auxquelles sont confrontés les marginalisés commencent durant la petite enfance et continuent pendant toute la scolarité. Elles sont particulièrement tenaces et très résistantes au changement. Pourtant, des progrès sont possibles avec un engagement politique soutenu en faveur de la justice sociale, de l'égalité des chances et des droits fondamentaux.* » (UNESCO, 2010, p. 13).

Comme le montre le tableau 42, le rapport mondial de suivi de l'éducation 2010 a identifié trois grandes catégories de politiques qui peuvent faire une différence énorme pour tout pays voulant s'attaquer à la question de l'accès et de l'achèvement dans l'éducation de base. Ce sont : des politiques de promotion de l'accès, des politiques de promotion de l'environnement d'apprentissage et des politiques qui assurent les droits et les opportunités élémentaires pour les pauvres et les marginalisés.

Tableau 42 : Principales politiques pour répondre aux défis des EADE

Politiques de promotion de l'accessibilité	Politiques de promotion l'environnement d'apprentissage	Politiques assurant les droits et opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les coûts directs et indirects • Octroyer des compensations financières ciblées • Investir dans les infrastructures scolaires • Rapprocher les classes des enfants • Soutenir les appuis flexibles • Coordonner et suivre les appuis non étatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les enseignants de manière équitable • Recruter et former les enseignants des groupes marginalisés • Procurer un soutien additionnel aux écoles défavorisées • Elaborer un curriculum pertinent • Faciliter l'éducation interculturelle et bilingue 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des stratégies de réduction de la pauvreté • S'attaquer à la privation dès la petite enfance • Renforcer la législation anti-discriminatoire • Procurer la protection sociale • Allouer les dépenses publiques plus équitablement

Source : Synthèse faite à travers le rapport mondial de suivi de l'EPT (Government of Ghana and UNICEF, 2012, 90).

4.2 L'éducative inclusive dans les documents de politique en RDC

Le Document de Stratégie de développement du sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel 2010/2011-2015/2016 adopté en mars 2010 se fixe comme objectif général de « construire un système éducatif inclusif et de qualité ». Cet objectif de la stratégie de développement de l'EPSP s'inscrit dans l'esprit de la loi fondamentale du pays qu'est la Constitution, qui consacre la gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement primaire. Principe qui va par la suite conduire au lancement de la politique de gratuité scolaire au niveau des quatre premières années du primaire en 2010. Mais comme cela ressort de l'étude EADE 2012, l'effectivité de la politique de gratuité se heurte à de nombreux défis, et il faudra certainement un engagement plus ferme de l'ensemble des acteurs et des mécanismes de suivi en vue de son effectivité, mais aussi son extension à l'ensemble du cycle primaire comme suggéré par les personnes interviewées lors de l'enquête EADE-RDC.

Le Plan intérimaire de l'éducation 2012/2014 comporte un certain nombre d'axes stratégiques ou de programmes tendant à cibler la question des EADE. On peut mentionner :

- L'appui aux communautés locales pour le développement de l'éducation préscolaire : vu l'importance de la préparation de la petite enfance pour la suite du parcours scolaire, l'objectif visé dans ce sous-programme est de développer en collaboration avec les communautés, d'autres modèles d'institutions du préscolaire plus accessibles au plus grand nombre d'enfants ;
- En matière d'universalisation progressive de l'enseignement primaire, il est prévu la prise en charge des frais scolaires par l'Etat, la question de l'insertion des enfants en dehors de l'école, le soutien à la scolarisation des filles ;
- Le renforcement des capacités d'accueil du système éducatif, notamment en réduisant la distance à l'école, mais aussi en accordant une attention particulière aux enfants vivants avec un handicap.

4.3 Politiques et stratégies du côté de la demande socio-culturelle

Sur la base des barrières socio-culturelles relevées dans le chapitre 3, le tableau 43 donne un aperçu pour chaque type de barrières, des stratégies ou actions possibles à entreprendre.

Tableau 43 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières socio-culturelles

Barrières socio-culturelles	Stratégies ou actions
Perceptions négatives ou normes sociales discriminatoires envers l'éducation des filles	Mettre en place des stratégies orientées vers l'accroissement de la scolarisation des filles, particulièrement au niveau du secondaire (campagnes de sensibilisation, programme d'octroi de bourses, dotations incitatives aux ménages...)
Faible prise de conscience des droits des enfants et l'analphabétisme des parents	- Mettre en place des campagnes de sensibilisation orientées vers les chefs de ménage non instruits/non alphabétisés - Renforcer les programmes d'alphabétisation, les capacités socio-économiques des jeunes et des adultes, et augmenter la connaissance des acteurs des lois relatives à la protection et au droit de l'enfant
Mauvais confiage des enfants	Développer les programmes d'éducation parentale afin de rappeler aux parents leurs obligations envers les enfants et promouvoir le soutien parental aux enfants, que ceux-ci soient à l'intérieur de l'unité familiale ou en dehors
Mariages précoces	Renforcer les lois sur le droit des enfants et des adolescents, notamment l'âge légal au mariage
Grossesses des adolescentes	Renforcer l'éducation en matière de santé de la reproduction dans les établissements, notamment à travers des cours formels, mais aussi l'éducation par les pairs, l'implication des organisations de la société civile
Faible prise de conscience des communautés des potentialités économiques de leur environnement	Mettre en place des approches multisectorielles pour renforcer les capacités institutionnelles et communautaires d'autonomisation en matière de mobilisation de ressources financières pour amener les populations vulnérables à réaliser leurs potentialités économiques dans leur environnement immédiat.

4.4 Politiques du côté de la demande économique

En ce qui concerne la demande économique, l'état des lieux comme le rapport actuel ont bien montré combien la pauvreté (faiblesse des revenus des ménages) était un des facteurs les plus déterminants de risque pour les enfants et adolescents d'être en dehors de l'école. C'est aussi sans doute ce facteur de pauvreté qui explique aussi la forte participation des enfants au travail. Le tableau 44 synthétise ces barrières ainsi que les stratégies pour y répondre.

Tableau 44 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières économiques

Barrières économiques	Stratégies ou actions
Coûts directs de la scolarisation (Pauvreté)	<ul style="list-style-type: none">- Accélérer le processus de réduction des frais scolaires- Généraliser la gratuité scolaire à l'ensemble du cycle primaire- Mettre en place des systèmes de dotation financière ou d'octroi de bourses pour les plus démunis
Coûts indirects ou coûts d'opportunité de la scolarisation (Pauvreté)	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer et généraliser les systèmes de micro-crédits aux femmes en lien avec l'éducation des filles et celle des autres EADE- Généraliser les systèmes de cantines scolaires et/ou de rations alimentaires à emporter
Travail des enfants	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les lois sur la protection et les droits des enfants et adolescents- Renforcer les programmes d'éducation parentale

4.5 Politiques du côté de l'offre

L'importance de la distance à l'école, particulièrement en milieu rural et dans plusieurs provinces, comme facteur de risque d'être en dehors de l'école, révèle bien la faiblesse de l'offre scolaire. Par ailleurs la proportion importante d'enfants et adolescents vivant avec un handicap en dehors de l'école, montre la nécessité de mettre en place une offre adéquate (éducation inclusive) pour cette population d'enfants. Enfin, la nécessité de former l'ensemble des acteurs et de sensibiliser davantage sur les lois portant sur les droits des enfants (tableau 45).

Tableau 45 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières liées à l'offre

Barrières liées à l'offre	Stratégies ou actions
Manque et inégale distribution des infrastructures entraînant des longues distances à parcourir	Accroître l'offre scolaire en fonction de la carte scolaire nationale et des cartes scolaires provinciales pour respecter le critère du rayon maximum pour une école;
Manque de formation ou formation limitée des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître en nombre et en qualité le personnel enseignant, (surtout la proportion des femmes enseignantes pour accroître la rétention des filles à l'école). - Améliorer de manière substantielle la rémunération des enseignants tout en leur assurant un plan de carrière adéquat
Inadaptation du système éducatif aux diverses situations de vulnérabilité (enfants vivant avec un handicap ; enfants travailleurs, enfants de la rue)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des approches pédagogiques spécifiques pour chaque catégorie d'enfant vivant avec un handicap - Renforcer les initiatives tendant à rendre possible la scolarisation des enfants de la rue - Renforcer les initiatives tendant à permettre la scolarisation des enfants dans les sites d'orpillage
Faible appropriation des lois portant protection et droit des enfants	Mettre en place des programmes de renforcement des compétences des acteurs tant à l'intérieur du système éducatif qu'en dehors, sur les droits des enfants

4.6 Au niveau politique, de la gestion et de la gouvernance

L'analyse des dépenses d'éducation des ménages et leur mise en rapport avec le budget national alloué à l'EPSP, ainsi que les résultats des entretiens qualitatifs ont fait ressortir un certain nombre d'obstacles limitant l'efficacité des actions dans le secteur de l'éducation, en lien avec la question du financement, de la gestion et de la gouvernance.

Tableau 46 : Politiques et stratégies pour répondre aux barrières liées à la gestion et la gouvernance

Barrières politiques	Stratégies ou actions
Faible financement de l'Etat dans le secteur de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître de manière substantielle les ressources de l'Etat allouées à l'éducation, notamment le financement aux établissements en vue de réduire le poids des frais scolaires pour les familles - Développer un partenariat Etat/privé, avec des fora annuels en vue de prévenir l'exploitation économique des enfants et des jeunes - Instituer un « fonds de compensation communautaire » dans les zones à forte production industrielle en vue de financer les investissements scolaires et l'appui aux groupes vulnérables - Etudier les options possibles pour une augmentation progressive de la participation à l'enseignement secondaire pour les filles et les garçons.
Inefficacité de la coordination et même l'insuffisance de la communication entre les différents acteurs tant au niveau central qu'au niveau provincial	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le système de pilotage (communication entre acteurs au niveau central mais aussi entre niveau central et niveau local) - Assurer une large diffusion des annuaires statistiques au niveau national
Distribution inégale des ressources/faible autonomisation des communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des mécanismes au niveau provincial en vue d'une sensibilisation et d'une information sur les potentialités économiques et intellectuelles des provinces

4.7 Protection sociale

L'une des conclusions majeures à laquelle aboutit l'étude sur la protection sociale citée précédemment (Bailey *et al.*, 2011) est l'absence de mécanismes formels de protection sociale dans le pays, amenant les populations à développer leurs propres stratégies de protection à travers divers réseaux et mécanismes informels, qui peuvent dans certains cas être préjudiciables pour les populations. Il existe plusieurs initiatives développées par-ci par-là par des organisations de la société civile, les organisations internationales, en collaboration avec l'Etat, mais elles restent de portée très limitée, notamment du fait de la faiblesse des ressources qui y sont allouées. L'étude arrive à un certain nombre de recommandations, notamment en ce qui concerne quelques expériences prometteuses qui pourraient être généralisées. Mais il s'agit dans la plupart des cas d'expériences cherchant à réduire la vulnérabilité des ménages et ne sont pas uniquement orientées vers l'amélioration de la participation scolaire. Par ailleurs, le rapport mondial pour le suivi de l'éducation de 2010, a fait une synthèse de quelques expériences à travers le monde des effets sur l'éducation de certains programmes de protection sociale (UNESCO, 2010). Nous en reprenons quelques unes ci-dessous (tableau 47).

Tableau 47 : Quelques stratégies ou actions visant les groupes vulnérables

Groupes vulnérables	Stratégies ou actions
Enfants et adolescents issus des familles/ménages les plus pauvres	<ul style="list-style-type: none"> - Transferts monétaires aux ménages les plus pauvres, conditionnés à la participation scolaire et à l'assiduité - Octroi de petites bourses d'étude - Cantines scolaires dans les écoles, notamment en milieu rural - Rations alimentaires à emporter en famille (par exemple pour les filles de certaines classes données)
Orphelins	Octroyer des subventions aux ménages extrêmement pauvres accueillant des enfants et adolescents orphelins
Enfants de la rue	Renforcer le partenariat Etat/organisation de la société civile : <ul style="list-style-type: none"> - Pour une sensibilisation et une éducation parentale plus accrues sur les rapports parent/enfant - Pour accroître les capacités d'accueil des structures d'accueil
Enfants travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> - Une sensibilisation et une éducation parentale plus accrues sur les rapports parent/enfant - Intensifier les initiatives entreprises en collaboration avec le BIT à travers le programme IPEC pour l'abolition des activités dangereuses pour les enfants - Rendre effective l'application de la législation sur la protection de l'enfant ; - Dans les zones minières, entreprendre des activités de formation à d'autres métiers pour les jeunes EADE dans les mines.

En plus de ces actions ciblant des groupes vulnérables, on peut également envisager des activités de nature transversale, dont :

- La vulgarisation des lois promulguées sur les droits des enfants, notamment en produisant des dépliants en langues nationales ;
- L'introduction de formations pour l'ensemble des acteurs sur la consolidation de la paix et la promotion des droits de l'enfant.

Résumé analytique

A la suite des barrières et goulots d'étranglement identifiés dans le chapitre 3, le chapitre 4 se proposait de donner quelques esquisses de propositions pouvant aider à solutionner les problèmes identifiés et réaliser l'objectif d'une éducation pour tous en RDC, particulièrement comment répondre aux besoins des enfants et adolescents en dehors de l'école. Cette présentation des politiques et stratégies est structurée autour du même regroupement que les

barrières et goulots d'étranglements en quatre catégories (socio-culturelles, économiques, de l'offre, politiques) à laquelle nous avons ajouté des éléments sur la protection sociale.

Au niveau socio-culturel, un certain nombre de stratégies ou d'actions ont été proposées pour répondre aux problèmes des représentations sociales défavorables aux filles, aux mariages et grossesses précoces, aux perceptions sur les droits et la place de l'enfant dans la société congolaise, aux effets parfois néfastes du confiage des enfants et aux perceptions des communautés sur les potentialités économiques de leur environnement de vie. En ce qui concerne la scolarisation des filles, il est proposé d'intensifier les campagnes de sensibilisation, pour la scolarisation des filles, particulièrement au niveau du secondaire, de mettre en place des programmes d'octroi de bourses et envisager comme cela a été expérimenté ailleurs, des dotations incitatives aux ménages. Pour éliminer le phénomène des mariages précoces, il est suggéré de faire appliquer la législation en matière d'âge légal au mariage et pour les grossesses précoces, d'intensifier les cours d'éducation en santé sexuelle et reproductive.

En ce qui concerne le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation des parents et des perceptions sur les droits des enfants, il est suggéré :

- De mettre en place des campagnes de sensibilisation orientées vers les chefs de ménage non instruits/non alphabétisés ;
- De renforcer les programmes d'alphabétisation, les capacités socio-économiques des jeunes et des adultes, et augmenter la connaissance des acteurs sur les lois relatives à la protection et au droit de l'enfant.

Quant aux effets parfois néfastes du confiage, il s'agira de développer les programmes d'éducation parentale afin de rappeler aux parents leurs obligations envers leurs enfants. Enfin, pour accroître les capacités et les ressources des communautés, il est proposé de mettre en place des approches multisectorielles pour renforcer les capacités institutionnelles et communautaires d'autonomisation en matière de mobilisation de ressources financières pour amener les populations vulnérables à tirer profit des potentialités économiques dans leur environnement immédiat.

Au niveau des barrières économiques, le rôle important joué par la pauvreté comme barrière à la scolarisation des enfants conduit à réaffirmer l'urgence qu'il y a d'accélérer et de rendre effective la réduction des frais scolaires. En ce qui concerne le travail des enfants, particulièrement le travail dangereux, il s'agira de renforcer les lois sur la protection et les droits des enfants et adolescents et renforcer les programmes d'éducation parentale.

Au niveau de l'offre, il s'agira d'accroître substantiellement les infrastructures, accroître en nombre et en qualité le personnel enseignant (particulièrement la proportion des femmes enseignantes pour accroître la rétention des filles à l'école), améliorer de manière substantielle la rémunération des enseignants tout en leur assurant un plan de carrière adéquat, mettre en place des approches pédagogiques spécifiques pour chaque catégorie d'enfant vivant avec un handicap, renforcer les initiatives tendant à rendre possible la scolarisation des enfants de la rue et renforcer les initiatives tendant à permettre la scolarisation des enfants dans les sites d'orpaillage.

Au plan politique et de gouvernance, il est proposé :

- D'accroître de manière substantielle les ressources de l'Etat allouées à l'éducation ;

- De développer un partenariat Etat/privé, avec des fora annuels en vue de prévenir l'exploitation économique des enfants et des jeunes ;
- D'instituer un « fonds de compensation communautaire » dans les zones à forte production industrielle en vue de financer les investissements scolaires et l'appui aux groupes vulnérables ;
- D'étudier les options possibles pour une augmentation progressive de la participation à l'enseignement secondaire pour les filles et les garçons ;
- Améliorer le système de pilotage (communication entre acteurs au niveau central mais aussi entre niveau central et niveau local) ;
- Mettre en place des mécanismes au niveau provincial en vue d'une sensibilisation et d'information sur les potentialités économiques et intellectuelles des provinces.

Conclusion

La recherche sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole (EADE) en République Démocratique du Congo (RDC) avait pour objectifs spécifiques de mesurer l'ampleur des EADE en RDC (« Combien sont-ils ? »), de donner leur localisation géographique (« Où sont-ils ? »), de décrire leur profil socio-démographique et économique (« Qui sont-ils »), d'examiner les barrières et goulots d'étranglement à leur scolarisation (« Pourquoi sont-ils en dehors de l'école ? ») et de proposer des éléments de politique pour accroître leur participation à l'école (« Quels sont l'effectivité et l'impact des politiques et stratégies dans les secteurs de l'éducation et de la protection sociale ? »).

Ampleur et profil des EADE en RDC

Les résultats extrapolés de l'enquête EADE-RDC 2012 donne une estimation de 7 375 875 d'enfants et d'adolescents de 5-17 ans en dehors de l'école en 2012, soit en termes relatifs, 28,9 % des 5-17 ans. L'ampleur des EADE est plus forte chez les filles (31,7 %) que chez les garçons (26,5 %). Si on s'en tient à la tranche d'âge du primaire qui constitue la tranche d'âge de la scolarisation obligatoire, l'effectif des EADE de 6-11 ans est estimé à 3 509 252, ce qui représente 47,6 % de l'ensemble des EADE (26,8 % des 6-11 ans).

L'évolution de la proportion des enfants en dehors de l'école révèle que le phénomène est en baisse régulière depuis 2007, passant de 38,5 % en 2007 (EDS 2007), à 32,5 % en 2010 (MICS 2010) et 28,9 % en 2012 (EADE 2012).

En termes absolus (comme en termes relatifs), c'est en milieu rural qu'on retrouve le plus grand nombre des EADE, soit 5 694 525 d'EADE en milieu rural contre 1 681 391 en milieu urbain. C'est aussi en milieu rural que l'ampleur du phénomène en termes relatifs est la plus forte (33,4 % en milieu rural contre 20,0 % en milieu urbain). L'analyse spatiale de l'ampleur du phénomène révèle que c'est dans les provinces à forte production minière et celles où les conflits sont récurrents, que l'ampleur du phénomène est la plus forte (Nord Kivu, Katanga, Kasaï occidental, Province orientale, Sud-Kivu, Kasaï oriental).

Par ailleurs, l'analyse du profil des EADE révèle que ceux-ci sont davantage dans les ménages les plus pauvres (64,3 % des 6-11 ans ; 60,4 % des 12-13 ans et 60,2 % des 14-17 ans), dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (65,3 % des 6-11 ans ; 46,5 % des 12-13 ans et 50,8 % des 14-17 ans) et qu'ils sont davantage des filles (50,1 % des 6-11 ans ; 60,4 % des 12-13 ans et 63,8 % des 14-17 ans).

Un des apports de l'enquête EADE a été de saisir l'importance du phénomène des enfants et adolescents en situation de rupture familiale (dans des structures d'accueil ou dans la rue). L'étude a ainsi recensé 19 414 personnes dans la rue ou dans les structures d'accueil dont 11 979 en situation de rupture familiale, la majorité étant des enfants d'âge scolaire (9 410 enfants et adolescents de 5-17 ans). Les enfants et adolescents dans la rue sont surtout concentrés à Kinshasa, au Sud-Kivu, au Nord-Kivu, au Kasaï oriental et dans la Province Orientale. En termes de participation scolaire, la plupart des enfants et adolescents dans la rue sont des déscolarisés et c'est au niveau du primaire qu'ils ont en majorité arrêté leurs études. Par ailleurs, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, plus d'un enfant et adolescent de la rue sur trois est non orphelin. En ce qui concerne les enfants et adolescents accueillis dans les structures, le Nord-Kivu vient en tête, suivi du Sud-Kivu et de Kinshasa. Les enfants et adolescents dans les structures sont généralement scolarisés.

Malgré les progrès réalisés dans la scolarisation des enfants et des adolescents en RDC, il reste encore un bon bout de chemin à parcourir en vue la scolarisation primaire universelle. Ceux qui sont exclus du système sont ceux dans les zones les plus reculées, n'ayant pas les ressources financières nécessaires et n'étant pas dans l'environnement familial propice pour augmenter leurs chances de scolarisation.

Obstacles et goulots d'étranglement

L'analyse des obstacles montre que les facteurs qui renforcent l'exclusion des enfants de l'école sont multiples et relèvent de la demande scolaire (déterminants socio-culturels et économiques), de l'offre scolaire ainsi que des politiques.

Au niveau de la demande scolaire, les résultats issus des données quantitatives comme des données qualitatives, révèlent la persistance des inégalités de genre dans l'éducation. Si des efforts ont été déployés par l'État et ses partenaires pour l'amélioration de la scolarisation ces dernières années, ayant permis de réduire de façon significative les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles, notamment au primaire, les inégalités de genre (en défaveur des filles) existent toujours au niveau secondaire, surtout en milieu rural. Par ailleurs, la survie des parents est apparue une barrière importante à la participation scolaire des enfants et des adolescents. Le confiage des enfants est apparu aussi comme un des déterminants de l'exclusion scolaire, dans la mesure où il est ressorti des analyses faites que les enfants confiés, particulièrement en milieu urbain, ont un risque plus grand de se retrouver en dehors de l'école que les enfants biologiques du chef de ménage. Le niveau d'éducation des parents est aussi ressorti comme un des déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et des adolescents et cela, quel que soit le milieu de résidence ; les enfants vivant dans des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction courant un plus grand risque d'être en dehors de l'école. Cette faiblesse du capital éducatif des parents expliquerait aussi en partie les perceptions des parents sur les droits des enfants, perceptions non toujours favorables à la promotion de la protection et des droits des enfants.

Sur le plan économique, le revenu du ménage détermine la fréquentation scolaire des enfants et des adolescents. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le faible revenu du ménage constitue une importante barrière à la scolarisation des enfants tant au niveau primaire que secondaire. Cette barrière est la principale raison invoquée par les ménages pour justifier la non inscription à l'école ou l'abandon scolaire des enfants, elle est aussi confirmée par les propos des acteurs interviewés lors des entretiens qualitatifs.

Au niveau de l'offre scolaire, il ressort que la disponibilité et la qualité des infrastructures scolaires, de l'équipement et du personnel enseignant aux trois niveaux de l'enseignement constituent aussi des déterminants de la participation scolaire des enfants et des adolescents. Bien qu'on note globalement une augmentation de l'offre scolaire ces dernières années à tous les niveaux de l'enseignement, il existe des disparités entre provinces et entre milieux urbain et rural quant à la disponibilité et à la répartition des infrastructures scolaires. Au niveau du pré-primaire, une grande part des écoles maternelles se trouve en milieu urbain. Au niveau du primaire et du secondaire, le nombre d'écoles a considérablement augmenté ces dernières années, mais les écoles primaires et surtout secondaires sont encore inégalement réparties entre les provinces. Dans le même temps, les analyses réalisées montrent que la distance à l'école constitue un des principaux déterminants de l'exclusion scolaire en milieu rural. Par ailleurs, l'offre scolaire est inadaptée aux besoins de certains groupes spécifiques tels que les enfants et adolescents vivant avec un handicap.

Au niveau politique, il ressort clairement que le faible niveau de financement de l'éducation par l'Etat, qui contraint les ménages à consacrer une part importante de leur revenu annuel aux dépenses d'éducation (14% en milieu urbain et 7% en milieu rural), constitue l'un des déterminants de l'exclusion scolaire. Il en est de même de la faiblesse de la capacité institutionnelle et humaine du secteur de l'éducation. Ce problème de capacité institutionnelle et humaine se pose au niveau du fonctionnement des comités de gestion des écoles, au niveau de la gestion des ressources humaines et au niveau de la coordination et du pilotage du système éducatif. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines du secteur de l'éducation, plusieurs difficultés sont soulignées dans les entretiens qualitatifs, à savoir l'insuffisance et l'irrégularité des salaires des enseignants, l'absence d'un système de retraite pour les enseignants, le manque de formation de certains enseignants, le non renouvellement du personnel enseignant, etc.

Politiques et stratégies

En termes de politiques et stratégies pour éliminer les barrières à la participation scolaire des enfants, l'étude EADE-RDC sur la base des résultats de l'enquête nationale, notamment ceux du volet qualitatif, des contributions des acteurs du système éducatif à la suite de la présentation des premiers résultats de la recherche, mais aussi sur la base des expériences dans d'autres contextes, a identifié un certain nombre de politiques ou de stratégies, structurées autour du même regroupement que les barrières et goulots d'étranglements.

Au niveau socio-culturel, pour répondre aux problèmes des représentations sociales défavorables aux filles, il est proposé d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des filles, particulièrement au niveau du secondaire, de mettre en place des programmes d'octroi de bourses et envisager comme cela a été expérimenté ailleurs, des dotations incitatives aux ménages. Pour éliminer le phénomène des mariages précoces, il est suggéré de faire appliquer la législation en matière d'âge légal au mariage et pour les grosses précoces, d'intensifier les cours d'éducation en santé sexuelle et reproductive. En ce qui concerne le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation des parents et des perceptions sur les droits des enfants, il est suggéré de mettre en place des campagnes de sensibilisation orientées vers les chefs de ménage non instruits/non alphabétisés, de renforcer les programmes d'alphabétisation, de renforcer les compétences socio-économiques des jeunes et des adultes, et d'augmenter la connaissance des acteurs sur les lois relatives à la protection et au droit de l'enfant. Pour ce qui est des effets du mauvais confiage, il est proposé de développer des programmes d'éducation parentale afin de rappeler aux parents leurs obligations envers leurs enfants. Enfin, pour accroître les capacités et les ressources des communautés, il est proposé de mettre en place des approches multisectorielles pour renforcer les capacités institutionnelles et communautaires d'autonomisation en matière de mobilisation de ressources financières pour amener les populations vulnérables à réaliser leurs potentialités économiques dans leur environnement immédiat.

Au niveau des barrières économiques, le rôle important joué par la pauvreté comme barrière à la scolarisation des enfants conduit à réaffirmer l'urgence qu'il y a d'accélérer et de rendre effective la réduction des frais scolaires, comme déjà stipulé dans le Document de Stratégie de développement du sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel 2010/2011-2015/2016. En ce qui concerne le travail des enfants, particulièrement le travail dangereux, les propositions vont dans le sens du renforcement des lois sur la protection et les droits des enfants et adolescents et le développement ou le renforcement des programmes d'éducation parentale.

Au niveau de l'offre, il ressort la nécessité d'un accroissement substantiel des infrastructures, du personnel enseignant en nombre et en qualité (particulièrement la proportion des femmes enseignantes pour accroître la rétention des filles à l'école), la nécessité d'une amélioration substantielle de la rémunération des enseignants tout en leur assurant un plan de carrière adéquat, de la nécessité de mettre en place des approches pédagogiques spécifiques pour chaque catégorie d'enfant vivant avec un handicap, et le renforcement des initiatives tendant à rendre possible la scolarisation des enfants de la rue et celles tendant à permettre la scolarisation des enfants et adolescents dans les sites miniers.

Au plan politique et de la gouvernance, les propositions de faites vont dans le sens d'accroître de manière substantielle les ressources de l'Etat allouées à l'éducation, de développer ou renforcer le partenariat entre l'Etat et le monde privé, comme cela existe dans plusieurs pays, à travers des rencontres annuelles permettant non seulement de prévenir de l'exploitation économique des enfants et des jeunes, mais aussi d'instituer et d'alimenter ce qu'on pourrait appeler un « fonds de compensation communautaire » dans les zones à forte production industrielle, qui servirait non seulement à contribuer au financement des investissements dans l'éducation mais aussi à alimenter un fonds pour la protection sociale. Il est proposé également, compte tenu de la persistance des inégalités de genre au niveau des âges du secondaire, d'étudier les options possibles pour une augmentation progressive de la participation à l'enseignement secondaire pour les filles et les garçons. L'amélioration du système de pilotage (communication entre acteurs au niveau central mais aussi entre niveau central et niveau local) apparaît aussi comme une exigence pour accompagner toutes ces actions qui seront entreprises pour booster les indicateurs de participation scolaire.

Enfin, de manière plus globale, il faut résolument une démarche originale et volontariste en vue de briser le cycle de la pauvreté et de la dépendance : en cela, aider les communautés à percevoir les diverses potentialités économiques de leur environnement (non seulement les richesses minières, mais aussi les richesses agro-pastorales, les ressources halieutiques, le tourisme, etc.) et leur procurer les bases (en termes de compétences et de crédits) pour les exploiter, permettra finalement aux ménages de pouvoir se prendre davantage en charge et investir durablement dans la scolarisation des enfants.

Bibliographie

- AINSWORTH, Martha (1992), *Economic Aspects of Child Fostering in Côte d'Ivoire*, Living Standards Measurement Study, Working Paper N° 92, Banque Mondiale, Washington, 43 p.
- AINSWORTH, Martha, and Deon FILMER (2002). *Poverty, AIDS, and Children's Schooling. A targeting Dilemma*. The World Bank Policy Research Working Paper (2885):41.
- ANH TRUONG, Si, John KNODEL, David LAM et Jed FRIEDMAN (1998), « Family Size and Children's Education in Vietnam », *Demography*, Vol. 35, N°1, p. 57-70.
- BAILEY, Sarah, PEREZNIETO, Paola et JONES, Nicolas (2011), *Protection sociale adaptée aux besoins des enfants en RDC. Etude diagnostique*, Overseas Development Institute, 99 p.
- BANQUE MONDIALE (2005), *Le renouveau du système éducatif de la République Démocratique du Congo : Priorités et alternatives*, Washington, 184 p.
- BRISSET, C. (2000), « Le travail des enfants », *Problèmes politiques et sociaux*, N° 839, Paris, 72 p.
- BUCHMANN, Claudia, et Emily HANNUM (2001) « Education and stratification in developing countries: A review of theories and research », *Annual Review of Sociology* 27, p.77-102.
- CASE, Anne, Christina PAXON, et Joseph ABLEIDINGER (2004), « Orphans in Africa; Parental death, poverty, and school enrolment », *Demography*, 4, n°3, p. 483-508.
- CHERNICHOVSKY, Dov (1985), « Socioeconomic and Demographic Aspects of School Enrollment and Attendance in Rural Botswana », *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 33, N° 2, p. 319-332.
- CRAISSATI, Dina (2011), *Conceptual and methodological framework mail 1: profiles*, UNICEF, 3 p.
- DE VREYER, Philippe (1993), « Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte-d'Ivoire », *Revue d'économie du développement*, Vol. 3, p. 51-79.
- DEGRAFF, Deborah S., Richard E. BILSBORROW et Alejandro N. HERRIN (1996), « Children's education in the Philippines : Does high fertility matter ? », *Population Research and Policy Review*, N° 15, p. 219-247.
- DIALLO, Y. (2006) *Note méthodologique. Du cadre conceptuel aux estimations des formes de travail des enfants : une approche statistique*. Version provisoire, 15 p.
- EDS-RDC (2007), *Enquête démographique et de santé de la République démographique du Congo*.
- FILMER, Deon et Lant H. PRITCHETT (2001), « Estimating Wealth Effects without Expenditure Data-or Tears: an Application to Educational Enrollments in States India », *Demography*, Vol. 38, N° 1, p. 115-132.
- FOSTER G., SHAKESPEARE R., CHINEMANA F., JACKSON H., GREGSON S. MARANGE C., and MASHUMBA S. (1995), « Orphan Prevalence and Extended Family Care in Peri-Urban Community in Zimbabwe », *AIDS Care*, 7, n°1 , 3.
- FOSTER, G., R. SHAKESPEARE, F. CHINEMANA, H. JACKSON, S. GREGSON, C. MARANGE, and S. MASHUMBA. 1995. "Orphan Prevalence and Extended Family Care in a Peri-urban Community in Zimbabwe". *Aids Care* 7 (1):3-17.
- FOX, William (1999), *Statistiques sociales*, Traduit de l'anglais et adapté par Louis M. Imbeau, Les Presses de l'Université Laval/De Boeck Université, Saint Nicolas, 374 p.
- GERTLER, Paul, David I. LEVINE, and Minnie AMES. 2004. "Schooling and Parental Death." *The Review of Economics and Statistics* 86 (1):211-225.
- GILLES, Alain (1994), *Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*, McGraw-Hill, Éditeurs, Montréal, 571 p.

- GOMES, Melba (1984), « Family Size and Educational Attainment in Kenya », *Population and Development Review*, Vol. 10, N° 4, p. 647-660.
- Government of Ghana and UNICEF (2012), *Global Initiative on Out-of-School Children. Ghana Country Study*, 170 p.
- HAGENAARS, Aldi et Klaas DE VOS (1988), « The Definition and Measurement of Poverty », *The Journal of Human Resources*, Vol. 23, N° 2, p. 211-221.
- HAMMOND, Cathy, Dan Linton, Jay Smink and Sam Drew (2007), *Drop out risk factors and exemplary programs: A technical report*. Clemson, SC: National Dropout Prevention Center.
- HILL, Anne M. et Elizabeth M. KING (1993), « Women's Education in Developing Countries : An Overview » in : Elizabeth M. KING et M. Anne HILL (éd.), *Women's Education in Developing Countries. Barriers, Benefits, and Policies*, Banque Mondiale, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, p. 1-50.
- ISIUGO-ABANIHE Uche C. (1985) «Child forestage in West-Africa», *Population and Development Review*, vol.11, n°1, p.53-73.
- International Labour Organization (ILO) 2009. *Report of the Conference: 18th International Conference of Labour Statisticians*, Geneva, 24 November-5 December 2008.
- KAMUZORA, L. C. (1984), « High Fertility and the Demand for Labor in Peasant Economies : the Case of Bukoba District, Tanzania », *Development and Change*, Vol. 15, p. 105-124.
- KNODEL, John et Malinee WONGSITH (1991), « Family Size and Children's Education in Thailand : Evidence from a National Sample », *Demography*, Vol. 28 N° 1, p. 119-131.
- KOBIANÉ Jean-François (2001), « Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique », in : Marc PILON et Yacouba YARO (éditeurs) *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*. Collection Réseaux thématiques de recherche de l'U.E.P.A, N° 1, pp. 19-47.
- KOBIANÉ Jean-François (2004), « Habitat et bien d'équipement comme indicateurs de niveau de vie des ménages : diversité de méthodologies et implications en matière de politique sociale », *Étude de la Population Africaine*, Supplément A au Vol. 19, pp. 265-283.
- KOBIANÉ Jean-François (2005), « Parental Death and Children's Schooling in Burkina Faso », *Comparative Education Review*, Vol. 49, No 4, pp. 468-489
- KOBIANÉ Jean-François (2006), *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection « Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL », Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.
- KOBIANÉ Jean-François (2007) « Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques », in : Thérèse LOCOH (éd.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*. Collection « Les cahiers de l'INED », No. 160, pp. 221-241.
- KOBIANÉ, Jean-François (2003), « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », in *Éducation, Famille et Dynamiques Démographiques*, Cosio M., Marcoux R., Pilon M., et Quesnel A. (dir.), CICRED, Paris, pp.183-217.
- MEPSP-UNICEF-ISSP (2011), *Recherche sur les enfants et adolescents en dehors de l'école en démographique et de santé de la République démographique du Congo. Rapport sur l'état des lieux*, UNICEF, Kinshasa, 124 p.
- LANGE, Marie-France (1998), « Introduction », in : Marie-France LANGE (éd.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Éditions Karthala, Paris, p. 7-26.
- LLOYD, Cynthia B. et Ann K. BLANC (1996), « Children's Schooling in sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others », *Population and development review*, Vol. 22, N° 2, p. 265-298.

- MARCOUX, Richard, Amadou NOUMBISSI, an Tukufu ZUBERI (2005) « Living arrangements of orphans in sahelian countries» (paper presented at the annual meeting of the population association of _merica, May 1-3, Minneapolis, 2003).
- MEILLASSOUX, Claude (1992), *Femmes greniers et capitaux*, Éditions L'Harmattan, Paris, 251 p.
- METELA S., (2010), « Physionomie démographique de la République Démocratique du Congo de 1957 à 2007 : évolution et facteurs explicatifs », Actes du colloque sur les questions de population, développement et pauvreté en RDC, pp. 44-55. (A paraître).
- MICS-RDC (2010), *Enquête à indicateurs multiples de la République démographique du Congo*, Kinshasa.
- MOUMMI, Ahmed (2010), « Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo », *African Development Bank Group, Working Paper N° 112*, 25 p.
- NGONDO P. (2001), « Physionomie démographique de la République Démocratique du Congo et de l'Afrique, » *Document Pédagogique n° 2*, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Département des Sciences de la Population et du Développement, PUK, Kinshasa, 113 p.
- NYANGARA Florence (2004), *Sub-national distribution and situation of orphans : An analysis of the president's emergency plan for Aids Relief Focus Countries* (USAID, Bureau of Africa, Washington, DC, 2004), 33.
- NYANGARA, Florence. 2004. Sub-National Distribution and Situation of Orphans: An Analisis of the President's Emergency Plan for AIDS Relief Focus Countries: USAID, Bureau of Africa.
- PILON, Marc (2005), « Confiage et scolarisation en Afrique de l'Ouest : Eclairages à partir des sources de données démographiques », Communication au Congrès de l'UIESP de Tour, 17 p.
- PILON, Marc et Denis CLEVENOT (1996), « Femmes et scolarisation des enfants », Communication au *Séminaire international "Femmes et gestion des ressources"*, IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24 p.
- Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida de la RDC, (2009), *Plan stratégique national de lutte contre le Sida (2010-2014)*, 116 p.
- RDC (2009), « Loi N° 09/001 portant protection de l'enfant du 10 janvier 2009 », *Journal Officiel, Numéro spécial*, pp 5-6.
- RDC (2010), *The democratic republic of Congo's country snapshot, Socio-Economic, Macroeconomic Environment and trend in social spending and Characteristics of the social Protection System*. Kinshasa, 4 p.
- RDC/MEPSP (2010), *Stratégie pour le développement du sous-secteur de l'EPSP 2010/2011-2015/2016*, Kinshasa, 87 p.
- RDC/MEPSP (2012), *Plan intérimaire de l'éducation 2012/2014*, Kinshasa, 110 p.
- ROTH, C. (1996), *La séparation des sexes chez les Zara au Burkina Faso*, Éditions L'Harmattan, Paris, 254 p.
- SALAZAR, M. C. (1998), « Child Work and Education in Latin America », in : M. C. Salazar et W. A. Glasinovich (éd.), *Child Work and Education. Five case studies from Latin America*, UNICEF, Florence, pp. 1-19.
- SATHAR, Zeba A. et Cynthia B. LLOYD (1993), « Who Gets Primary Schooling in Pakistan : Inequalities Among and Within Families », *Working Papers N° 52*, New York, The Population Council Research Division, 43 p.
- SCHLEMMER, B. (1996), « Présentation générale », in : Bernard SCHLEMMER (éd.), *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*, Karthala-ORSTOM, Paris, pp. 7-27.
- SEN, Amartya (1992), *Inequality Reexamined*, Oxford, Clarendon Press.
- SHAPIRO, David (1999), « Family Influences on Women's Educational Attainment in Kinshasa », Communication au *Séminaire International CICRED « Stratégies*

- éducatives, familles et dynamiques démographiques* », Ouagadougou, Burkina Faso, 15-19 novembre 1999, 20 p.
- UCW/UNICEF/IOL/WBG (2011), *Child labour and out-of-school children: a statistical profile*. Italia, Rome, 16 p.
- UNDP (2009), *World population prospects : The 2008 revision*. New York: UNDP.
- UNESCO (2000), *Forum mondial sur l'éducation. Cadre d'action de Dakar*, Paris, 78 p.
- UNESCO (2008), *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2009. Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance*, Éditions UNESCO, Paris, 490 p.
- UNESCO (2010), *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2010. Atteindre les marginalisés*, Éditions UNESCO, Paris, 538 p.
- UNESCO (2012), *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2012. Jeunes et compétences : l'éducation au travail*, Éditions UNESCO, Paris, 524 p.
- UNICEF (1997), *La situation des enfants dans le monde 1997*, New York, 116 p.
- UNICEF et UNESCO-UIS (2011), *Global initiative on out-of-school children: Conceptual and methodological framework (CMF)*. New York and Montreal: UNICEF and UIS, March 16 p.
- URASHA, Mark, J.Ties BOERMA, Japheth Z.L.NG'WSHERMI, Raphael ISINGO, Dick SCHAPINK, and Yusufu KUMOGOLA (1997), «Orphanhood, child fostering and the Aids Epidemic in Rural Tanzania», *Health Transition Review* 7, suppl.2, 141-153.
- WAKAM, Jean (2002), «La situation des enfants orphelins en matière de scolarisation en Afrique : le cas du Cameroun», in *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Chaire Quetelet 2001/Reseau démographie de l'AUF, ed. Francis Gendreau, Dominique Tabutin, and Maud Poupard (Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant/L'Harmattan, 2002), pp.177-195.
- WAKAM, Jean (2003), «Structures démographiques des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun», in *Éducation, Famille et Dynamiques Démographiques*, Cosio M., Marcoux R., Pilon M., et Quesnal A. (dir.), CICRED, Paris, pp.183-217.
- WONNACOTT, Thomas H. et Ronald J. WONNACOTT (1991), *Statistique. Économie – gestion – sciences – médecine (avec exercices d'application)*. Quatrième édition, Economica, Paris, 919 p.
- World Bank (2001), *World Development Report 2000/2001. Attacking Poverty*, Oxford, Oxford University Press.
- World Bank (2006), *World Development Report 2007. Development and the Next Generation*, Washington, 270 p.
- ZOUNGRANA, Cécile, Joël Marie TOKINDANG, Richard MARCOUX et Mamadou KONATÉ (1998), «La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches», in : Marie-France LANGE (éd.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Éditions Karthala, Paris, p. 167-696.

Annexe 1 : Les erreurs de sondage

Les estimations des erreurs de sondage s'inspirent de la méthodologie utilisée pour les EDS (<http://measuredhs.com/>). Les estimations obtenues à partir d'une enquête par sondage sont sujettes à deux types d'erreurs : les erreurs de mesure et les erreurs de sondage. Les erreurs de mesure sont celles associées à la mise en œuvre de la collecte et de l'exploitation des données telles que l'omission des enfants des ménages sélectionnés, la mauvaise interprétation des questions de la part des enquêteurs ou des enquêtés, ou les erreurs de saisie des données. Malgré les précautions techniques prises pour minimiser ce type d'erreur pendant la mise en œuvre de l'EADE-RDC 2012, il est difficile d'éviter et d'évaluer toutes les erreurs de mesure.

Par contre, les erreurs de sondage peuvent être évaluées statistiquement. L'échantillon sélectionné pour l'EADE-RDC 2012 n'est qu'un parmi un grand nombre d'échantillons de même taille qui peuvent être sélectionnés dans la même population avec le même plan de sondage. Chacun de ces échantillons peut produire des résultats peu différents de ceux obtenus avec l'échantillon actuellement choisi. L'erreur de sondage est une mesure de cette variabilité entre tous les échantillons possibles. Bien que cette variabilité ne puisse pas être mesurée exactement, elle peut être estimée cependant, à partir des données collectées.

L'erreur-type (*ET*) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage d'un paramètre (moyenne, proportion ou taux), elle est la racine carrée de la variance du paramètre. L'erreur-type peut être utilisée pour calculer des intervalles de confiance dans lesquels nous estimons que se trouve la vraie valeur du paramètre avec un certain niveau de confiance. Par exemple, la vraie valeur d'un paramètre se trouve dans les limites de sa valeur estimée plus ou moins deux fois de son erreur-type, avec un niveau de confiance de 95 %.

L'échantillon de l'EADE-RDC 2012 est un échantillon stratifié tiré à deux ou trois degrés. Le plan de sondage ne répond pas à un sondage aléatoire simple. On ne peut donc pas utiliser les formules simples pour calculer les erreurs de sondage.

La méthode de linéarisation (Taylor) a été utilisée pour l'estimation des proportions et la méthode de Jackknife est utilisée pour des estimations plus complexes (exemple dans l'EDS de l'indice synthétique de fécondité et des quotients de mortalité).

La méthode de linéarisation traite chaque proportion ou moyenne comme étant une estimation de ratio, $r = y/x$, avec y la valeur du paramètre pour l'échantillon total, et x le nombre total de cas dans l'ensemble (ou sous-ensemble) de l'échantillon. La variance de r est estimée par :

$$ET^2(r) = var(r) = \frac{1-f}{x^2} \sum_{h=1}^H \left[\frac{m_h}{m_{h-1}} \left(\sum_{i=1}^{m_h} z_{hi}^2 - \frac{z_h^2}{m_h} \right) \right]$$

dans laquelle

$$z_{hi} = y_{hi} - rx_{hi}, \text{ et } z_h = y_h - rx_h$$

- où
- h représente la strate qui va de 1 à H ,
 - m_h est le nombre total de grappes tirées dans la strate h ,
 - y_{hi} est la somme des valeurs pondérées du paramètre y dans la grappe i de la strate h ,
 - x_{hi} est la somme des nombres pondérés de cas dans la grappe i de la strate h , et
 - f est le taux global de sondage qui est négligeable.

La méthode de Jackknife dérive les estimations des taux complexes à partir de chacun des sous-échantillons de l'échantillon principal, et calcule les variances de ces estimations avec des formules simples. Chaque sous-échantillon exclut *une* grappe dans les calculs des estimations. Ainsi, des sous-échantillons pseudo-indépendants ont été créés. Dans l'EADE-RDC 2012, il y a 454 grappes non-vides. Par conséquent, 454 sous-échantillons ont été créés. La variance d'une proportion r est calculée de la façon suivante :

$$ET^2(r) = var(r) = \frac{1}{k(k-1)} \sum_{i=1}^k (r_i - r)^2$$

dans laquelle

$$r_i = kr - (k-1)r_{(i)}$$

où r est l'estimation calculée à partir de l'échantillon principal de 454 grappes,
 $r_{(i)}$ est l'estimation calculée à partir de l'échantillon réduit de 453 grappes
(i^{ème} grappe exclue),
 k est le nombre total de grappes.

Les erreurs de sondage pour l'EADE-RDC 2012 ont été calculées pour certaines des variables les plus pertinentes à partir de macros élaborés sous Excel. Les résultats sont présentés dans cette annexe pour l'ensemble de la RDC et les onze provinces. Les tableaux suivant présentent la valeur de la statistique (p), l'erreur-type (ET), le nombre de cas pondérés (N), l'erreur relative (ET/M), et l'intervalle de confiance à 95 % (M±2ET) pour chaque variable.

L'intervalle de confiance est interprété de la manière suivante : pour la variable *Enfants de 5-17 ans*, l'EADE-RDC 2012 a donné une proportion d'EADE de 0,290 (29,0 %) pour l'ensemble des enfants de 5-17 ans, auquel correspond une erreur-type de 0,009 enfants. Dans 95 % des échantillons de taille et caractéristique identiques, la valeur réelle de la proportion d'EADE parmi les enfants de 5-17 ans se trouve entre 0,290 - 2×0,009 et 0,290 + 2×0,009, soit 0,272 et 0,307.

Les erreurs de sondage ont été analysées pour l'échantillon national d'enfants et pour les proportions. Les erreurs relatives (ET/M) des proportions se situent entre 1,6 % et 11,5 % avec une moyenne de 4,6 %. Les erreurs relatives les plus élevées sont généralement celles des estimations de très faible valeur (par exemple, parmi les enfants des ménages de 200 USD et plus de revenu mensuel qui sont EADE). En général, les erreurs relatives de la plupart des estimations pour l'ensemble du pays sont faibles, sauf dans le cas de très faibles proportions. L'erreur relative de la proportion d'EADE de 5-17 ans est assez faible 3,0 %. Cependant, pour la proportion d'EADE de 12-13 ans et du milieu urbain, l'erreur relative est plus élevée 7,3 % et 7,5 %.

Il existe aussi des différences entre les erreurs relatives au niveau des sous-échantillons. Par exemple, pour la proportion d'EADE de 5-17 ans, l'erreur relative est respectivement de 11,6 %, 9,3 % et 3,0 % pour le Kasai Occidental, Kinshasa et l'ensemble de la RDC.

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon national

RDC Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,290	0,009	25 455 282	0,030	0,272	0,307
Enfants de 5 ans	0,788	0,013	2 720 087	0,016	0,762	0,814
Enfants de 6-11 ans	0,268	0,011	13 117 605	0,040	0,246	0,289
Enfants de 12-13 ans	0,131	0,010	3 917 946	0,073	0,112	0,150
Enfants de 14-17 ans	0,212	0,011	5 699 644	0,051	0,190	0,234
Garçons	0,265	0,009	13 158 587	0,033	0,247	0,282
Filles	0,317	0,012	12 296 731	0,037	0,293	0,340
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,366	0,011	12 457 229	0,031	0,344	0,389
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,112	0,013	2 584 518	0,115	0,086	0,138
CM sans instruction	0,329	0,010	14 223 032	0,029	0,309	0,348
CM de niveau secondaire et plus	0,187	0,010	8 391 118	0,051	0,168	0,207
Enfants du chef de ménage	0,282	0,009	20 287 603	0,033	0,264	0,300
Milieu urbain	0,200	0,015	8 399 085	0,075	0,169	0,231
Milieu rural	0,334	0,011	17 056 197	0,032	0,313	0,355

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province de Kinshasa

Kinshasa Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,157	0,015	3 270 503	0,093	0,127	0,187
Enfants de 5 ans	0,529	0,048	251 280	0,091	0,431	0,628
Enfants de 6-11 ans	0,131	0,017	1 626 913	0,129	0,097	0,166
Enfants de 12-13 ans	0,071	0,018	479 217	0,251	0,035	0,108
Enfants de 14-17 ans	0,147	0,016	913 093	0,111	0,113	0,180
Garçons	0,159	0,019	1 635 569	0,123	0,119	0,199
Filles	0,156	0,014	1 634 930	0,087	0,129	0,183
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,431	0,063	100 415	0,145	0,294	0,569
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,095	0,012	1 571 268	0,128	0,070	0,120
CM sans instruction	0,195	0,019	1 649 696	0,096	0,156	0,233
CM de niveau secondaire et plus	0,118	0,015	1 600 960	0,124	0,088	0,147
Enfants du chef de ménage	0,130	0,015	2 340 953	0,113	0,100	0,159

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province de Bas Congo

Bas Congo Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,271	0,017	1 405 175	0,062	0,237	0,305
Enfants de 5 ans	0,869	0,024	156 527	0,028	0,820	0,918
Enfants de 6-11 ans	0,224	0,020	701 716	0,090	0,182	0,265
Enfants de 12-13 ans	0,121	0,024	237 749	0,198	0,072	0,171
Enfants de 14-17 ans	0,191	0,023	309 183	0,120	0,144	0,238
Garçons	0,235	0,015	763 894	0,064	0,204	0,266
Filles	0,314	0,028	641 276	0,089	0,256	0,371
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,315	0,021	573 933	0,067	0,270	0,359
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,085	0,029	86 465	0,346	0,020	0,150
CM sans instruction	0,330	0,019	783 932	0,058	0,291	0,369
CM de niveau secondaire et plus	0,153	0,016	452 881	0,105	0,121	0,186
Enfants du chef de ménage	0,269	0,019	1 069 624	0,069	0,231	0,307

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province de Bandundu

Bandundu Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,205	0,017	2 811 998	0,083	0,170	0,240
Enfants de 5 ans	0,754	0,044	309 605	0,058	0,665	0,844
Enfants de 6-11 ans	0,190	0,022	1 445 513	0,117	0,144	0,236
Enfants de 12-13 ans	0,040	0,013	456 926	0,311	0,015	0,066
Enfants de 14-17 ans	0,083	0,015	599 954	0,185	0,052	0,115
Garçons	0,198	0,016	1 443 041	0,083	0,164	0,231
Filles	0,213	0,025	1 368 955	0,116	0,162	0,264
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,254	0,018	1 767 821	0,070	0,217	0,291
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,012	0,012	24 134	0,949	-0,016	0,041
CM sans instruction	0,254	0,021	1 498 875	0,084	0,210	0,298
CM de niveau secondaire et plus	0,135	0,019	1 069 688	0,141	0,096	0,174
Enfants du chef de ménage	0,204	0,018	2 275 022	0,087	0,168	0,240

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province de l'Equateur

Equateur Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,279	0,024	2 601 109	0,085	0,230	0,328
Enfants de 5 ans	0,812	0,029	309 567	0,036	0,753	0,872
Enfants de 6-11 ans	0,255	0,026	1 374 165	0,101	0,202	0,308
Enfants de 12-13 ans	0,124	0,045	393 595	0,366	0,030	0,218
Enfants de 14-17 ans	0,145	0,025	523 782	0,174	0,093	0,198
Garçons	0,253	0,022	1 344 810	0,089	0,207	0,299
Filles	0,308	0,029	1 256 288	0,093	0,249	0,366
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,317	0,029	1 860 334	0,092	0,256	0,377
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,198	0,087	29 572	0,437	-0,016	0,413
CM sans instruction	0,323	0,024	1 511 662	0,076	0,272	0,373
CM de niveau secondaire et plus	0,161	0,022	831 084	0,136	0,116	0,207
Enfants du chef de ménage	0,270	0,025	2 240 600	0,092	0,219	0,321

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon Province Orientale

Province Orientale Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,322	0,028	3 223 234	0,087	0,264	0,380
Enfants de 5 ans	0,806	0,034	361 249	0,043	0,735	0,877
Enfants de 6-11 ans	0,287	0,035	1 641 303	0,123	0,215	0,359
Enfants de 12-13 ans	0,166	0,036	507 014	0,217	0,092	0,241
Enfants de 14-17 ans	0,267	0,040	713 668	0,149	0,185	0,350
Garçons	0,305	0,031	1 725 829	0,102	0,241	0,369
Filles	0,342	0,029	1 497 395	0,085	0,282	0,401
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,373	0,036	1 498 196	0,097	0,297	0,449
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,222	0,087	234 993	0,394	0,030	0,414
CM sans instruction	0,337	0,033	1 716 427	0,099	0,266	0,407
CM de niveau secondaire et plus	0,244	0,026	893 651	0,107	0,191	0,298
Enfants du chef de ménage	0,327	0,032	2 367 120	0,097	0,262	0,392

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province du Nord Kivu

Nord Kivu Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,440	0,023	2 264 871	0,052	0,393	0,487
Enfants de 5 ans	0,959	0,010	281 823	0,011	0,939	0,980
Enfants de 6-11 ans	0,403	0,032	1 138 700	0,079	0,339	0,468
Enfants de 12-13 ans	0,261	0,029	330 591	0,112	0,201	0,321
Enfants de 14-17 ans	0,352	0,034	513 757	0,096	0,283	0,421
Garçons	0,420	0,026	1 154 308	0,063	0,366	0,474
Filles	0,461	0,024	1 110 563	0,051	0,413	0,510
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,519	0,025	1 412 368	0,048	0,468	0,571
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,268	0,086	81 563	0,323	0,061	0,475
CM sans instruction	0,482	0,027	1 311 892	0,057	0,426	0,537
CM de niveau secondaire et plus	0,273	0,023	594 591	0,085	0,225	0,321
Enfants du chef de ménage	0,426	0,025	1 865 626	0,059	0,375	0,478

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province du Maniema

Maniema Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,260	0,018	720 539	0,068	0,223	0,296
Enfants de 5 ans	0,837	0,027	92 313	0,033	0,781	0,893
Enfants de 6-11 ans	0,217	0,020	364 228	0,091	0,177	0,258
Enfants de 12-13 ans	0,072	0,016	110 601	0,224	0,039	0,105
Enfants de 14-17 ans	0,148	0,029	153 397	0,195	0,088	0,208
Garçons	0,250	0,019	381 484	0,078	0,210	0,289
Filles	0,271	0,023	339 050	0,084	0,224	0,318
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,284	0,021	493 043	0,073	0,242	0,326
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,197	na	4 415	na	na	na
CM sans instruction	0,298	0,024	429 421	0,079	0,250	0,346
CM de niveau secondaire et plus	0,172	0,019	224 422	0,111	0,133	0,210
Enfants du chef de ménage	0,263	0,018	585 649	0,067	0,227	0,299

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province du Sud Kivu

Sud Kivu Variables	Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
					p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans	0,303	0,022	1 686 122	0,074	0,257	0,349
Enfants de 5 ans	0,760	0,062	189 812	0,082	0,627	0,893
Enfants de 6-11 ans	0,274	0,025	860 094	0,092	0,222	0,326
Enfants de 12-13 ans	0,127	0,028	281 700	0,219	0,069	0,185
Enfants de 14-17 ans	0,269	0,030	354 516	0,111	0,208	0,329
Garçons	0,272	0,021	859 196	0,079	0,229	0,316
Filles	0,335	0,030	826 948	0,089	0,273	0,396
Enfants des ménages avec moins de 50 USD	0,406	0,030	683 370	0,074	0,343	0,470
Enfants des ménages avec 200 USD et plus	0,107	0,031	88 193	0,290	0,039	0,175
CM sans instruction	0,362	0,032	1 024 014	0,087	0,297	0,428
CM de niveau secondaire et plus	0,188	0,037	460 694	0,196	0,106	0,269
Enfants du chef de ménage	0,307	0,024	1 441 929	0,079	0,257	0,356

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province du Katanga

Katanga		Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
Variables						p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans		0,348	0,027	3 833 693	0,078	0,293	0,403
Enfants de 5 ans		0,765	0,033	415 280	0,044	0,697	0,833
Enfants de 6-11 ans		0,332	0,029	2 036 685	0,088	0,273	0,391
Enfants de 12-13 ans		0,184	0,024	574 859	0,128	0,137	0,232
Enfants de 14-17 ans		0,290	0,036	806 869	0,124	0,217	0,364
Garçons		0,323	0,027	2 040 144	0,083	0,268	0,378
Filles		0,377	0,031	1 793 586	0,081	0,315	0,439
Enfants des ménages avec moins de 50 USD		0,451	0,034	1 837 732	0,075	0,382	0,519
Enfants des ménages avec 200 USD et plus		0,082	0,018	401 748	0,219	0,043	0,121
CM sans instruction		0,376	0,029	2 228 142	0,077	0,317	0,435
CM de niveau secondaire et plus		0,208	0,024	1 056 731	0,114	0,160	0,256
Enfants du chef de ménage		0,332	0,028	3 193 925	0,083	0,276	0,389

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province du Kasai Oriental

Kasai Oriental		Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
Variables						p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans		0,293	0,034	2 176 508	0,116	0,215	0,371
Enfants de 5 ans		0,767	0,030	186 498	0,039	0,705	0,828
Enfants de 6-11 ans		0,299	0,052	1 166 140	0,172	0,177	0,421
Enfants de 12-13 ans		0,121	0,024	325 361	0,194	0,069	0,174
Enfants de 14-17 ans		0,212	0,042	498 509	0,197	0,116	0,309
Garçons		0,205	0,018	1 069 182	0,089	0,168	0,243
Filles		0,377	0,064	1 107 325	0,170	0,225	0,530
Enfants des ménages avec moins de 50 USD		0,334	0,043	1 310 114	0,129	0,223	0,446
Enfants des ménages avec 200 USD et plus		0,138	0,040	38 581	0,293	0,049	0,226
CM sans instruction		0,314	0,032	1 126 907	0,102	0,246	0,382
CM de niveau secondaire et plus		0,255	0,051	814 812	0,201	0,129	0,381
Enfants du chef de ménage		0,271	0,034	1 683 412	0,124	0,196	0,345

Tableau des erreurs de sondage, Echantillon province du Kasai Occidental

Kasai Occidental		Valeur p	Erreur type (ET)	Effectif (N) pondéré	Erreur relative (ET/p)	Intervalle de confiance (IC)	
Variables						p-2ET	p+2ET
Enfants de 5-17 ans		0,324	0,024	1 461 530	0,075	0,273	0,375
Enfants de 5 ans		0,882	0,033	166 133	0,038	0,814	0,950
Enfants de 6-11 ans		0,320	0,027	762 148	0,085	0,264	0,376
Enfants de 12-13 ans		0,104	0,022	220 333	0,214	0,058	0,151
Enfants de 14-17 ans		0,192	0,041	312 916	0,214	0,101	0,283
Garçons		0,271	0,020	741 130	0,075	0,229	0,313
Filles		0,379	0,033	720 415	0,088	0,308	0,449
Enfants des ménages avec moins de 50 USD		0,353	0,025	919 903	0,070	0,302	0,405
Enfants des ménages avec 200 USD et plus		0,173	0,044	23 586	0,255	0,073	0,273
CM sans instruction		0,346	0,033	942 064	0,095	0,276	0,416
CM de niveau secondaire et plus		0,265	0,022	391 604	0,083	0,220	0,310
Enfants du chef de ménage		0,310	0,023	1 223 743	0,074	0,262	0,358

Annexe 2 : Formule de calcul de l'intervalle de confiance de la différence de deux proportions

Pour des grands échantillons, comme c'est le cas de l'enquête EADE-RDC, l'intervalle de confiance à 95 % pour la différence entre deux proportions (P_1 et P_2), peut s'obtenir par la formule suivante (Wonnacott et Wonnacott, 1991) :

$$T = (P_1 - P_2) \pm 1,96 \sqrt{\frac{P_1(1-P_1)}{n_1} + \frac{P_2(1-P_2)}{n_2}} ; \text{ où } 1,96 \text{ est la valeur de la loi normale pour un}$$

seuil α de 5 %, n_1 et n_2 étant l'effectif de chaque sous-population. Si l'intervalle de confiance de la différence des deux proportions ne comprend pas la valeur zéro, cela signifie que les deux proportions sont statistiquement différentes au seuil de 5 %.

En appliquant cette formule aux proportions d'EADE estimées en 2007, 2010 et 2012, on obtient les résultats suivants : aucun des intervalles de confiance des différences de proportions ne comprend 0.

n_1	N_2	P_1	P_2	P_1-P_2	T	Borne inf.	Borne sup.
16 698	22 012	0,385	0,325	0,06	0,010	0,050	0,070
N_2	N_3	P_2	P_3	P_2-P_3	T	Borne inf.	Borne sup.
22 012	24 042	0,325	0,289	0,036	0,008	0,028	0,044
n_1	n_3	P_1	P_3	P_1-P_3	T	Borne inf.	Borne sup.
16 698	24 042	0,385	0,289	0,096	0,009	0,087	0,105

Note : P_1 = proportion des EADE de 5-17 ans en 2007, P_2 = proportion des EADE de 5-17 ans en 2010 ; P_3 = proportion des EADE de 5-17 ans en 2012

n_1 = effectif non pondéré des enfants de 5-17 ans en 2007, n_2 = effectif non pondéré des enfants de 5-17 ans en 2010 ; n_3 = effectif non pondéré des enfants de 5-17 ans en 2012.

Annexe 3 : Notes sur la régression logistique et la hiérarchisation des déterminants de l'exclusion scolaire

Régression logistique

L'un des objectifs de la recherche est d'évaluer le poids respectif de chacun des facteurs intervenant dans l'explication de la situation des EADE. Pour répondre à un tel objectif, il faut nécessairement procéder à des analyses explicatives multivariées qui permettent d'identifier l'effet net de chaque facteur et de pouvoir ainsi mettre en évidence les variables les plus déterminantes. La variable que nous expliquons (variable dépendante) est le risque que l'enfant soit en dehors de l'école (codé 1) ou à l'école (codé 0). La variable dépendante étant dichotomique, une des méthodes d'analyse statistique adaptée est la régression logistique. Dans la régression logistique une variable dépendante de nature dichotomique (prenant les valeurs 1 ou 0) est expliquée par un ensemble de variables qui peuvent être qualitatives ou quantitatives. Ce qui est modélisé dans la régression logistique, c'est la quantité appelée *odds* et qui est le rapport de deux probabilités. La probabilité que l'événement survienne (P) et la probabilité que celui-ci ne survienne pas ($1-P$). En considérant X_i variables indépendantes (i allant de 1 à k), l'équation de régression logistique peut s'écrire :

$$\frac{P}{1-P} = e^{B_0 + B_1 X_1 + \dots + B_k X_k} = e^{B_0} \prod_{i=1}^{i=k} e^{B_i X_i}$$

où les B_i représentent les coefficients de régression ; le facteur par lequel le odds change lorsque la $i^{\text{ème}}$ variable indépendante passe de la valeur 0 à la valeur 1.

Dans la comparaison de deux sous-populations ou catégories d'une variable indépendante (dans lesquelles la probabilité que l'événement survienne est respectivement de P_1 et P_2), ce qui est examiné c'est le rapport

$$\frac{\frac{P_2}{1-P_2}}{\frac{P_1}{1-P_1}}$$

appelé rapport des chances ou *odds ratio* en anglais. Le rapport des chances s'interprète en termes d'écart par rapport à une modalité de référence. Par exemple, quel est le risque pour une fille d'être en dehors de l'école comparativement à un garçon ?

Hiérarchisation des déterminants de l'exclusion scolaire

Après l'analyse de l'effet des différents facteurs qui jouent sur les risques d'être en dehors de l'école, il convient de procéder à une hiérarchisation de ces facteurs ou déterminants, ce qui pourrait aider à opérer des choix en termes de priorité d'action.

Cette hiérarchisation des variables (déterminants) dans les différents modèles d'analyse peut se faire à partir du calcul de la contribution de chacune des variables à l'explication du phénomène des enfants et adolescents en dehors de l'école, mesurée par la statistique du Khi-2 du modèle. Cette contribution est donnée par la formule suivante :

$$\text{Contribution (\%)} = \frac{X_{\text{final}}^2 - X_{\text{modèle sans la variable}}^2}{X_{\text{final}}^2} \times 100$$

où X^2 représente la statistique du Khi-2. A partir de ces calculs, on peut bien mettre en évidence les variables qui contribuent le plus en examinant le Khi-2 du modèle avec l'ensemble des variables (modèle global ou modèle final) et celui du modèle sans la variable en question. La hiérarchisation conduit alors à ordonner les variables en fonction du pourcentage de Khi-2 qu'elles apportent à l'explication du phénomène des enfants et adolescents en dehors de l'école (de 1 à 10 en fonction du niveau d'importance décroissant des variables).

A titre d'illustration, considérons le modèle de régression logistique dont la variable dépendante est la situation de l'enfant par rapport à l'école (enfant en dehors de l'école codé 1 et enfant à l'école codé 0) pour les 12-17 ans, et les variables indépendantes :

- ✓ sexe de l'enfant;
- ✓ statut de l'enfant
- ✓ lien de parenté avec le chef de ménage;
- ✓ instruction du chef de ménage
- ✓ sexe du chef de ménage
- ✓ religion du chef de ménage;
- ✓ distance par rapport à l'école secondaire
- ✓ revenu
- ✓ nombre d'enfants de 6-17 ans
- ✓ nombre de malades dans le ménage.

En mettant l'ensemble de ces variables dans le modèle de régression logistique d'ensemble du groupe 12-17 ans (pour la RDC), on obtient un Khi-2 de 625,2. A supposer que l'on veuille calculer la contribution de la variable *sexe de l'enfant* à l'explication de la situation des enfants en rapport avec l'école. Il nous suffit de retirer ladite variable du modèle général et l'on obtient un khi-2 de 549,7. La différence (625,2-549,7=75,5) donne la contribue absolue de la variable sexe de l'enfant. La contribution relative (%) est donnée par $75,5/625,2 \times 100 = 12,1 \%$. On procède par la même méthode au calcul des contributions des autres variables. La valeur absolue de chaque contribution est utilisée pour la classification des différentes variables. En procédant ainsi, on obtient les résultats suivants qui donnent l'illustration pour la hiérarchisation au niveau de l'ensemble du pays.

Tableau de la hiérarchisation des déterminants pour l'ensemble du pays pour les 12-17 ans

Variables	Khi-2=625,2		
	Khi-2 (sans la variable)	Contribution avec le Khi-2	Valeur absolue
Instruction CM	525,8	15,9	15,9
Revenu	546	12,7	12,7
Sexe de l'enfant	549,7	12,1	12,1
Distance école secondaire	568,7	9,0	9,0
Statut d'orphelinat	577,13	7,7	7,7
Lien de parenté avec CM	668,1	-6,9	6,9
Sexe CM	616,7	1,4	1,4
Religion CM	618	1,2	1,2
Nombre de malade dans le ménage	620,8	0,7	0,7
Nombre d'enfant de 6-17 ans	624,5	0,1	0,1

Annexe 4 : Les tableaux

Tableau A1 : Valeur r et répartition de l'échantillon EADE-RDC par strate

	Valeur r (MICS 2010)	Echantillon Ménages	Nombre de Grappes	Echantillon 3-5 ans	Echantillon 4-5 ans	Echantillon 6-11 ans	Echantillon 12-13 ans	Echantillon 14-17 ans	Enfants 12-17 ans	Total enfants 3-17 ans
PAYS		13 611	453	7 546	4 850	13 245	3 995	6 083	10 076	30 869
Urbain	0,175	5 647	188	3 078	2 023	5 951	1 852	3 030	4 880	13 911
Rural	0,123	7 964	265	4 468	2 827	7 294	2 143	3 053	5 196	16 958
Kinshasa	0,198	1 146	38	518	358	1 102	352	656	1 007	2 468
Bas Congo	0,075	1 139	38	486	321	944	289	384	673	2 102
Urbain	0,075	377	13	141	90	295	100	146	245	681
Rural	0,128	762	25	345	231	649	189	238	428	1 421
Bandundu	0,024	1 117	37	647	422	1 030	286	485	771	2 448
Urbain	0,147	400	13	248	171	403	103	205	308	959
Rural	0,129	717	24	399	251	627	183	280	463	1 489
Equateur	0,082	1 031	34	640	396	1 109	357	425	783	2 532
Urbain	0,136	394	13	239	146	452	139	175	315	1 006
Rural	0,167	637	21	401	250	657	218	250	468	1 526
Province orientale	0,135	1 097	37	585	376	1 053	336	500	836	2 475
Urbain	0,172	473	16	283	162	475	159	243	402	1 160
Rural	0,154	624	21	302	214	578	177	257	434	1 315
Nord Kivu	0,103	1 411	47	910	547	1 598	494	776	1 276	3 778
Urbain	0,165	524	17	298	168	627	201	336	538	1 462
Rural	0,256	887	30	612	379	971	293	440	738	2 316
Maniema	0,140	943	32	461	305	745	208	318	526	1 732
Urbain	0,287	109	4	125	81	192	63	114	177	494
Rural	0,099	834	28	336	224	553	145	204	349	1 238
Sud Kivu	0,074	1 238	41	868	532	1 264	440	630	1 075	3 202
Urbain	0,105	493	16	322	202	597	211	320	532	1 450
Rural	0,202	745	25	546	330	667	229	310	543	1 752
Katanga	0,207	1 905	64	1 014	655	1 759	522	751	1 267	4 047
Urbain	0,200	717	24	405	265	735	225	285	510	1 651
Rural	0,275	1 188	40	609	390	1 024	297	466	757	2 396
Kassaï oriental	0,161	1 233	41	687	445	1 275	353	544	895	2 860
Urbain	0,327	560	19	312	193	592	175	302	478	1 381
Rural	0,167	673	22	375	252	683	178	242	417	1 479
Kassaï occidental	0,229	1 351	45	783	490	1 364	358	613	968	3 119
Urbain	0,117	454	15	275	186	480	125	247	369	1 127
Rural	0,166	897	30	508	304	884	233	366	599	1 992

Tableau A2 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par âge (en %)

Ages	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
5	21,2	0,5	78,3	100,0	2 720 081	78,8	2 144 194
6	47,4	1,1	51,5	100,0	2 473 366	52,6	1 302 038
7	67,3	3,3	29,4	100,0	2 445 321	32,7	799 833
8	76,6	4,9	18,5	100,0	2 306 737	23,4	540 600
9	85,1	3,9	11,0	100,0	2 009 033	14,9	299 820
10	84,2	7,0	8,8	100,0	2 065 710	15,8	326 743
11	86,8	6,1	7,1	100,0	1 817 431	13,2	240 217
12	86,9	6,8	6,2	100,0	2 353 144	13,1	307 511
13	86,9	7,3	5,8	100,0	1 564 801	13,1	205 656
14	85,1	10,9	4,0	100,0	1 693 909	14,9	253 236
15	81,9	11,7	6,4	100,0	1 563 549	18,1	282 858
16	74,4	19,4	6,3	100,0	1 271 109	25,6	326 006
17	70,4	23,9	5,7	100,0	1 171 090	29,6	347 162
Total	71,0	6,8	22,1	100,0	25 455 281	28,9	7 375 874

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A3 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par âge et sexe (en %)

Ages	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Garçons							
5	20,7	0,6	78,7	100,0	1 376 623	79,3	1 091 942
6	48,8	0,7	50,6	100,0	1 313 887	51,2	673 329
7	69,3	3,3	27,3	100,0	1 303 391	30,7	399 944
8	76,8	5,6	17,6	100,0	1 156 609	23,2	268 660
9	85,8	3,5	10,7	100,0	1 057 309	14,2	150 132
10	85,1	7,2	7,7	100,0	1 052 667	14,9	157 316
11	88,9	5,0	6,1	100,0	907 641	11,1	100 409
12	90,7	5,2	4,1	100,0	1 244 331	9,3	115 582
13	89,1	6,9	4,0	100,0	803 005	10,9	87 826
14	89,0	8,1	2,9	100,0	896 099	11,0	98 717
15	84,3	11,0	4,8	100,0	841 977	15,7	132 576
16	82,5	13,0	4,5	100,0	649 033	17,5	113 464
17	83,2	15,1	1,7	100,0	555 954	16,8	93 513
Total	73,5	5,6	20,9	100,0	13 158 526	26,5	3 483 410
Filles							
5	21,7	0,4	77,9	100,0	1 343 458	78,3	1 052 252
6	45,8	1,6	52,6	100,0	1 159 479	54,2	628 709
7	65,0	3,2	31,8	100,0	1 141 930	35,0	399 889
8	76,4	4,3	19,4	100,0	1 150 128	23,6	271 940
9	84,3	4,5	11,3	100,0	951 724	15,7	149 688
10	83,3	6,8	9,9	100,0	1 013 043	16,7	169 427
11	84,6	7,2	8,2	100,0	909 790	15,4	139 808
12	82,7	8,7	8,6	100,0	1 108 813	17,3	191 929
13	84,5	7,8	7,7	100,0	761 796	15,5	117 830
14	80,6	14,1	5,3	100,0	797 810	19,4	154 519
15	79,2	12,5	8,3	100,0	721 572	20,8	150 282
16	65,8	26,0	8,1	100,0	622 076	34,2	212 542
17	58,8	31,9	9,4	100,0	615 136	41,2	253 649
Total	68,3	8,2	23,5	100,0	12 296 755	31,7	3 892 464

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A4 : Statut scolaire des enfants de 5-17 ans par âge et Milieu de résidence (en %)

Ages	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Urbain							
5	40,4	1,3	58,3	100,0	762 974	59,6	454 494
6	68,2	1,8	30,0	100,0	728 380	31,8	231 263
7	76,4	5,5	18,1	100,0	778 185	23,6	183 683
8	84,7	6,1	9,2	100,0	747 769	15,3	114 694
9	88,5	5,3	6,2	100,0	631 987	11,5	72 775
10	88,2	9,1	2,8	100,0	660 718	11,8	78 161
11	87,8	7,8	4,4	100,0	655 011	12,2	79 814
12	89,7	7,4	2,9	100,0	729 242	10,3	75 064
13	91,5	6,2	2,3	100,0	516 475	8,5	43 895
14	87,6	11,8	0,7	100,0	583 201	12,4	72 513
15	89,2	8,6	2,2	100,0	605 022	10,8	65 442
16	82,1	17,0	1,0	100,0	487 295	17,9	87 321
17	76,2	22,9	1,0	100,0	512 828	23,8	122 232
Total	80,0	7,9	12,1	100,0	8 399 087	20,0	1 681 351
Rural							
5	13,7	0,2	86,1	100,0	1 957 109	86,3	1 689 701
6	38,6	0,8	60,5	100,0	1 744 987	61,4	1 070 776
7	63,0	2,2	34,7	100,0	1 667 137	37,0	616 151
8	72,7	4,4	23,0	100,0	1 558 968	27,3	425 906
9	83,5	3,3	13,2	100,0	1 377 044	16,5	227 044
10	82,3	6,0	11,6	100,0	1 404 991	17,7	248 582
11	86,2	5,1	8,7	100,0	1 162 419	13,8	160 402
12	85,7	6,6	7,7	100,0	1 623 902	14,3	232 447
13	84,6	7,9	7,5	100,0	1 048 327	15,4	161 761
14	83,7	10,5	5,8	100,0	1 110 707	16,3	180 722
15	77,3	13,7	9,0	100,0	958 527	22,7	217 417
16	69,5	20,9	9,6	100,0	783 814	30,5	238 685
17	65,8	24,7	9,4	100,0	658 261	34,2	224 929
Total	66,6	6,3	27,1	100,0	17 056 194	33,4	5 694 523

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A5 : Distribution (en %) des enfants en âge scolaire selon le statut scolaire par province

Caractéristiques	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Garçons							
Kinshasa	84,1	8,2	7,6	100,0	1 635 573	15,8	259 584
Bas-Congo	76,5	4,3	19,2	100,0	763 887	23,5	179 672
Bandundu	80,2	1,9	17,9	100,0	1 443 036	19,8	285 128
Equateur	74,7	3,3	22,0	100,0	1 344 817	25,3	339 739
Orientale	69,4	8,6	21,9	100,0	1 728 310	30,5	528 466
Nord Kivu	58,2	8,9	33,0	100,0	1 151 835	41,9	481 984
Maniema	75,0	2,5	22,5	100,0	381 478	25,0	95 196
sud Kivu	72,8	6,5	20,8	100,0	859 171	27,3	234 096
Katanga	67,7	6,3	26,0	100,0	2 040 108	32,3	659 190
Kasaï oriental	79,5	2,7	17,8	100,0	1 069 192	20,5	219 591
Kasaï occidental	72,9	3,2	23,9	100,0	741 119	27,1	200 766
Total	73,5	5,6	20,9	100,0	13 158 526	26,5	3 483 412
Filles							
Kinshasa	84,4	8,9	6,7	100,0	1 634 931	15,6	255 068
Bas-Congo	68,6	7,4	24,0	100,0	641 623	31,4	201 446
Bandundu	78,7	2,4	18,9	100,0	1 368 949	21,3	291 420
Equateur	69,2	5,6	25,2	100,0	1 254 013	30,8	386 455
Orientale	65,9	9,4	24,7	100,0	1 499 657	34,1	511 392
Nord Kivu	53,9	10,6	35,6	100,0	1 110 580	46,2	512 382
Maniema	73,0	4,6	22,4	100,0	338 752	27,0	91 625
sud Kivu	66,5	8,0	25,5	100,0	826 933	33,5	276 673
Katanga	62,3	9,5	28,1	100,0	1 793 584	37,6	675 686
Kasaï oriental	62,3	12,1	25,6	100,0	1 107 317	37,7	417 628
Kasaï occidental	62,1	8,6	29,2	100,0	720 411	37,8	272 686
Total	68,3	8,2	23,5	100,0	12 296 750	31,7	3 892 461
Ensemble							
Kinshasa	84,3	8,6	7,2	100,0	3 270 504	15,8	514 652
Bas-Congo	72,9	5,7	21,4	100,0	1 405 510	27,1	381 118
Bandundu	79,5	2,1	18,4	100,0	2 811 985	20,5	576 548
Equateur	72,1	4,4	23,5	100,0	2 598 830	27,9	726 194
Orientale	67,8	9,0	23,2	100,0	3 227 967	32,2	1 039 858
Nord Kivu	56,0	9,7	34,2	100,0	2 262 415	43,9	994 366
Maniema	74,1	3,5	22,5	100,0	720 230	26,0	186 821
Sud Kivu	69,7	7,2	23,1	100,0	1 686 104	30,3	510 769
Katanga	65,2	7,8	27,0	100,0	3 833 692	34,8	1 334 876
Kasaï oriental	70,7	7,5	21,8	100,0	2 176 509	29,3	637 219
Kasaï occidental	67,6	5,9	26,5	100,0	1 461 530	32,4	473 452
Total	71,0	6,8	22,1	100,0	25 455 276	28,9	7 375 873

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A6 : Distribution (en %) des enfants et adolescents de 6-13 ans selon la typologie des EADE par sexe, milieu de résidence par dimension

Catégories des enfants non scolarisés	Proportions		Effectifs	
	Dimension 2	Dimension 3	Dimension 2	Dimension 3
Garçons				
Enfants qui ont abandonné	15,7	59,1	275 159	120 113
Enfants qui devraient entrer d'ici l'âge de 17 ans	75,4	9,1	1 319 355	18 547
Enfants qui n'entreront jamais	8,8	31,8	154 415	64 591
Enfants non scolarisés - Total	25,8	9,9	1 748 929	203 250
Filles				
Enfants qui ont abandonné	16,0	50,3	281 768	155 887
Enfants qui devraient entrer d'ici l'âge de 17 ans	72,8	16,8	1 281 225	51 957
Enfants qui n'entreront jamais	11,2	32,9	197 358	102 059
Enfants non scolarisés	27,8	16,6	1 760 351	309 903
Urbain				
Enfants qui ont abandonné	32,4	72,2	247 317	85 991
Enfants qui devraient entrer d'ici l'âge de 17 ans	54,2	4,4	416 187	5 491
Enfants qui n'entreront jamais	13,5	23,4	95 495	27 313
Enfants non scolarisés	18,1	9,6	761 219	119 124
Rural				
Enfants qui ont abandonné	11,2	48,3	309 610	190 008
Enfants qui devraient entrer d'ici l'âge de 17 ans	78,8	15,7	2 184 393	65 013
Enfants qui n'entreront jamais	10,0	36,0	256 278	139 337
Enfants non scolarisés	30,8	14,7	2 748 061	394 029
RDC				
Enfants qui ont abandonné	15,8	53,7	556 927	275 999
Enfants qui devraient entrer d'ici l'âge de 17 ans	74,2	13,5	2 600 580	70 504
Enfants qui n'entreront jamais	10,0	32,8	351 773	166 650
Enfants non scolarisés	26,7	13,0	3 509 280	513 153

Source : Données du recensement auprès des structures d'accueil des enfants, EADE-RDC 2012

Tableau A7 : Distribution (en %) des enfants de 5-17 ans en rupture familiale selon le statut scolaire par province

Provinces	Statut scolaire				EADE		
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Effectifs	%	Effectifs
Enfants dans les structures							
Kinshasa	77,5	15,3	7,2	100,0	2 123	22,5	477
Bas-Congo	79,8	6,9	13,3	100,0	173	20,2	35
Bandundu	89,6	5,7	4,7	100,0	680	10,4	71
Equateur	90,6	6,1	3,3	100,0	180	9,4	17
Province Orientale	74,0	16,7	9,3	100,0	366	26,0	95
Nord-Kivu	97,9	0,5	1,5	100,0	3 770	2,1	78
Maniema	88,9	9,3	1,9	100,0	216	11,1	24
Sud-Kivu	72,2	17,9	9,9	100,0	2 496	27,8	693
Katanga	81,4	12,3	6,3	100,0	463	18,6	86
Kasaï Oriental	65,2	20,2	14,6	100,0	526	34,8	183
Kasaï Occidental	79,6	10,0	10,4	100,0	270	20,4	55
Ensemble	83,9	10,0	6,1	100,0	11 263	16,1	1 814
Enfants de la rue							
Kinshasa	1,7	67,9	30,4	100,0	1 532	98,3	1 506
Bas-Congo	3,1	63,6	33,3	100,0	129	96,9	125
Bandundu	0,0	70,0	30,0	100,0	30	100,0	30
Equateur	0,0	66,7	33,3	100,0	42	100,0	42
Province Orientale	18,6	62,3	19,2	100,0	334	81,4	272
Nord-Kivu	3,8	60,3	35,8	100,0	416	96,2	400
Maniema	0,0	86,7	13,3	100,0	15	100,0	15
Sud-Kivu	7,4	43,6	48,9	100,0	1 077	92,6	997
Katanga	1,9	56,6	41,5	100,0	159	98,1	156
Kasaï Oriental	2,3	57,3	40,4	100,0	354	97,7	346
Kasaï Occidental	0,4	57,8	41,9	100,0	270	99,6	269
Ensemble	4,6	58,8	36,6	100,0	4 358	95,4	4 158

Source : Données du recensement auprès des structures d'accueil des enfants, EADE-RDC 2012

Tableau A8 : Répartition des effectifs d'enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Enfants de 3-5 ans			Enfants de 5 ans		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens. EADE	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens. EADE
Age						
3	3 427	2 365 446	2 368 873	na	na	na
4	4 956	2 181 072	2 186 028	na	na	na
5	13 792	2 130 402	2 144 194	13 792	2 130 402	2 144 194
Total	22 175	6 676 920	6 699 095	13 792	2 130 402	2 144 194
Sexe du membre du ménage						
Garçons	12 866	3 440 732	3 453 598	8 181	1 083 761	1 091 942
Filles	9 310	3 236 188	3 245 498	5 611	1 046 641	1 052 252
Total	22 176	6 676 920	6 699 096	13 792	2 130 402	2 144 194
Milieu						
Urbain	14 252	1 691 892	1 706 144	10 061	444 433	454 494
Rural	7 924	4 985 028	4 992 952	3 732	1 685 969	1 689 701
Total	22 176	6 676 920	6 699 096	13 793	2 130 402	2 144 195
Province						
Kinshasa	5 671	545 056	550 727	4 435	128 605	133 040
Bas-Congo	2 197	424 995	427 192	1 818	134 150	135 968
Bandundu	279	781 844	782 123	-	233 514	233 514
Equateur	3 081	751 908	754 989	2 594	248 794	251 388
Orientale	2 801	670 009	672 810	-	291 038	291 038
Nord Kivu	294	734 745	735 039	228	270 172	270 400
Maniema	794	203 293	204 087	458	76 790	77 248
sud Kivu	1 122	511 297	512 419	-	144 191	144 191
Katanga	3 284	1 125 332	1 128 616	3 284	314 562	317 846
Kasaï oriental	1 244	494 374	495 618	975	142 018	142 993
Kasaï occidental	1 409	434 067	435 476	-	146 569	146 569
Total	22 176	6 676 920	6 699 096	13 792	2 130 403	2 144 195

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

na : non applicable

Tableau A9 : Répartition des effectifs d'enfants d'âges du pré-primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Enfants de 3-5 ans			Enfants de 5 ans		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens. EADE	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Ens. EADE
Statut familial						
Enfant du CM	14 231	5 548 594	5 562 825	6 183	1 782 751	1 788 934
Autre parent	7 945	1 125 674	1 133 619	7 610	347 651	355 261
Sans parenté	-	2 652	2 652	-	-	-
Total	22 176	6 676 920	6 699 096	13 793	2 130 402	2 144 195
statut d'orphelin						
Non orphelin	21 014	6 307 020	6 328 034	12 630	2 001 874	2 014 504
Orphelin de mère	-	75 964	75 964	-	25 078	25 078
Orphelin de père	1 162	246 298	247 460	1 162	90 120	91 282
Orphelin complet	-	36 065	36 065	-	10 277	10 277
Total	22 176	6 665 347	6 687 523	13 792	2 127 349	2 141 141
Niveau d'instruction du CM						
Aucun	16 220	4 636 803	4 653 023	9 654	1 522 061	1 531 715
Primaire	2 258	571 518	573 776	2 258	181 122	183 380
Secondaire+	3 697	1 468 600	1 472 297	1 880	427 219	429 099
Total	22 175	6 676 921	6 699 096	13 792	2 130 402	2 144 194
Sexe du chef de ménage						
Hommes	12 030	3 945 738	3 957 768	8 341	1 262 195	1 270 536
Femmes	10 146	2 731 182	2 741 328	5 452	868 207	873 659
Total	22 176	6 676 920	6 699 096	13 793	2 130 402	2 144 195
Revenu mensuel du ménage						
Moins de 50 USD	5 411	3 753 062	3 758 473	2 258	1 244 433	1 246 691
50 à 100 USD	5 017	1 822 659	1 827 676	3 123	581 204	584 327
101 à 200 USD	6 357	716 039	722 396	4 256	220 539	224 795
Plus de 200 USD	5 391	385 161	390 552	4 155	84 226	88 381
Effectifs	22 176	6 676 921	6 699 097	13 792	2 130 402	2 144 194

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A10 : Statut scolaire (en %) des enfants de 5-17 ans par classe de revenu mensuel des ménages par milieu de résidence

Classes de revenu mensuel	Statut scolaire				Effectifs	EADE	
	Scolarisé	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total		%	Effectifs
Urbain							
Moins de 50 USD	65,0	12,0	23,0	100,0	1 530 373	35,0	535 636
50-100 USD	77,0	8,1	14,9	100,0	2 357 084	23,0	541 833
101-200 USD	82,4	8,3	9,4	100,0	2 263 997	17,7	399 004
201-500 USD	89,9	5,0	5,0	100,0	1 787 771	10,0	179 936
Plus de 500 USD	94,6	2,0	3,4	100,0	459 862	5,4	24 943
Total	80,0	7,9	12,1	100,0	8 399 087	20,0	1 681 352
Rural							
Moins de 50 USD	63,1	7,1	29,8	100,0	10 926 848	36,9	4 027 778
50-100 USD	72,3	5,1	22,6	100,0	4 620 775	27,7	1 279 891
101-200 USD	74,2	4,2	21,6	100,0	1 171 673	25,8	302 357
201-500 USD	76,3	5,4	18,3	100,0	303 634	23,7	71 819
Plus de 500 USD	61,9	3,4	34,7	100,0	33 264	38,1	12 680
Total	66,6	6,3	27,1	100,0	17 056 194	33,4	5 694 525
Ensemble							
Moins de 50 USD	63,4	7,7	28,9	100,0	12 457 221	36,6	4 563 414
50-100 USD	73,9	6,1	20,0	100,0	6 977 859	26,1	1 821 724
101-200 USD	79,6	6,9	13,6	100,0	3 435 670	20,5	701 361
201-500 USD	88,0	5,1	7,0	100,0	2 091 405	12,1	251 755
Plus de 500 USD	92,4	2,1	5,5	100,0	493 126	7,6	37 623
Total	71,0	6,8	22,1	100,0	25 455 281	28,9	7 375 877

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A11 : Répartition (en %) des enfants et adolescents d'âge du primaire et du secondaire en dehors de l'école selon les classes de revenu mensuel des ménages par milieu de résidence

Provinces	Moins 50 dollars	50-100 dollars	101-200 dollars	201-500 dollars	Plus de 500 dollars	Total	Effectifs
Dimension 2							
Kinshasa	9,4	35,8	31,1	20,3	3,4	100,0	213 490
Bas-Congo	47,4	42,8	8,4	1,4	-	100,0	157 233
Bandundu	77,7	20,3	1,9	0,1	-	100,0	274 540
Equateur	82,4	14,7	1,6	1,3	-	100,0	349 836
Orientale	51,4	29,1	14,3	4,1	1,1	100,0	472 320
Nord Kivu	75,0	18,2	4,7	1,8	0,3	100,0	457 977
Maniema	77,6	19,5	2,3	0,6	-	100,0	78 884
sud Kivu	58,4	31,5	9,3	0,7	-	100,0	235 593
Katanga	65,3	26,6	7,1	0,9	-	100,0	676 760
Kasaï oriental	74,4	17,7	7,6	0,4	-	100,0	348 847
Kasaï occidental	71,0	25,8	2,9	0,3	-	100,0	243 771
Total	64,3	24,7	8,1	2,5	0,4	100,0	3 509 252
Dimension 3							
Kinshasa	4,6	25,3	34,0	28,5	7,6	100,0	34 152
Bas-Congo	44,9	49,4	4,8	0,9	0,0	100,0	28 816
Bandundu	88,3	10,2	1,4	0,0	0,0	100,0	18 490
Equateur	91,2	8,1	0,7	0,0	0,0	100,0	48 833
Orientale	58,1	9,0	26,2	3,5	3,1	100,0	84 366
Nord Kivu	85,1	8,1	2,6	4,3	0,0	100,0	86 286
Maniema	59,0	29,5	6,0	5,5	0,0	100,0	7 948
sud Kivu	62,1	29,8	5,2	2,9	0,0	100,0	35 770
Katanga	63,3	23,8	10,6	2,3	0,0	100,0	105 977
Kasaï oriental	67,1	28,3	4,6	0,0	0,0	100,0	39 511
Kasaï occidental	63,3	29,8	3,7	3,2	0,0	100,0	23 017
Total	64,9	19,4	10,5	4,1	1,0	100,0	5136

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A12 : Répartition (en %) des enfants et adolescents d'âge du primaire et du secondaire en dehors de l'école selon le Statut familial de l'enfant par province

Provinces	Non orphelin	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin Complet	ND	Total	Effectifs
Dimension 2							
Kinshasa	77,4	2,6	17,5	0,7	1,8	100,0	213 489
Bas-Congo	92,5	0,2	4,1	1,9	1,3	100,0	157 233
Bandundu	86,7	2,6	8,0	1,4	1,4	100,0	274 539
Equateur	90,8	2,2	7,0	0,0	-	100,0	349 837
Orientale	82,1	4,3	7,3	6,3	-	100,0	472 320
Nord Kivu	89,9	1,4	6,6	1,8	0,2	100,0	457 978
Maniema	91,8	3,5	3,5	0,6	0,6	100,0	78 884
sud Kivu	91,2	1,5	6,1	1,3	-	100,0	235 594
Katanga	89,8	2,4	7,3	0,5	-	100,0	676 759
Kasaï oriental	89,4	1,1	8,7	0,7	-	100,0	348 847
Kasaï occidental	89,0	2,9	7,2	0,6	0,3	100,0	243 772
Total	88,0	2,3	7,7	1,6	0,3	100,0	3 509 252
Dimension 3							
Kinshasa	61,7	18,8	16,5	3,0	0,0	100,0	34 152
Bas-Congo	73,4	11,1	10,4	1,7	3,4	100,0	28 817
Bandundu	62,8	10,5	15,2	1,5	10,1	100,0	18 490
Equateur	80,1	4,6	15,0	0,3	0,0	100,0	48 833
Orientale	70,8	7,6	15,3	6,4	0,0	100,0	84 366
Nord Kivu	69,4	1,4	16,9	10,9	1,4	100,0	86 286
Maniema	70,8	-	11,8	17,5	0,0	100,0	7 948
sud Kivu	84,0	3,1	12,9	-	0,0	100,0	35 770
Katanga	76,3	2,4	18,9	2,4	0,0	100,0	105 977
Kasaï oriental	75,2	2,2	19,4	3,2	0,0	100,0	39 511
Kasaï occidental	76,3	3,2	20,5	0,0	0,0	100,0	23 017
Total	73,3	5,2	16,4	4,3	0,4	100,0	513 167

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A13 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Garçons			Filles			Ensemble		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Age									
6	8 808	664 521	673 330	18 470	610 239	628 709	27 278	1 274 760	1 302 039
7	43 538	356 406	399 944	36 426	363 463	399 889	79 964	719 869	799 833
8	64 749	203 911	268 660	49 074	222 866	271 940	113 823	426 777	540 600
9	36 875	113 257	150 132	42 387	107 301	149 688	79 262	220 558	299 820
10	75 753	81 564	157 316	68 978	100 449	169 427	144 731	182 013	326 743
11	45 324	55 085	100 409	65 128	74 680	139 808	110 452	129 765	240 217
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Milieu									
Urbain	113 369	243 286	356 655	132 296	271 440	403 736	245 665	514 726	760 391
Rural	161 679	1 231 458	1 393 137	148 167	1 207 558	1 355 725	309 846	2 439 016	2 748 862
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Provinces									
Kinshasa	56 023	55 959	111 982	59 211	42 296	101 507	115 234	98 255	213 489
Bas-Congo	5 025	79 216	84 241	8 479	64 514	72 993	13 504	143 730	157 234
Bandundu	7 112	144 922	152 034	13 941	108 564	122 505	21 053	253 486	274 539
Equateur	15 293	153 690	168 983	16 616	164 237	180 853	31 909	317 927	349 836
Orientale	60 396	180 469	240 865	34 573	196 882	231 455	94 969	377 351	472 320
Nord Kivu	35 505	205 307	240 812	20 766	196 400	217 166	56 271	401 707	457 978
Maniema	1 880	33 986	35 866	3 668	39 350	43 018	5 548	73 336	78 884
sud Kivu	15 812	89 629	105 441	21 260	108 892	130 152	37 072	198 521	235 593
Katanga	53 099	322 344	375 443	50 509	250 808	301 318	103 608	573 152	676 761
Kasaï oriental	16 505	120 006	136 511	33 427	178 908	212 335	49 932	298 914	348 846
Kasaï occidental	8 399	89 215	97 614	18 011	128 146	146 157	26 410	217 361	243 771
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Revenu mensuel du ménage									
Moins de 50 USD	140 546	949 411	1 089 957	143 641	1 022 464	1 166 105	284 187	1 971 875	2 256 062
50 à 100 USD	87 960	392 879	480 839	63 388	321 441	384 829	151 348	714 320	865 668
101 à 200 USD	33 055	102 796	135 851	50 475	98 719	149 194	83 530	201 515	285 045
Plus de 200 USD	13 487	29 658	43 145	22 959	36 374	59 333	36 446	66 032	102 478
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A14 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du primaire en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Garçons			Filles			Ensemble		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Statut familial									
Enfant du CM	201 353	1 226 833	1 428 186	179 483	1 194 532	1 374 015	380 836	2 421 365	2 802 201
Autre parent	73 695	243 922	317 617	99 001	283 205	382 206	172 696	527 127	699 823
Sans parenté	-	3 989	3 989	1 979	1 261	3 240	1 979	5 250	7 229
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Statut d'orphelin									
Non orphelin	213 032	1 325 207	1 538 153	231 134	1 331 161	1 562 326	444 126	2 656 367	3 100 465
Orphelin de mère	8 765	34 021	42 792	5 150	33 941	39 093	13 926	67 963	81 889
Orphelin de père	45 306	97 799	143 174	37 205	89 470	126 645	82 537	187 274	269 834
Orphelin complet	7 945	17 717	25 673	6 974	24 426	31 397	14 923	42 139	57 065
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Enfant au travail (UCW)									
N'a pas travaillé	244 286	1 154 806	1 545 451	250 480	1 478 998	1 571 890	494 881	2 353 770	3 118 546
A travaillé	30 762	319 938	204 341	29 983	-	187 571	60 630	599 972	390 707
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Niveau d'instruction du CM									
Aucun	157 756	965 451	1 123 207	175 291	991 444	1 166 735	333 047	1 956 895	2 289 942
Primaire	59 026	241 661	300 687	42 015	225 415	267 430	101 041	467 076	568 117
Secondaire+	58 266	267 632	325 898	63 157	262 139	325 296	121 423	529 771	651 194
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Sexe du chef de ménage									
Hommes	168 192	900 154	1 068 346	157 621	885 280	1 042 901	325 813	1 785 434	2 111 247
Femmes	106 856	574 590	681 446	122 842	593 718	716 560	229 698	1 168 308	1 398 006
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253
Nombre d'enfants de 6-17 ans									
1-2	113 634	665 181	778 815	143 327	724 343	867 670	256 961	1 389 524	1 646 485
3-4	122 139	611 589	733 728	97 740	576 200	673 940	219 879	1 187 789	1 407 668
5 et plus	39 275	197 974	237 249	39 396	178 454	217 850	78 671	376 428	455 099
Total	275 048	1 474 744	1 749 792	280 463	1 478 998	1 759 461	555 511	2 953 742	3 509 253

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A15 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du secondaire (12-13 ans) en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Garçons			Filles			Ensemble		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Age									
12	64 499	51 083	115 582	96 395	95 535	191 930	160 894	146 618	307 512
13	55 643	32 183	87 826	59 364	58 466	117 830	115 007	90 649	205 656
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Milieu									
Urbain	40 642	5 050	45 692	45 145	28 123	73 268	85 787	33 173	118 960
Rural	79 500	78 216	157 716	110 614	125 878	236 492	190 114	204 094	394 208
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Provinces									
Kinshasa	20 055	-	20 055	11 838	2 259	14 097	31 893	2 259	34 152
Bas-Congo	6 629	4 060	10 689	11 637	6 492	18 129	18 266	10 552	28 818
Bandundu	4 778	1 949	6 727	2 186	9 577	11 763	6 964	11 526	18 490
Equateur	5 981	7 875	13 856	11 923	23 054	34 977	17 904	30 929	48 833
Orientale	25 021	16 302	41 323	25 425	17 618	43 043	50 446	33 920	84 366
Nord Kivu	14 052	12 593	26 645	27 695	31 947	59 642	41 747	44 541	86 287
Maniema	2 381	2 381	4 762	917	2 268	3 185	3 298	4 649	7 947
sud Kivu	9 425	8 641	18 066	9 898	7 806	17 704	19 323	16 447	35 770
Katanga	22 424	24 107	46 530	27 522	31 925	59 447	49 946	56 032	105 977
Kasaï oriental	5 267	2 285	7 552	14 589	17 369	31 958	19 856	19 654	39 510
Kasaï occidental	4 130	3 072	7 202	12 129	3 685	15 814	16 259	6 757	23 016
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Revenu mensuel du ménage									
Moins de 50 USD	66 809	63 031	129 840	92 928	110 168	203 096	159 737	173 198	332 935
50 à 100 USD	23 679	14 461	38 140	36 197	25 230	61 427	59 876	39 691	99 567
101 à 200 USD	22 190	254	22 444	19 265	12 428	31 693	41 455	12 682	54 137
Plus de 200 USD	7 464	5 520	12 984	7 369	6 175	13 544	14 833	11 695	26 528
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A16 : Répartition des effectifs d'enfants et d'adolescents d'âges du secondaire (12-13 ans) en dehors de l'école par statut scolaire selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Garçons			Filles			Ensemble		
	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total	Déscolarisé	Jamais fréquenté	Total
Statut familial									
Enfant du CM	84 336	54 215	138 551	103 919	104 112	208 031	188 255	158 327	346 582
Autre parent	35 723	29 051	64 774	50 866	49 889	100 755	86 589	78 940	165 529
Sans parenté	83	-	83	974	-	974	1 057	-	1 057
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
statut d'orphelin									
Non orphelin	80 944	63 163	144 149	115 196	120 069	235 246	196 157	183 218	379 375
Orphelin de mère	5 692	3 657	9 348	11 587	5 903	17 506	17 286	9 564	26 850
Orphelin de père	29 519	8 972	38 422	23 910	22 486	46 399	53 405	31 433	84 837
Orphelin complet	3 987	7 474	11 489	5 067	5 543	10 608	9 054	13 052	22 106
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Enfant au travail (UCW)									
N'a pas travaillé	90 381	83 266	155 243	121 330	104 452	240 558	211 201	211 425	395 020
A travaillé	29 761	0	48 165	34 429	49 549	69 202	64 700	25 842	118 148
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Niveau d'instruction du CM									
Aucun	48 858	42 493	91 351	71 694	75 772	147 466	120 552	118 265	238 817
Primaire	35 766	21 377	57 143	36 630	42 680	79 310	72 396	64 057	136 453
Secondaire+	35 519	19 396	54 915	47 434	35 549	82 983	82 953	54 945	137 898
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Sexe du chef de ménage									
Hommes	86 941	57 913	144 854	92 667	106 757	199 424	179 608	164 670	344 278
Femmes	33 201	25 353	58 554	63 092	47 244	110 336	96 293	72 597	168 890
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168
Nombre d'enfants de 6-17 ans									
1-2	44 810	29 533	74 343	74 359	75 138	149 497	119 169	104 671	223 840
3-4	53 643	29 603	83 246	55 429	52 965	108 394	109 072	82 568	191 640
5 et plus	21 689	24 130	45 819	25 971	25 898	51 869	47 660	50 028	97 688
Total	120 142	83 266	203 408	155 759	154 001	309 760	275 901	237 267	513 168

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A17 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par sexe et par milieu de résidence

Année	Sexe		Milieu		Ensemble
	Garçons	Filles	Urbain	Rural	
1	2,3	3,1	2,3	3,4	2,7
2	4,2	5,4	4,4	5,9	4,8
3	6,2	8,3	6,6	8,8	7,2
4	8,1	11,0	8,7	11,4	9,5
5	10,2	13,5	10,9	14,3	11,8
6	12,1	16,6	13,1	17,1	14,3
7	14,9	21,0	16,4	20,9	17,8
8	19,4	25,7	19,3	25,9	22,4
9	21,9	29,7	21,3	31,3	25,7
10	24,1	32,5	22,9	34,6	28,1
11	26,8	35,7	25,0	38,1	31,1
12	30,7	38,8	27,4	45,6	34,7
13	30,7	39,4	27,9	45,6	34,7
14	30,7	39,4	27,9	45,6	34,7
15	30,7	39,4	27,9	45,6	34,7
16	30,7	39,4	27,9	45,6	34,7
17	30,7	39,4	27,9	45,6	34,7
Effectif enfants	10 696	10 079	10 313	10 462	20 775

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A18 : Probabilités cumulées (en %) d'abandonner par province

Age d'entrée	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Nord Kivu	Maniema	Sud Kivu	Katanga	Kasaï Orient.	Kasaï Occident.
1	2,1	1,7	0,6	2,1	4,2	3,6	1,7	3,6	2,6	3,9	3,4
2	4,0	2,9	1,7	4,1	6,3	6,9	3,0	5,7	5,5	5,9	5,7
3	5,6	4,8	2,1	7,4	8,6	10,5	4,3	7,6	10,0	8,6	7,8
4	8,3	6,1	2,6	8,5	13,1	13,2	6,1	10,0	12,6	11,1	8,8
5	10,3	7,8	3,7	9,3	15,8	16,3	7,2	11,8	16,0	14,5	10,9
6	12,3	9,8	4,3	10,2	19,2	21,8	8,8	13,7	18,1	18,7	13,4
7	14,4	14,4	5,0	13,0	24,8	26,6	12,5	19,1	21,0	23,6	16,6
8	19,4	16,3	5,8	14,9	35,9	31,0	12,8	22,7	26,3	27,1	20,4
9	20,3	19,3	6,3	19,9	35,9	36,0	14,6	29,7	30,1	33,6	20,4
10	21,4	22,6	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	34,1	31,7	35,2	26,4
11	24,3	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	33,4	35,5	38,5
12	26,7	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	34,0	35,5	38,5
13	26,7	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	34,0	35,5	38,5
14	26,7	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	34,0	35,5	38,5
15	26,7	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	34,0	35,5	38,5
16	26,7	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	34,0	35,5	38,5
17	26,7	31,3	6,3	26,5	35,9	39,8	14,6	36,9	34,0	35,5	38,5
Effectif enfants	2 001	1 859	1 776	1 346	1 681	2 197	1 219	1 957	2 730	1 842	2 167

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A19 : Probabilités cumulées (en %) d'entrée à l'école par sexe et par milieu

Age d'entrée	Sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	Garçons	Filles	Urbain	Rural	
3	0,9	0,7	1,8	0,3	0,8
4	2,3	2,4	5,6	0,7	2,3
5	6,5	6,6	13,5	3,0	6,5
6	20,9	20,3	34,5	13,5	20,6
7	42,9	39,4	58,3	32,3	41,1
8	60,5	57,2	72,6	51,8	58,9
9	73,1	69,8	79,1	67,6	71,5
10	80,9	78,0	82,9	77,8	79,5
11	86,5	83,4	85,9	84,7	85,0
Effectif enfants	12 072	11 647	10 975	12 744	23 719

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A20 : Probabilités cumulées (en %) d'entrée à l'école par province

Age d'entrée	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Nord Kivu	Maniema	Sud Kivu	Katanga	Kasaï Orient.	Kasaï Occident.
3	3,0	0,6	0,5	0,6	0,5	0,2	0,2	0,2	0,9	0,2	0,1
4	8,7	1,4	1,2	2,0	1,5	0,7	0,8	1,1	2,5	0,8	0,2
5	20,2	4,0	3,8	4,2	6,7	2,4	4,0	4,3	6,1	3,8	3,0
6	44,8	15,3	15,8	15,6	18,8	13,4	16,4	19,1	20,6	17,8	12,6
7	65,0	40,5	35,6	35,4	37,9	33,2	37,0	41,2	42,3	36,2	33,4
8	73,9	63,3	53,3	57,1	57,6	52,5	57,1	61,6	56,9	54,5	56,2
9	78,1	78,0	70,4	71,4	71,5	65,6	73,4	73,2	68,6	67,5	71,3
10	80,7	87,3	80,4	80,2	78,5	74,0	80,3	83,2	77,4	77,0	81,3
11	83,1	91,8	87,0	88,2	83,5	79,1	87,5	90,3	83,2	82,4	86,9
Effectif enfants	2 066	2 031	1 950	1 551	1 888	2 728	1 391	2 197	3 300	2 086	2 531

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A21 : Répartition (en %) du statut scolaire des enfants et adolescents scolarisés au primaire selon le retard scolaire par classe du primaire par sexe et par milieu de résidence

Situation scolaire	Primaire						Ensemble
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	
Ensemble							
Précoce	12,5	7,0	4,4	3,4	2,7	3,2	6,3
Normal	39,1	18,4	14,8	11,3	10,6	9,3	16,5
Tardif 1 an	60,9	74,6	80,8	85,3	86,7	87,6	77,2
Tardif 2 ans	33,9	50,7	60,7	66,5	71,2	65,6	55,3
Tardif 3 ans +	18,1	32,7	41,9	49,0	50,2	50,0	37,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	3 447 296	3 098 415	2 663 498	2 302 475	1 887 239	1 823 105	15 226 690
Garçons							
Précoce	12,1	8,0	4,1	3,7	2,0	3,0	6,2
Normal	27,1	18,8	15,6	11,4	10,6	9,0	16,7
Tardif 1 an	60,8	73,2	80,3	85,0	87,4	88,0	77,2
Tardif 2 ans	31,6	50,8	58,9	66,4	71,9	65,2	54,8
Tardif 3 ans +	17,2	32,6	40,2	50,2	51,2	49,8	37,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1 849 581	1 587 878	1 364 137	1 233 402	1 041 174	1 049 689	8 126 073
Filles							
Précoce	12,9	6,0	4,8	3,1	3,7	3,5	6,4
Normal	26,1	18,0	13,8	11,2	10,5	9,8	16,2
Tardif 1 an	61,0	76,0	81,4	85,6	85,8	86,7	77,4
Tardif 2 ans	36,5	50,6	62,6	66,5	70,2	65,9	56,0
Tardif 3 ans +	19,1	32,8	43,7	47,6	48,9	50,2	37,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1 597 715	1 510 537	1 299 361	1 069 073	846 065	773 416	7 100 617
Urbain							
Précoce	19,2	12,5	10,2	6,9	5,5	5,3	10,5
Normal	37,5	28,6	28,0	20,9	20,9	17,4	26,3
Tardif 1 an	43,3	58,9	61,9	72,2	73,6	77,3	63,3
Tardif 2 ans	17,3	31,0	37,3	45,0	49,6	49,5	37,0
Tardif 3 ans +	6,7	16,2	23,0	28,6	29,0	34,4	22,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	946 613	865 316	843 632	788 642	644 236	704 398	4 794 165
Rural							
Précoce	9,9	4,9	1,7	1,6	1,3	1,9	4,3
Normal	22,5	14,5	8,6	6,3	5,2	4,2	12,0
Tardif 1 an	67,6	80,6	89,6	92,1	93,6	93,9	83,7
Tardif 2 ans	40,2	58,3	71,5	77,6	82,4	75,6	63,8
Tardif 3 ans +	22,4	39,1	50,7	59,6	61,2	59,8	45,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	2 500 682	2 233 098	1 819 867	1 513 832	1 243 002	1 118 709	10 432 523

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A22 : Proportion (en %) des enfants et adolescents scolarisés au secondaire 1^{er} cycle selon le retard scolaire par classe du secondaire par sexe et par milieu de résidence

Situation scolaire	Secondaire		Ensemble
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	
Ensemble			
Précoce	2,6	4,3	3,8
Normal	8,6	9,1	9,5
Tardif 1 an	88,9	86,6	86,7
Tardif 2 ans	75,3	68,7	70,4
Tardif 3 ans +	57,5	48,3	52,8
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1 247 241	1 074 834	2 322 075
Garçons			
Précoce	2,1	5,6	4,0
Normal	8,5	7,3	8,8
Tardif 1 an	89,4	87,1	87,2
Tardif 2 ans	74,8	71,2	71,8
Tardif 3 ans +	56,2	51,3	54,2
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	710 142	626 125	1 336 267
Filles			
Précoce	3,2	2,5	3,5
Normal	8,6	11,6	10,5
Tardif 1 an	88,3	86,0	85,9
Tardif 2 ans	75,9	65,4	68,3
Tardif 3 ans +	59,1	44,2	50,7
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	537 099	448 709	985 808
Urbain			
Précoce	3,9	7,3	5,6
Normal	17,2	15,3	15,8
Tardif 1 an	78,9	77,3	78,7
Tardif 2 ans	61,3	54,8	57,1
Tardif 3 ans +	43,1	32,2	37,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	521 814	521 548	1 043 362
Rural			
Précoce	1,7	1,5	2,2
Normal	2,3	3,3	3,8
Tardif 1 an	96,0	95,1	93,9
Tardif 2 ans	85,3	81,7	82,4
Tardif 3 ans +	67,8	63,4	66,6
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	725 429	553 290	1 278 719

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A23 : Répartition (en %) du statut scolaire des enfants et adolescents scolarisés au primaire par province et par sexe

Provinces	Précoce	Normal	Tardif 1 an	Tardif 2 ans	Tardif 3 ans +	Total	Effectifs
Garçons							
Kinshasa	12,7	33,4	25,2	15,3	13,4	100,0	1 213 918
Bas-Congo	3,6	9,0	17,2	19,7	50,5	100,0	639 126
Bandundu	5,4	10,7	19,7	17,2	47,0	100,0	1 278 652
Equateur	5,0	11,9	18,6	18,1	46,4	100,0	1 107 315
Orientale	5,0	12,2	20,9	18,3	43,5	100,0	1 244 285
Nord Kivu	1,5	12,3	24,7	18,1	43,3	100,0	667 494
Maniema	6,2	14,5	20,4	17,2	41,7	100,0	300 942
sud Kivu	5,4	17,6	21,5	16,3	39,3	100,0	640 219
Katanga	6,1	15,8	20,4	14,9	42,8	100,0	1 481 994
Kasaï oriental	5,0	11,2	22,6	18,4	42,8	100,0	881 235
Kasaï occidental	3,6	12,3	19,2	17,7	47,1	100,0	580 590
Total	5,8	15,2	21,0	17,2	40,8	100,0	10 035 770
Filles							
Kinshasa	14,3	31,4	26,9	12,9	14,4	100,0	1 186 883
Bas-Congo	3,3	11,7	15,3	21,8	48,0	100,0	451 929
Bandundu	5,2	12,4	18,8	18,4	45,1	100,0	1 102 549
Equateur	3,0	13,3	19,0	15,9	48,8	100,0	950 730
Orientale	4,9	11,7	18,8	20,4	44,3	100,0	1 021 243
Nord Kivu	2,5	9,2	24,3	22,9	41,1	100,0	596 655
Maniema	5,0	14,3	20,4	18,3	42,0	100,0	255 896
sud Kivu	2,7	12,0	23,9	20,8	40,5	100,0	537 272
Katanga	6,1	16,2	21,5	17,2	39,0	100,0	1 144 827
Kasaï oriental	6,3	13,8	16,9	18,8	44,3	100,0	705 798
Kasaï occidental	4,7	9,6	19,5	19,0	47,3	100,0	454 653
Total	5,9	15,3	20,8	18,1	39,8	100,0	8 408 435
G+F							
Kinshasa	13,5	32,4	26,1	14,1	13,9	100,0	2 400 801
Bas-Congo	3,5	10,1	16,4	20,6	49,5	100,0	1 091 055
Bandundu	5,3	11,5	19,3	17,8	46,1	100,0	2 381 201
Equateur	4,0	12,5	18,8	17,1	47,5	100,0	2 058 045
Orientale	5,0	12,0	20,0	19,2	43,9	100,0	2 265 528
Nord Kivu	2,0	10,8	24,5	20,4	42,2	100,0	1 264 149
Maniema	5,7	14,4	20,4	17,7	41,9	100,0	556 838
sud Kivu	4,2	15,0	22,6	18,4	39,8	100,0	1 177 491
Katanga	6,1	16,0	20,9	15,9	41,1	100,0	2 626 821
Kasaï oriental	5,6	12,3	20,1	18,6	43,5	100,0	1 587 033
Kasaï occidental	4,1	11,1	19,3	18,3	47,2	100,0	1 035 243
Ensemble RDC	5,9	15,3	20,9	17,6	40,3	100,0	18 444 205

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A24 : Répartition (en %) de la population de 6-11 ans selon le statut d'exclusion par caractéristique

Caractéristiques	Urbain			Total	Rural			Total	Ensemble			Total
	Non	Oui	Total		Non	Oui	Total		Non	Oui	Total	
Sexe du membre du ménage												
Garçons	83,1	16,9	100,0	2 107 946	70,3	29,7	100,0	4 683 559	74,2	25,8	100,0	6 791 505
Filles	80,7	19,3	100,0	2 094 104	68,0	32,0	100,0	4 231 987	72,2	27,8	100,0	6 326 091
V de Cramer	0,013				0,034				0,023			
Seuil de significativité	0,196				0,002				0,003			
Revenu mensuel du ménage												
Moins de 50 \$US	64,6	35,4	100,0	821 370	66,0	34,0	100,0	5 782 299	65,8	34,2	100,0	6 603 670
50 à 100 \$US	79,7	20,3	100,0	1 223 059	74,3	25,7	100,0	2 397 934	76,1	23,9	100,0	3 620 993
101 à 200 \$US	85,9	14,1	100,0	1 097 282	77,9	22,1	100,0	587 285	83,1	16,9	100,0	1 684 567
Plus de 200 \$US	93,8	6,2	100,0	1 060 338	75,5	24,5	100,0	148 028	91,5	8,5	100,0	1 208 366
D de Somers	0,189				0,099				0,200			
Seuil de significativité	0,000				0,000				0,000			
Statut familial												
Enfant du CM	83,4	16,6	100,0	3 095 449	69,7	30,3	100,0	7 549 411	73,7	26,3	100,0	10 644 860
Autre parent	77,6	22,4	100,0	1 103 292	66,6	33,4	100,0	1 355 250	71,5	28,5	100,0	2 458 542
Sans parenté	100,0	-	100,0	3 308	33,6	66,4	100,0	10 886	49,1	50,9	100,0	14 194
D de Somers	0,064				0,036				0,023			
Seuil de significativité	0,000				0,010				0,041			
Statut d'orphelin												
Non orphelin	82,4	17,6	100,0	3 733 654	69,9	30,1	100,0	8 100 902	73,8	26,2	100,0	11 834 556
Orphelin de mère	76,1	23,9	100,0	98 490	69,3	30,7	100,0	189 640	71,6	28,4	100,0	288 131
Orphelin de père	77,6	22,4	100,0	301 044	61,0	39,0	100,0	518 107	67,1	32,9	100,0	819 151
Orphelin complet	83,8	16,2	100,0	66 353	57,7	42,3	100,0	109 405	67,6	32,4	100,0	175 758
V de Cramer	0,044				0,061				0,042			
Seuil de significativité	0,008				0,002				0,001			
Niveau d'instruction du CM												
Aucun	79,3	20,7	100,0	2 371 778	66,7	33,3	100,0	5 408 402	70,6	29,4	100,0	7 780 181
Primaire	69,5	30,5	100,0	148 083	61,4	38,6	100,0	1 353 065	62,2	37,8	100,0	1 501 148
Secondaire+	86,7	13,3	100,0	1 682 188	80,2	19,8	100,0	2 154 079	83,0	17,0	100,0	3 836 267
D de Somers	-0,056				-0,081				-0,083			
Seuil de significativité	0,000				0,000				0,000			
Sexe du chef de ménage												
Hommes	82,5	17,5	100,0	2 571 086	68,9	31,1	100,0	5 340 943	73,3	26,7	100,0	7 912 029
Femmes	81,0	19,0	100,0	1 630 964	69,6	30,4	100,0	3 574 603	73,1	26,9	100,0	5 205 567
V de Cramer	0,045				0,001				0,019			
Seuil de significativité	0,001				0,935				0,040			
Nombre de malades												
Aucun malade	83,6	16,4	100,0	3 065 257	70,2	29,8	100,0	6 484 593	74,5	25,5	100,0	9 549 850
1 malade	74,2	25,8	100,0	644 534	67,8	32,2	100,0	1 355 706	69,9	30,1	100,0	2 000 240
2 malades	78,5	21,5	100,0	253 830	66,9	33,1	100,0	600 509	70,4	29,6	100,0	854 339
3 malades et plus	85,2	14,8	100,0	238 429	61,9	38,1	100,0	474 738	69,7	30,3	100,0	713 167
D de Somers	0,019				0,025				0,025			
Seuil de significativité	0,076				0,025				0,002			
Nombre d'enfants de 6-17 ans												
1-2	80,0	20,0	100,0	1 690 154	68,3	31,7	100,0	4 128 182	71,7	28,3	100,0	5 818 336
3-4	82,7	17,3	100,0	1 835 647	71,5	28,5	100,0	3 824 359	75,1	24,9	100,0	5 660 006
5 et plus	84,6	15,4	100,0	676 577	63,5	36,5	100,0	962 677	72,2	27,8	100,0	1 639 254
D de Somers	-0,009				0				-0,017			
Seuil de significativité	0,325				0,982				0,011			
Distance à l'école primaire												
Moins 2 Km	81,9	18,1	100,0	4 098 056	72,9	27,1	100,0	6 566 974	76,4	23,6	100,0	10 665 030
2-5 Km	84,4	15,6	100,0	93 989	65,5	34,5	100,0	1 426 120	66,7	33,3	100,0	1 520 108
plus de 5 Km	77,3	22,7	100,0	9 452	48,1	51,9	100,0	923 006	48,4	51,6	100,0	932 458
D de Somers	0,025				0,133				0,167			
Seuil de significativité	0,392				0,000				0,000			
Principal handicap												
Aucun	82,2	17,8	100,0	4 136 677	69,5	30,5	100,0	8 816 017	73,6	26,4	100,0	12 952 694
Sourd	83,3	16,7	100,0	11 095	30,0	70,0	100,0	15 088	52,6	47,4	100,0	26 183
Muet	4,0	96,0	100,0	3 644	-	100,0	100,0	14 130	0,8	99,2	100,0	17 774
Mal-voyant	72,4	27,6	100,0	7 007	43,9	56,1	100,0	5 593	59,7	40,3	100,0	12 600
Aveugle	-	-	-	-	-	100,0	100,0	1 816	-	100,0	100,0	1 816
Handicap mbre sup.	88,8	11,2	100,0	8 892	67,9	32,1	100,0	16 194	75,3	24,7	100,0	25 086
Handicap mbre inf.	87,2	12,8	100,0	12 141	53,0	47,0	100,0	25 294	64,1	35,9	100,0	37 435
Déficient mental	17,3	82,7	100,0	9 389	3,9	96,1	100,0	12 161	9,8	90,2	100,0	21 550
Autre	61,8	38,2	100,0	13 204	48,3	51,7	100,0	9 254	56,3	43,7	100,0	22 458
V de Cramer	0,125				0,096				0,103			
Seuil de significativité	0,000				0,000				0,000			
Total	81,9	18,1	100,0	4 202 049	69,2	30,8	100,0	8 915 547	73,2	26,8	100,0	13 117 596

SSSource : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A25 : Répartition (en %) de la population de 12-17 ans selon le statut d'exclusion par caractéristiques

Caractéristiques	Urbain			Rural			Total					
	Non	Oui	Total	Total	Non	Oui	Total	Total	Non	Oui	Total	Total
Sexe du membre du ménage												
Garçons	90,3	9,7	100,0	1 728 503	85,5	14,5	100,0	3 261 895	87,1	12,9	100,0	4 990 398
Filles	82,5	17,5	100,0	1 705 560	73,3	26,7	100,0	2 921 644	76,6	23,4	100,0	4 627 204
V de Cramer	0,083			0,164			0,126					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
Revenu mensuel du ménage												
Moins de 50 \$US	74,7	25,3	100,0	583 752	76,2	23,8	100,0	3 835 967	76,0	24,0	100,0	4 419 719
50 à 100 \$US	86,2	13,8	100,0	884 527	85,6	14,4	100,0	1 734 343	85,8	14,2	100,0	2 618 870
101 à 200 \$US	86,7	13,3	100,0	950 391	85,5	14,5	100,0	449 747	86,3	13,7	100,0	1 400 138
Plus de 200 \$US	93,1	6,9	100,0	1 015 393	82,5	17,5	100,0	163 482	91,6	8,4	100,0	1 178 875
D de Somers	-0,066			-0,075			-0,087					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
Statut familial												
Enfant du CM	89,6	10,4	100,0	2 449 785	82,2	17,8	100,0	4 914 670	84,7	15,3	100,0	7 364 455
Autre parent	78,7	21,3	100,0	962 054	70,4	29,6	100,0	1 240 237	74,0	26,0	100,0	2 202 291
Sans parenté	75,5	24,5	100,0	22 224	48,8	51,2	100,0	28 632	60,5	39,5	100,0	50 856
D de Somers	0,109			0,137			0,111					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
statut d'orphelin												
Non orphelin	88,6	11,4	100,0	2 800 514	81,7	18,3	100,0	5 181 990	84,1	15,9	100,0	7 982 505
Orphelin de mère	75,5	24,5	100,0	116 092	73,7	26,3	100,0	250 451	74,3	25,7	100,0	366 543
Orphelin de père	75,2	24,8	100,0	391 611	70,1	29,9	100,0	587 818	72,1	27,9	100,0	979 428
Orphelin complet	81,8	18,2	100,0	126 875	60,9	39,1	100,0	162 251	70,0	30,0	100,0	289 126
V de Cramer	0,121			0,132			0,119					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
Niveau d'instruction du CM												
Aucun	85,0	15,0	100,0	1 542 669	79,3	20,7	100,0	2 998 536	81,2	18,8	100,0	4 541 205
Primaire	74,6	25,4	100,0	121 833	65,4	34,6	100,0	1 002 947	66,4	33,6	100,0	1 124 780
Secondaire+	88,5	11,5	100,0	1 769 561	86,8	13,2	100,0	2 182 056	87,6	12,4	100,0	3 951 617
D de Somers	-0,048			-0,050			-0,056					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
Sexe du chef de ménage												
Hommes	86,4	13,6	100,0	2 179 814	79,8	20,2	100,0	4 041 518	82,1	17,9	100,0	6 221 332
Femmes	86,4	13,6	100,0	1 254 248	79,4	20,6	100,0	2 142 021	82,0	18,0	100,0	3 396 270
V de Cramer	0,014			0,009			0,009					
Seuil de significativité	0,352			0,547			0,376					
Nombre de malades												
Aucun malade	87,1	12,9	100,0	2 546 447	80,3	19,7	100,0	4 344 425	82,8	17,2	100,0	6 890 872
1 malade	87,5	12,5	100,0	506 130	79,2	20,8	100,0	1 016 632	81,9	18,1	100,0	1 522 762
2 malades	84,6	15,4	100,0	206 432	75,4	24,6	100,0	454 316	78,3	21,7	100,0	660 748
3 malades et plus	75,8	24,2	100,0	175 055	78,9	21,1	100,0	368 165	77,9	22,1	100,0	543 220
D de Somers	0,020			0,010			0,019					
Seuil de significativité	0,072			0,399			0,018					
Nombre d'enfants de 6-17ans												
1-2	81,5	18,5	100,0	1 212 484	76,0	24,0	100,0	2 223 289	77,9	22,1	100,0	3 435 773
3-4	88,4	11,6	100,0	1 575 919	82,3	17,7	100,0	2 943 211	84,4	15,6	100,0	4 519 130
5 et plus	90,9	9,1	100,0	645 661	80,4	19,6	100,0	1 017 038	84,5	15,5	100,0	1 662 699
D de Somers	-0,041			-0,036			-0,042					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
Distance à l'école secondaire												
Moins 2 Km	87,3	12,7	100,0	3 058 376	84,5	15,5	100,0	3 087 202	85,9	14,1	100,0	6 145 578
2-5 Km	79,9	20,1	100,0	308 647	80,1	19,9	100,0	1 263 719	80,0	20,0	100,0	1 572 366
5-10 Km	72,2	27,8	100,0	55 921	77,9	22,1	100,0	1 176 205	77,6	22,4	100,0	1 232 126
plus de 10 Km	88,8	11,2	100,0	12518,0	59,7	40,3	100,0	655015,0	60,3	39,7	100,0	667533,0
D de Somers	88,800			59,700			60,300					
Seuil de significativité	-0,045			0,070			0,080					
Principal handicap												
Aucun	86,8	13,2	100	3 388 785	80,2	19,8	100	6 093 720	82,6	17,4	100	9 482 505
Sourd	3,7	96,3	100	3 501	25,1	74,9	100	11 383	20	80	100	14 884
Muet	49,9	50,1	100	4 201	33	67	100	10 348	37,9	62,1	100	14 549
Mal-voyant	99,9	0,1	100	3 534	100	-	100	2 334	100	-	100	5 868
Aveugle	-	-	-	-	-	100	100	4 668	-	100	100	4 668
Handicap mbre sup.	67,7	32,3	100	11 443	54,9	45,1	100	10 996	61,4	38,6	100	22 439
Handicap mbre inf.	40,4	59,6	100	6 974	46,8	53,2	100	14 824	44,7	55,3	100	21 798
Déficient mental	29,9	70,1	100	5 380	37,5	62,5	100	26 507	36,2	63,8	100	31 887
Autre	65,7	34,3	100	10 246	78,8	21,2	100	8 758	71,8	28,2	100	19 004
V de Cramer	0,150			0,126			0,134					
Seuil de significativité	0,000			0,000			0,000					
Total	86,4	13,6	100	3 434 064	79,7	20,3	100	6 183 538	82,1	17,9	100	9 617 602

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

- Effectifs faibles

Tableau A26 : Modèles logistiques au niveau province (6-11 ans)

Variables	Kinshasa	Bas congo	Bandundu	Equateur	Province orientale	Nord kivu	Maniema	Sud kivu	Katanga	Kasai oriental	Kasai occidental
Sexe											
<i>Garçons</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Filles</i>	0,94	1,01	0,81	1,17	1,07	1,07	1,23	1,50*	0,89	1,22	1,74***
Statut d'orphelin											
<i>2 parents vivants</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Père décédé & Mère vivante</i>	0,93	0,28	1,96	0,85	1,34	0,53	2,03	0,61	1,24	1,08	0,75
<i>Mère décédée & Père vivant</i>	2,11*	0,99	1,32	1,63	1,06	1,08	1,61	1,12	1,34	1,11	1,50
<i>2 parents décédés</i>	0,68	1,24	1,16	0,35	1,76	1,35	1,19	1,15	0,51	0,77	0,65
Lien de parenté avec le CM											
<i>Enfant du CM</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Enfant apparenté</i>	1,68*	0,93	0,97	2,37***	1,07	1,46*	0,60	1,01	1,98***	1,32	0,97
<i>Enfant non apparenté</i>	-	-	2,10	-	-	-	-	-	-	-	-
Niveau d'instruction du CM											
<i>Aucun</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Primaire</i>	0,80	0,81	0,72	0,88	1,38	1,07	0,81	0,37**	1,401	1,323	0,891
<i>Secondaire ou plus</i>	0,61*	0,44***	0,45***	0,48***	0,62*	0,52***	0,68	0,42***	0,58***	0,58**	0,61**
Sexe du CM											
<i>Hommes</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Femmes</i>	1,31	0,93	0,90	0,89	0,95	0,89	0,82	1,21	1,00	0,87	0,98
Religion du CM											
<i>Catholique</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Protestant</i>	0,83	1,25	1,09	1,09	1,20	1,31*	1,30	1,02	0,74	1,06	1,08
<i>Kimbanguiste</i>	3,34*	0,61	1,02	1,18	-	-	1,94	-	0,68	0,32	1,37
<i>Eglises de réveil</i>	1,14	0,60	0,96	0,88	3,13***	0,65	1,37	1,93	1,67**	1,18	0,81
<i>Chrétiens indépendants</i>	0,85	-	-	0,35	1,85	0,81	-	-	1,18	0,91	1,22
<i>Témoins de jéhovah</i>	1,57	0,79	0,70	1,82	1,14	1,40	1,88	1,46	0,91	2,10**	0,92
<i>Musulman</i>	0,86	-	-	-	1,50	0,79	1,14	0,60	1,43	3,22	0,71
<i>Autres</i>	2,26	1,12	0,73	0,80	1,39	0,71	4,56	1,21	1,61*	1,62	0,70
Revenu du ménage											
<i><= 50\$</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>50-100\$</i>	0,98	0,70	0,52**	0,79	1,08	0,48***	0,64*	0,42***	0,65***	0,96	0,75*
<i>101-200\$</i>	0,39*	0,31***	0,26**	0,21***	0,74	0,37***	0,46	0,23***	0,41***	0,43***	0,39***
<i>>200\$</i>	0,19***	0,18***	0,67	0,34	0,67	0,20***	1,05	0,04***	0,10***	0,14*	0,07**
Nombre d'enfants de 6-17 ans											
<i>1-2</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>3-4</i>	1,09	1,13	0,82	0,74	0,91	0,92	1,10	1,08	1,07	1,03	0,90
<i>5 et plus</i>	1,16	0,88	0,64	2,82***	0,99	1,50*	5,02**	1,19	1,14	1,48	0,83
Nombre de malades											
<i>aucun</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>un</i>	0,98	1,15	1,31	0,97	0,98	1,10	1,66*	0,72	1,37	1,56*	0,79
<i>deux</i>	0,47	1,85	1,25	0,73	2,09**	1,18	1,55	0,88	1,24	2,01**	0,90
<i>trois et plus</i>	1,41	1,28	1,01	0,81	1,80	1,00	0,72	1,35	1,65*	1,07	0,84
Distance à l'école (primaire)											
<i>< 2</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>2-5</i>	0,69	0,83	0,56	2,04**	1,94**	1,02	1,60	1,51	1,73**	1,31	1,88***
<i>5 et plus</i>	-	0,93	2,39***	0,91	11,51***	3,67***	3,704***	4,47***	3,14***	2,26	2,45***
Effectifs de l'échantillon (n)	1 032	963	1 023	858	897	1 410	795	1 085	1 771	1 096	1 329
Pseudo R2	0,143***	0,067***	0,094***	0,079***	0,114***	0,078***	0,075***	0,131***	0,127***	0,075***	0,078***

Note : - : effectifs faibles

* Significatif au seuil de 5 %, ** Significatif au seuil de 1 %, *** Significatif au seuil de 1 %

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A27 : Modèles logistiques au niveau province (12-17 ans)

Variabes	Kinshasa	Bas congo	Bandundu	Equateur	Province orientale	Nord kivu	Maniema	Sud kivu	Katanga	Kasai oriental	Kasai occidental
Sexe											
<i>Garçons</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Filles</i>	1,064	2,16***	2,03*	1,28	1,98**	1,93***	1,57	1,41	2,41***	5,48***	3,02***
Statut d'orphelin											
<i>2 parents vivants</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Père décédé & Mère vivante</i>	2,06	2,58*	5,34*	2,98	1,27	1,08	1,04	1,51	1,33	2,83	1,53
<i>Mère décédée & Père vivant</i>	3,21***	2,17*	0,88	0,86	2,70**	1,45	0,91	1,38	2,11**	1,63	2,75***
<i>2 parents décédés</i>	0,87	2,76	4,29	2,51	1,32	1,08	1,30	1,24	1,29	3,56*	2,78*
Lien de parenté avec le CM											
<i>Enfant du CM</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Enfant apparenté</i>	2,42***	1,33	1,55	1,53	0,87	1,73**	2,86*	1,13	1,80**	2,50***	2,20**
<i>Enfant non apparenté</i>	3,83	2,84	-	-	-	10,70*	-	16,37**	-	21,85	5,12
Niveau d'instruction du CM											
<i>Aucun</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Primaire</i>	3,75	1,60	0,31	2,38	1,37	1,73**	3,54*	1,50	1,26	2,18	1,30
<i>Secondaire ou plus</i>	0,61*	0,55*	0,65	0,69	0,90	10,70*	0,58	0,62*	0,46***	1,29	0,71
Sexe du CM											
<i>Hommes</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Femmes</i>	0,71	0,72	4,27***	0,99	0,67	1,57**	0,54	0,66	0,57**	0,60	0,56*
Religion du CM											
<i>Catholique</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>Protestant</i>	1,27	1,18	1,69	1,19	0,78	1,12	1,55	1,42	0,82	1,90	0,92
<i>Kimbanguiste</i>	0,43	0,87	2,08	3,15	-	-	4,02	-	0,94	0,45	0,85
<i>Eglises de réveil</i>	1,09	1,69	1,96	1,07	3,05**	0,95	1,54	2,83*	2,25**	1,44	0,93
<i>Chrétiens indépendants</i>	0,63	-	3,59	1,94	1,34	0,14	-	4,41*	2,48	0,42	0,80
<i>Témoins de jéhovah</i>	1,99	0,53	0,97	0,62	0,76	0,70	1,22	2,03	0,76	2,56*	0,87
<i>Musulman</i>	-	-	54,50***	-	-	1,16	0,84	2,34	-	17,27***	0,59
<i>Autres</i>	2,28	0,51	1,17	5,49	0,33	1,36	59,94**	1,80	1,80*	0,93	0,38
Revenu du ménage											
<i><50\$</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>50-100\$</i>	0,35	0,84	0,68	0,69	0,40**	0,35***	1,14	0,46**	0,68*	0,92	0,82
<i>101-200\$</i>	0,24**	0,28**	0,20*	0,47	0,80	0,34***	4,11	0,12***	0,55*	0,39**	0,66
<i>>200\$</i>	0,14***	0,26**	-	0,27	0,50*	0,23***	1,19	0,28**	0,11***	0,33	0,50
Nombre d'enfants de 6-17 ans											
<i>1-2</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>3-4</i>	0,90	1,38	0,41*	0,90	0,58*	1,13	0,70	1,30	0,97	1,15	0,89
<i>5 et plus</i>	0,42	1,36	0,13**	1,39	0,52*	1,21	0,25*	2,42**	0,93	0,93	0,57
Nombre de malades											
<i>aucun</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>un</i>	1,17	0,71	1,52	0,87	0,87	1,46	2,85**	0,82	1,24	1,21	2,15**
<i>deux</i>	0,43	0,68	3,07*	0,45	1,85	0,87	1,88	1,09	1,02	1,06	2,39*
<i>trois et plus</i>	2,84*	1,14	5,28**	2,57	1,40	1,77	0,40	1,48	0,70	0,39	2,90**
Distance à l'école (secondaire)											
<i>< 2</i>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>2-5</i>	0,60	0,60	1,17	0,62	1,85*	0,82	3,64**	0,88	1,92*	1,49	0,62
<i>5 -10</i>	-	0,91	2,14	3,42**	1,19	1,42	1,78	0,99	1,95**	0,78	1,41
<i>10 et plus</i>	-	0,77	6,46***	2,17	31,76***	2,44*	4,65	1,62	3,12***	1,57	1,46
Effectifs de l'échantillon (n)	884	755	806	581	685	1 104	555	859	1 239	786	948
Pseudo R2	0,150***	0,125***	0,215***	0,146***	0,162***	0,165***	0,238***	0,112***	0,225***	0,209***	0,181***

Note : - : effectifs faibles * Significatif au seuil de 5 % , ** Significatif au seuil de 1 % , *** Significatif au seuil de 1 %

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A28 : Hiérarchisation des variables selon le pouvoir explicatif du risque d'être en dehors de l'école au niveau des 6-11 ans et au niveau des 12-17 ans

Variables	Milieu de résidence				Province									
	Ensemble	Urbain	Rural	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Équateur	Orientale	Nord Kivu	Maniema	Sud Kivu	Katanga	Kasaï Orientale	Kasaï Occidentale
6-11 ans														
Revenu du ménage	1	1	3	1	1	2	2	7	1	5	1	1	2	2
Distance à l'école primaire	2	10	1	10	8	1	3	1	2	1	3	2	8	1
Niveau d'instruction du C.M.	3	2	2	5	2	3	5	4	3	7	2	6	4	4
Lien de parenté avec C.M.	4	3	8	4	9	6	4	8	6	6	7	4	7	10
Nombre d'enfants de 6-11 ans	5	4	6	6	5	9	1	5	5	4	9	10	5	8
Statut d'orphelin	6	6	4	3	6	10	7	6	7	9	10	7	9	6
Sexe de l'enfant	7	8	7	9	7	5	9	10	10	8	4	8	6	3
Religion du C.M.	8	5	5	2	3	4	6	3	4	3	5	3	1	5
Sexe du C.M.	9	9	10	7	10	8	10	9	9	10	6	9	10	9
Nombre de malades dans le ménage	10	7	9	8	4	7	8	2	8	2	8	5	3	7
12-17 ans														
Instruction du C.M.	1	3	2	5	4	10	6	10	1	10	2	5	5	5
Revenu	2	1	5	2	5	2	7	3	2	7	1	1	3	7
Sexe de l'enfant	3	6	1	9	3	8	5	4	3	4	10	4	1	10
Distance école secondaire	4	10	3	7	7	1	1	1	7	6	6	3	9	6
Statut d'orphelin	5	2	6	1	2	9	2	8	8	3	7	6	7	9
Sexe du C.M.	6	8	8	10	10	4	10	5	5	2	8	7	8	2
Lien de parenté avec le C.M.	7	4	10	8	8	3	3	9	4	1	9	9	6	1
Religion du C.M.	8	5	4	3	1	5	9	2	10	8	3	2	2	3
Nombre de malades dans le ménage	9	9	7	6	9	6	4	7	6	9	4	8	4	8
Nombre d'enfants de 6-17 ans	10	7	9	4	6	7	8	6	9	5	5	10	10	4

Note : C.M. = Chef de ménage ; Nombres en rouge = variables occupant les trois premiers rangs en termes de pouvoir explicatif ; Nombres en bleu = variables occupant les trois derniers rangs en termes de pouvoir explicatif.

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A29 : Raisons d'arrêt ou d'abandon scolaire et raisons de non inscription à l'école des enfants de 6-11 ans et de 12-17 ans

Raisons d'arrêt/abandon	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Province Orientale	Nord-Kivu	Maniema	Sud-Kivu	Katanga	Kasaï Oriental	Kasaï Occidental	RDC
Argent	87,4	61,4	57,6	68,5	59,7	84,3	53,8	89,1	65,5	70,1	59,9	71,0
Contraintes familiales	19,6	10,2	8,0	12,8	11,4	18,8	5,5	37,3	15,7	11,7	20,6	16,5
Pas d'école/enseignant	1,0	3,8	0,0	0,0	26,0	0,0	0,0	0,0	29,4	2,0	13,6	11,6
Désintérêt de l'enfant	3,1	12,1	9,9	8,2	12,3	5,5	4,1	8,9	10,4	14,4	14,5	9,5
Décès membre du ménage	8,8	3,7	0,5	6,5	12,8	10,0	7,6	5,6	9,5	8,7	14,1	9,0
Travaux domestiques	1,7	1,0	12,0	3,0	5,1	0,9	4,1	8,9	4,4	30,6	24,7	7,7
Déplacement famille	8,2	6,8	4,3	6,5	4,0	3,4	5,5	14,5	11,2	5,4	9,1	7,6
Maladie enfant	4,4	5,0	12,0	4,6	10,5	4,2	11,0	11,9	3,6	8,1	11,9	6,8
Mauvais résultats	4,6	9,1	9,5	3,7	7,5	11,4	6,9	6,2	4,1	10,4	4,9	6,7
Maladie membre du ménage	7,2	15,5	3,0	2,0	6,5	5,5	5,6	11,2	5,0	4,9	8,2	6,6
Pas d'école proche	0,0	0,0	24,0	0,0	6,0	10,8	14,0	8,8	8,4	2,0	8,2	6,0
Grossesse	2,0	5,8	11,7	4,4	7,0	5,3	11,6	0,8	2,9	2,0	0,1	3,9
Insécurité / conflits	0,4	1,9	0,0	4,2	4,3	8,1	1,4	15,7	2,5	0,4	4,1	3,9
Indiscipline	3,2	5,0	4,2	8,6	4,0	4,6	1,4	2,3	3,5	0,9	2,0	3,7
Compréhension difficile	1,1	5,7	9,6	1,5	1,7	3,4	1,4	3,8	2,9	9,6	1,1	3,3
Mariage	0,0	0,0	3,0	1,5	4,7	2,1	10,2	2,2	3,0	7,6	8,0	3,3
Maltraitance à l'école	1,6	1,1	12,5	1,5	1,1	2,1	0,0	0,8	3,3	0,4	2,1	2,1
Changement établissement	2,1	2,9	9,0	1,0	1,5	1,5	0,0	0,4	0,7	1,4	2,0	1,6
Maltraitance à la maison	0,0	2,8	0,0	2,3	2,4	0,3	1,4	1,0	1,5	0,5	2,7	1,3
Travail rémunéré	0,5	0,4	0,0	0,4	1,1	0,5	2,8	0,7	1,0	0,0	0,0	0,6
Handicap (enfant)	1,1	0,9	3,0	0,4	0,8	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,7	0,5
Etat nutritionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	2,9	0,4	1,6	0,0	0,4
A déjà fréquenté	243 382	97 922	52 960	125 131	262 831	182 041	22 974	125 687	370 765	159 336	111 785	1 754 814
Raisons de non inscription												
Argent	90,7	44,3	59,4	82,9	71,8	85,9	55,1	82,4	70,5	56,5	50,0	69,8
Pas d'école proche	0,0	11,4	30,0	1,4	41,8	24,0	30,6	11,6	20,2	12,6	28,0	21,0
Trop jeune pour école	8,8	64,2	24,2	2,8	14,0	15,0	32,8	10,4	22,6	5,8	23,2	18,6
Contraintes familiales	21,1	7,3	16,8	21,6	19,6	11,9	16,7	25,5	12,2	5,5	17,2	15,1
Pas d'école/enseignant	0,0	7,4	5,4	2,8	4,6	3,2	1,2	2,8	25,6	2,6	20,4	10,4
Désintérêt de l'enfant	2,6	7,7	7,8	5,7	7,8	1,7	9,8	8,3	7,1	21,2	14,0	8,2
Travaux domestiques	0,0	0,0	4,1	8,8	6,1	2,3	12,4	19,8	2,6	17,4	20,4	7,5
Maladie enfant	9,6	5,9	6,4	7,8	8,0	1,9	11,6	8,2	3,0	17,3	8,0	6,6
Décès membre du ménage	0,0	0,2	4,9	5,0	10,1	3,6	2,0	8,1	7,5	9,5	7,5	6,4
Compréhension difficile	2,3	8,0	7,3	11,2	3,6	0,2	11,5	2,8	3,2	23,8	5,9	6,3
Insécurité / conflits	0,0	0,0	0,0	0,7	6,3	15,4	0,6	10,4	2,8	0,8	3,5	4,6
Maladie membre du ménage	2,9	7,1	1,5	7,1	2,3	3,3	6,2	6,2	5,2	4,6	3,3	4,4
Déplacement famille	2,8	1,9	1,0	0,5	2,6	3,5	2,9	7,1	1,9	4,5	2,0	2,6
Indiscipline	0,0	1,4	1,4	0,7	2,0	0,7	2,8	0,5	1,7	4,8	0,3	1,5
Handicap (enfant)	3,4	1,2	0,0	1,9	1,3	1,6	1,2	2,1	0,9	0,7	3,2	1,4
Maltraitance à l'école	0,0	0,2	2,0	0,7	1,5	0,0	2,3	1,9	0,9	0,0	2,2	1,0
Etat nutritionnel	0,0	1,2	0,7	2,2	0,6	0,1	2,3	1,4	0,3	3,2	0,3	0,9
Maltraitance à la maison	0,0	0,0	0,0	0,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,7	1,9	0,7	0,5
Travail rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,7	0,9	0,4	0,0	0,7	0,4	0,0	0,0	0,4
Mariage	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,4	0,6	0,0	0,6	0,5	0,3	0,3
Grossesse	0,0	0,0	2,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,5	0,4	0,0	0,0	0,3
N'a jamais fréquenté	76 930	146 573	234 746	277 923	346 559	379 624	55 797	189 749	695 667	240 845	238 740	2 883 153

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A30 : Répartition (en %) des enfants âgés de 6-17 ans n'ayant jamais été à l'école et ceux déscolarisés selon les raisons de non inscription ou d'arrêt de scolarisation

Raisons	Raisons de non inscription			Raisons d'arrêt de scolarisation		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Argent	68,2	71,2	69,8	74,6	68,2	71,0
Contraintes familiales	13,6	16,5	15,1	16,1	16,9	16,5
Pas d'école/enseignant	9,1	11,4	10,4	18,0	6,4	11,5
Désintérêt de l'enfant	8,4	8,0	8,2	6,8	11,7	9,5
Décès membre du ménage	5,6	7,0	6,4	10,9	7,6	9,0
Travaux domestiques	4,0	10,6	7,5	3,8	10,8	7,7
Déplacement famille	2,7	2,5	2,6	7,8	7,4	7,6
Maladie enfant	5,6	7,5	6,6	6,4	7,2	6,9
Mauvais résultats	na	na	na	5,3	7,7	6,7
Maladie membre du ménage	3,6	5,0	4,4	5,5	7,4	6,5
Pas d'école proche	23,3	18,9	20,9	7,1	5,2	6,0
Insécurité / conflits	4,0	5,1	4,6	5,0	3,1	3,9
Grossesse	0,0	0,6	0,3	0,8	6,3	3,9
Indiscipline	1,9	1,2	1,5	3,4	3,9	3,7
Compréhension difficile	5,4	7,0	6,3	3,2	3,4	3,3
Mariage	0,0	0,6	0,3	0,8	5,2	3,3
Maltraitance à l'école	0,6	1,3	1,0	2,1	2,1	2,1
Changement établissement	na	na	na	2,1	1,3	1,6
Maltraitance à la maison	0,6	0,4	0,5	0,7	1,8	1,3
Travail rémunéré	0,5	0,3	0,4	0,7	0,6	0,6
Handicap (enfant)	1,6	1,2	1,4	0,8	0,3	0,5
Etat nutritionnel	1,0	0,9	0,9	0,5	0,4	0,4
Trop jeune pour école	21,9	15,7	18,6	na	na	na
Autres raisons	4,8	4,2	4,5	2,8	3,1	3,0
Effectifs	1 340 373	1 542 781	2 883 154	767 207	984 124	1 751 331

NB : na = non applicable

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A31 : Proportions (en %) des EADE d'âge du primaire et du secondaire en dehors de l'école impliqués dans le travail selon les caractéristiques de l'enfant et de leur ménage A travaillé (tout travail)

Caractéristiques	Proportions			Effectifs de travailleurs		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Age						
6	87,3	90,5	89,6	5 239	13 419	18 658
7	95,7	84,4	91,1	30 523	18 642	49 165
8	91,2	95,5	93,3	25 686	26 840	52 526
9	94,6	98,2	96,7	21 605	31 961	53 566
10	97,0	100,0	98,5	36 603	35 917	72 520
11	80,0	94,6	89,6	13 008	29 339	42 347
12	92,0	100,0	96,3	28 453	36 322	64 775
13	87,7	93,3	90,1	25 412	19 793	45 205
Milieu						
Urbain	92,3	94,4	93,5	79 142	102 619	181 761
Rural	91,7	96,7	94,2	107 388	109 614	217 002
Province						
Kinshasa	95,1	90,3	92,4	31 326	37 477	68 803
Bas-Congo	78,6	100,0	93,3	4 329	12 056	16 385
Bandundu	100,0	100,0	100,0	4 846	10 220	15 066
Equateur	97,4	100,0	98,8	18 598	23 090	41 688
Orientale	88,1	92,2	89,5	31 131	16 879	48 010
Nord Kivu	79,5	100,0	87,0	19 804	14 229	34 033
Maniema	100,0	87,4	93,8	3 786	3 185	6 971
sud Kivu	100,0	84,6	92,1	12 561	11 211	23 772
Katanga	97,2	95,8	96,5	42 386	41 943	84 329
Kasaï oriental	92,2	100,0	97,7	10 666	27 536	38 202
Kasaï occidental	82,3	100,0	93,4	7 096	14 405	21 501
Classes de revenu annuel						
Moins de 50 USD	89,8	96,7	93,5	86 185	109 741	195 926
50-100 USD	95,2	100,0	97,4	55 351	48 346	103 697
101-200 USD	89,0	88,3	88,6	29 980	36 291	66 271
201-500 USD	100,0	93,2	96,1	13 444	16 860	30 304
Plus de 500 USD	100,0	100,0	100,0	1 569	994	2 563
Sexe du chef de ménage						
Hommes	93,4	97,2	95,3	119 546	126 672	246 218
Femmes	89,5	93,3	91,6	66 983	85 560	152 543
Niveau d'instruction du chef de ménage						
N'a pas été à l'école	89,8	95,3	92,7	108 584	124 610	233 194
Primaire	94,0	96,7	95,2	36 449	30 949	67 398
Secondaire 1-2	96,4	92,1	94,1	12 978	14 715	27 693
Secondaire 3-6	96,1	96,4	96,3	26 404	37 714	64 118
Supérieur	100,0	100,0	100,0	2 114	4 244	6 358
Ensemble RDC						
	92,0	95,6	93,9	186 530	212 233	398 763

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Tableau A32 : Taux de couverture (en %) de l'EADE-RDC 2012 par province

Provinces	Ménages			Effectifs identifiés		Effectifs enquêtés		Couverture	
	Echantillon	Enquêté	Couv Men	3-5 ans	6-17 ans	3-5 ans	6-17 ans	3-5 ans	6-17 ans
Kinshasa	1140	1 124	98,6	559	1 916	552	1 900	98,7	99,2
Bas-Congo	1140	1 139	99,9	586	1 718	572	1 695	97,6	98,7
Bandundu	1140	1 135	99,6	655	1 829	650	1 824	99,2	99,7
Equateur	1020	1 009	98,9	614	1 439	611	1 435	99,5	99,7
Province Orientale	1080	1 078	99,8	568	1 582	568	1 580	100,0	99,9
Nord-Kivu	1410	1 400	99,3	910	2 514	910	2 493	100,0	99,2
Maniema	960	957	99,7	577	1 350	575	1 345	99,7	99,6
Sud-Kivu	1230	1 229	99,9	725	1 944	723	1 937	99,7	99,6
Katanga	1920	1 916	99,8	1 146	3 010	1 133	2 970	98,9	98,7
Kasaï Oriental	1230	1 198	97,4	698	1 882	699	1 876	100,1	99,7
Kasaï Occidental	1350	1 340	99,3	834	2 277	830	2 260	99,5	99,3
RDC	13 620	13 525	99,3	7 872	21 461	7 823	21 315	99,4	99,3

Source : Données de l'enquête auprès des ménages, EADE-RDC 2012

Annexe 5 : L'échantillonnage

Calcul des probabilités d'inclusion (EADE)

Mode de tirage

Les unités primaires (quartiers ou cités ou secteurs/chefferies, segments), sont tirées avec des probabilités proportionnelles à la taille (effectifs de population). En cas de segmentation, les segments sont tirés avec probabilité proportionnelle à la taille. Les unités secondaires, tertiaires sont tirées avec probabilités égales. Par exemple les ménages ont été sélectionnés par un tirage systématique à probabilités égales. Quand un village ou un quartier est tiré, on procède à un dénombrement des ménages et on procède éventuellement à la segmentation. Si le nombre de ménages compté est inférieur ou égal à 500, on tire les 30 ménages. Si le nombre de ménages comptés est supérieur à 500 on procède à la segmentation qui est un découpage en des segments d'environ 300 ménages. On tire ensuite un segment et dans ce segment on tire les 30 ménages.

Cas des villes statutaires

- Au 1^{er} degré (unité primaire de sondage : UPS) tirage des quartiers proportionnellement à leur taille en population. Un comptage rapide permettra de déterminer la taille en ménages de chaque unité primaire et d'en dresser une liste. Si cette taille est inférieure à 500 ménages on procédera au tirage des ménages.

2^{ème} degré : Si cette taille est supérieure à 500 ménages on procédera à la segmentation (constitution de segments de 300 ménages environ). Un seul segment sera choisi de façon aléatoire (tirage proportionnel à la taille des segments) sur lequel on procédera au tirage des ménages.

- Au 3^{ème} degré on procédera au tirage des ménages. Un nombre fixe de ménages (30 ménages) seront tirés aléatoirement (tirage systématique à probabilités égales) dans le segment échantillon.

Au premier degré : tirage aléatoire de quartiers dans la strate

La probabilité qu'un quartier Q_i soit échantillonné dans une strate s est :

$$P_{(Q_i)_s} = Q_s * \frac{M_{si}}{\sum_{i=1}^{N_s} M_{si}} = Q_s * \frac{M_{si}}{P_s}$$

Q_s est le nombre total de quartiers échantillonnés dans la strate s

M_{si} est la taille estimée du quartier i dans la strate s

Ce nombre est la taille de la population des quartiers de la base de sondage utilisé par MICS 2010.

N_s est le nombre total de quartiers dans la strate s

P_s est la population totale de la strate.

Au 2^{ème} degré : tirage d'un segment

$$P_{(segj)} = \frac{S_{sij}}{\sum_{j=1}^{N_i} S_{sij}} = \frac{S_{sij}}{P_{si}}$$

$P_{(segj)}$ est la probabilité de tirage du segment **j** dans le quartier **i** de la strate **s** S_{sij} est la taille du segment

N_i est le nombre de segment

P_{si} est la population totale du quartier **i**

Au 3^{ème} degré : tirage d'un nombre fixe de ménages dans le segment tiré (30 ménages). Cette probabilité est :

$$P_{(menage)sijk} = \frac{m_{sij}}{M_{sij}} \quad [\text{Équation 2}]$$

m_{sij} est le nombre de ménages échantillons (=30) dans le segment **j** du quartier **i** de la strate **s**

M_{sij} est le nombre de ménages dans le segment **j** du quartier **i** de la strate **s** (Compté au moment de l'enquête)

La probabilité finale est le produit des trois probabilités.

Cas des cités

Pour le cas des cités, il y a un niveau supplémentaire de tirage qui est introduit.

- Au 1^{er} degré on procède au tirage des cités proportionnellement à leur taille en population.

- Au 2^{ème} degré on procède au tirage du quartier dans la cité échantillonnée (tirage à probabilités égales). Un comptage rapide permet de déterminer la taille en ménages du quartier. Si cette taille est inférieure à 500 ménages on procédera au tirage des ménages. Si cette taille est supérieure à 500 ménages on procédera à la segmentation (constitution de segments de 300 ménages environ). Un seul segment sera choisi de façon aléatoire sur lequel on procédera au tirage des ménages.

- Au 3^{ème} degré on procédera au tirage des ménages dans le quartier/segment. Un nombre fixe de ménages (30 ménages) seront tirés aléatoirement dans chaque segment.

Au premier degré : tirage aléatoire de cités dans la strate

La probabilité qu'une cité C_i soit échantillonnée dans une strate s est :

$$P_{(Ci)s} = C_s * \frac{M_{si}}{\sum_{i=1}^{N_s} M_{si}} = C_s * \frac{M_{si}}{P_s}$$

C_s est le nombre total de cités échantillonnées dans la strate s

M_{si} est la taille estimée de la cité i dans la strate s

Ce nombre est la taille de la population de la cité de la base de sondage utilisé par MICS 2010.

N_s est le nombre total de cités dans la strate s

P_s est la population totale de la strate.

Au 2^{ème} degré : tirage du quartier dans la cité

La probabilité qu'un quartier soit tiré dans une cité est :

$$P_{(Qi)} = \frac{n_{si}}{N_{si}}$$

n_{si} est le nombre de quartiers échantillons dans la cité i de la strate s
(en général c'est un seul quartier qui est tiré. Donc $n_{si}=1$)

N_{si} est le nombre de quartier dans la cité i de la strate s

Au 3^{ème} degré : segmentation du village : probabilité de tirer le segment k du quartier j de la cité i dans la strate s

$$P_{(seg)k} = \frac{S_{sijk}}{\sum_{k=1}^{N_j} S_{sijk}} = \frac{S_{sijk}}{P_{sij}}$$

$P_{(seg)k}$ est la probabilité de tirage du segment k dans le quartier j de la cité i de la strate s

S_{sijk} est la taille du segment tiré

N_j est le nombre de segment du quartier j

P_{sij} est la population totale du quartier j

Au 4^{ème} degré : tirage de 30 ménages dans le segment tiré

$$P_{(ménage)_k} = \frac{u_{sijk}}{U_{sijk}}$$

u_{sijk} est le nombre de ménages échantillons (=30) dans le segment k du quartier j de la cité i de la strate s

U_{sijk} est le nombre total de ménage dans le segment k du quartier j de la cité i de la strate s. Ce nombre est obtenu lors de l'enquête (énumération des ménages).

La probabilité totale est égale au produit des probabilités aux différents niveaux.

Cas du milieu rural

- Au 1er degré (unité primaire de sondage : UPS). On procèdera comme précédemment pour tirer les secteurs/chefferies proportionnellement à leur taille en population.

- Au 2è degré (unité secondaire de sondage : USS). Dans chaque UPS on tirera un village (tirage à probabilités égales). Un décompte du nombre de ménages sera fait dans l'USS et on dressera une liste détaillée. On procédera à la segmentation si nécessaire

- Au 3è degré (unité tertiaire). A partir de la liste des ménages dressée ci-dessus on tirera un nombre fixe de 30 ménages (à probabilité égales).

Au premier degré : tirage aléatoire de secteurs/chefferies dans la strate

La probabilité qu'un secteur/chefferie i soit échantillonné dans une strate s est :

$$p_{si} = m_s * \frac{M_{si}}{\sum_{i=1}^{N_s} M_{si}} = m_s * \frac{M_{si}}{P_s}$$

m_s est le nombre total de secteurs/chefferies échantillonnés dans la strate s

M_{si} est la taille estimée du secteur/chefferie i dans la strate s

Ce nombre est la taille de la population des secteurs/chefferies de la base de sondage utilisée par MICS 2010.

N_s est le nombre total de secteur/chefferie dans la strate s

P_s est la population totale de la strate.

Au 2ème degré : tirage d'un village dans la secteur/chefferie

La probabilité qu'un village soit tiré dans un secteur/chefferie. Cette probabilité est :

$$p_{sij} = \frac{n_{si}}{N_{si}}$$

n_{si} est le nombre de villages échantillons dans la chefferie i de la strate s. En général $n_{si} = 1$

M_{sij} est la taille estimée du village j de la chefferie i de la strate s

N_{si} est le nombre de village dans la chefferie i de la strate s

Au 3^{ème} degré segmentation du village : probabilité de tirer le segment **k** du village **j** de la chefferie **i** dans la strate **s**

$$P_{(seg)k} = \frac{S_{sijk}}{N_j} = \frac{S_{sijk}}{P_{sij}}$$

$P_{(seg)k}$ est la probabilité de tirage du segment **k** dans le village **j** du secteur/chefferie **i** de la strate **s** (si cette probabilité est proportionnelle à la taille du segment)

S_{sijk} est la taille du segment tiré

N_j est le nombre de segment du village **j**

P_{sij} est la population totale du village **j**

Au 4^{ème} degré : tirage de 30 ménages dans le segment tiré

$$P_{(ménage)_k} = \frac{u_{sijk}}{U_{sijk}}$$

u_{sijk} est le nombre de ménages échantillons (=30) dans le segment **k** du village **j** de la chefferie **i** de la strate **s**

U_{sijk} est le nombre total de ménage dans le segment **k** du village **j** de la chefferie **i** de la strate **s**. Ce nombre est obtenu lors de l'enquête (énumération des ménages).

La probabilité totale est égale au produit des probabilités aux différents niveaux.